

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Situation économique de la Belgique (janvier 1940). — Législation économique. — Statistiques.

SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Janvier 1940.)

I. — APERÇU GÉNÉRAL.

Les chiffres provisoires pour le mois de janvier de notre commerce extérieur indiquent que les importations de l'Union économique belgo-luxembourgeoise se sont élevées à 15.174.680 quintaux métriques pour une valeur de 1.271 millions de francs, tandis que les exportations atteignaient 12.248.023 quintaux métriques pour une valeur de 1.715 millions de francs, laissant un solde créditeur de près de 444 millions de francs. Par rapport à décembre, on constate une contraction nouvelle de nos échanges. Ces chiffres confirment la tendance signalée le mois dernier lorsque nous analysons les données fournies pour la première quinzaine de janvier.

Parmi les statistiques relatives à la conjoncture économique du pays, celle de nos relations commerciales avec les pays étrangers est une des plus significatives. Elle doit donc être observée avec soin, mais aussi avec prudence. Il faut notamment se garder d'attacher trop d'importance aux comparaisons d'un mois à l'autre, qui peuvent être faussées par des influences accidentelles et temporaires, notamment par des mouvements saisonniers. C'est ainsi que l'on enregistre le plus souvent un accroissement assez notable de nos exportations en décembre, suivi d'une réduction en janvier.

Cette année, toutefois, le recul est important et on constate une contraction presque aussi forte de nos importations, ce qui confirme qu'il y a d'autres causes

à envisager et dont une au moins est à l'esprit de chacun.

Pour les importations, le recul se répartit assez uniformément pour tous les pays de provenance. Font exception celles faites du Congo belge, des Etats-Unis et des Indes britanniques.

La régression des exportations est surtout causée par une diminution des expéditions faites aux Etats-Unis, à l'Allemagne, à la Suisse et aux Pays-Bas. Pour ces deux derniers pays, elle est due au fait que ces pays nous avaient acheté, pendant le dernier trimestre de 1939, de gros tonnages de produits métallurgiques pour les besoins militaires et que ces achats ont cessé. Par contre, nos ventes à la France, à l'Angleterre, au Canada et à la Norvège ont augmenté. L'accord économique intervenu récemment — et dont nous parlons d'autre part — entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la France et l'Angleterre, nous permet d'espérer d'élargir encore notre accès sur ces marchés. Avec l'Allemagne, la restriction des échanges s'est aggravée surtout dans le sens d'une diminution des livraisons à la Belgique de charbon allemand — tombées de 197.000 tonnes en décembre à 3.000 tonnes en janvier — et de certains produits métallurgiques. Aussi, la balance commerciale entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Reich est-elle actuellement nettement débitrice pour ce dernier.

Dans l'ensemble, la situation de notre commerce extérieur demeure encore relativement satisfaisante. Malgré la régression constatée ces derniers temps par rapport aux mois précédents, nos exportations de janvier 1940 restent sensiblement égales à celles de janvier 1939 et ne sont pas très inférieures à la moyenne mensuelle de 1938 et de 1939. Le recul de nos importations est peut-être plus inquiétant, mais il y a lieu de retenir qu'il est dû, pour une bonne part, à une diminution des entrées de produits de luxe. Toutefois, ce recul confirme que l'organisation de nos importations est un des problèmes essentiels et des plus urgents à résoudre. Dans ce domaine, nous signalons, en octobre dernier (1), les inconvénients que représentait, pour les importateurs, le fait que la mise en gage de connaissements nominatifs était soumise aux dispositions du Code civil, mode de cession peu commode, assez onéreux et même, dans certains cas, pratiquement impossible. Un arrêté-loi (2) vient d'être pris qui stipule qu'en cas de mise en gage d'un connaissement à personne dénommée au profit d'une banque, la signification prescrite par le droit commun peut, si le connaissement indique comme port d'embarquement ou de destination un port belge, être faite au capitaine, entre les mains du commissaire maritime du port. Il convenait, en effet, depuis l'usage plus fréquent des connaisse-

ments à personne dénommée, de rendre la signification possible lorsque le capitaine est inconnu ou ne peut être touché, ou lorsque l'armement n'a pas d'établissement en Belgique. Comme il s'agit d'une dérogation au droit commun, il a été précisé que l'arrêté-loi ne vaudra que pour le temps de guerre.

En ce qui concerne les conditions de nos productions, elles restent variables suivant les groupes d'industries, comme on le lira en détail plus loin. La production charbonnière a augmenté de 243.000 tonnes en janvier par rapport à décembre, tous les bassins intervenant pour une part dans cette progression. L'extraction reste toutefois en déchet par rapport à janvier 1939 et les livraisons ont encore dépassé la production de près de 85.000 tonnes. Il n'y a guère de modification à signaler dans la cadence de production des industries sidérurgiques. La difficulté de se procurer des coques a empêché que l'on rallume des hauts fourneaux. La rentrée des commandes aux usines métallurgiques est régulière. Pas de changement non plus dans l'industrie textile qui est, elle, moins bien partagée et n'est vraiment active que dans les divisions qui travaillent pour les besoins de l'armée.

Le mauvais temps a ralenti considérablement le travail dans les industries où les ouvriers se trouvent à ciel ouvert. Il en est résulté une aggravation nette du chômage, la moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés s'étant élevée à près de 250.000 unités durant la dernière semaine de janvier.

(1) *Bulletin* d'octobre 1939, p. 327.
(2) Arrêté-loi du 30 janvier 1940, publié au *Moniteur belge* du 3 février 1940.

II. — MARCHÉS FINANCIERS.

LE MARCHÉ DES CHANGES.

Comptant. — Après un certain élargissement de la demande de devises au début de la seconde quinzaine de janvier, le marché est redevenu vendeur, tendance qui a persisté jusqu'au 6 février. Les quatre journées suivantes ont été marquées par quelques sorties de change; ensuite les cours sont revenus au point d'importation de l'or. Dans l'ensemble, les entrées de métal l'ont emporté largement sur les sorties.

La courbe suivie par le dollar traduit cette évolution de la tendance du marché. De bg. 5,94375, celui-ci s'est avancé jusqu'à bg. 5,94625, puis a fléchi progressivement jusqu'à 5,89125. Il a regagné ensuite le niveau de bg. 5,945, et est revenu finalement autour de bg. 5,92.

La livre sterling, après s'être repliée de bg. 23,595 à bg. 23,41, s'est redressée jusqu'à bg. 23,70, puis s'est inscrite à nouveau à bg. 23,42. Parallèlement, le franc français est passé de bg. 13,38 à bg. 13,2625, puis à bg. 13,4225 et finalement à bg. 13,28.

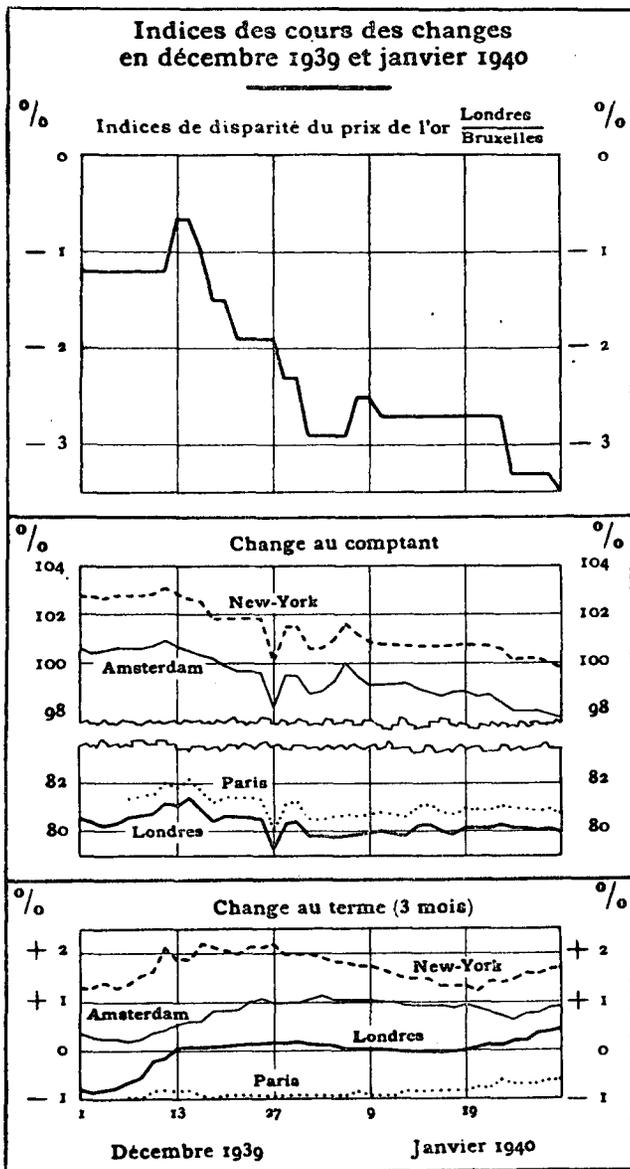
Du 15 janvier au 1^{er} février, le change sur Amsterdam a fléchi de bg. 316,85 à bg. 312,20. Il regagna ensuite une large partie du terrain perdu, s'inscrivant à bg. 316,50; puis il revint en deçà de bg. 315.

Le franc suisse, après avoir reculé de bg. 133,325 à bg. 132,10, s'est redressé jusqu'à bg. 133,35, mais est finalement revenu à bg. 132,80.

Le tableau suivant indique l'évolution de ces devises entre le 15 janvier et le 14 février 1940 :

	Cours au 15 janvier	Cours au 14 février	Plus haut	Plus bas
			entre ces deux dates	
Dollar	5,94375	5,92	5,94625	5,89125
Livre sterling	23,595	23,42	23,70	23,41
Franc français	13,38	13,28	13,4225	13,2625
Florin	316,85	314,70	316,50	312,20
Franc suisse	133,325	132,80	133,35	132,10

Au cours de la première huitaine de la période sous revue, le reichsmark a été négocié invariablement à bg. 239. Il a fléchi ensuite progressivement jusqu'à bg. 236,20, puis a oscillé entre bg. 237 et bg. 238,50.



L'indice journalier de disparité du prix de l'or à Londres et à Bruxelles est calculé suivant la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Prix sterling de 1 kg. d'or fin à Londres} \times \text{cours de la } \pounds \text{ sur la place de Bruxelles}}{\text{fr. 33.193,50}}$$

Les indices des cours des changes au comptant sont calculés sur une base arbitraire.

Les indices des cours des changes au terme de trois mois sont calculés en pour-cent des cotations des changes au comptant.

La lire italienne a été cotée au maximum à bg. 30,0075 et au minimum à bg. 29,7442.

Les couronnes scandinaves se sont établies à un niveau légèrement inférieur à leurs cours antérieurs. Le change sur Stockholm a évolué de bg. 140,35 à bg. 141,65, l'Oslo de bg. 134,10 à bg. 135,10, et le Copenhague de bg. 113,40 à bg. 115.

Le dollar canadien a continué de fléchir. De bg. 5,24 il s'est replié par étapes jusqu'à bg. 5,14.

Le change sur Lisbonne, après s'être avancé de bg. 21,88 à bg. 22, est revenu progressivement à bg. 21,68.

Terme. — La prime sur le dollar, qui s'était élargie de fr. 0,15 à fr. 0,175 à un mois et de fr. 0,45 à fr. 0,55 à trois mois, a fléchi respectivement jusqu'à fr. 0,15 et fr. 0,40. Pour les mêmes périodes, le report sur le florin, après avoir reculé respectivement de fr. 0,04 à fr. 0,035 et de fr. 0,15 à fr. 0,12, a progressé jusqu'à fr. 0,06 et fr. 0,18, puis s'est établi à fr. 0,05 et fr. 0,16. La livre sterling, qui se négociait au début du mois dernier légèrement au-dessous du cours du comptant, a fait prime pendant la majeure partie du mois; après avoir atteint fr. 0,25 pour un mois et fr. 0,675 pour un trimestre, le report a reculé jusqu'à fr. 0,15 et fr. 0,40 respectivement. La perte subie par le franc français à trois mois s'est détendue de fr. 0,55 à fr. 0,25; pour une période d'un mois, le cours est actuellement à la parité du comptant.

Report ou déport des principales devises cotées à terme

(en pour-cent par an du cours du comptant).

	LONDRES		PARIS		AMSTERDAM		NEW-YORK	
	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois
1939 Moy. m.								
Octobre ...	-0,17	-0,85	-0,52	-0,97	+1,64	+1,38	+ 3,43	+ 4,37
Novembre ...	-1,84	-0,96	-1,03	-1,71	+1,55	+1,40	+ 4,29	+ 4,40
Décembre ...	-0,91	+0,70	-1,90	-3,50	+3,33	+2,49	+ 8,55	+ 7,35
1940								
Janvier ...	+0,53	+0,49	-3,39	-3,16	+3,22	+3,73	+ 6,34	+ 6,41
8 janvier ...	+0,48	+0,24	-2,76	-3,32	+3,--	+4,28	+ 7,08	+ 7,04
15 »	-0,12	pair	-4,08	-3,28	+3,--	+3,80	+ 6,--	+ 6,04
22 »	pair	+0,32	-4,44	-3,--	+3,--	+3,56	+ 6,--	+ 5,04
29 »	+1,32	+1,52	-4,44	-2,68	+2,64	+3,08	+ 5,28	+ 6,44
5 février ...	+1,80	+1,88	-1,80	-2,08	+4,56	+4,32	+ 7,32	+ 7,44

LE MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX.

Le souci de liquidité qui, depuis de longs mois, a marqué l'évolution du marché de l'argent et des capitaux, et auquel le pays est redevable de l'expansion importante de la circulation fiduciaire, a encore exercé son influence au cours du mois de janvier. Dignes d'attention sont cependant la baisse des taux de l'argent à la fin du mois de janvier et l'accueil fait à l'Emprunt de l'Indépendance, dont les souscriptions ont été ouvertes au 31 janvier.

La circulation des billets de la Banque Nationale qui s'élevait en moyenne à fr. 27.878 millions en décembre, est passée à fr. 23.271 millions en janvier et a atteint fr. 28.563 millions à la situation du 8 février. L'ensemble des engagements à vue de la Banque Nationale a accusé des mouvements analogues, passant d'une moyenne de fr. 28.857 millions en décembre à une moyenne de fr. 29.194 millions en janvier pour atteindre fr. 29.463 millions au 8 février.

Cette augmentation des engagements à vue de la Banque Nationale traduit, en majeure partie, l'évolution du crédit intérieur dispensé par l'Institut d'émission.

Depuis la fin de l'année, le portefeuille de fonds publics n'a pas témoigné de changements notables. Les avances sur fonds publics, par contre, se sont progressivement réduites de fr. 1.138 millions au 28 décembre, à fr. 701 millions au 8 février, soit une diminution de fr. 337 millions, tandis que les effets sur la Belgique ont augmenté entre les mêmes dates de fr. 691 millions, s'établissant ainsi à fr. 5.578 millions. Au total, le crédit intérieur sous forme d'escompte et d'avances a augmenté entre le 28 décembre et le 8 février de fr. 354 millions.

Les avoirs en or et devises de la Banque Nationale se sont établis en janvier approximativement au même niveau qu'en décembre. Depuis la fin du mois de janvier toutefois, en relation avec l'évolution du marché des changes, les avoirs en or et devises ont marqué une augmentation de fr. 250 millions.

Adjudications de certificats de Trésorerie à trois mois pour compte de l'Etat
(en millions de francs).

DATES	Montants offerts	Rapport des montants demandés aux montants offerts	TAUX MOYENS		Montant en circulation
			des soumissions	des adjudications	
1939					
1 Décembre.	40	1,125	2,74888	2,74875	500
8 —	40	1,—	2,75	2,75	500
15 —	40	1,325	2,5592	2,50	500
22 —	40	1,25	2,498	2,4975	500
29 —	40	1,375	2,497	2,49625	500
1940					
5 Janvier...	50	1,22	2,494	2,4928	500
12 —	40	1,55	2,486	2,4784	500
26 —	40	1,80	2,40	2,39375	500
2 Février...	40	1,25	2,358	2,35	500

La légère tension qui, en fin d'année, s'était dessinée sur le marché, s'est maintenue au cours des premières semaines de janvier sous l'influence de facteurs d'ordre international. Vers la fin du mois, une détente très nette s'est produite qui, d'emblée, a porté les taux largement en dessous des niveaux auxquels ils s'établissent depuis l'ouverture des hostilités en Europe.

La Banque a révisé ses taux d'escompte et d'intérêt en date du 25 janvier. Ceux-ci ont été fixés comme suit :

1 1/2 p. c. pour les traites acceptées ou documentaires et acceptations de banque représentatives de ventes à l'étranger de produits fabriqués en Belgique;

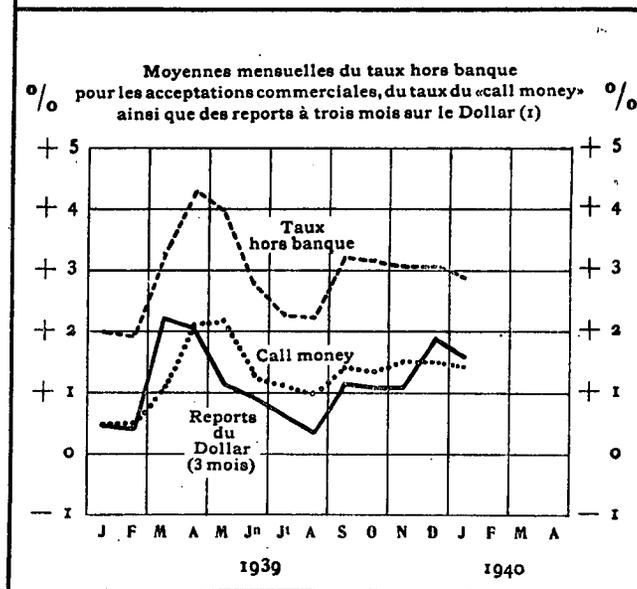
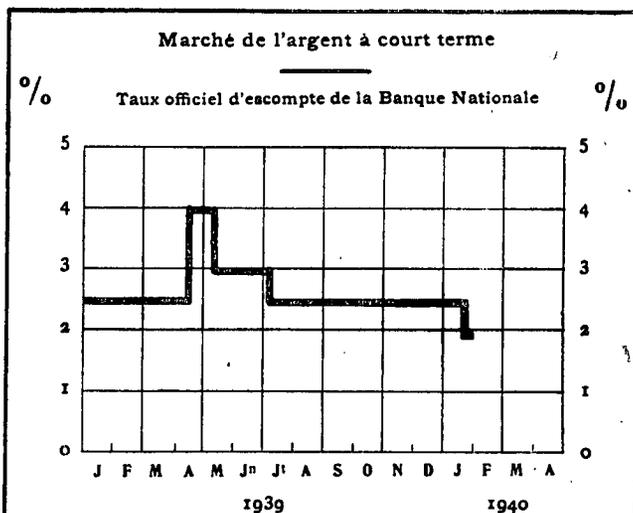
2 p. c. pour les traites acceptées et warrants; les prêts et avances en compte courant sur effets publics ayant maximum 120 jours à courir; l'escompte de coupons d'emprunts belges dont l'échéance n'excède pas 120 jours;

3 p. c. pour les traites non acceptées et promesses; les opérations d'achats et de ventes de traites libellées en devises étrangères; les prêts et avances en compte courant sur effets publics ayant plus de 120 jours à courir.

Situation comparée de la Banque Nationale de Belgique en janvier 1940.

(Moyenne du mois, en millions de francs.)

	Par rapport à décembre 1939	Par rapport à janvier 1939
ACTIF.		
Or et devises	— 80	— 661
Effets sur la Belgique	+ 687	+ 4.453
Avances sur fonds publics.....	— 184	+ 636
PASSIF.		
Billets de banque en circulation	+ 393	+ 6.330
Comptes courants :		
Trésor public.....	— 54	— 402
Divers	— 2	— 1.374
Total.....	— 56	— 1.776
Ensemble des engagements à vue	+ 337	+ 4.554



(1) Les reports sont exprimés en pour-cent du cours du comptant sur la base de trois mois.

La quotité des prêts et avances en compte courant sur effets publics a été fixée comme suit :

95 p. c. sur les effets dont l'échéance ne dépasse pas 120 jours;

90 p. c. sur les effets dont l'échéance est à plus de 120 jours sans dépasser douze mois;

80 p. c. sur les effets dont l'échéance dépasse douze mois.

Depuis la fin de janvier, le taux d'escompte hors banque du papier commercial s'établit aux environs de 2,625-2,6875 p. c. contre 3,0625 p. c. au début de janvier. L'argent au jour le jour qui se traitait à 1,5 p. c., est revenu à 1,25 p. c. Le taux moyen des adjudications hebdomadaires de certificats de trésorerie s'est réduit de 2,5 p. c. au début de l'année à 2,35 p. c. aux deux premières adjudications de février.

Au 31 janvier ont été ouvertes les souscriptions à l'Emprunt de l'Indépendance.

Cette émission a été favorablement accueillie par le marché (1).

La situation de la Banque Nationale au 15 février reflète déjà les effets monétaires de cette opération financière. Par rapport au 8 février, en effet, le portefeuille des effets sur la Belgique marque une diminution de fr. 189 millions et revient ainsi approximativement à son niveau du début du mois de janvier. En corrélation avec cette diminution du crédit d'escompte dispensé par la Banque Nationale, la circulation des billets a diminué de fr. 163 millions. Le recul de l'ensemble des engagements à vue est un peu moins important — fr. 74 millions — en raison, d'une part, d'une augmentation de fr. 39 millions des avances sur fonds publics et de rentrées d'or et de devises s'élevant à un montant net de fr. 27 millions environ.

L'Emprunt de l'Indépendance constitue la première opération financière de quelque envergure pour laquelle le public est invité à souscrire depuis le mois d'octobre 1938.

En ce qui concerne l'Etat, les provinces et les communes, en effet, aucun appel public au marché des capitaux par émission de titres à moyen ou à long terme n'a été fait au cours de l'année 1939. Pour les organismes d'utilité publique, il n'y a lieu de noter que la reprise par la Société nationale de Crédit à l'Industrie, en mars 1939, de son émission d'obligations 4 p. c. net, de six à dix ans d'échéance. Les offres publiques en souscription ou en vente de titres de sociétés commerciales, par ailleurs, ont été pratiquement nulles; elles se sont élevées à fr. 21.610.000 au cours du premier semestre et à fr. 4,6 millions au cours du second semestre.

Cette inactivité du marché des capitaux est confirmée par le mouvement des caisses de liquidation de la Bourse de Bruxelles. La moyenne des montants

liquidés par séance au cours du second semestre de 1939 s'est abaissée, en effet, à fr. 13,5 millions au comptant contre fr. 19,3 millions au premier semestre de 1939 et fr. 20,8 millions au second semestre de 1938. Les chiffres correspondants pour le terme sont respectivement de fr. 17,8 millions, fr. 24,5 millions et fr. 34,7 millions.

Montant de l'appel public au marché des capitaux (en milliers de francs).

	Actions	Obligations	Total
1 ^{er} semestre 1936	122.559	127.100	249.659
2 ^e semestre 1936	182.422	57.420	239.842
1 ^{er} semestre 1937	999.914	574.450	1.574.364
2 ^e semestre 1937	654.950	654.287	1.309.237
1 ^{er} semestre 1938	61.843	119.083	180.926
2 ^e semestre 1938	266.542	20.680	287.222
1 ^{er} semestre 1939	11.810	9.800	21.610
2 ^e semestre 1939	4.600	—	4.600

Montants liquidés aux Caisses de liquidation de la Bourse de Bruxelles.

Moyennes par séance (en millions de francs).

	COMPTANT			TERME		
	1937	1938	1939	1937	1938	1939
Juillet	37,5	19,7	12,6	52,7	33,7	13,5
Août	53,2	16,5	13,1	106,9	33,3	19,0
Septembre	43,3	17,5	19,8	103,2	43,1	29,4
Octobre	48,3	30,8	11,6	105,0	46,9	18,5
Novembre	32,0	21,5	11,7	45,2	26,8	12,3
Décembre	27,9	19,3	12,1	49,6	23,5	14,1
Second semestre	40,5	20,8	13,5	77,0	34,6	17,8
Premier semestre	72,8	29,0	19,3	96,9	47,9	24,5

Inactif, le marché est aussi des plus atones ainsi qu'en témoigne l'évolution des cours des valeurs à revenu variable durant les derniers mois. Depuis le début de septembre, en effet, cet indice fluctue entre d'étroites limites sans velléité aucune de redressement et à un niveau excessivement bas. Les tendances accusées par les valeurs à revenu fixe sont, par contre, meilleures. La Dette unifiée 4 p. c. a amélioré ses cours, qui s'établissent à 79,25, ce qui correspond à un rendement de 5,05 p. c. Les autres valeurs à revenu fixe ont esquissé un mouvement analogue, l'indice de la valeur boursière moyenne des obligations de sociétés passant de 73,2 au début de décembre à 77,7 au début de février.

Ainsi qu'il résulte du tableau suivant qui compare la valeur boursière et les rendements de la totalité des valeurs à revenu fixe (2) cotées à la Bourse de

(1) Voir ici-même, p. 98.

(2) Non compris les emprunts à lots.

Bruxelles au début de 1939 et de 1940, la hausse du loyer de l'argent est importante d'une année à l'autre. Elle mérite d'autant plus attention que ce loyer s'établissait déjà à un niveau relativement élevé.

**Valeur boursière et rendement net moyens
des obligations cotées à la Bourse de Bruxelles.**

CATÉGORIES D'OBLIGATIONS	VALEUR BOURSÈRE MOYENNE %		RENDEMENT NET MOYEN %	
	3 janvier 1939	2 janvier 1940	3 janvier 1939	2 janvier 1940
1° Obligations de l'État et actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges (1)	86,06	75,90	4,45	5,05
2° Colonie (État et organismes d'utilité publique (2))	83,12	71,10	4,67	5,38
3° Provinces, villes, communes, organismes d'utilité publique (3)	83,57	71,47	4,64	5,43
4° Obligations privées (4)	95,03	76,69	4,87	6,06
5° Toutes obligations ...	85,62	74,35	4,54	5,23

- (1) Non compris les emprunts à lots.
(2) Non compris Congo Supérieur aux Grands Lacs 6 p. c. avec faculté d'échange.
(3) Non compris les valeurs à lots.
(4) Non compris Chemin de fer Mons à Hautmont (act. 8 p. c.).

En ce qui concerne les obligations de l'État et les actions privilégiées, la valeur boursière moyenne des titres, c'est-à-dire le rapport de la valeur boursière globale à la valeur nominale globale, est passée de 86,1 p. c. à 75,9 p. c., tandis que le rendement net moyen est passé de 4,5 p. c. à 5,1 p. c.

Pour les emprunts de la Colonie, la valeur boursière moyenne a reculé de 83,1 p. c. à 71,1 p. c., tandis que les rendements nets moyens ont augmenté de 4,7 p. c. à 5,4 p. c.

Les emprunts des provinces, villes et communes ainsi que ceux des organismes d'utilité publique, accusent une diminution de la valeur boursière moyenne de 83,6 p. c. à 71,5 p. c., correspondant à une augmentation du rendement net moyen de 4,6 p. c. à 5,4 p. c.

La valeur boursière moyenne des obligations de sociétés privées a fléchi d'une année à l'autre de 95 p. c. à 76,7 p. c., les rendements nets moyens passant de 4,9 p. c. à 6,1 p. c.

Au total, pour l'ensemble des valeurs à revenu fixe, à une diminution de la valeur boursière moyenne de 85,6 p. c. à 74,4 p. c. correspond une hausse du rendement net moyen de 4,5 p. c. à 5,2 p. c.

Bien que d'une année à l'autre, la valeur nominale des titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bru-

xelles ait légèrement augmenté, la valeur boursière globale a diminué de fr. 46.662 millions de francs à fr. 40.599 millions, soit de 13 p. c.

En ce qui concerne les actions, le recul est encore plus sensible. Pour une valeur nominale pratiquement inchangée, la valeur boursière globale accuse une diminution de fr. 43.078 millions à fr. 33.138 millions, soit de 23,1 p. c. Nombreuses sont, à l'heure actuelle, les valeurs dont le taux de capitalisation pour des dividendes annoncés est largement supérieur au taux de capitalisation des obligations.

LA SITUATION GLOBALE DES BANQUES AU 31 DÉCEMBRE 1939.

La comparaison de la situation des banques belges au 30 septembre et au 31 décembre, fait apparaître une diminution importante des dépôts et comptes courants qui atteint fr. 1.049 millions en ce qui concerne les dépôts à vue et à un mois au plus, et fr. 219 millions pour les dépôts à plus d'un mois. La tendance au fléchissement des dépôts qui s'est manifestée presque sans interruption au cours de l'année dernière, s'est donc maintenue durant le dernier trimestre.

Compte tenu des modifications apportées dans la présentation des situations bancaires, les fonds de tiers gérés par les banques ont fléchi de plus de sept milliards depuis juin 1937, date à laquelle ils avaient atteint un maximum.

Comparant la situation au 31 décembre dernier à celle de la fin de l'exercice 1938, l'on constate que les dépôts à vue et à un mois au plus sont en recul de fr. 2.658 millions, soit de 18,2 p. c., tandis que les dépôts à plus d'un mois sont en diminution de fr. 501 millions, soit de 29,1 p. c.

Corrélativement au recul des fonds de tiers observé durant l'exercice 1939, la trésorerie des banques sous forme d'encaisse, d'avoirs à la Banque Nationale et en comptes chèques postaux s'est réduite de fr. 472 millions.

Malgré la contraction de leurs moyens d'action, le volume du crédit dispensé par les banques n'a que relativement peu diminué à une année de distance. Les comptes débiteurs non compris les reports et les avances sur titres n'accusent, en effet, qu'un fléchissement de fr. 330 millions, soit de 5,4 p. c. Le portefeuille-effets recule, par contre, de fr. 844 millions, soit de 22,6 p. c. En compensation, le crédit intérieur dispensé par la Banque marque une expansion considérable d'une année à l'autre : fr. 3.808 millions en ce qui concerne le portefeuille d'effets sur la Belgique et fr. 848 millions en ce qui concerne les avances sur fonds publics.

La diminution des reports et avances sur titres — fr. 592 millions — est plus apparente que réelle. Elle traduit des adaptations qu'avait rendues nécessaires la défaillance d'un établissement financier étranger. L'augmentation du portefeuille de fonds

publics étrangers — fr. 208 millions — reflète, par ailleurs, les mêmes influences.

A fr. 3.012 millions, le portefeuille de fonds publics belges accuse une diminution de fr. 698 millions. Pour une large part, celle-ci est de caractère purement comptable.

Situation globale des banques aux 30 septembre et 31 décembre 1939

(en milliers de francs).

ACTIF	30 sept. 1939	31 déc. 1939	+	-	PASSIF	30 sept. 1939	31 d.c. 1939	+	-
A. — Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal n° 42).					A. — Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal n° 42) :				
B. — Disponible et réalisable :					B. — Exigible :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	1.281.262	1.634.248	352.986	—	Créanciers privilégiés ou garantis	687.219	701.631	14.412	—
Prêts au jour le jour	388.089	277.878	—	110.211	Emprunts au jour le jour	34.567	6.058	—	28.509
Banquiers	2.621.637	2.515.503	—	106.134	Banquiers	1.175.230	1.195.878	20.548	—
Maison-mère, succursales et filiales	359.048	372.227	13.179	—	Maison-mère, succursales et filiales	174.448	142.898	—	31.550
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.284.636	1.135.055	—	149.581	Acceptations	937.119	773.533	—	163.586
Portefeuille-effets	3.681.674	2.903.029	—	778.644	Autres valeurs à payer à court terme	484.689	403.693	—	80.996
Reports et avances sur titres	862.494	699.970	—	162.524	Créditeurs pour effets à l'encaissement	766.229	712.424	—	53.805
Débiteurs par acceptations	935.784	767.149	—	168.635	Dépôts et comptes courants :				
Débiteurs divers	5.207.482	5.046.705	—	160.777	a) A vue et à un mois au plus	12.982.985	11.934.041	—	1.048.944
Portefeuille-titres :					b) A plus d'un mois	1.439.966	1.220.557	—	219.409
a) Valeur de la réserve légale	149.394	149.179	—	215	Obligations et bons de caisse	28.971	28.740	—	231
b) Fonds publics belges	3.539.564	3.012.476	—	527.088	Montants à libérer sur titres et participations	252.117	251.712	—	405
c) Fonds publics étrangers	308.431	252.414	—	56.017	Divers	358.630	336.233	—	22.397
d) Actions de banques	332.905	315.530	—	17.375	Total exigible	19.322.220	17.707.398	—	1.614.822
e) Autres titres	713.822	757.652	43.830	—	C. — Non exigible :				
Divers	240.817	535.016	294.199	—	Capital	2.649.762	2.636.955	—	12.807
Capital non versé	53.256	53.205	—	51	Fonds indisponible par prime d'émission	64.219	64.059	—	160
Total disponible et réalisable ..	22.010.295	20.427.157	—	1.583.138	Réserve légale (article 13, arrêté n° 185)	151.546	151.026	—	520
C. — Immobilisé :					Réserve disponible	390.608	357.661	—	32.947
Frais de constitution et de premier établissement	6.725	5.279	—	1.446	Provisions	46.389	119.521	73.132	—
Immeubles	328.480	327.871	—	609	Total non exigible	3.302.524	3.329.822	27.298	—
Participation dans les filiales immobilières	170.213	169.965	—	248	Total du passif ..	22.624.744	21.037.220	—	1.587.524
Créances sur filiales immobilières	95.722	94.428	—	1.294					
Matériel et mobilier	13.309	12.520	—	789					
Total immobilisé	614.449	610.063	—	4.386					
Total de l'actif ..	22.624.744	21.037.220	—	1.587.524					

III. — FINANCES PUBLIQUES.

Du point de vue des finances publiques, trois points sont à signaler : l'établissement de l'impôt spécial et temporaire sur les bénéfices exceptionnels, établi par la loi du 10 janvier 1940 (1), l'ouverture de la souscription publique à l'Emprunt de l'Indépendance, en date du mercredi 31 janvier 1940 (2), la situation financière des communes qui a donné lieu, de la part des pouvoirs publics, à un examen appro-

fondi dont les premiers résultats viennent d'être rendus publics (3).

* * *

L'impôt spécial et temporaire sur les bénéfices exceptionnels est perçu sur cette partie des bénéfices qui, comparée aux résultats des trois derniers exercices, est considérée comme extraordinaire par le législateur. Il complète, de façon exceptionnelle, dans une période de besoins anormaux, le système des impôts sur les revenus.

(1) *Moniteur belge* du 15-16 janvier 1940, p. 161; voir ici-même, p. 129.

(2) Arrêté ministériel du 20 janvier 1940, pris en exécution des autorisations d'emprunt accordées au gouvernement, notamment par la loi du 6 juillet 1939, art. 6 et la loi du 7 septembre 1939, art. 4. *Moniteur belge* du 26 janvier 1940, p. 302.

(3) Rapport de la Commission présenté par M. R. De Man sur le Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1940. Document parlementaire, Chambre des Représentants, 1939-1940, n° 114.

La détermination de la partie taxable des bénéfices est assez malaisée, aussi a-t-elle donné lieu à des distinctions multiples afin de tenir compte, dans toute la mesure du possible, de la variété des situations.

Trois formules peuvent être envisagées pour déterminer cette partie :

a) D'après la première, le revenu passible d'impôt est celui qui dépasse :

1° S'il s'agit de redevables tenant une comptabilité par année civile, soit le résultat de leur activité pendant l'année 1938, soit la moyenne des résultats de 1936 et de 1937 ou 1938 ;

2° S'il s'agit d'autres redevables, soit le résultat de leur activité pendant l'exercice clôturé en 1938 ou 1939 si le bilan a été approuvé par l'assemblée générale avant le 15 novembre 1939, ou le résultat moyen des exercices clôturés en 1936 et 1937 ou 1938 ; soit le résultat moyen des exercices 1937 et de 1938 ou 1939, pour autant que le bilan de 1939 ait été approuvé par l'assemblée générale ou qu'il existe des écritures régulières, arrêtées au plus tard le 15 novembre 1939 ;

b) D'après la seconde formule, le bénéfice taxable est celui qui dépasse les résultats moyens des années 1936 à 1938 ou des exercices sociaux 1937 à 1939 ;

c) D'après la troisième formule, est considéré comme revenu taxable : 8 p. c. du capital social libéré restant à rembourser et des réserves au 1^{er} janvier 1939 ou au début de l'exercice clôturé en 1939 (4) tels qu'ils résultent des documents qui ont servi à l'application des impôts sur les revenus.

Entre ces formules, le contribuable est libre de choisir.

Contrairement aux règles suivies pour l'application de la taxe professionnelle, l'on ne peut déduire des bénéfices taxables ceux réalisés à l'étranger et exempts en vertu d'une convention internationale, ni la moitié des bénéfices exemptés et employés notamment à la construction d'habitations ouvrières, ni les pertes professionnelles (4bis), ni les revenus déjà taxés.

Lorsqu'il s'agit de redevables possédant la personnalité juridique, les résultats à comparer englobent les rémunérations allouées aux administrateurs, commissaires ou liquidateurs des sociétés par actions, les dividendes distribués ainsi que les rémunérations et avantages quelconques attribués aux gérants, aux associés actifs et autres.

L'amortissement des investissements nouveaux effectués au cours de la période imposable tiendra compte des dépréciations de valeur d'usure et d'uti-

lisation dérivant de la destination spéciale qui a justifié ou motivé ces investissements et, notamment, les investissements en matériel et outillage.

Aucune exonération n'a été prévue, sauf celles que le Ministre des Finances peut accorder pour les bénéfices exceptionnels provenant de la fabrication de produits nouveaux. Dans ce cas, l'exonération est accordée au redevable qui a commencé cette fabrication, aussi longtemps que la partie exceptionnelle des bénéfices ne dépasse pas, outre une rémunération de 8 p. c. du capital, le montant nécessaire pour amortir de 75 p. c. la valeur d'investissement des installations nouvelles affectées à la fabrication du produit nouveau.

Quant au taux de l'impôt, il est de 70 p. c. sur la partie des revenus, même d'origine étrangère, qui dépasse la quotité fixée, augmentée de 5 p. c., avec minimum de 10.000 francs et maximum de 50.000 fr. Ce taux est réduit au quart pour les bénéfices réalisés et imposés à l'étranger.

L'impôt n'est pas applicable lorsque le revenu professionnel taxable de la période imposable ne dépasse pas 15.000 francs. Il est réduit de moitié pour ceux dont le revenu professionnel taxable ne dépasse pas 40.000 francs.

L'impôt spécial est prélevé pour la première fois sur les bénéfices résultant des écritures clôturées après le 30 décembre 1939.

Il le sera pour la dernière fois sur ceux réalisés jusqu'à la fin de l'année civile pendant laquelle l'armée sera remise sur pied de paix ou de l'exercice social clôturé pendant cette année, pour les redevables tenant une comptabilité par année civile, et pendant l'année suivante pour les autres.

Il s'agit là d'une matière dans laquelle la jurisprudence administrative aura un rôle capital.

* * *

La formule de l'Emprunt de l'Indépendance, opération à court terme adaptée dans toute la mesure du possible à la situation du marché, est la suivante : émission permanente de certificats de trésorerie au porteur, à échéance de 4, 8 et 12 mois, au gré du souscripteur ; coupures de 1.000 francs et de 10.000 fr. ; intérêts net d'impôts payés à la souscription : 2,40 p. c. l'an pour les certificats à 4 mois, 2,70 p. c. pour ceux à 8 mois, 3 p. c. pour ceux à 12 mois ; remboursement à vue au porteur, dans toutes les agences de la Banque Nationale, date pour date suivant le jour de création.

Cette formule a pour but de permettre au grand public de prendre part activement au financement de la mobilisation, en confiant à l'Etat épargne ou disponibilités. Jusqu'à présent, les appels avaient été limités au système bancaire. La participation du grand public était devenue indispensable autant par suite des besoins de trésorerie croissants que pour des raisons de politique monétaire qui rendent souhaitable l'investissement des capitaux thésaurisés.

(4) Ce montant est éventuellement multiplié par un coefficient prévu par les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, art. 15, § 2. Au surplus, sont à exclure du capital et des réserves, les sommes correspondant à des plus-values de réévaluation, conformément aux mêmes lois coordonnées, art. 28, § 2, 4^e, dernier alinéa, art. 27, § 2bis, art. 86, § 1^{er}.
(4bis) Toutefois, l'art. 9, § 3, prévoit que le redevable qui, au cours de l'année ou de l'exercice qui suit celui pendant lequel les bénéfices exceptionnels imposables ont été réalisés, éprouve une perte professionnelle atteignant au moins 30 p. c. du montant dudit impôt spécial, obtiendra un dégrèvement ou remboursement de l'impôt spécial égal au montant de la perte professionnelle.

L'emprunt fait appel à la collaboration active et volontaire de tous les groupes sociaux. D'où sa forme qui rencontre les principaux mobiles de la thésaurisation.

De nombreux avantages ont été offerts qui répondent à la raison d'être même des disponibilités: désir d'avoir des fonds liquides au moment voulu.

Le détenteur de billets qui désire limiter ses engagements à des échéances rapprochées, maintient, en outre, dans la souscription des certificats, la liberté de disposition de ses capitaux grâce aux facilités de mobilisation que lui présente la Banque Nationale. A cet effet, celle-ci a assoupli les conditions dans lesquelles elle consent des avances sur fonds publics nationaux. Le taux des avances a été réduit pour les titres ayant maximum 120 jours à courir de 2 1/2 p. c. à 2 p. c. et pour ceux ayant plus de 120 jours à courir de 3 1/2 p. c. à 3 p. c. (5).

En même temps que la Banque réduisait ses taux, elle a augmenté la quotité des prêts et avances; en ce moment, celle-ci est fixée à : 95 p. c. sur les effets dont l'échéance ne dépasse pas 120 jours; 90 p. c. sur les effets dont l'échéance est à plus de 120 jours sans dépasser 12 mois; 80 p. c. sur les effets dont l'échéance dépasse 12 mois.

Au surplus, les certificats servant de nantissement aux avances ne paient pas de droit de garde.

Le gouvernement a rendu la souscription à l'Emprunt de l'Indépendance encore plus attrayante par les deux mesures suivantes. Les opérations d'achat, de vente ou de cession, toute délivrance au souscripteur de certificats de trésorerie sont exempts de la taxe sur les opérations de bourse (6).

Ensuite, les certificats de l'Emprunt de l'Indépendance sont admis pour leur valeur nette en paiement d'un montant au moins équivalent d'impôts directs et de taxes assimilées, y compris tous les additionnels. La valeur nette s'entend du prix payé à la souscription augmenté des intérêts calculés au prorata du nombre de mois entiers pendant lesquels les certificats ont été détenus (7).

Au 24 février, le montant des souscriptions atteignait déjà fr. 983.583.000.

* * *

La situation des finances municipales est au premier plan de l'actualité. Depuis longtemps d'ailleurs, le régime en vigueur fait l'objet de propositions de réforme provoquées surtout par la complexité grandissante de la vie municipale et le coût croissant de la technique administrative.

La loi du 22 janvier 1931 qui a remanié notre fiscalité communale, a fait l'objet de critiques dès son application (8).

(5) Depuis la modification du tarif mis en vigueur le 25 janvier 1940; voici ici-même, p. 94.

(6) Arrêté ministériel du 31 janvier 1940, *Moniteur belge* du 2 février 1940, p. 429.

(7) Arrêté royal du 5 février 1940, *Moniteur belge* du 7 février 1940, p. 513.

(8) Voir F. BAUBHUN, *Une enquête sur les finances communales*. Editions du Comité Central Industriel de Belgique, juin 1932.

L'étendue de l'autonomie communale rend la solution du problème très délicate, car une extension de l'aide financière de l'Etat doit entraîner généralement un renforcement de l'intervention du pouvoir central.

Obligé d'asseoir le règlement des rapports financiers entre l'Etat et les communes sur des bases saines et durables, le gouvernement a entrepris une nouvelle révision du problème.

Une étude préliminaire a été effectuée par un comité de fonctionnaires. Les résultats de cette étude sont soumis actuellement à une discussion à laquelle prend part une délégation de la Ligue des Villes et Communes. Les résultats pratiques de cette procédure seront soumis prochainement au gouvernement sous la forme d'un avant-projet de loi.

Le rapport fait par M. R. De Man sur le budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1940 (9) donne, à cet égard, des précisions qu'il est utile de passer en revue ici.

Pour faciliter la compréhension de ce qui suit, il n'est pas sans intérêt de rappeler les lignes essentielles de la législation en vigueur (10).

Les communes, les provinces du reste aussi, ont la liberté absolue de leur gestion financière, sous le contrôle de l'autorité supérieure. En matière d'imposition, par exemple, elles ne sont guère entravées que par les prescriptions ou les traditions qui s'inspirent, en ordre principal, du respect de l'intérêt général.

Les communes ne peuvent taxer les biens exemptés expressément des impositions d'Etat, restriction du reste peu importante. Elles ne peuvent établir des impôts frappant les mêmes bases que les impôts sur les revenus. Mais le montant des additionnels qu'elles peuvent percevoir en cette matière, restreint par la loi jusqu'en 1931, est actuellement presque illimité.

On admet aussi que les bases des droits d'enregistrement ne peuvent être atteintes par la commune. D'autre part, la commune n'a le pouvoir d'établir des impositions qu'à raison des biens situés sur son territoire.

En outre, la loi a pris des précautions contre le rétablissement subreptice des octrois. Les communes se sont vu barrer le chemin lorsqu'elles tentèrent d'établir des impositions rappelant cette source de revenus. Le vote de taxes d'abatage ou de marché a été invalidé lorsqu'elles dépassaient la rémunération du service rendu. En vertu du même principe, la taxation des charbonnages à raison de tant par tonne extraite a été interdite. Sont prohibées également toutes les mesures fiscales qui tendraient à imposer le commerce du poisson.

Quant aux budgets communaux, ils sont établis par le conseil communal, mais doivent être soumis à l'approbation de la Députation permanente.

(9) *Documents parlementaires*, 1939-1940, no 114.

(10) Voir F. BAUBHUN, *op. cit.*, pp. 6-10

L'Etat fournit aux municipalités deux subventions. La première se rattache à l'octroi, institution disparue depuis près de trois quarts de siècle.

En Belgique, le nombre de communes prélevant octroi n'était pas élevé lorsque se posa la question de leur abolition. Mais il fallait trouver des compensations pour les communes qui en tiraient des ressources. On y parvint par la création du Fonds des Communes en 1860, alimenté par une partie des recettes des postes, des droits d'entrée sur le café et de certaines accises.

Toutes les municipalités devaient recevoir une part du Fonds des Communes, mais celles où l'octroi était supprimé avaient la garantie de ne jamais toucher moins que ce qu'avait produit l'octroi en 1859.

En 1889, fut créé un nouveau Fonds spécial des Communes, destiné à augmenter les ressources locales. Il fut alimenté par un droit de licence sur les débits de boissons et un droit d'entrée sur le bétail et les viandes.

Les deux fonds furent unifiés en 1922; l'alimentation du nouveau Fonds et sa répartition furent remaniées. Une nouvelle modification fut apportée par la loi du 22 janvier 1931. Depuis lors, le Fonds a fourni près du quart des recettes fiscales de nos municipalités; c'est en somme un subside prélevé sur le produit des impôts perçus par le pouvoir central.

A partir de 1931, le Fonds s'est vu attribuer une dotation de 150 millions, augmentant chaque année de 5 millions, et un prélèvement sur le produit des impôts sur les revenus.

Par ailleurs, la loi de 1931 supprimait la part des communes dans le principal des impôts sur les revenus, et les déchargeait de contributions élevées, en matière de pensions notamment. Elle maintenait cependant leur part dans le produit de la taxe mobilière sur les dividendes.

La seconde subvention fournie par l'Etat est le remboursement des dépenses d'enseignement primaire, supportées autrefois par les communes, en grande partie du moins. A présent, ces charges sont peu importantes pour les communes. Certaines ajoutent cependant, sur leurs ressources propres, un supplément aux traitements attribués par l'Etat.

La loi de 1931 a donné pleine liberté aux communes en matière d'additionnels. Ce sont des suppléments aux impôts d'Etat, exprimés en pour-cent de l'impôt initial, du « principal » comme l'on dit.

Les additionnels sont perçus en même temps que le principal; la répartition se fait par les soins des comptables de l'Etat, moyennant une déduction forfaitaire de 3 1/2 p. c. pour frais de perception. Cependant, certaines taxes sont perçues directement par le receveur communal: la taxe de voirie, les taxes sur les domestiques, chevaux et voitures et les additionnels spéciaux sur les traitements ou pensions.

Exercice 1939.

COMMUNES (2)	TAUX		DÉFICIT NONOBTANT FISCALITÉ-TYPE (1)	
	des additionnels en %	de la taxe de voirie en %	(a) en chiffres absolus	(b) en pourcentage du total des dépenses ordinaires
Ia. Anvers	165	100	45.242.986	19,2
Bruxelles	100	72	26.767.096	10,5
I. Gand	115	100	29.990.818	31,8
Liège	11/5110	100	35.218.614	28,7
Anderlecht	125	100	7.023.084	13,7
Ixelles	70	fac. + 35	—	—
Molenbeek	100	100	4.229.230	12,4
Saint-Gilles	105	83	—	—
Saint-Josse-ten-Node ..	100	100	1.864.460	8,0
Schaerbeek	125	100	1.513.439	2,2
II. Berchem	135	100	776.624	5,1
Borgerhout	175	100	2.742.330	15,7
Deurne	80	100	3.278.739	22,8
Hoboken	135	100	1.334.333	15,7
Malines	130	100	4.431.893	22,5
Merxem	105	100	636.228	5,6
Wilrijk	135	100	1.469.810	21,2
Etterbeek	100	65	—	—
Forest	75	25	—	—
Jette	80	90	—	—
Louvain	90	83	745.091	5,5
Uccle	90	100	2.607.501	8,9
Woluwe-Saint-Lambert ..	80	66	719.277	7,3
Bruges	100	83	1.996.784	12,2
Courtrai	100	100	2.635.891	20,7
Mouscron	120	100	1.546.436	21,8
Ostende	80	33	922.558	2,8
Roulers	110	100	1.128.587	16,7
Alost	150	100	3.270.490	27,6
Mont-Saint-Amand	80	100	534.078	11,2
Saint-Nicolas	130	100	2.078.635	21,0
Tournai	80	66	—	—
Herstal	100	100	620.792	8,1
Seraing	140	100	5.530.662	28,7
Verviers	120	100	2.019.094	10,2
Namur	120	100	3.332.329	21,2
			196.207.889	
			=====	

(1) Le calcul des déficits est basé sur les seules dépenses propres à l'exercice 1939, exception faite des déficits ou bonis des exercices antérieurs. De même, l'on n'a pas fait intervenir, dans les totaux de recettes et dépenses, certaines recettes et dépenses manifestement exceptionnelles. La plus grande prudence a toutefois été observée à cet égard. En règle générale, les prévisions des budgets — ou projets de budgets — ont été admises telles que les administrations communales les avaient établies.

(2) Classées selon la subdivision adoptée par le Département de l'Intérieur.

Catégorie 1a. — Bruxelles et Anvers.

Catégorie 1. — Gand, Liège et les six communes formant le centre de l'agglomération bruxelloise.

Catégorie 2. — Communes de plus de 30.000 habitants et communes des quatre grandes agglomérations, ayant plus de 20.000 habitants, à l'exclusion de celles susmentionnées.

Catégorie 3. — Communes de 20.001 à 30.000 habitants, ainsi que les communes des quatre grandes agglomérations de 1.001 à 2.000 habitants.

Catégorie 4a. — Communes industrielles de 5.001 à 20.000 habitants.

Catégorie 4b. — Communes non industrielles de 5.000 à 20.000 habitants.

Catégorie 5a. — Communes industrielles de 5.000 habitants et moins.

Catégorie 5b. — Communes non industrielles de 5.000 habitants et moins.

Les problèmes à résoudre actuellement portent sur l'unification des méthodes comptables des communes, l'établissement de règles capables d'assurer un meilleur équilibre budgétaire, une ventilation rationnelle des dépenses communales et de celles de l'Etat. A ces différents égards, voici les précisions que fournit le rapport sur le budget du Ministère de l'Intérieur:

Est-il possible de mieux répartir les charges d'ordre local ou d'intérêt général imposées aux communes par la législation ?

Depuis longtemps, on insiste pour que l'Etat assume la couverture de certaines de ces dépenses.

» La reprise par l'Etat des charges du Fonds commun, des frais résultant du chômage, de la retenue de 2,5 p. c. en matière de perceptions d'impôts, des dépenses pour l'entretien de mendiants et vagabonds, des secours sociaux, de la part des communes dans la rémunération du personnel enseignant intérimaire et mis en disponibilité, seules dépenses qui pourraient normalement être mises à charge de l'Etat, ne représenterait toutefois que 2,5 à 5 p. c. du total des dépenses budgétaires communales.

Ces dégrèvements n'apporteraient donc qu'une faible amélioration, comme il ressort des chiffres suivants qui se réfèrent à la situation financière des trente-six principales communes du pays au cours de l'année 1939. Dans ce tableau, la base déterminante des déficits budgétaires est une fiscalité-type : 100 centimes additionnels et une taxe de voirie portée au maximum, soit 100 p. c. Ainsi ont été évitées, au moins en ce qui concerne la principale source de revenus, les différences d'une commune à l'autre qui rendent difficile la détermination objective des besoins financiers réels des communes.

Comment combler ces déficits ?

« Il ne peut s'indiquer, écrit le rapporteur, d'offrir aux communes dont le budget est déficitaire une aide directement proportionnelle à l'importance de leur déficit. Cela équivaldrait à l'élimination radicale de toute idée de responsabilité et obligerait l'Etat à majorer, chaque année, son intervention de plusieurs millions. L'on doit pouvoir arriver à mettre en rapport l'augmentation des recettes et la diminution des dépenses avec le propre déficit de chaque budget (11). »

Quoi qu'il en soit, même si l'Etat reprenait les dépenses d'intérêt général signalées ci-dessus, d'autres moyens devraient être envisagés : le recours à des taxes communales supplémentaires, dont les municipalités s'abstiennent encore dans de nombreux cas ; l'élargissement de certaines bases fiscales.

Parmi les nouvelles bases de taxation présentées, le rapport en retient deux : les centimes additionnels sur les autos et la taxe personnelle complémentaire communale. Cet impôt ne devrait toutefois être qu'un moyen extrême quand une commune aurait épuisé toutes les autres sources de taxation, à fixer par la loi.

(11) Rapport cité.

L'incidence de ces propositions, à l'exclusion de l'impôt personnel communal qui ne peut être établi que dans quelques cas exceptionnels, apparaît dans les résultats consignés au relevé suivant.

COMMUNES	Déficit	Allègements et ressources nouvelles	Déficit subsistant	Déficit subsistant (En chiffres absolus)
Ia. Anvers	19,2	5,9	13,3	31.287.675
Bruxelles.....	10,5	4,9	5,6	14.274.953
I. Gand	31,8	6,4	25,4	23.927.532
Liège	28,7	4,8	23,9	29.259.405
Anderlecht	13,7	5,7	8,0	4.063.875
Ixelles	—	8,7	—	—
Molenbeek	12,4	7,5	4,9	—
Saint-Gilles.....	—	7,5	—	—
St-Josse-ten-Noode.	8,0	5,9	2,1	495.074
Schaerbeek	2,2	6,9	—	—
II. Berchem	5,1	8,6	—	—
Borgerhout	15,7	8,4	7,3	1.269.848
Deurne	22,8	8,2	14,6	2.090.895
Hoboken	15,7	9,6	6,1	510.841
Malines	22,5	8,5	14,0	2.739.093
Merxem.....	5,6	9,0	—	—
Wilrijk	21,2	10,7	10,5	722.368
Etterbeek	—	8,3	—	—
Forest	—	10,3	—	—
Jette	—	6,8	—	—
Louvain	5,5	8,1	—	—
Uccle	8,9	7,2	1,7	512.907
Woluwe-St-Lambert	7,3	7,9	—	—
Bruges	12,2	8,6	3,6	580.553
Courtrai	20,7	8,4	12,3	1.561.019
Mouscron	21,8	10,8	11,0	780.204
Ostende	2,9	5,6	—	—
Roulers	16,7	10,4	6,3	424.419
Alost	27,6	8,8	18,8	2.221.710
Mont-Saint-Amand.	11,2	11,0	0,2	8.757
Saint-Nicolas	21,0	9,9	11,1	1.102.794
Tournai	—	10,4	—	—
Herstal	8,1	8,7	—	—
Seraing	28,7	5,4	23,3	4.478.435
Verviers	10,2	9,2	1,0	204.562
Namur	21,2	7,0	14,2	2.237.637
				126.424.440

Ce total de 126.424.440 francs représente le déficit tel qu'il ressort des données budgétaires. La situation n'apparaît toutefois pas aussi difficile dans son ensemble, si l'on veut même admettre un écart de 20 p. c. Le déficit des trente-six communes s'élèverait donc à environ 90 millions.

Si, comme le signale le rapporteur, toutes proportions gardées, le déficit était le même pour l'ensemble des autres communes du pays, celles-ci accuseraient un déficit d'un peu plus de 20 millions.

Pour l'ensemble du pays, le total atteindrait alors quelque 110 millions de francs, dont environ 72 millions pour les quatre grandes villes, dont la situation requiert une solution propre et dont le budget est obéré surtout par l'accroissement des frais de police et des charges de bienfaisance.

Examinant comment pourrait être éliminé le déficit subsistant des budgets communaux, à l'exclusion des quatre grandes villes, le rapporteur s'arrête à la

majoration éventuelle de la dotation du Fonds des Communes et à la modification des critères de répartition de celui-ci.

La majoration devrait être de l'ordre de fr. 25 millions.

Quant aux modifications des bases de répartition, voici les innovations envisagées : 1° l'octroi d'une somme fixe de 20 francs par habitant; 2° le solde devrait être réparti comme suit : 50 p. c. au prorata du revenu cadastral bâti; 16 p. c. au prorata du revenu cadastral non bâti; 18 p. c. au prorata du déficit des commissions d'assistance publique (12); 16 p. c. d'après les dépenses de voirie.

(12) L'organisation de l'assistance publique est réglée par les lois du 10 mars 1925, du 19 juin 1928 et du 14 janvier 1930.

IV. — LES MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES.

Le fléchissement quasi général des marchés des matières premières, qui s'est dessiné à la fin de l'année 1939, s'est confirmé durant le mois de janvier et la première quinzaine de février. Tout au moins en est-il ainsi si l'on suit les cotations sur les marchés d'origine. Sur les marchés consommateurs, par contre, l'évolution est parfois différente en raison du fractionnement actuel du marché international et notamment du marché européen, en une poussière de marchés parcellaires dont les relations sont difficiles sinon mêmes compromises entièrement du fait des contrôles exercés par les pays belligérants et des obstacles apportés au mouvement des marchandises.

De cette situation particulière témoignent éloquentement les mouvements relatifs des indices des prix des matières premières dans les différents pays. A ce point de vue, les indices des prix de quinze matières premières pour la Grande-Bretagne et pour les États-Unis qui sont calculés par la Banque d'Angleterre revêtent en ce moment un intérêt particulier, surtout en comparaison avec un indice analogue dont le calcul vient d'être entrepris par nos services et dont l'interprétation fera l'objet d'une prochaine chronique.

L'on constate ainsi que, de décembre à janvier, sur la base des cotations moyennes de la semaine entourant le 15 de chaque mois, l'indice américain a fléchi de 1,7 p. c. tandis que l'indice anglais a haussé de 5,6 p. c. Corrigés pour variations dans les cours des changes, ces mouvements représentent une baisse en francs belges de 4 p. c. pour l'indice américain et une hausse de 4,6 p. c. pour l'indice anglais. Au cours de la même période, l'indice belge a haussé de 2,7 p. c.

L'on ne possède point encore les indications relatives au mois de février en ce qui concerne les mar-

A cet égard, il convient d'insister sur le fait que les dispositions relatives à la part dévolue dans le Fonds des communes aux municipalités où l'octroi a été supprimé ont évidemment un caractère arbitraire et que les bases de répartition choisies au milieu du siècle dernier laissent à désirer.

Enfin, en vue du rétablissement de l'équilibre budgétaire de Bruxelles, Anvers, Gand et Liège, il faudrait majorer leurs recettes et réduire leurs dépenses d'au moins 72 millions de francs.

Il serait donc nécessaire de faire pour Anvers, Gand et Liège ce qui a déjà été fait pour la ville de Bruxelles, c'est-à-dire examiner séparément leur situation propre et proposer des mesures adéquates pour chacune d'elles.

chés anglais et américain. Pour le marché belge, l'indice accuse encore une légère hausse par rapport au mois de janvier. Celle-ci est due à l'augmentation des prix des produits alimentaires, en relation notamment avec la hausse des frets, ainsi qu'au renchérissement des matières industrielles diverses (laine, cuir, caoutchouc). Par rapport à la mi-août, cet indice accuse actuellement une augmentation de 53,4 p. c.

Le marché international des froments, orienté à la hausse au cours des derniers mois de 1939, a marqué une baisse progressive des cotations durant le mois de janvier. Jusqu'à un certain point, ce revirement de tendance est de caractère saisonnier. Régulièrement, à cette époque de l'année, le marché est calme et vendeurs et acheteurs observent une égale réserve. L'absence de demande n'a point été seule toutefois à exercer une influence sur les cours. Les prises de bénéfices sur les bourses de Chicago et de Winnipeg, des pluies partielles et de bonnes chutes de neige aux États-Unis qui ont amélioré l'état des blés d'hiver, la récolte satisfaisante de l'Australie, constituent d'autres éléments qui ont pesé sur le marché.

L'estimation officielle finale de la récolte canadienne pour 1939 est de près de 490 millions de bushels contre 350 millions en 1938 et 180 millions en 1937. En 1914, à la veille de la grande guerre, la récolte n'était que de 162 millions de bushels. Compte tenu des besoins du pays ainsi que des stocks existant au 1^{er} août dernier, l'on évalue à 431 millions de bushels les quantités disponibles pour l'exportation. Suivant le *George Broomhall's Corn Trade News*, il apparaît peu probable que les exportations effectives pourront dépasser 250 millions de bushels, de telle manière qu'en fin de saison le Canada disposerait d'un excédent de l'ordre de 180 millions de bushels contre 102 millions de bushels au 1^{er} août dernier.

Aux résultats brillants de la récolte canadienne, doit être opposée l'estimation récente de la récolte argentine évaluée à 14,7 millions de quaters contre 18,4 millions suivant une première estimation, et 42 millions, résultat final de la récolte de 1938. Si ces nouveaux chiffres se confirment, la récolte argentine ne laissera cette année qu'un excédent négligeable pour les besoins de l'exportation. La consommation intérieure est estimée, en effet, à un minimum de 13 millions de quaters. Par ailleurs, les pays voisins, tels que le Brésil, le Pérou, le Paraguay, se réservent en moyenne 5,5 millions de quaters. Les stocks en Argentine s'élevant à environ 9 millions de quaters, le tonnage disponible pour l'exportation vers l'Europe représentera au maximum 5,5 millions de quaters, en supposant que les réserves argentines soient encore de qualité marchande malgré leur stockage prolongé. Quoi qu'il en soit, l'on estime en général que le blé argentin ne constituera pas un facteur de dépression du marché au cours de cette saison.

Expéditions de froment et de farine de froment.

Source : *Broomhall's Corn Trade News.*

PÉRIODE (1)	EXPÉDITIONS (2)		
	vers l'Europe	vers les autres pays	totales
	(en milliers de quaters)		
1935-1936	44.790	17.304	62.094
1936-1937	59.614	14.809	74.423
1937-1938	51.100	12.889	63.989
1938-1939	56.631	18.476	75.107
1938-1939 (3)	29.574	7.437	37.011
1939-1940 (3)	24.010 (4)	5.032 (4)	29.042 (4)

- (1) La saison commence le 1er août.
 (2) La farine a été réduite en son équivalent en grain sur la base du taux de 70 p. c.
 (3) Du début août 1939 au 3 février 1940.
 (4) Chiffres incomplets.

Expéditions de maïs.

Source : *Broomhall's Corn Trade News.*

PÉRIODE (1)	EXPÉDITIONS		
	vers l'Europe	vers les autres pays	totales
	(en milliers de quaters)		
1935-1936	39.548	5.349	44.897
1936-1937	38.352	8.963	47.315
1937-1938	40.115	7.901	48.016
1938-1939	34.348	369	34.717
1938-1939 (2)			31.782
1939-1940 (2)			22.324

- (1) La saison commence le 1er avril.
 (2) Du début avril 1939 au 3 février 1940.

Expéditions d'orge et d'avoine.

Source : *Broomhall's Corn Trade News.*

PÉRIODE (1)	ORGE	AVOINE
	Expéditions (en milliers de quaters)	
1935-1936	10.056	3.095
1936-1937	8.286	3.647
1937-1938	9.827	3.995
1938-1939	9.646	2.890
1938-1939 (2)	5.979	1.440
1939-1940 (2)	3.064	1.836

- (1) La saison commence le 1er août.
 (2) Du début août 1939 au 6 février 1940.

Tandis que les estimations successives de la récolte argentine accusent des baisses, les évaluations revisées de la récolte australienne marquent une augmentation des résultats. En dernière nouvelle, cette récolte serait de l'ordre de 210 millions de bushels contre 154 millions en 1938 et 188 millions en 1937. A 4 millions de bushels près, elle approche les récoltes records des années 1930 et 1932. Il se confirme, par ailleurs, que la vente de 1.650.000 tonnes de blés australiens au gouvernement britannique s'est faite par moitié au prix de 3 s. 11 5/8 d. par bushel pour le blé en sac et de 3 s. 8 5/8 d. par bushel pour le blé en vrac. Les prix pour le solde de la commande seront fixés ultérieurement.

Quelque désastreuse que soit la récolte argentine, les excédents exportables de blé dans le monde ne s'en trouvent pas sensiblement modifiés. Suivant le *George Broomhall's Corn Trade News*, ceux-ci s'élèvent encore, pour la saison en cours qui se termine le 31 juillet prochain, à 130 millions de quaters contre 112 millions en 1938-1939, 79 millions en 1937-1938 et en 1936-1937.

Sur le marché d'Anvers, les affaires ont été calmes depuis le début de l'année. Ce sont surtout les froments disponibles et attendus incessamment qui ont fait l'objet de transactions. Sur positions plus ou moins éloignées, l'abstention générale a prévalu. Les cours ont marqué des baisses relativement importantes en relation avec le recul des frets de l'Amérique du Nord vers l'Europe occidentale. En février, toutefois, la hausse des frets s'est traduite par un redressement des cotations *cif* qui, à quelques points près, sont revenues à leur niveau du début de l'année. Par ailleurs, les stocks restent amplement suffisants. A fin janvier, ils étaient estimés à 82.000 tonnes environ contre 69.000 tonnes à la fin de décembre et 52.000 tonnes au 31 janvier 1939.

Influencé par les nouvelles favorables reçues de l'Argentine au sujet du progrès des récoltes, le marché du maïs a accusé une certaine faiblesse. Des rapports reçus, il résulte, en effet, que la récolte argentine pourrait bien égaler celle des meilleures

années, notamment celle de l'année 1935 au cours de laquelle quelque 52,8 millions de quaters furent obtenus contre 22,5 millions seulement en 1939. Si ces prévisions se confirmaient, il n'est point douteux que des problèmes assez délicats en résulteraient pour l'Argentine. En 1935, en effet, l'Argentine n'avait manqué ni de marchés pour absorber sa production, ni du tonnage nécessaire pour exporter celle-ci. La récolte déficitaire des Etats-Unis lui avait notamment permis de placer sur ce marché des quantités relativement importantes. La situation est toutefois différente aujourd'hui. Les Etats-Unis sont amplement approvisionnés en maïs et connaissent en fait une pléthore de cette denrée. Par ailleurs, l'exportation se heurte aujourd'hui non seulement à la difficulté de trouver un tonnage suffisant, mais surtout au coût élevé des transports. Ainsi que le suggère l'expérience des derniers mois, les cours des céréales sur les marchés consommateurs sont de loin plus sensibles aux fluctuations du fret qu'aux variations des cotations sur les marchés d'origine. C'est à des facteurs de cet ordre qu'est attribuable notamment la hausse en février du maïs sur la place d'Anvers.

D'après l'Institut International d'Agriculture de Rome (1), la diminution de la récolte d'orge, en

(1) Bulletin mensuel de Statistique agricole et commerciale, décembre 1939.

Europe, a été largement compensée par la production des autres continents, de telle manière que la production mondiale, en 1939, peut être évaluée à 372 millions de quintaux contre 346 millions en 1938 et une moyenne de 321 millions pendant la période quinquennale précédente. Elle est la plus abondante de la période décennale qui se clôture en 1939. L'évolution de la production depuis 1928 manifeste une tendance très nette de la part des pays exportateurs, à savoir les pays danubiens, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S., à réduire leur production, tandis que celle des pays importateurs se développe. A cet égard, l'Allemagne accuse les progrès les plus importants. Les Pays-Bas, l'Irlande, la Finlande et la Grèce témoignent également d'une extension des cultures. En France et en Italie, la situation est stationnaire, tandis qu'un recul s'observe en Grande-Bretagne. Dans le groupe des pays tantôt exportateurs, tantôt importateurs, la culture de l'orge est, en général, sans changement.

En ce qui concerne l'avoine, la production mondiale (non compris celle de l'U.R.S.S.) aurait atteint 477 millions de quintaux en 1939 contre 504 millions en 1938 et 448 millions en moyenne pendant la période quinquennale 1933-1937. De même que pour l'orge, il s'agit de chiffres partiellement estimés en raison de l'absence de certaines données statistiques officielles. Sur la base de l'expérience des

Cours des céréales exotiques sur la place d'Anvers.

(Cotations cij disponible traduites en francs belges.)

DÉSIGNATION	29 novembre 1939	13 décembre 1939	27 décembre 1939	3 janvier 1940	10 janvier 1940	17 janvier 1940	24 janvier 1940	31 janvier 1940	7 février 1940
Manitoba III Atlantique	115	132	145	150	143	142	139	135	144
Rosafé	103	124	136	140	132	132	131	130	138
Hardwinter I	114	129	143	148	140	135	136	137	145
Graines de lin	207	240	244	238	228	221	218	218	217
Maïs La Plata	103	120	125	120	117	115	115	114	122
Orge 64/65 kg.	103	123	126	125	118	117	117	116	123
Seigle 72/73 kg.	97	120	122	118	118	117	118	116	123

Prix hebdomadaires moyens d'un certain nombre de produits agricoles sur les marchés régulateurs de Belgique.

SEMAINES	FROMENT	SEIGLE	AVOINE	ORGE	ÉPEAUFRE	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE		COSSETTES DE CHICORÉE	LIN A L'ÉTAT DE PAILLE	
	(Bonne qualité commerciale)							Geldersche Muizen	Industrie			
	100 kg.							100 kg.	100 kg.			
1939 Décembre	4 au 10	134,20	107,66	83,50	139,25	96,—	23,25	0,64	33,—	36,59	106,—	163,75
	11 au 17	134,50	118,—	87,80	144,25	99,—	24,37	0,57	35,—	35,77	107,—	166,25
	18 au 24	134,75	125,50	95,60	149,25	103,50	23,40	0,56	35,60	37,82	110,—	178,75
	26 au 31	137,—	128,25	106,—	160,25	106,—	24,48	0,57	38,60	39,25	115,—	185,—
1940 Janvier	1 au 7	135,—	124,66	106,—	161,—	108,—	25,63	0,63	39,60	41,08	116,—	195,—
	8 au 14	135,—	121,—	108,60	158,80	110,—	24,89	0,62	40,80	41,24	120,—	201,25
	15 au 21	137,50	119,—	106,—	160,20	110,50	23,64	0,58	42,66	43,58	122,50	207,50
	22 au 28	140,—	120,33	106,60	162,20	111,—	24,13	0,64	44,—	44,—	129,—	200,62
	29 janvier au 4 février	142,60	122,33	108,—	162,—	110,50	25,66	0,65	47,—	49,58	135,—	200,62
Février	5 au 11	143,50	122,—	109,—	162,40	110,—	25,46	0,74	47,75	50,78	139,—	208,75

douze dernières années, cette production accuse une tendance très nette à la diminution. Les principaux pays exportateurs sont l'Argentine et le Canada, suivis du groupe constitué par les pays danubiens, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Grâce à la récolte exceptionnellement abondante de l'Argentine, les quantités disponibles pour l'exportation dépassent en 1939 celles qui ont été enregistrées pendant les quatre années précédentes.

La comparaison, d'un mois à l'autre, des cours du sucre à New-York confirme le caractère languissant du marché international. Les cours, au début de février, légèrement inférieurs à ceux du début de l'année, accusent, à une année de distance, une baisse de 30,8 p. c. La hausse que ce marché a connue au mois de septembre s'est donc avérée bien éphémère.

L'abondance des approvisionnements en sucre dans le monde et notamment en Europe, ainsi que la faible demande dont le marché a été l'objet après les événements de septembre, expliquent cette conjoncture défavorable. Même les achats importants de sucres cubains et dominicains effectués par la Grande-Bretagne, à fin décembre, n'ont pu ranimer le marché.

L'Association internationale pour la statistique sucrière a communiqué les résultats de son enquête au sujet des quantités de betteraves travaillées et de la production de sucre brut pour la campagne 1939-1940. Ces chiffres confirment les estimations de F.-O. Licht, et témoignent d'un accroissement important de la production dans la plupart des pays.

D'une campagne à l'autre, l'augmentation de la production de sucre brut est de 122 p. c. en Turquie, de 39 p. c. en Yougoslavie, de 36 p. c. en Belgique, de 32 p. c. au Danemark, de 9 p. c. en Allemagne et de 6 p. c. en Suède. Les chiffres relatifs à l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Pologne et l'Italie ne sont pas connus. La Bohême et la Moravie, de même que la Finlande, accusent des résultats légèrement en recul.

Le rationnement du sucre dans certains pays constitue un autre facteur de dépression d'un marché surabondamment approvisionné, ainsi qu'il résulte des statistiques de production. En Grande-Bretagne, le gouvernement a décidé d'étendre le rationnement à la consommation industrielle après avoir limité la consommation domestique directe à 75 p. c. environ de la consommation normale. Cette mesure est dictée non point par la pénurie de sucre, mais par le désir d'atténuer la tension sur le marché des frets et sur celui des changes. La forte réduction de la consommation qu'elle entraînera compromettra, selon toute vraisemblance, l'équilibre établi sur le marché mondial par le Conseil international sucrier. Les pays exportateurs comme Cuba et Java souffriront plus particulièrement de cette situation.

Cours du sucre (cotations au début du mois).

DATES	Marché de New-York (1) Disponible (cubains) coût et fret	MARCHÉ BELGE (2)	
		Sucre brut base 88° courant (3)	Sucre cristallisé courant (4)
1939 Janvier	1,95	179,0	209,0
Février	1,88	175,0	204,5
Mars	1,90	175,0	204,5
Avril	1,98	187,0	218,5
Mai	1,99	210,0	246,5
Juin	2,—	199,0	232,5
Juillet	2,—	202,0	236,0
Août	2,—	199,0	231,0
Septembre	2,—	205,0	238,5
Octobre	2,7925	198,0	232,0
Novembre	1,45	192,0	226,0
Décembre	1,45	198,0	232,0
1940 Janvier	1,32	206,0	242,0
Février	1,30	217,0	254,0

(1) Cotations en cents par lb. pour brut centrifuge 95° polarisation.

(2) Cotations en francs par 100 kg., non compris les droits d'accise.

(3) Cotations nominales.

(4) Moyennes des cours acheteur et vendeur.

Production, consommation et stocks de sucre en Belgique (1) (en tonnes).

Source : Ministère des Finances.

PÉRIODE (2)	Production	Consommation	Stocks en fin de période
1935-1936	240.947	244.815	63.177
1936-1937	343.101	250.019	52.242
1937-1938	239.440	252.095	73.995
1938-1939	194.986	247.533	27.122
1938-1939 (3)	193.901	83.655	172.865
1939-1940 (3)	2.4.213	104.001	192.180

(1) Le sucre blanc est converti en sucre brut dans la proportion de 9 de sucre brut pour 8 de sucre blanc.

(2) La saison commence le 1^{er} septembre.

(3) Quatre premiers mois.

En contraste avec les indications de New-York, le marché belge est ferme. Au cours de janvier, de nouvelles hausses ont été enregistrées. Depuis le début de novembre, les augmentations de prix représentent 10 p. c.; à une année de distance, elles représentent 24 p. c.

Le marché belge paraît amplement approvisionné malgré la consommation apparente assez forte des quatre premiers mois de l'année. La production de sucre brut est, en effet, évaluée à 264.000 tonnes contre 194.000 tonnes en 1938-1939. Bien que la consommation apparente pour les quatre premiers mois de l'exercice se soit accrue, à une année de distance, de près d'un quart, les stocks en fin d'année s'élevaient à 192.000 tonnes contre 173.000 tonnes à la fin de 1938. La consommation apparente annuelle en sucre brut est de l'ordre de 250.000 tonnes. L'on annonce, par ailleurs, que, pour 1940, les emblavures betteravières paraissent devoir être de 9 p. c. supérieures à celles de 1939.

L'International Rubber Regulation Committee a fixé les contingents d'exportation pour le second trimestre de l'année à 80 p. c. des tonnages de base, soit au même niveau que pour le trimestre en cours. Cette décision était généralement attendue. La pénurie relative de marchandises disponibles qui s'était fait sentir sur le marché de Londres durant les derniers mois était due, en effet, en grande partie à la disparité de prix qui, au cours de l'automne passé, existait entre le marché anglais et le marché américain. A la faveur de cette disparité, ce dernier

marché avait été amplement approvisionné aux dépens des arrivages qui, normalement, auraient dû alimenter le premier. La hausse des cours à Londres a progressivement réduit cette disparité et les relations de prix sont ainsi, à nouveau, plus favorables à un approvisionnement régulier du marché britannique. Par ailleurs, l'offre mondiale est en augmentation et sauf développement considérable de la consommation effective aux Etats-Unis, ce facteur doit tôt ou tard faire sentir son influence sur les autres marchés.

Caoutchouc brut.

Source : International Rubber Regulation Committee.

Quota : premier trimestre 1940 = 80 p. c.
second trimestre 1940 = 80 p. c.

PÉRIODES	EXPORTATIONS SUR LE MARCHÉ MONDIAL				CONSOMMATION		Stocks		Cours à Londres du Standard ribbed smoked sheet (en pence par lb. de 0,4536 kg.)		
	Pays sous contrôle			Exportations nettes totales	mondiale apparente	Exc. (+) ou déf. (-) des exportations totales par rapport à la consommation	à la fin de la période	Rapport % à la consommation de la période annuelle se terminant au mois indiqué	Cours moyen	Le plus haut	Le plus bas
	Exportations nettes	Excédent (+) ou déficit (-) par rapport aux exportations autorisées	Régions non contrôlées								
(milliers de tonnes anglaises de 1.016 kg.)											
1937	1.131,7	- 1,6	32,7	1.164,4	1.095,1	+ 69,3	644,8	53,9	9 1/2	13 7/16	6 11/16
1938	838,4	+ 26,8	32,0	870,4	933,6	- 63,2	594,8	63,8	7 7/32	8 1/2	5 5/16
1939	950,8	- 15,6	36,8	987,6	1.075,0	- 87,4			9	12	7 9/16
1939 Janvier	83,4	+ 14,2	3,7	87,1	88,4	- 1,3	584,0	61,4	7 31/32	8 3/16	7 9/16
Février	68,0	- 2,1	2,9	70,9	83,1	- 12,1	567,5	53,5	7 31/32	8 1/4	7 11/16
Mars	66,6	- 2,5	3,1	69,7	94,2	- 24,5	543,9	55,2	8 5/32	8 3/8	7 7/8
Avril	71,5	+ 4,5	2,8	74,4	85,9	- 11,5	517,2	51,7	7 31/32	8 1/16	7 7/8
Mai	65,2	- 3,8	2,7	67,9	88,5	- 20,5	510,3	50,5	8 1/16	8 5/16	7 7/8
Juin	58,9	- 9,5	2,4	61,4	90,1	- 28,7	499,3	48,5	8 1/4	8 5/16	8 3/16
Juillet	93,4	+ 13,3	2,8	96,2	86,6	+ 9,6	496,9	47,7	8 9/32	8 7/16	8 3/16
Août	82,1	- 1,6	2,9	85,0	95,8	- 10,8	477,4	44,9	8 5/8	8 13/16	8 7/16
Septembre	90,8	+ 8,2	3,1	93,9	83,9	+ 10,0			9 25/32	10 3/4	9 1/4
Octobre	110,5	+ 10,5	3,3	113,8	94,3	+ 19,5			10 5/32	11 3/16	9 1/2
Novembre	78,7	- 22,7	3,0	81,7	96,6	- 14,9			11 9/32	11 3/4	11 1/16
Décembre	81,7	- 24,3	3,9	85,6	87,6	- 2,0			11 5/8	12	11 1/16
1940 Janvier									(1)11 27/32	12 1/16	11 11/16

(1) Moyenne provisoire.

Toute tension en disponible n'a cependant pas disparu sur le marché de Londres. A la mi-février, le cours de 13 d. a momentanément été atteint, ce qui suggère que l'offre en disponible est toujours limitée par rapport aux besoins du marché. Au terme, les cours sont, par contre, beaucoup plus stables; en conséquence, l'éloigné s'est coté à un déport considéra-

ble. Peu d'attention a néanmoins été accordée à ces mouvements que l'on attribue partiellement à des influences d'ordre spéculatif. L'absence de statistiques relatives aux stocks, d'une part, l'incertitude en ce qui concerne la consommation effective et probable du marché d'autre part, ne seraient pas étrangères à cette nervosité.

Cours de quelques produits coloniaux sur la place d'Anvers.

Source : S. A. Bunge, Anvers.

SPÉCIFICATION	Mode de cotation	2 janvier 1940	9 janvier 1940	16 janvier 1940	23 janvier 1940	30 janvier 1940	6 février 1940	13 février 1940
Caoutchouc : Congo feuilles fumées	fr./kg.	15,75	15,75	15,50	16,—	16,—	15,75	16,—
Palmistes Congo	fr./1.016 kg.	2.287,50	2.250,—	2.150,—	2.075,—N	1.925,—	1.900,—	1.900,—N
Huile de palme :								
Congo plantation	fr./100 kg.	330,—	310,—	310,—	290,—N	285,—	285,—N	275,—
Congo ordinaire	fr./100 kg.	270,—	255,—	250,—	235,—N	225,—	220,—	210,—
Arachides Congo	fr./1.016 kg.	3.150,—N	3.100,—N	3.000,—N	2.900,—N	2.800,—N	2.650,—N	2.650,—N
Copal Congo tout-venant ordinaire	fr./100 kg.	315,—	317,50	330,—	330,—	330,—	320,—	320,—
Cacao, qualité courante (1)	fr./50 kg.	315,—	315,—	315,—	315,—	315,—	320,—N	
Café Santos	fr./kg.	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50
Café Congo Robusta courant	fr./kg.	5,75	5,75	5,90	5,90	5,90	6,30	

(1) Moyenne des prix de l'Accra, du Bahia, du Thomé et/ou Congo.

En relation avec les tendances du marché de Londres, le marché d'Anvers en caoutchouc Congo accuse d'un mois à l'autre une légère hausse. En présence d'arrivages restreints, la demande reste bonne, surtout en caoutchouc de plantations.

En *cafés*, les marchés ont été calmes à l'origine durant le mois de janvier. Abstraction faite des fluctuations dues au mouvement des frets, il en a été de même sur les marchés consommateurs. A Anvers, les *cafés Congo* ont bénéficié d'une tendance soutenue qui s'est traduite par un relèvement progressif des cotations du Robusta; les Congo Arabica, handicapés par les prix des autres provenances, n'ont toutefois pas suivi le mouvement. Vers la mi-février, une nouvelle hausse des frets a rendu les affaires en provenance étrangère plus difficiles, ce qui a encore accentué la fermeté des Congo Robusta.

Les cours du *cacao* sont sans changements notables d'un mois à l'autre. Au cours des dernières semaines, les licences en Accra sont devenues plus difficiles à obtenir de la Grande-Bretagne et les marchés ont manifesté en conséquence plus de fermeté.

En *palmistes*, en *huiles de palme* et en *arachides*, les marchés sont inactifs et les transactions faites accusent un abaissement sensible des cours.

Si l'on en juge d'une part par l'activité de l'industrie textile américaine et, d'autre part, par les exportations de coton, l'exercice en cours marque un revirement important des tendances défavorables qui depuis quelques années caractérisaient l'évolution du *coton* américain sur le marché mondial. Il n'est point exclu, en effet, que la consommation mondiale de *coton* américain atteigne cette saison quelque 13,5 millions de balles contre 11,3 millions de balles en 1938-1939, ce qui représenterait la consommation la plus élevée qui ait été observée depuis 1933-1934. Cette évolution serait certes bienvenue aux Etats-Unis car elle permettrait de mobiliser une fraction des stocks énormes de *coton* qui ont été constitués par le gouvernement des Etats-Unis durant les récentes années en vue de soutenir le marché.

Ces tendances encourageantes ont décidé le gouvernement des Etats-Unis à abandonner les subsides à l'exportation qui avaient été inaugurés le 27 juillet 1939. Fixés initialement à 1,5 cent par lb., ces subsides avaient déjà été réduits en décembre à 0,2 cent par lb. A la date du 18 janvier, l'équivalent de quelque 6.130.000 balles avait été exporté à la faveur de ces subsides dont bénéficiaient à la fois la matière première et le produit fabriqué exporté.

Sur les marchés des *cuir*s en poils, les cours à l'origine ont quelque peu cédé par rapport au début de janvier. Les écarts sont cependant insignifiants et les tendances restent soutenues avec affaires suivies, principalement pour l'Angleterre et les Etats-Unis. En frigorifiques argentins bœufs, l'on cote vers la mi-février, 14,25 cents fob contre 15,5 cents à la fin de l'année dernière.

Sur le marché d'Anvers, la pénurie de *cuir*s exotiques privé celui-ci de toute activité. Depuis le début de la guerre, les importations de peaux brutes se sont réduites, en effet, à des proportions infimes. Cette situation est illustrée par les quelques chiffres suivants, communiqués par le Président de la Bourse aux Cuir de Bruxelles, lors de l'assemblée générale statutaire du 19 janvier dernier. Sur la base des arrivages constatés en septembre, octobre, novembre et décembre des années 1938 et 1939, les déficits s'élèvent à 85 p. c. en ce qui concerne les peaux brutes de bœufs, vaches et buffles, de 87 p. c. pour les peaux brutes de veaux, de 93 p. c. pour les peaux brutes de moutons, de 61 p. c. pour les peaux de chèvres et de chevreaux, de 85 p. c. pour les autres petites peaux et de 92 p. c. pour les autres grandes peaux.

L'on espère que, suite à la signature des accords économiques anglo-franco-belges qui doivent régler la question des navicerts, les affaires sur embarquement pourront reprendre. En attendant, les acheteurs se reportent sur les *cuir*s indigènes dont les prix ont poursuivi leur marche ascendante. A la vente publique de Bruxelles du 9 février, les prix ont accusé une hausse de l'ordre de 12 à 15 p. c. par rapport au mois de janvier. D'août à la fin de l'année 1939, les hausses avaient été de 36 p. c. en veaux, de 33 p. c. en bovins, de 50 p. c. en moutons et agneaux et de 45 p. c. environ en chevaux.

Le marché des petites peaux en poils est faible depuis le début de l'année. Depuis septembre, les Etats-Unis s'étaient portés acquéreurs de quantités importantes de peaux de coupe, blanche surtout, et de peaux d'apprêt blanc et gris. Comme ces peaux n'avaient pas la qualité des peaux d'hiver, les exportateurs escomptaient des ventes certaines, à prix ferme, des meilleures peaux de la saison sur ce marché. Jusqu'à présent, celui-ci s'est abstenu, ce qui ne sera pas sans influencer le marché des peaux de lapins blancs, dont il était le principal preneur, ainsi que le marché de l'apprêt en bonnes sortes. L'Angleterre, par ailleurs, continue à s'intéresser à certaines sortes de peaux d'apprêt et de coupe. Si l'on tient compte de ce que les meilleures peaux se vendaient principalement aux Etats-Unis, au Canada, en Pologne et en Lettonie, que ces deux derniers débouchés nous sont fermés et que le marché américain se dérobe, l'on conçoit que les perspectives à l'exportation ne sont pas considérées sous un jour favorable.

Le marché belge, de son côté, est hésitant, surtout en peaux d'apprêt qui, à cette saison, constituent 60 à 80 p. c. de la production. Une légère baisse s'est produite en peaux de coupe et, aux nouveaux prix, les affaires se sont quelque peu développées.

Depuis le début de l'année, la faiblesse des marchés des métaux non ferreux s'est accentuée. Les cours sont indistinctement en baisse, témoignant d'un déséquilibre entre une offre qui s'est considérablement développée au cours des derniers mois et une demande qui paraît avoir couvert ses besoins à plus ou moins longue échéance et qui, dès lors, s'abstient. Certes, ce déséquilibre n'est point apparent dans tous les pays en raison des obstacles apportés aux relations commerciales internationales. Sur le continent, notamment, et surtout dans les pays neutres, une certaine pénurie de métal se fait encore sentir. Il reste néanmoins que l'augmentation de la production mondiale durant les derniers mois a porté celle-ci à un niveau que l'on peut croire, momentanément tout au moins, supérieur aux possibilités d'absorption des marchés. La diminution des contingents d'exportation de l'étain pour le second trimestre, la nouvelle suivant laquelle certaines sociétés américaines importantes auraient décidé de limiter leur production de cuivre dès le mois de mars, témoignent, au même titre que le recul généralisé des cours, de ce déséquilibre fondamental.

Durant le mois de janvier, les cours du cuivre sur le marché américain ont marqué une baisse sensible. Le cuivre électrolytique, qui valait 12,50 cents au début du mois, cotait moins de 12 cents au début de février; durant la première quinzaine de ce mois, ce mouvement de recul s'est encore accentué de telle manière qu'à la mi-février, l'on cotait 11,25 cents. A l'exportation, la baisse a été légèrement moins importante, les cours n'ayant fléchi que de 12,5 cents *f.a.s.* au début de janvier à 11,5 cents *f.a.s.* à la mi-février.

Cette évolution a quelque peu surpris le marché en raison des commandes importantes qui avaient été enregistrées par l'industrie pour les mois en cours et qui assurent à celle-ci une activité des plus satisfaisantes. D'après l'*American Bureau of Metal Statistics*, la production, au mois de janvier, s'est élevée à 89.861 tonnes de cuivre blister et à 91.428 tonnes de cuivre raffiné contre respectivement 69.170 tonnes et 66.316 tonnes au mois de janvier 1939. Les stocks de cuivre raffiné, au début de février, ne représentaient, par ailleurs, plus que 135.441 tonnes contre 159.485 t. au début de l'année et 301.244 tonnes à la fin de janvier 1939.

Cette réserve extrême du marché est diversement interprétée. D'aucuns l'attribuent aux importantes commandes de cuivre qui ont été enregistrées au cours des derniers mois, et qui couvrent, aujourd'hui,

surabondamment les besoins immédiats de la clientèle. Les chiffres relativement bas de la consommation de cuivre aux Etats-Unis, durant le mois de décembre, sont aussi invoqués. Quoi qu'il en soit, il semble que ce mouvement de baisse ait été amorcé par les petits producteurs et que, malgré leur vif désir de soutenir les cours, les gros producteurs ont été obligés d'ajuster leurs cotations aux nouvelles conditions du marché. L'on annonce même que déjà certaines entreprises ont décidé de réduire leur production au mois de mars, ce qui semble bien indiquer que l'offre de métal est au moins au niveau de la demande nationale et internationale.

Cours moyen du cuivre sur les marchés de Londres et de New-York.

Sources : Cours : { Cuivre à Londres : *The Metal Bulletin*.
Cuivre à New-York : *Wirtschaft und Statistik*.

PÉRIODES	COURS MOYEN DU CUIVRE		
	à Londres		à New-York
	Standard comptant	Electrolytique	Electrolytique
	en £ par tonne anglaise de 1.016 kg.		en cents par lb. de 0,4536 kg.
1937.....	54 10- 7 1/5	60- 1- 7	13,17
1938.....	40-14-11 9/10	45-16-10	10,00
1939.....			10,70 (3)
1939 Janvier..	43- 3- 3 9/14	48-18- 1 1/7	10,01
Février..	42- 4- 6	47- 16- 9	9,80
Mars ...	42-10- 6 18/23	48-11- 3 15/23	9,96
Avril ...	42- 1- 5 1/12	48- 5- 0	9,89
Mai	41-13-11 17/44	47-18- 8 7/22	9,82
Juin ...	42- 0- 5 35/44	47-19- 0 9/22	9,84
Juillet..	42-18- 9 5/14	49- 2- 9 4/7	10,06
Août ...	44-14- 5 23/44	50-18- 3 6/11	10,31
Septemb.	46- 0- 0 (1)	51- 0- 0 (1)	11,40
Octobre	46- 0- 0 (1)	51- 0- 0 (1)	11,48
Novemb.	46- 0- 0 (1)	51- 0- 0 (1)	12,90
Décemb.		62- 0- 0 (2)	12,88 (3)
1940 Janvier.		62- 0- 0 (2)	12,30 (3)

(1) Prix officiel maximum jusqu'au 17 décembre 1939.
(2) Prix officiel maximum à partir du 18 décembre 1939.
(3) Chiffre provisoire.

Suivant le *Metal Bulletin*, la production mondiale de cuivre en 1939 a atteint 2.331.500 tonnes contre 2.195.755 tonnes en 1938; la différence est représentée, en majeure partie, par l'accroissement de la production des Etats-Unis.

La consommation mondiale, d'autre part, serait passée, d'une année à l'autre, de 1.975.700 à 2.284.000 t. métriques.

En Grande-Bretagne, le marché apparaît bien approvisionné et les cours maxima officiels du cuivre raffiné et du cuivre électrolytique sont sans changement sauf que, depuis le 19 février, un supplément de prix est autorisé pour les fournitures qui n'atteignent pas quatre tonnes. En ce qui concerne le cuivre

standard, pour lequel il n'existe pas de cours officiels, les transactions paraissent se faire aux cours de £ 54 à £ 55 à la tonne.

D'après le bulletin statistique de l'*International Tin Research and Development Council*, la production mondiale d'étain au mois de janvier est estimée à 17.000 tonnes, soit une diminution de 10.000 tonnes par rapport au mois de décembre. Pour les cinq premiers mois de la guerre, la production a représenté une moyenne mensuelle de 22.700 tonnes. La consommation apparente d'étain, en janvier, est, par contre, estimée à 22.600 tonnes. Depuis le début de la guerre, elle représente une moyenne de 17.200 tonnes par

mois; comme la consommation effective par l'industrie est estimée à 15.000 tonnes environ par mois, l'on en conclut que durant les mois de septembre à janvier, les stocks de la clientèle se sont accrus de quelque 11.000 tonnes. Les stocks visibles d'étain ont également augmenté de 15.000 tonnes environ au cours de cette période, de telle manière qu'au total, l'offre en disponible réparti dans le monde s'est accrue de près de 26.000 tonnes. Ainsi que le fait remarquer le bulletin statistique mentionné plus haut, cette augmentation des stocks a été rendue nécessaire par le cloisonnement des marchés. Par ailleurs, une consommation plus importante implique aussi normalement des approvisionnements plus abondants.

Etain.

Quota : premier trimestre 1940 = 120 p. c.

Sources : Consommation, production, exportations et stocks : *Statistical Bulletin of the International Tin Research and Development Council*.
Cours à Londres : *The Metal Bulletin*
Cours à New-York : *Wirtschaft und Statistik*.

PÉRIODES	Consommation mondiale apparente (1)	Production mondiale totale (1)	EXPORTATIONS SUR LE MARCHÉ MONDIAL		TOTAL DES STOCKS (3)		COURS MOYEN DE L'ÉTAÏN	
			Exportations réelles (2)	Excédent (+) ou déficit (-) par rapport aux exportations autorisées (2)	Chiffres absolus (4)	En % de la consommation annuelle	à Londres	à New-York
							Standard comptant	Straits
(en milliers de tonnes anglaises de 1.016 kg.)					%	(en £ par tonne anglaise de 1.016 kg.)	(en cents par lb. de 0,4536 kg.)	
1937.....	199,1	209,1	179,7	- 32,5	36,3	18	242- 6- 6 7/10	54,34
1938.....	151,5	149,7	119,4	+ 5,5	49,4	33	189-12- 0	42,30
1939.....	165,7 (*)	183,7 (*)	153,3 (*)	- 7,5 (*)	45,5	28		48,97 (*)
1939 Janvier.....	11,3	16,0	13,3	+ 5,1	52,0	35	215-11- 4 3/7	46,44
Février.....	11,1	10,2	7,7	- 0,5	49,5	33	214- 0- 8 1/4	45,70
Mars.....	13,5	8,6	5,0	- 3,3	50,9	34	215-10- 2 14/23	46,21
Avril.....	14,2	11,8	9,1	+ 1,8	50,1	33	218-10- 7 1/2	47,07
Mai.....	13,7	9,1	6,9	- 0,3	43,8	28	225-14- 9 3/11	49,02
Juin.....	11,4	7,5	5,3	- 2,0	39,4	24	227-12-10 1/11	48,84
Juillet.....	12,2	14,4 (*)	12,2	- 8,6	39,5	23	229-18- 4	48,54
Août.....	15,0	9,7 (*)	7,2	- 13,6	34,6	20	229-18- 9	48,74
Septembre.....	11,1	24,0 (*)	20,9	-	39,4	23	229- 8- 9	nominal
Octobre.....	13,2	25,4 (*)	22,3 (*)	+ 5,0 (*)	46,6	27	229-19- 5 19/22	55,20
Novembre.....	16,3	19,4 (*)	17,1 (*)	- 0,2 (*)	50,6	29	230- 0- 0	52,28
Décembre.....	22,7 (*)	27,6 (*)	25,2 (*)	+ 7,8 (*)	50,4	28	249- 2- 7 11/19	50,62 (*)
1940 Janvier.....							240-18- 0 (*)	46,75 (*)

(1) Production ou consommation des pays adhérents et non adhérents au Cartel, à l'exclusion seulement de l'étain raffiné et consommé sur place en Chine.

(2) Exportations des pays membres du Cartel : Congo belge, Bolivie, Indo-Chine française, Malaisie, Indes néerlandaises, Nigérie et Siam.

(3) Comprend l'ensemble des stocks visibles mondiaux plus le carry-over dans les Straits Settlements et en Europe, ainsi que les stocks des fonderies.

(4) Chiffres annuels : moyenne des stocks à fin de mois; chiffres mensuels : stocks à fin de mois.

(*) Chiffres provisoires.

Tant à Londres qu'à New-York, la tendance générale des prix de l'étain a été orientée à la baisse. D'une moyenne de £ 249,1 en décembre, les cours, à Londres, se sont abaissés à £ 240,9 en janvier, tandis qu'à New-York, les cotations moyennes sont passées, d'un mois à l'autre, de 50,6 cents à 46,7 cents. De même que pour le cuivre, il semble que les marchés anglais et américain soient aujourd'hui amplement approvisionnés et cette situation ne serait pas étran-

gère à la faiblesse des prix. Il n'en est pas de même partout cependant. A la fin de janvier, l'on signalait, notamment, que l'étain sur le marché belge se vendait aux environs de fr. 38,50 par kilo, ce qui équivaut à £ 300 par tonne, soit un prix considérablement supérieur aux cotations anglaises. D'une manière générale, d'ailleurs, sur le continent et dans les pays neutres, il existe encore toujours une certaine pénurie de métal.

La décision prise par le gouvernement britannique d'accorder à nouveau des licences d'exportation a ranimé le marché de Londres à la fin du mois de janvier. Les cours, qui étaient tombés à près de £ 231 le 22 janvier, se sont progressivement relevés. Ce redressement s'est accentué en février, sous l'influence d'une diminution escomptée des quotas d'exportation pour le second trimestre de l'année. En fin de mois, ce contingent a été fixé à 80 p. c., ce qui représente une réduction importante par rapport au quota du premier trimestre qui était de 120 p. c. Vers la mi-février, le cours de l'étain standard à Londres était revenu aux environs de £ 243.

En contraste avec le marché de Londres, celui de New-York a été plutôt faible. L'activité peu satisfaisante de l'industrie du fer-blanc, ainsi que des perspectives incertaines en ce qui concerne l'industrie automobile, expliqueraient cette réserve. A la mi-février, l'étain cotait à New-York 45,6 cents.

Suivant les estimations du *Metal Bulletin*, la production mondiale de plomb se serait élevée, en 1939, à 1.723.000 tonnes métriques, contre 1.705.042 tonnes en 1938. La consommation, par contre, serait passée de 1.634.600 tonnes en 1938 à 1.780.500 tonnes en 1939, de telle manière que les stocks se seraient réduits de 57.000 tonnes environ. Comme, d'une part, ces stocks étaient estimés à un chiffre relativement élevé et que, d'autre part, la réduction observée s'est faite, en majeure partie aux Etats-Unis qui, normalement, n'interviennent pas sur le marché international, ce résultat ne paraît pas, suivant l'opinion générale, devoir se traduire par une pénurie relative de métal. En fait, l'on annonce que les stocks s'accumulent actuellement au Mexique et que celui-ci éprouve quelque difficulté à écouler sa production, quelques-uns des meilleurs débouchés qui s'offraient à ce pays se trouvant aujourd'hui compromis. Tandis que la Grande-Bretagne réserve, en effet, ses commandes aux producteurs de l'Empire, l'accès du marché allemand est interdit par le blocus. Il n'est pas sans intérêt de signaler incidemment que le fléchissement de l'activité de l'industrie du bâtiment en Angleterre représente, pour ce pays, une économie de plomb qui est estimée à 5.000 tonnes environ par mois.

Aux Etats-Unis, le recul des cours du plomb s'est poursuivi durant le mois de janvier et la première quinzaine de février. Vers la mi-février, le plomb cotait à New-York 5 cents contre 5,5 cents au début de l'année. A Londres, les cotations sont inchangées depuis le relèvement officiel des cours maxima décrété au mois de décembre. Pour autant qu'un marché international du plomb existe encore à l'heure présente, il semblerait que les prix anglais s'établissent maintenant à parité des prix internationaux.

En ce qui concerne le zinc, les cotations du marché de New-York sont également orientées à la baisse.

Vers la mi-février, l'on cotait 5,5 cents contre 6 cents à la fin de 1939. Cette évolution n'a guère contribué à ranimer le marché, qui demeure des plus réservés.

Sur le marché anglais, il y a peu de changements d'un mois à l'autre. L'on discute cependant la question de savoir si, dans les conditions nouvelles résultant de la guerre, la limitation de la production de zinc au chiffre de 60.000 tonnes par an sera respectée. Le traitement d'un tonnage plus important de minerais en Grande-Bretagne serait certes avantageux du point de vue de l'économie des devises du pays. Par ailleurs, l'on fait observer que le caractère pondéreux des minerais est de nature à susciter certaines difficultés de transport et que, du point de vue de l'économie des transports, des importations de métal sont plus avantageuses.

Cours moyens du plomb et du zinc.

Sources : Cours à Londres : *The Metal Bulletin*.

Cours à New-York : *Wirtschaft und Statistik*.

PÉRIODES	PLOMB		ZINC	
	à Londres	à New-York	à Londres	à New-York
	Good soft pig, current month	spot	Good ordinary Brands current month	East St-Louis spot
	en £ par tonne angl. de 1.016 k.	en cents par lb. de 0,4536 kg.	en £ par tonne angl. de 1.016 k.	en cents par lb. de 0,4536 kg.
1937 ...	23- 6- 6 1/8	6,01	22- 5- 1 19/20	6,52
1938 ...	15- 5- 3 4/5	4,74	13-19- 9 1/2	4,61
1939 ...		5,05		5,11 (3)
1939 :				
Janvier ..	14-10- 8 3/14	4,83	13-13- 7 4/7	4,50
Février ..	14- 5- 7 7/8	4,80	13-10- 5 1/4	4,50
Mars ...	14-13- 2 11/23	4,82	13-14- 6 18/23	4,50
Avril ...	14- 6- 8 5/6	4,78	13- 8-10 1/4	4,50
Mai ...	14- 9- 7 10/11	4,75	13-14- 4 7/44	4,50
Juin ...	14-11- 3 15/44	4,80	14- 0- 5 5/11	4,50
Juillet ..	14-15- 0 5/7	4,85	14- 4- 8 3/7	4,52
Août ...	18- 0- 9 6/11	5,04	14-12- 6 15/22	4,72
Septembre	18-12- 6 (1)	5,47	15- 0- 0 (1)	6,10
Octobre ..	18-12- 6 (1)	5,50	15- 0- 0 (1)	6,50
Novembre ..	18-12- 6 (1)	5,50	15- 0- 0 (1)	6,50
Décembre ..	25- 0- 0 (2)	5,50	25-15- 0 (2)	6,03 (3)
1940 :				
Janvier ..	25- 0- 0 (2)	5,47 (3)	25-15- 0 (2)	5,66 (3)

(1) Prix officiel maximum jusqu'au 17 décembre 1939.

(2) Prix officiel maximum à partir du 18 décembre 1939.

(3) Chiffre provisoire.

Suivant le *Metal Bulletin*, la production mondiale de zinc en 1939 a atteint 1.664.000 tonnes contre 1.589.290 tonnes en 1938. D'une année à l'autre, la consommation serait passée de 1.487.200 tonnes à 1.750.000 tonnes, ce qui suggère que, de même que pour le plomb, des prélèvements importants ont été faits aux dépens des stocks détenus par les producteurs.

V. — LES PRIX DE GROS ET LES PRIX DE DÉTAIL.

L'indice des prix de gros au mois de janvier accuse une augmentation de 3,6 p. c. par rapport à décembre. La hausse totale depuis juillet dernier atteint ainsi 38,4 p. c.

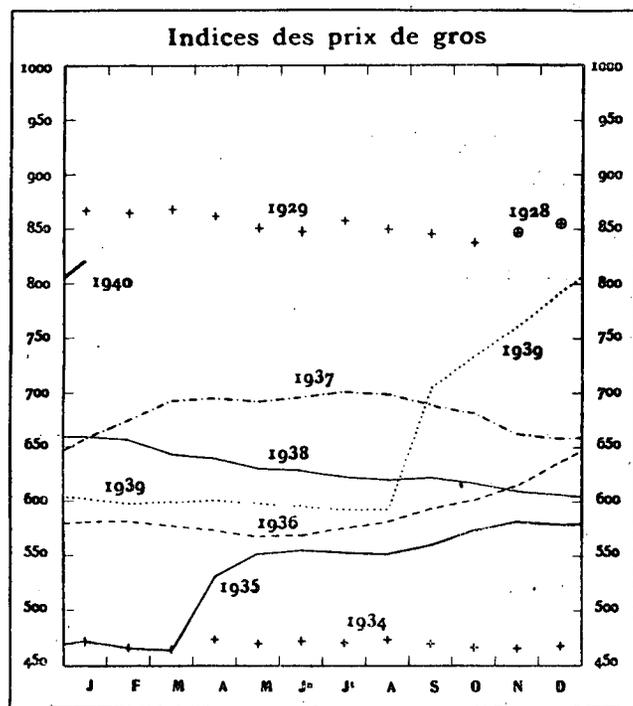
Ainsi que la chose a déjà été notée précédemment, les mouvements observés au cours des deux ou trois derniers mois se limitent à quelques groupes de produits. A part les produits textiles ainsi que les peaux et cuirs, en hausse respectivement de 9,5 p. c. et de 8,7 p. c., il n'est d'autre augmentation notable que celle des produits d'alimentation (+ 6,2 p. c.), des produits métallurgiques (+ 7,6 p. c.) et des produits chimiques (+ 4,8 p. c.). En ce qui concerne les produits textiles, la hausse est due en ordre principal aux produits liniers dont l'indice partiel accuse d'un mois à l'autre une augmentation de 18,1 p. c.; les laines, également, sont en hausse de 10,3 p. c. Les cotons et jutes sont, par contre, en baisse. Les indices des autres rubriques sont pratiquement stables, exception faite pour les engrais chimiques, en baisse de 4,9 p. c.

Commentant l'évolution de l'indice des prix de gros au cours des derniers mois, la note récente présentée par le Ministre des Affaires économiques, des Classes moyennes et du Ravitaillement au Sénat,

signale que l'indice belge, de par sa composition, est particulièrement sensible au mouvement des prix des produits d'origine étrangère; en fait, la hausse d'indices des prix de gros, calculés sur un nombre plus élevé de produits judicieusement choisis, diffère sensiblement de celle qui est accusée par l'index officiel. C'est ainsi que les indices de l'Institut de Recherches économiques de l'Université de Louvain accusent, en janvier et par rapport à juillet, une hausse de 21 p. c. seulement en ce qui concerne les produits agricoles et une hausse de 31 p. c. en ce qui concerne les produits industriels.

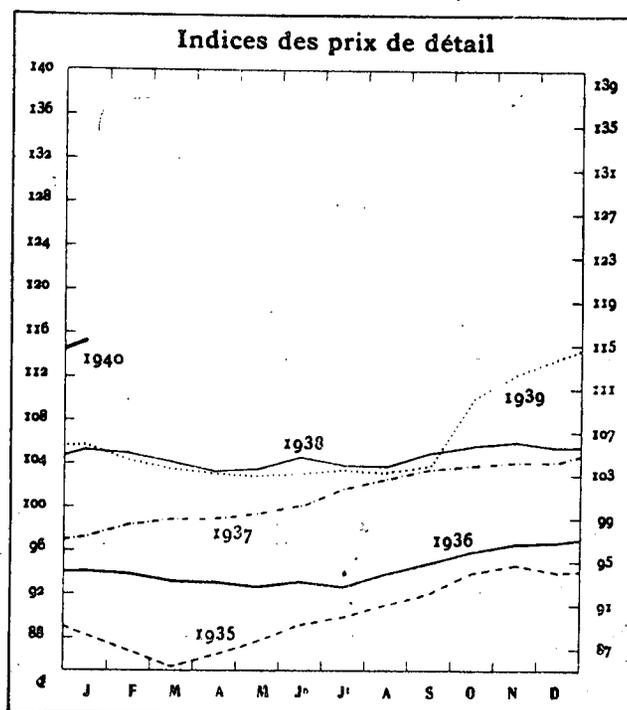
De décembre à janvier, l'index des prix de détail a augmenté de 1,3 p. c. A une année de distance, la hausse est de 9,1 p. c.; elle est de 11,5 p. c. par rapport au mois d'août, mais elle doit être imputée partiellement à l'influence saisonnière, à concurrence de 1 p. c. environ.

L'attention accordée aux mouvements récents de l'indice des prix de détail, confère un certain intérêt aux indications qui font l'objet du tableau II. Celles-ci contribuent à fixer les caractères principaux de la hausse des prix de détail ainsi que les divergences de tendance qui se sont manifestées suivant la nature ou l'origine des produits considérés.



x Points maxima et minima atteints par les indices.

Base : Avril 1914 = 100.



Années 1935 à 1938 : Ancien indice base 1914 ramené à la base du nouvel indice : années 1936 à 1938 = 100.
Années 1939 et 1940 : Nouvel indice.

En vue de l'interprétation de ces nouvelles données, il n'est pas inutile de rappeler tout d'abord que le nouvel indice officiel des prix de détail comporte un certain élément de pondération suivant l'importance démographique des centres où les relevés sont effectués (1). Afin d'apprécier l'influence de cette pondération sur le mouvement de l'indice, celui-ci a été recalculé en établissant pour chaque mois une moyenne arithmétique simple des indices particuliers des prix moyens des cinquante-six produits qui servent de base à l'élaboration de l'index. A une année de distance, ce nouvel index accuse une hausse légèrement moins accentuée que celle de l'index officiel, ce qui suggère que l'augmentation des prix a été particulièrement sensible dans les grandes agglomérations de population.

De cet indice des prix de détail dont tout élément de pondération a été écarté, il est possible d'éliminer l'influence des variations saisonnières. A cet effet, les indices particuliers des prix des produits agricoles à prix saisonniers ont été corrigés en utilisant les coefficients calculés par M. Wibail (2). Ces produits saisonniers sont les suivants : pommes de terre, lait complet, œufs, beurre de ferme et beurre de laiterie.

Des indices partiels ont été ensuite calculés pour divers groupes de produits, à savoir les produits d'alimentation, l'habillement, le chauffage et l'éclairage, et enfin les produits d'entretien du ménage.

Les produits d'alimentation eux-mêmes ont fait l'objet d'une ventilation : a) suivant leur caractère

indigène, et étranger ou exotique; b) suivant qu'il s'agit de produits de ferme, de conserves de poissons ou d'autres aliments séchés, conservés ou préparés. En ce qui concerne les produits de ferme, des indices particuliers ont été établis pour les produits agricoles à prix saisonnier ainsi que pour les graisses et viandes.

Le cas échéant, les indices bruts ont été corrigés pour variation saisonnière, suivant la méthode indiquée plus haut.

Sur la base de ces diverses données, l'on constate qu'à une année de distance, les prix des produits d'alimentation ont haussé de 7,4 p. c. contre 6,2 p. c. pour les articles d'habillement et 5,7 p. c. pour le chauffage et l'éclairage. Les produits d'entretien, de leur côté, sous l'influence presque exclusive des prix du savon, marquent une augmentation de 21,2 p. c.

Tandis que cependant, d'une année à l'autre, les prix des produits alimentaires indigènes se tiennent au même niveau, les produits alimentaires étrangers ou exotiques marquent une avance de 18,4 p. c. Les produits de ferme, en particulier, accusent une baisse de 1,8 p. c. qui, pour les graisses et viandes, atteint même 2,6 p. c., sous l'influence du fléchissement des prix de la viande de porc (— 9 p. c. d'une année à l'autre).

En contraste, l'indice partiel des prix des aliments séchés, conservés ou préparés est en augmentation de 14,8 p. c. en raison de l'origine étrangère ou exotique d'un grand nombre des produits qui interviennent dans son calcul.

(1) Cfr. A. JULIN, « La réforme de l'index des prix de détail », *Revue du Travail*, mai 1939.
(2) Cfr. *Revue du Travail*, octobre 1938, p. 1222.

TABLEAU I.

Indices des prix de gros en Belgique.

Base : avril 1914 = 100.

CATÉGORIES DE PRODUITS	Nombre de produits	INDICES ABSOLUS			DIFFÉRENCES ABSOLUES PAR RAPPORT A		DIFFÉRENCES RELATIVES PAR RAPPORT A		Différence relative par rapport à juillet 1939
		Janvier 1940	Décembre 1939	Janvier 1939	Décembre 1939	Janvier 1939	Décembre 1939	Janvier 1939	
							%	%	
Indice général	124	822	793	604	+ 29	+ 218	+ 3,6	+ 36,1	+ 38,4
Alimentation	16	704	663	515	+ 41	+ 189	+ 6,2	+ 36,7	+ 41,1
Combustibles	4	982	982	855	0	+ 127	0	+ 14,9	+ 16,8
Goudrons et dérivés	3	715	715	534	0	+ 181	0	+ 33,9	+ 43,6
Produits métallurgiques	14	954	887	667	+ 67	+ 287	+ 7,6	+ 43,0	+ 42,2
Pétroles et dérivés	7	1.422	1.419	906	+ 3	+ 516	+ 0,2	+ 57,0	+ 55,4
Produits céramiques	9	860	847	852	+ 13	+ 8	+ 1,5	+ 0,9	+ 0,5
Produits verriers	2	626	626	549	0	+ 77	0	+ 14,0	+ 2,0
Produits chimiques	12	705	673	578	+ 32	+ 127	+ 4,8	+ 22,0	+ 24,8
Engrais chimiques	4	507	533	527	— 26	— 20	— 4,9	— 3,8	+ 0,8
Matières grasses	7	667	673	414	— 16	+ 243	— 2,4	+ 58,7	+ 59,9
Produits textiles (ensemble)	19	1.063	971	583	+ 92	+ 480	+ 9,5	+ 82,3	+ 93,6
Laines	5	931	844	560	+ 87	+ 371	+ 10,3	+ 66,2	+ 73,0
Lins	5	1.748	1.480	929	+ 268	+ 819	+ 18,1	+ 83,2	+ 144,5
Jutes	2	951	964	400	— 13	+ 551	— 1,3	+ 137,7	+ 101,5
Coton	7	712	737	480	— 25	+ 232	— 3,4	+ 48,3	+ 48,3
Matériaux de construction	13	846	846	775	0	+ 71	0	+ 9,2	+ 10,6
Produits résineux	2	866	848	532	+ 8	+ 324	+ 0,9	+ 60,9	+ 76,5
Peaux et cuirs	9	701	645	466	+ 56	+ 235	+ 8,7	+ 50,4	+ 48,8
Tabac	1	775	773	545	+ 2	+ 230	+ 0,3	+ 42,2	+ 42,2
Papier	1	756	756	644	0	+ 112	0	+ 17,4	+ 17,4
Caoutchouc	1	195	193	130	+ 2	+ 65	+ 1,0	+ 50,0	+ 41,3

TABLEAU II.

Indices des prix de détail en Belgique.

Base : 1936/38 = 100.

CATÉGORIES DE PRODUITS	Nombre de produits	INDICES ABSOLUS			DIFFÉRENCES ABSOLUES PAR RAPPORT A		DIFFÉRENCES RELATIVES PAR RAPPORT A	
		Janvier 1940	Décembre 1939	Janvier 1939	Décembre 1939	Janvier 1939	Décembre 1939	Janvier 1939
Indice officiel	56	115,4	113,9	105,8	+ 1,5	+ 9,6	+ 1,3	+ 9,1
Indice arithmétique simple.....	56	115,3	113,7	107,2	+ 1,6	+ 8,1	+ 1,4	+ 7,5
Indice arithmétique, variation saisonnière éliminée		114,6	112,8	106,4	+ 1,8	+ 8,2	+ 1,6	+ 7,7
I. — Produits d'alimentation	34							
Indice général		115,4	113,7	107,4	+ 1,7	+ 8,0	+ 1,4	+ 7,4
Indice général, v. s. éliminée.....		114,3	112,1	106,3	+ 2,2	+ 8,0	+ 2,0	+ 7,5
1) Produits alimentaires indigènes	20							
Indice brut		109,7	108,4	109,7	+ 1,3	—	+ 1,1	—
Indice, v. s. éliminée.....		107,8	105,8	107,7	+ 2,0	+ 0,1	+ 1,9	+ 0,1
2) Produits alim. étrang. ou exotiques ...	14	123,5	121,1	104,3	+ 2,4	+ 19,2	+ 2,0	+ 18,4
1) Produits de ferme.....	14							
Indice brut		111,1	110,1	113,2	+ 1,0	— 2,1	+ 0,9	— 1,8
Indice, v. s. éliminée.....		108,3	106,4	110,4	+ 1,9	— 2,1	+ 1,7	— 1,9
a) Produits agricoles à prix saisonniers	5							
Indice brut		111,5	109,1	112,4	+ 2,4	— 0,9	+ 2,2	— 0,8
Indice, v. s. éliminée.....		103,8	98,6	104,4	+ 5,2	— 0,6	+ 5,3	— 0,6
b) Graisses et viandes	9							
Indice total		110,8	110,6	113,7	+ 0,2	— 2,9	+ 0,1	— 2,6
Graisse et viande de bœuf.....	4	110,4	110,4	108,9	—	+ 3,5	—	+ 3,3
Graisse et viande de porc.....	3	111,7	111,9	122,8	— 0,2	— 11,1	— 0,1	— 9,0
2) Conserves de poisson.....	2	115,7	112,8	102,7	+ 2,9	+ 13,0	+ 2,5	+ 12,6
3) Aliments séchés, conservés ou préparés	18	118,8	116,6	103,5	+ 2,2	+ 15,3	+ 1,9	+ 14,8
II. — Habillement	12	109,8	108,8	103,4	+ 1,0	+ 6,4	+ 0,9	+ 6,2
III. — Chauffage, éclairage	3	116,0	115,4	109,7	+ 0,6	+ 6,3	+ 0,5	+ 5,7
IV. — Produits d'entretien	5	118,8	116,7	98,0	+ 2,1	+ 20,8	+ 1,8	+ 21,2

Ces quelques données confirment l'opinion suivant laquelle les prix des produits d'origine nationale ont été remarquablement stables, tandis que ceux des produits d'origine exotique se sont plus ou moins rapidement adaptés à l'augmentation des prix de gros résultant soit de la hausse à l'origine, soit de l'accroissement des coûts de transport (frets et assurances). L'on estime que les mesures fiscales récentes (taxe forfaitaire, taxe de transmission) auront sur l'index des prix de détail une répercussion de 1,5 p. c. environ, tandis que l'augmentation des droits sur le café et les allumettes a déjà entraîné une hausse de l'index de 0,7 point.

La hausse de l'indice du coût de la vie (III^e catégorie), de décembre à janvier, est approximativement du même ordre de grandeur que celle de l'indice des prix de détail : 1,6 p. c. environ. Elle traduit en ordre principal une augmentation du coût de la nourriture de 2,6 p. c. environ.

Depuis le mois d'août dernier, la hausse du coût de la vie est de 8 p. c. approximativement, dont 2,5 p. c. sont attribués à l'influence saisonnière. Les notes

présentées par le Ministre des Affaires économiques au Sénat à l'occasion de la discussion du Budget, suggèrent que cette hausse peut être considérée comme beaucoup plus réelle que celle qu'indiquent les nombres-indices des prix de détail. En effet, bien que les coefficients de pondération qui interviennent dans le calcul de l'index du coût de la vie aient été établis à une époque relativement lointaine, on peut considérer que son caractère représentatif est beaucoup moins altéré par les circonstances anormales actuelles que celui de l'index simple. Le nombre plus élevé de produits qui servent à son élaboration comme le principe même de la pondération justifient cette manière de voir.

La Commission du Nombre-Indice des prix de détail a été chargée, après avoir terminé le travail de « rajeunissement » de l'index simple des prix de détail, de préparer la réforme de l'index du coût de la vie en vue, notamment, de reviser la liste des produits qui entrent dans sa composition et d'adapter, après enquête, les coefficients de pondération aux modifications survenues depuis vingt ans dans le standard de vie de la population et de la classe ouvrière en particulier.

VI. — L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE.

L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

La même activité intense prévaut toujours au marché charbonnier. En combustibles domestiques, la demande a été extraordinairement stimulée par le froid rigoureux qui a sévi tout le long du mois de janvier, et de sérieux retards de livraison ont été constatés presque partout. En qualités industrielles, la situation a revêtu à un certain moment un aspect de gravité, l'approvisionnement normal des industries ne pouvant plus être assuré, soit par l'absence momentanée de charbon disponible sur le carreau des mines, soit par l'insuffisance de wagons, le gel des voies navigables ayant privé les charbonnages d'un moyen de transport largement utilisé en temps normal. Une certaine détente est intervenue en extrême fin de mois.

A l'exportation, la demande est également restée pressante pour toutes les catégories. Les fournitures à destination de la France ont été forcément ralenties par l'impossibilité d'utiliser les voies d'eau. Le gouvernement a, d'autre part, limité l'exportation des charbons gras vers la Suisse. La demande en boulets est également forte en provenance de la France, où les autorités recommandent aux négociants en charbons de pousser à la vente de ces agglomérés, en raison du manque actuel de charbons classés sur le marché français.

Les chiffres provisoires de la production en janvier s'élèvent à 2.619.000 tonnes de charbon contre 2 millions 373.000 tonnes en décembre. Cette augmentation est attribuable entre autres au fait que le mois de janvier comporte un plus grand nombre de jours de travail et aussi à ce que la production de décembre avait été affectée par des grèves.

Le nombre de jours d'extraction a atteint 25,9, contre 22,1 en décembre. Le nombre d'ouvriers s'est trouvé réduit à 125.765 contre 127.698 en décembre.

Quant au débit du mois de janvier, il a atteint 2.701.130 tonnes contre 2.578.000 tonnes en décembre. Il a donc fallu prélever une fois de plus 84.900 t. sur les stocks, lesquels ne représentent plus, à la fin du mois, que 1.235.390 tonnes.

Les nouvelles dispositions prises en ce qui concerne la durée du travail ont été mises en application en février et l'on espère de ce fait un accroissement de production d'environ 8 p. c. Plus de 5.500 mineurs sont actuellement démobilisés et il est vraisemblable que quelques milliers le seront encore.

L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

L'allure de ce compartiment est restée très animée avec, toutefois, un léger ralentissement dans les ordres à l'exportation. Nous avons signalé déjà que

l'industrie américaine parvient à approvisionner le Danemark et certains pays méditerranéens, malgré les difficultés du moment et les transports coûteux, à des prix qui se comparent favorablement avec ceux demandés par certaines de nos entreprises. De nouveaux prix officiels ont été fixés pour l'exportation: c'est ainsi que les aciers marchands se vendent 1.600 francs, les grosses tôles 2.000 francs et les tôles minces de 2.000 à 2.100 francs. Ces cotations s'écartent assez fortement des prix pour les fournitures à l'intérieur.

Tous les produits restent fort demandés, avec une légère atténuation pour les tôles fines. Les aciers de qualité que requièrent de plus en plus les armements sont plus particulièrement recherchés et les délais de fourniture s'allongent encore.

La production d'acier brut, en décembre, avec 318.000 tonnes s'était élevée au niveau de la production mensuelle de l'année spécialement prospère que fut 1937. Après la chute sensible et compréhensible de la production en septembre, la progression a été rapide et constante. En janvier, on compte être arrivé à une production voisine de 350.000 tonnes. Il est à remarquer que la capacité actuelle des usines permettrait aisément une production mensuelle de 400.000 tonnes.

En fontes, la tendance à la hausse des prix continue à prévaloir. C'est ainsi qu'on cotait la fonte de moulage à 875 francs la tonne à la fin de janvier contre 800 francs au début de ce mois. Les fontes hématites ont également enregistré une progression nouvelle, les prix s'établissant en fin de mois entre 1.200 et 1.350 francs la tonne contre 1.100 à 1.250 fr. un mois auparavant.

Les producteurs belges, luxembourgeois et français viennent de se mettre d'accord pour constituer un comptoir général des fontes phosphoreuses et demi-phosphoreuses dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, qui s'intitulera « Comptoir des Fontes de moulage » et aura son siège à Bruxelles.

L'amélioration antérieurement signalée aux ateliers de construction se poursuit lentement. Le rythme des commandes est en ce moment satisfaisant, tant pour les constructions de matériel roulant que pour la fabrication de machines-outils. On se plaint dans certains ateliers d'un défaut de main-d'œuvre spécialisée.

Une commande de wagons surbaissés pour les chemins de fer africains vient d'être enregistrée par un atelier de construction de la région du Centre. D'autre part, on escompte que nos ateliers pourraient bénéficier de certaines livraisons à faire à l'Espagne, bien que ses besoins en matériel roulant, wagons et locomotives, doivent être principalement couverts par l'Angleterre.

On signale qu'un lot important de wagons destiné à la Chine et qui n'avait pu être livré par suite des événements en Extrême-Orient a pu être placé en Allemagne et en Suède.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

La rigueur de l'hiver a rendu le travail à peu près impossible dans un grand nombre de carrières. Aussi, le chômage dans cette branche d'activité a-t-il été très élevé.

De même, les transports qui s'effectuent par eau ont été fortement entravés.

Cette inactivité forcée coïncide, du reste, avec un manque de commandes dû au ralentissement très marqué dans la construction d'immeubles et dans l'établissement et la réfection des routes.

La statistique des autorisations de bâtir délivrées par les autorités communales marque du reste une chute presque verticale.

Dans les briqueteries, on se ressent naturellement de cette situation. Les seules entreprises qui gardent quelque activité sont celles qui travaillent pour le stock. Depuis le début de l'année, les briqueteries de Boom s'efforcent de créer un syndicat qui comprendrait toutes les briqueteries de la région. Les propositions comportent la création d'un comptoir de vente qui serait confié à un organisme indépendant. Ce projet, qui n'est pas le premier mis sur pied, n'a pas encore abouti.

L'INDUSTRIE VERRIÈRE.

Alors que l'atonie du marché intérieur persiste, les livraisons de produits verriers paraissent reprendre quelque peu. Le ralentissement des affaires actuel doit du reste être, en partie, attribué à des causes saisonnières. Ce n'est en général que vers la fin février que ces affaires se raniment.

En gobeletterie, la situation est inchangée, c'est-à-dire mauvaise. Janvier a plutôt marqué une nouvelle aggravation. Les usines du Borinage chôment complètement, les stocks étant devenus trop importants. Dans le Centre, de nouvelles réductions de production sont constatées, plusieurs établissements ayant établi un chômage momentané : les fours ne sont pas éteints, mais maintenus à une allure très réduite afin de pouvoir reprendre le travail sans grands frais quand le moment sera jugé favorable.

La production actuelle en gobeletterie, ne dépasse pas, estime-t-on, le tiers de la capacité totale.

Le marché anglais a été fermé dès le début des hostilités, mais des contacts sont maintenus afin d'essayer d'obtenir l'entrée d'un certain tonnage. Les pourparlers n'ont pas abouti jusqu'à présent. La France exporte actuellement de la gobeletterie en Angleterre à la faveur des circonstances.

Un léger courant d'ordres, en provenance des Etats-Unis, semble se dessiner ces derniers temps.

L'INDUSTRIE TEXTILE.

Dans tous les compartiments de l'industrie textile, les transactions sont rares et seules les adjudications du Ministère de la Défense nationale alimentent encore de façon régulière et substantielle les carnets d'ordres des entreprises.

Industrie cotonnière.

Le rythme d'activité dans les filatures est moins soutenu qu'il y a un mois, les nouvelles commandes étant plus rares et souvent moins importantes. On travaille surtout pour l'exécution des ordres passés au début des hostilités, mais les livraisons s'achèvent et l'on ne voit pas sans une certaine inquiétude s'épuiser les carnets d'ordres.

Les prix des filés sont en baisse légère.

Les tissages se trouvent dans une situation assez pareille à celle des filatures. L'exécution des commandes pour l'armée continue à donner du travail aux manufactures qui exécutent les tissus appropriés. Dans ces usines on tourne à plein rendement. Mais celles qui produisent pour le secteur privé, et particulièrement celles qui livrent des tissus spécialisés, sont beaucoup moins bien partagées et chôment partiellement. Le marché intérieur est peu animé et les pays étrangers se montrent peu enclins à passer des ordres, nos prix, influencés par la hausse continue des frets et des taux d'assurance, étant devenus trop élevés.

La situation est devenue peu brillante pour les tissages spécialisés dans les tissus d'ameublement et les tapis de coton. On y maintient une légère activité pour éviter l'arrêt complet et le chômage de la main-d'œuvre, mais on s'efforce de ne pas constituer de stocks trop importants.

Industrie lainière.

On retrouve à peu près les mêmes conditions dans l'industrie de la laine que dans celle du coton.

Les importateurs ont reçu, au cours du mois de janvier, les laines qu'ils avaient commandées au Cap et en Argentine, mais les prévisions quant aux arrivages futurs restent toujours incertaines, ce qui donne au marché une orientation hésitante. Les prix des laines peignées ont haussé en raison des circonstances et de l'aggravation des taux des frets et des assurances. La revue *Textilis* signale qu'alors que le type terme d'Anvers valait 25 francs le kilo en juillet dernier, on le retrouve à 45 francs fin novembre, à plus de 50 francs fin décembre et à 55 francs pendant la première quinzaine de janvier. La revue ajoute que ces cotations sont du reste théoriques, car les lots de laine peignée ont tendance à se cacher. Sauf de très rares exceptions, les peignés croisés ne sont plus offerts en vente. Les prix élevés causent un préjudice à la vente en Belgique des fils de bonneterie et aux tissages.

Tous les peignages travaillent au ralenti et l'on signale qu'une usine importante s'est trouvée dans l'obligation de fermer ses portes, faute de matière première.

De même, les filatures, sauf celles qui fournissent les fils pour les tissages travaillant le drap militaire, sont mal alimentées. En filature de laine peignée, c'est le calme, d'une façon générale. Pour cette branche du textile, le marché intérieur est, en effet, beaucoup trop étroit et les restrictions à l'exportation sont pour elle un sujet de graves soucis.

En tissages, exception faite pour les qualités militaires, la situation est aussi peu satisfaisante. Les prix sont discutés, malgré la hausse subie par la laine et les commandes sont rares.

Industries linière et jutière.

La tendance des prix au marché belge des lins est devenue moins ferme. Une réaction à la baisse s'est produite, qui a eu un effet salutaire. En effet, elle a déterminé les spéculateurs qui s'étaient constitué de gros stocks, à faire des offres au marché qui, depuis quelque temps, était fort mal approvisionné. Comme, d'autre part, les acheteurs pour compte étranger ont reçu des instructions pour ne pas acheter au-dessus d'un certain niveau, les cotations ont fléchi, mais assez modérément toutefois.

Les exportations — qui sont soumises à licence — se font par petits lots.

Les filatures travaillent à un rythme ralenti, mais qui demeure satisfaisant pour quelques entreprises.

En tissages, l'activité se maintient à un niveau assez élevé pour les manufactures dont la production est destinée à l'armée.

Durant le mois de janvier, les conditions de l'industrie jutière sont restées précaires. Les prix de la matière ont légèrement baissé et le marché a été mieux orienté. Mais les filatures n'en ont pu profiter par suite du manque de commandes.

La pénurie d'ordres est la même pour les tissages. Ceux-ci portent actuellement tous leurs efforts vers l'exportation, pour laquelle les licences, qui avaient été supprimées lors de la mobilisation, en septembre, ont été rétablies. Mais les clients étrangers n'acceptent la reconduction des contrats qui avaient dû être annulés il y a cinq mois, qu'aux mêmes prix ou à des prix légèrement supérieurs. Ce n'est donc qu'une baisse plus prononcée du jute brut qui pourrait ramener un courant d'affaires.

PÊCHE MARITIME.

Les événements de septembre 1939 ont exercé des répercussions profondes sur la pêche maritime belge. Au moment où le danger d'un conflit s'est précisé, il y eut une période d'indécision durant laquelle les bateaux sont restés au port. Peu après, l'activité reprit, timidement d'abord, puis générale.

En suite de la pose de nombreux champs de mines dans la mer du Nord, ce lieu de pêche ne fut plus visité à l'exception des eaux côtières de notre littoral. D'autre part, à cause du danger que représentent les mines dérivantes, le travail de la pêche ne s'est poursuivi que pendant le jour.

Les événements ont également eu leur répercussion sur la consommation intérieure et sur notre commerce extérieur. La demande de poisson a diminué brusquement en Belgique dans une proportion qui, à certain moment, n'était pas loin d'atteindre les deux tiers de la normale.

Par ailleurs, les frontières françaises ont été fermées au produit de notre pêche. En raison de leur situation géographique, d'autres pays, tels que la Suisse et l'Italie, sont devenus plus difficilement accessibles.

Le déchet résultant du rétrécissement du marché intérieur et de l'arrêt de nos exportations vers la France fut heureusement compensé par des achats un peu plus importants de l'Allemagne et de la Hollande, et depuis la fin du mois d'octobre par la suppression des mesures de contingentement en Angleterre. La réouverture de ce débouché a permis de parer aux plus grandes difficultés, et de maintenir notre pêche maritime en pleine activité. Les débarquements directs en Angleterre, à des prix intéressants, se traduisent aussi par un gain de temps, une économie des frais d'exploitation et plus de sécurité pour les équipages. Dès le mois de novembre, ces ventes ont pris une telle ampleur qu'une pénurie de poisson se fit bientôt sentir sur nos marchés. Pour obvier à cet inconvénient et répartir la charge de l'approvisionnement du marché intérieur sur toutes les entreprises, il fut décidé de consacrer, à partir de janvier 1940, chaque voyage à deux pêches distinctes, la première destinée au marché anglais, la suivante au marché national. Nos armateurs sont convaincus que ces dispositions suffiront à alimenter notre marché en quantité suffisante.

Il y a lieu de remarquer que si nos armements tirent profit de cette situation, par contre les circonstances actuelles grèvent lourdement leurs frais d'exploitation. Les assurances ont dû être portées à la valeur actuelle de remplacement des unités. Aux frais d'exploitation ordinaires sont venues s'ajouter les primes pour l'assurance du bateau et de l'équipage contre les risques de guerre. Ces charges pèsent surtout sur le petit patron-pêcheur qui ne s'aventure pas en dehors des eaux côtières, et dont les profits étaient déjà bien maigres en temps normal.

Du point de vue des prix, les événements internationaux ont eu, dans l'ensemble, une influence favorable. Les déclarations faites par le président de la S. A. Armement Ostendais lors de l'assemblée ordinaire du 15 novembre dernier, sont à cet égard symptomatiques :

« C'est seulement vers la fin de l'exercice que, contre toute espérance, la situation s'est renversée. Voyant arriver la fin de l'exercice, nous avons véritablement des appréhensions car la campagne harenguière avait été désastreuse, depuis plusieurs années déjà. C'est à la suite des circonstances internationales qui se sont présentées que nous avons pu rattraper les pertes antérieures, de telle façon que notre bilan se présente avec un solde bénéficiaire qui, sans être aussi important que celui de l'exercice précédent, est encore très satisfaisant si l'on considère la période critique que nous traversons. »

Les effets des événements internationaux ressortent clairement du tableau suivant :

Résultats de l'année 1939.

	Kilos	Francs	Prix moyen
<i>Poissons de fond :</i>			
Jusqu'à fin août	20.596.835	68.832.567	3,34
De septembre à décembre..	5.746.997	22.009.311	3,83
Total de l'année	26.343.832	90.841.878	—
<i>Poissons pélagiques</i>			
<i>Esprot :</i> jusqu'à fin août...	1.062.986	568.839	0,53
de septembre à décembre	1.386.717	1.809.028	1,31
Total de l'esprot en 1939 ..	2.449.703	2.377.867	—
<i>Hareng vide</i> (capturé au printemps).....	2.111.885	1.594.523	0,76
<i>Hareng frais</i> (capturé en automne)	5.642.066	12.197.725	2,16
<i>Maquereau</i>	453.220	984.780	—
	10.656.874	17.154.895	—
<i>Crustacés et mollusques :</i>			
<i>Crevettes :</i> jusqu'à fin août..	1.983.040	10.010.433	5,05
De septembre à décembre..	745.015	1.763.586	2,37
Total des crevettes en 1939 ..	2.728.055	11.774.019	—
<i>Autres espèces</i>	270.131	742.806	—
	2.998.186	12.516.825	—

En ce qui concerne le poisson de fond, on constate qu'avant ces événements, la production était encore en progression par rapport aux années précédentes, mais que les prix étaient en diminution, ce qui confirme la thèse suivant laquelle les besoins de la consommation se trouvent dépassés par la production. Cette baisse des prix était assez inquiétante, le prix moyen de fr. 3,34 se rapprochait très fort du prix de revient.

La hausse de fr. 0,49 enregistrée depuis le 1^{er} septembre est venue à point, surtout étant donné l'incidence des événements sur le prix de revient. Les bénéfices aussi importants qu'imprévus auxquels le président de l'Armement Ostendais a fait allusion, ne proviennent donc pas tant de la pêche de poisson de marée que de la campagne de pêche automnale au hareng frais qui, cette année, a dépassé les prévisions les plus optimistes. C'est la seule espèce de hareng apportée par les bateaux qui pratiquent la pêche hauturière. Cette campagne a produit 5.642.066 kilos, réalisés au prix moyen jamais égalé de fr. 2,16 le kilo. Cette brusque hausse du hareng frais est une conséquence de la réquisition des flottilles de pêche dans les pays en guerre et de l'hésitation des pêcheurs hollandais, dont l'activité n'a repris que plus tard.

Si les événements internationaux ont donc favorisé les armements et les patrons-pêcheurs, ils ont accru les difficultés dans les petites entreprises dont l'activité est confinée aux eaux côtières. Plusieurs petites embarcations ont été désarmées en attendant des temps meilleurs.

Bien que certains pêcheurs se trouvent rappelés sous les armes, on ne constate pas de pénurie de main-d'œuvre.

Grâce à l'extrême prudence des équipages, on n'avait à déplorer du fait de la guerre aucune perte de bateaux ou de vies humaines à la fin de l'année 1939.

VII. — L'AGRICULTURE.

LES PRIX AGRICOLES.

Les événements internationaux des cinq derniers mois ont provoqué une perturbation profonde dans le domaine des prix agricoles. Depuis l'été 1937, l'index des prix des produits végétaux, plus directement influencé par les mouvements généraux de la conjoncture, était orienté à la baisse, si l'on fait abstraction de la pointe provoquée en mai-juin 1938 par les prix anormalement élevés des pommes de terre. Par contre, les prix des produits animaux se sont maintenus à un niveau relativement élevé jusqu'en juin 1939. Dans l'ensemble, cette situation était assez favorable à l'agriculture belge qui est essen-

tiellement transformatrice de produits végétaux en produits animaux tels que : viande bovine et porcine, beurre et œufs.

La hausse brusque des céréales et des aliments pour le bétail intervenue depuis le mois de septembre 1939 a bouleversé complètement cette situation. L'index des produits végétaux a monté en flèche, en partie sous l'influence du renchérissement considérable de ces produits à l'importation, en partie également du fait de la forte demande à l'exportation pour des produits tels que les cossettes de chicorée et le lin.

La rentabilité de l'exploitation animale s'est trouvée brusquement compromise devant cette hausse de ses matières premières et devant la raréfaction tem-

poraire et locale de certaines d'entre elles. Il en est résulté une offre surabondante de bétail, de porcs et de volaille, à n'importe quel prix. Cette situation est toutefois en voie de redressement. Une réduction qu'on peut espérer temporaire est intervenue dans certains domaines de la production animale et notamment en ce qui concerne le beurre et les œufs. Les froids rigoureux et prolongés de cet hiver exceptionnel en sont sans doute la cause principale. L'index des produits animaux a passé de 99,7 en septembre à 108,5 en décembre et à 115,3 en janvier 1940. Par contre, celui des produits des cultures a passé de 104,5 en septembre à 136,8 en janvier. Ce rapport des deux index n'est pas le plus favorable pour l'agriculture parce qu'il comporte un niveau élevé des prix des matières premières. L'équilibre entre l'index des prix de vente des produits agricoles et l'index des frais de production sur la base de 1936 est presque rétabli. En effet, les deux index sont respectivement de 120,7 et de 121,4 pour le mois de janvier dernier.

Le rapprochement entre l'index des prix de vente agricole et l'index des prix de gros permet d'établir le pouvoir d'échange des produits agricoles exprimé en termes de prix de gros.

Au cours de l'année 1938, ce rapport était de 107,6; il était donc favorable à l'agriculture.

Index agricole.

Rapport : $\frac{\text{Index agricole.}}{\text{Index des prix de gros.}}$

1937	94,1
1938	107,6
1939 Janvier	107,8
Février	105,5
Mars	106,4
Avril	108,0
Mai	106,0
Juin	105,5
Juillet	105,0
Août	99,7
Septembre	84,0
Octobre	82,6
Novembre	82,2
Décembre	83,2
1940 Janvier	86,3

Le rapprochement de ces deux index ne peut être fait que sous certaines réserves.

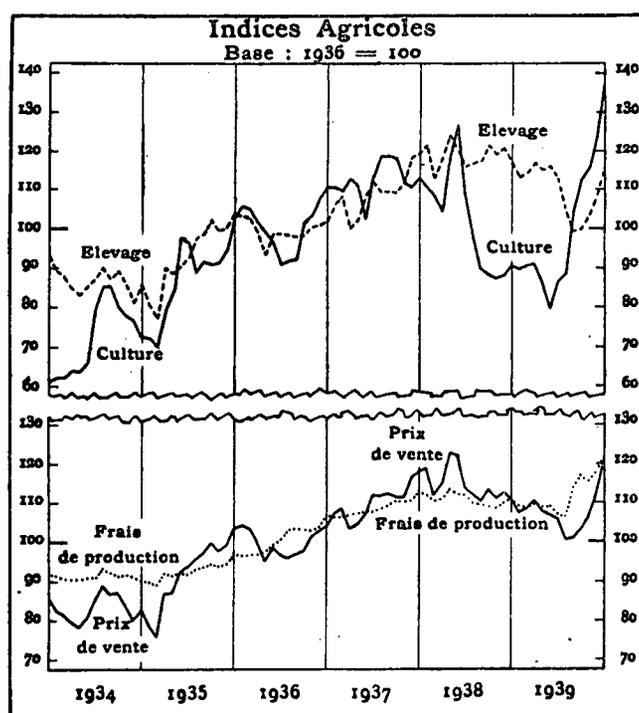
L'évolution de ce rapport au cours des mois de décembre et de janvier indique que le déséquilibre des prix tend à se résorber.

LA PRODUCTION AGRICOLE.

La viande bovine.

La production des abatages de bétail adulte par rapport à l'importance du cheptel bovin est assez élevée en Belgique. En effet, au cours des dernières années, la statistique de la production de viande bovine porte sur 500.000 têtes environ sur un cheptel moyen de 1.750.000 têtes. Il faut y ajouter l'abatage d'environ 350.000 veaux par an pour avoir une idée

complète de la capacité de production en viande de l'effectif bovin du pays. Si la statistique des abatages, dont le relevé est fait par commune, peut être considérée comme satisfaisante, il n'en est pas de même de celle du cheptel vivant. Celle-ci est établie à l'aide des estimations des agronomes de l'Etat qui évaluent le nombre des bovins par canton. Les dernières données statistiques résultant d'un recensement sont celles du 31 décembre 1929. Vers cette époque, le cheptel bovin était toujours en voie de reconstitution après la réduction subie par suite de la guerre 1914-1918. Il est probable que l'effectif actuel du bétail bovin est quelque peu supérieur au chiffre indiqué plus haut. Le recensement agricole qui aura lieu au printemps prochain apportera des précisions à ce sujet.



La statistique de l'abatage est élaborée par trimestre et publiée avec un certain retard par l'Office Central de Statistique. Ainsi les derniers chiffres dont nous disposons sont ceux du premier semestre 1939. Avant l'ouverture des hostilités en Europe, la production de viande était nettement en voie d'augmentation en notre pays.

	Abatages		Production de viande	
	Bétail adulte	Veaux	Bétail adulte	Veaux
	<i>Têtes</i>		<i>Tonnes</i>	
1936	488.247	379.761	117.109	19.955
1937	488.187	372.517	119.306	20.112
1938	502.597	336.028	124.566	18.532
1 ^{er} semestre 1938	245.267	179.000	61.849	9.605
1 ^{er} semestre 1939	262.874	205.519	63.975	11.101

Les arrivages de bétail adulte et de veaux au marché de Cureghem nous permettent de suivre de plus près l'évolution récente du nombre des abatages et de la production de viande bovine. Ce marché est en effet représentatif du marché de la viande fraîche bovine et porcine tant pour les quantités que pour le niveau des prix.

Le nombre de têtes de bétail adulte vendu sur ce marché était de 119.607 en 1937, de 121.912 en 1938 et de 134.792 en 1939.

Il est connu que la vente du bétail destiné à la boucherie est sujet à un mouvement saisonnier assez prononcé. Le minimum des arrivages au marché est enregistré en avril-mai lors de la mise en pâture, alors que les ventes les plus fréquentes se situent en septembre, octobre et novembre lors de la sortie des pâtures.

Marché de Cureghem	Gros bétail Moyenne hebdomadaire	Veaux Moyenne hebdomadaire
	<i>Têtes</i>	
1937 Année	2.300	1.642
1938 Année	2.344	1.444
1939 Année	2.592	1.544
1939 Janvier	2.473	1.399
Février	2.424	1.626
Mars	2.513	1.594
Avril	2.359	1.651
Mai	2.477	1.753
Juin	2.559	1.745
Juillet	2.441	1.698
Août	2.299	1.675
Septembre	2.862	1.614
Octobre	2.942	1.407
Novembre	3.054	1.232
Décembre	2.737	1.068
1940 Janvier	2.636	986

Au cours de la première semaine de février 1940, le nombre de têtes de gros bétail amenés à Cureghem était de 3.135 alors que celui des veaux était de 1.016 têtes. Il n'est pas douteux que depuis le début des hostilités, les arrivages de gros bétail sont supérieurs à la normale. La rentabilité de l'exploitation bovine a été profondément troublée par la hausse considérable des prix des aliments et fourrages. L'index « aliments » a, en effet, passé de 95,3 en août dernier à 145,2 en octobre et à 161,3 en janvier 1940. De plus, certains doutes ont été formulés, au début de la crise, sur la possibilité de s'approvisionner en tourteaux, son, maïs et autres céréales fourragères de provenance étrangère. La réduction des importations de ces produits au cours du mois de septembre donnait quelque fondement à ces craintes. Depuis lors, la situation a été complètement rétablie. Le volume des importations des aliments et fourrages est redevenu assez normal dans l'ensemble. Ce résultat fut obtenu grâce aux négociations commerciales qui ont eu lieu avec plusieurs pays. Toujours est-il que la hausse du coût de ces produits incite de nombreux éleveurs à réduire quelque peu l'effectif de leur bétail, ce qui a amené une régression des cours du

bétail sur pied. Les prix des veaux surtout ont subi une forte baisse. L'index des cours des veaux a, en effet, passé de 119,4 en juillet à 92 en septembre et octobre. Cependant après un premier mouvement de panique, un redressement sérieux est intervenu, aussi bien en ce qui concerne le nombre des ventes, qui est redevenu normal, qu'en matière de prix.

L'abatage inconsidéré des veaux, qui aurait constitué sans doute un danger pour l'avenir de la production de viande bovine et de lait, paraît donc enrayé.

La consommation de viande bovine au cours de la période de mobilisation est certainement supérieure à celle du temps de paix. La ration de viande du mobilisé est abondante. Aussi les achats de l'armée, tant sur les marchés au bétail que chez les cultivateurs par voie de réquisition, sont assez importants.

Gros bétail acheté par l'armée.

1939 Septembre (26 août au 30 septembre)	19.995 têtes
Octobre	19.144 »
Novembre	17.859 »
Décembre	12.590 »
1940 Janvier (1 ^{er} au 15)	5.602 »

A partir du 1^{er} décembre, la viande congelée fut introduite dans la ration, à raison de deux jours par semaine, ce qui explique la réduction des achats effectués par l'armée.

Ce serait une erreur d'établir la consommation actuelle de viande bovine en additionnant les quelque 40.000 têtes abattues en moyenne par mois en période normale et le montant des achats de l'armée.

En effet, la consommation normale des mobilisés au cours de la période de paix est à soustraire de l'effectif mensuel de 40.000 têtes. On peut conclure que les abatages supplémentaires depuis le mois de septembre ont été de 6.000 à 7.000 têtes par mois. Ce montant tend à se réduire au cours des mois de décembre et de janvier. D'après ces éléments, il paraît raisonnable d'évaluer la réduction du cheptel après un an de mobilisation à 80.000 têtes, soit 5 p. c. environ.

La viande porcine.

Le cycle de la production porcine est près d'atteindre le maximum de la phase haussière de la production, qui correspond au fond de la phase baissière des prix.

Les pointes extrêmes du dernier cycle parcouru se situent en avril 1937 avec un arrivage hebdomadaire moyen de 3.804 têtes au marché de Cureghem, et au mois d'août 1938 avec 2.515 têtes par semaine. Les arrivages hebdomadaires moyens se sont établis comme suit au cours des derniers mois :

1939 Août	2.955 têtes
Septembre	3.253 »
Octobre	3.582 »
Novembre	3.264 »
Décembre	3.169 »
1940 Janvier	3.242 »

Les arrivages des deux derniers mois sont quelque peu réduits du fait des grands froids.

Si les ventes des porcs destinés à l'abatage ne semblent pas avoir trop subi le contrecoup des événements, il n'en est pas de même des ventes des porcelets. Ceux-ci ont été réalisés en grand nombre à des prix dérisoires ou abattus afin de réduire l'élevage dont les résultats financiers s'avéraient déficitaires à cause de la hausse des céréales fourragères. L'exportation autorisée tend à relever en ce moment le niveau des prix des porcs. Toutefois, on ne doit pas perdre de vue que l'assainissement du marché porcin ne peut être obtenu qu'en passant par une période déficitaire au point de vue de la rentabilité de l'exploitation. Ceci est inhérent au cycle même de la production porcine.

Le beurre.

La production beurrière a été assez abondante en 1939. La disparition presque totale de la fièvre

aphteuse et les efforts incessants de sélection du bétail y ont fortement contribué. Aussi la quantité de beurre mise en frigo était d'environ 5 millions de kilogr. Cette quantité énorme a pesé lourdement sur le marché du beurre. A la date du 15 janvier 1940, le stock était encore de 1.649.691 kg. de beurre congelé contre 309.513 kg. au 15 janvier 1939.

D'autre part, la production du beurre est en régression à cause de l'alimentation plus pauvre des vaches laitières; il n'est pas douteux que les cultivateurs hésitent à donner des tourteaux chers à leurs vaches, alors que les prix du beurre sont déprimés.

Il est probable que le redressement récent des prix agricoles et notamment du prix du beurre contribuera à normaliser la situation en ce qui concerne la production. Ces différents éléments indiquent qu'on est à la recherche d'un nouvel équilibre entre la production et les prix.

VIII. — LES TRANSPORTS.

TRANSPORTS TERRESTRES.

Le gel et la neige ont, durant tout le mois de janvier, rendu difficiles les transports routiers et paralysé la navigation fluviale. Aussi, presque tout le trafic de marchandises s'est porté sur les chemins de fer qui ont eu à faire face à des demandes considérables de wagons.

La comparaison du trafic et des recettes du mois de décembre des années 1938 et 1939 s'établit comme suit :

	Décembre 1938	Décembre 1939	Différence %
Voyageurs-kilomètres (millions)	449,8	(1) 492,8	+ 9,6
Tonnes grosses marchandises (milliers).....	5.226,0	5.441,5	+ 4,1
Tonnes petites marchandises (milliers).....	98,5	86,4	- 12,3
Recettes du trafic (millions)...	202,4	206,8	+ 2,0

(1) Y compris 90,8 millions de voyageurs-kilomètres de transports militaires.

Pour l'année complète, les résultats financiers de la Société nationale des Chemins de fer belges se présentent comme suit :

	1938	1939	Différence
(En millions de francs)			
Recettes du trafic :			
a) Voyageurs	839,7	783,0	- 56,7
b) Marchandises.....	1.640,8	1.741,6	+ 100,8
c) Divers.....	61,9	88,1	+ 26,2
Ensemble...	2.542,4	2.612,7	+ 70,3
Dépenses (charges financières comprises)	2.825,9	2.758,7	- 67,2
Résultats financiers	- 283,5	- 146,0	+ 137,5

Quant au trafic, les résultats pour la même période accusent :

	1938	1939	Différence %
(En millions d'unités)			
A. — Voyageurs-kilomètres :			
Billets ordinaires et à prix réduits	2.222,0	2.150,8	- 3,2
Abonnements ordinaires et scolaires	1.722,2	1.584,7	- 8,0
Sociétaires et abonnements 5 et 15 jours	254,6	213,1	- 16,3
Abonnements ouvriers	1.932,8	1.837,5	- 4,9
Ensemble...	6.131,6	5.786,1	(1) - 5,6
B. — Tonnes-kilomètres :			
Groses marchandises	5.143,7	5.610,0(2)	+ 9,1
Petites marchandises	109,6	100,0	- 8,8
Ensemble...	5.253,3	5.710,0	+ 8,7

(1) Pour le trafic des voyageurs civils seul, la régression est de 10,5 p. c.
(2) Chiffres provisoires.

Pour janvier 1940, la situation des chemins de fer belges est moins favorable. Selon les prévisions, les recettes du trafic atteindraient 208 millions contre 217 millions en janvier 1939.

TRANSPORTS MARITIMES.

Les pertes de tonnage.

Pendant le mois de janvier et la première moitié de février, le marché des frets s'est maintenu avec la même fermeté, mais aussi avec le même aspect d'hésitation dans les transactions et d'attente, que nous avons signalé dans notre chronique précédente.

Deux faits caractéristiques : une nouvelle méthode de destruction du tonnage marchand et la perte importante de navires neutres.

Après la torpille et la mine, la bombe lancée de l'avion pourrait, dans les rades et les eaux très fréquentées, constituer un danger sérieux pour la navigation.

Le système de convois a produit des résultats appréciables dans la défense contre le torpillage. Les risques provenant des mines sont réduits par les paravanes pour les champs de mines ancrées; la destruction de mines vagabondes ou détachées de leurs orins est poursuivie par les services de patrouille; quant aux mines magnétiques coulées à l'entrée des ports et des fleuves, il semble que déjà des méthodes nouvelles soient parvenues à en réduire fortement l'efficacité.

Mais le *risque maritime* en temps de guerre est augmenté considérablement par le danger résultant des mesures prises par les belligérants à titre de protection de leurs eaux ou de blocus de celles de l'ennemi. L'extinction de feux, à terre et à bord, le retrait de bateaux-phares, l'enlèvement de bouées, le placement d'immenses champs de mines qui limitent les passes libres, joints à une période exceptionnelle de tempêtes et de brouillards, ont accru dans une proportion alarmante le risque maritime proprement dit.

L'état de guerre a supprimé certaines conditions normales de la sécurité en mer. Les pertes totales par échouement sur les bancs et les rochers ainsi que les avaries nombreuses occasionnées de ce chef ou par collision en convois, aux bases de contrôle, ou avec des unités navales, posent des problèmes nouveaux aux assureurs des risques maritimes ordinaires. L'accroissement des risques, l'augmentation du coût des réparations, ont obligé les compagnies d'assurance anglaises à majorer, d'accord avec Lloyds, les taux des primes. En septembre, une surcharge de 10 p. c. avait été décidée; en janvier, une nouvelle surcharge de 15 p. c. a été adoptée; les tarifs ont été relevés de 1/8 p. c., 3/4 p. c. et 1/2 p. c., suivant les routes.

Les pertes dues aux risques de guerre indiquées par Londres étaient, au début de février, de 358.000 tonnes pour les neutres, de 542.000 tonnes pour les Anglais, de 62.000 tonnes pour les Français et de 143.000 tonnes pour les Allemands; au total, 1 million 105.000 tonnes.

Il est difficile d'établir actuellement l'importance des pertes considérées comme risques de mer, mais provenant des circonstances de guerre; elles doivent être très nombreuses. Il est à supposer cependant qu'elles n'atteignent pas la proportion des pertes subies par la flotte belge où sur 11 navires perdus ou 48.032 tonnes dw., 4 seulement ou 18.395 tonnes sont incontestablement dues au risque de guerre, et 7 ou

29.637 tonnes au risque de mer, 48.000 tonnes sur les 502.000 tonnes que comportait la flotte au début des hostilités.

La proportion des *pertes des neutres* comparative-ment à celles des belligérants a été exceptionnellement forte pendant ces derniers temps. La dernière semaine de janvier, un seul navire anglais de 1.523 tonnes et 2 français de 6.588 tonnes furent perdus par un risque de guerre, contre 10 neutres totalisant 20.990 tonnes.

Etant donné l'importance du problème pour les pays non-belligérants, il n'est pas sans intérêt de résumer les indications données par la presse allemande sur les récentes décisions de la Cour des Prises de Hambourg. Six cas ont été résolus par ladite Cour. Il s'agissait de savoir si la prise était justifiée, si le navire et sa cargaison devaient être libérés ou si l'armateur avait droit à une indemnité. Pour justifier le plus possible les prises, les juridictions ont fait état des progrès de la technique qui étendent énormément la liste des produits utiles à la guerre. Tel est le cas de la cellulose, de la pâte de bois mécanique humide, matière qui, si elle ne peut servir à faire de la poudre, peut donner du papier qui servirait à l'emballage des munitions. Les neutres devraient donc renoncer à fournir de la cellulose à l'Angleterre, à la France et à leurs territoires coloniaux s'ils ne veulent pas courir le risque de voir confisquer ces cargaisons. La destination de la cargaison pour l'ennemi est déterminée par le seul fait qu'au cours de son voyage d'un port neutre à un autre port neutre, un navire a mouillé dans un port ennemi. Ce fut le cas d'un vapeur naviguant de Malmö à Baltimore, qui se vit forcé, à cause d'une tempête qui épuisa ses réserves de charbon, de s'approvisionner dans un port canadien.

D'autre part, il n'est pas sans intérêt de signaler qu'à l'occasion de la perte du navire néerlandais *Armskerk* au cours de son voyage d'Anvers au Cap avec des marchandises générales provenant de Belgique, il est apparu que ce sont surtout les navires norvégiens, suédois, finlandais, grecs, belges et néerlandais qui sont victimes des sous-marins allemands, alors que des navires d'autres pays neutres, italiens, japonais, espagnols et américains sont restés indemnes jusqu'à ce jour. Le navire hollandais aurait été torpillé uniquement parce qu'il avait des marchandises destinées à l'Afrique du Sud. Cet acte de guerre suspendit immédiatement la navigation néerlandaise sur l'Afrique du Sud.

Les constructions nouvelles.

Les pertes de tonnage dues à la guerre nécessitent un effort spécial de construction de navires; tous les pays veulent tout au moins conserver l'importance de leur marine.

Certains d'entre eux avaient d'ailleurs développé considérablement leurs possibilités pendant la période précédente.

La flotte allemande, presque inexistante après l'exécution du Traité de Versailles, comportait, fin 1938, 2.466 navires de plus de 4.500.000 T.B. A l'ouverture des hostilités, 400 cargos étaient réfugiés dans des ports neutres; certains d'entre eux ont pu rallier un port allemand par la route du Nord, entre le Groenland et l'Islande et par les eaux norvégiennes; 20 ont été capturés par les forces ennemies et 18 se sont sabordés. L'ensemble de ces pertes s'élève à 225.000 T.B. ou 5 p. c. de la flotte.

De même, la Grèce, dont la flotte marchande, en 1915, comprenait 475 navires de 893.500 T. et était ramenée, fin 1918, par suite des pertes dues à la guerre, à 115 navires de 126.000 T., a fait un gros effort. Dès 1919, le tonnage grec s'élève à 430.000 T., en 1921 à 685.000 T., en 1926 à 930.000 T., en 1938 à 607 navires de 1.867.700 T.

La flotte marchande, en *Norvège*, s'est surtout accrue ces dernières années par des constructions neuves, tout comme en Allemagne. En 1939, 121 navires à moteurs de 318.945 T.B. ont été placés sous pavillon norvégien. En janvier, 3 navires de 8.400 T.dw., un tanker de 16.000 T.B., un cargo de 5.500 T.B. ont encore enrichi la flotte. Au 1^{er} janvier 1940, celle-ci comportait 4.391 navires de plus de 4.800.000 T.B.

Un grand nombre de ces navires sont construits sur chantier étranger. En 1939, les chantiers norvégiens ont construit 40 navires de 130.000 T. Tout comme l'armement norvégien, dont l'activité est dispersée en un grand nombre de mains, la construction navale de ce pays est répartie sur 12 chantiers dont le principal n'occupe que 1.650 ouvriers, 3 environ 1.000 ouvriers, 3 autres environ 500 ouvriers et 5, environ 200 ouvriers.

Le même effort de construction se retrouve ailleurs. En *Suède*, 1939 a été une année record dans ce domaine : 250.000 T.B. de navires ont été lancés, soit 50 p. c. de plus qu'en 1938.

Nous avons antérieurement signalé la politique de construction poursuivie en *Angleterre* en 1939. Cette activité s'est évidemment développée considérablement ces derniers temps. Les constructeurs se plaignent cependant de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et des négociations sont en cours pour que l'armée libère une partie des 5.000 ouvriers spécialisés qui se trouvent encore sous les armes.

D'autre part, la construction des navires de commerce a été confiée à l'Amirauté britannique qui pourra ainsi diriger et contrôler l'ensemble des constructions et des réparations navales en Angleterre.

Cette décision est symptomatique. Elle est grosse de conséquences, car elle permet de réaliser une coordination des efforts dans ce domaine rarement atteinte dans un pays maritime.

Aux *Etats-Unis*, pour la seconde fois depuis la guerre 1914-1918, le gouvernement s'occupe de la construction d'une flotte commerciale. En 1919 et les années suivantes, un grand programme de construction fut exécuté et entre 1921 et 1925, les autorités se défirèrent d'un grand nombre de navires construits pendant la guerre. 200 de ceux-ci furent vendus en un seul lot à M. Ford pour \$ 1.697.470, alors que chacun d'eux avait coûté de 600.000 à 2 millions de \$. Il restait, en mars 1926, 700 navires désarmés et, six ans après, en 1932, le *Shipping Board* possédait encore 357 navires dont 240 étaient toujours immobilisés dans les ports.

Cette liquidation forcée alla de pair avec une politique constructive d'une nouvelle marine. Un fonds de crédit à la construction, constitué en 1920, fut augmenté de 250 millions de \$ en 1928; 75 p. c. du coût de construction pouvaient être avancés aux armateurs pour un délai de vingt ans et moyennant un intérêt de 3,5 p. c.; 42 navires d'un total de 460.000 T.B. furent construits grâce à cette disposition.

En 1936, la Commission maritime fut créée pour reprendre l'activité du *Shipping Board* et, en 1937, une nouvelle politique fut instaurée. La Commission passa commande d'un premier navire en 1937; 12 grands pétroliers de 16.700 T.dw. furent construits ensuite et finalement la Commission arrêta un programme de construction de navires standardisés.

Vingt-neuf navires du type C. 1 — 7.400 T. pour les vapeurs et 6.400 T. pour les moteurs —, furent encore commandés en novembre 1939, pour un prix de \$ 435.000 pour les moteurs et \$ 390.000 pour les vapeurs. 42 navires du type C. 2, de 9.000 T., furent commandés pour un prix moyen de \$ 450.000. Le type C. 3 comporte des navires plus rapides, à peu près du même tonnage, mais transportant des passagers; d'une capacité de 11.900 T.dw., le coût en était fixé à environ \$ 650.000.

Depuis le début de l'exécution du programme en 1937, 28 navires ont été lancés, 141 commandés, pour un total de 1.440.000 T.dw. et un montant global de plus de 345 millions de \$. Ces navires sont destinés aux différentes routes parcourues par les lignes américaines. 4 du type C. 2 devaient être affectés à la ligne de l'Atlantique-Nord sur Anvers et Rotterdam. 71 de ces navires devaient être livrés en 1941 seulement et 10 encore en 1942.

L'exécution de ce programme se poursuit régulièrement; il vient d'être signalé que 4 cargos de 8.775 T.dw. ont été commandés aux chantiers de New-York par la Commission américaine.

En Belgique, la construction navale a reçu une certaine impulsion ces dernières années. Un premier programme d'intervention de la part de l'Etat, destiné à doter la flotte marchande de quelques unités modernes, a pu être réalisé grâce aux crédits fournis par l'Office de Redressement Economique (*Orec*), crédits répartis sur les exercices 1936, 1937 et 1938. Les avances, d'un montant total de 151.500.000 francs, ont été consenties à différents armateurs belges, moyennant un intérêt de 2 p. c. Les chantiers belges ont construit les navires suivants :

Copacabana, Piriapolis, Mar del Plata, de 7.750 tonnes;

Moanda, de 7.415 tonnes;

Prince de Liège et *Princesse Maria-Pia*, de 4.215 tonnes;

Brabant, Limbourg, de 4.200 tonnes;

Escaut, de 1.740 tonnes;

René, de 1.350 tonnes;

Marcel, de 650 tonnes;

Marie-Flore et *René-Paul*, de 740 tonnes;

Francine, de 745 tonnes;

Nelly, de 700 tonnes.

La loi du 1^{er} février 1939 organisant le Crédit maritime pour le développement de la flotte marchande, a permis de mettre sur chantier, à ce jour :

4 navires à moteur de 8.400 T.dw., du type *van Opstal*;

2 navires de 2.700 T. et 1 de 1.500 T.

D'autres constructions sont prévues. La capacité des chantiers belges peut être évaluée à 15 ou 20 navires de mer allant de 400 à 10.000 tonnes, pour un total de 80.000 tonnes; sur le plus important d'entre eux, moyennant certains aménagements, environ 30.000 T. de chaudronnerie pourraient être travaillées par an, ce qui représente 3 navires du type de 8.400 T. ou 10 navires de 6.000 T.

Actuellement 2.000 ouvriers sont au travail, 6.500 pourraient être utilisés.

En Hollande, c'est la *Benas*, constituée le 23 septembre 1932 pour soutenir les armements néerlandais, avec un capital de 5 millions de florins, qui a stimulé la construction. Chaque armement qui bénéficie de crédit, doit devenir actionnaire; actuellement, indépendamment de l'Etat, 34 actionnaires font partie de la société.

Jusqu'au mois d'octobre 1936, la *Benas* avait avancé 12.800.000 florins de crédit hypothécaire; au 1^{er} août 1939, 24.200.000 florins.

Toutes ces constructions, indispensables pour compenser les pertes dues aux circonstances de guerre et à l'augmentation nécessaire du tonnage par suite de l'utilisation moins rationnelle des navires, peuvent soulever, après les hostilités, les mêmes problèmes que ceux qui ont surgi à partir de 1920 à la suite de la dernière guerre.

A ce moment, l'excédent de tonnage a fait choir les valeurs de façon catastrophique. La lutte dans les différents trafics s'est accentuée. Les anciens belligérants, évincés de certains marchés, ont fait un effort considérable pour reprendre leurs positions. Les Etats sont intervenus financièrement pour soutenir leurs armateurs et, pendant des années, nous avons assisté à une crise très grave de l'armement maritime.

Malgré cette expérience, il est certain que la construction navale se développera le plus possible pendant les hostilités, à cause des nécessités du ravitaillement. Il importe que les armements puissent devenir financièrement forts pour pouvoir résister à la période de dépression qui pourra se produire.

L'augmentation de tonnage par achat de navires est réduite. Le transfert de pavillon ne s'obtient que très rarement et les seules possibilités qui existent sont encore les navires américains de vingt ans d'âge, dont la Commission américaine désire depuis toujours se dessaisir. On signale ainsi le transfert de huit de ces navires de 6.000 à 9.650 T.dw. sous pavillon anglais et la transaction faite par le gouvernement britannique qui aurait acheté six de ces navires de 8.000 T.dw. à environ \$ 50 la tonne. Par ailleurs, la vente de 8 navires américains à un consortium norvégien n'a pas abouti.

La vente à des pays neutres de navires allemands réfugiés dans les ports de ces pays présente un aspect spécial, à cause des difficultés d'ordre juridique soulevées par les belligérants. Ni la Grande-Bretagne, ni la France n'ont jusqu'ici reconnu la validité des transactions de ce genre. Pendant la guerre 1914-1918, plusieurs navires passés du pavillon allemand sous pavillon neutre avaient été déclarés de bonne prise.

Les affrètements.

Indépendamment de la construction, certains gouvernements se sont préoccupés de s'assurer du tonnage par voie d'affrètement. L'accord anglo-norvégien réalisé en novembre prévoit que 150 pétroliers de 1.500.000 T.dw. seront mis au service de la Grande-Bretagne; 449.000 T.B. de cargos ont déjà été remis à la disposition de ce pays; 140.000 T.B. le seront avant le 1^{er} mars et 249.000 ultérieurement.

Les taux de *time-charter* fixés sont les suivants : pour les pétroliers, de 14/6 à 17/6, suivant le tonnage et la nature des machines (moteur ou vapeur); pour les tramps : de 12/6 à 24/- suivant le tonnage qui va de 1.500 T. à 10.000 T.dw. Les affréteurs paient l'assurance risques de guerre et la prime de guerre aux équipages; 10.000 couronnes norvégiennes en cas de mort ou de blessures par suite de guerre, au personnel marin.

La France a déjà pris en charte-partie une trentaine de ces navires pour le trafic charbonnier qui s'élève à 80.000 T. par mois.

Le taux des frets.

Ainsi que nous le disions au début de cette chronique, nous n'avons pas assisté, ces dernières semaines, à de grands mouvements de hausse des frets; on constate une réserve continue de la part des armateurs neutres pour engager l'avenir.

Les frets de La Plata sur Anvers se sont maintenus de 21 \$ à 22 \$; une nouvelle hausse vient cependant de se produire à 26 \$. A ce taux, les frais de transport maritime pour le blé sont supérieurs à la valeur de la marchandise au port d'embarquement. Pour la nouvelle campagne, les perspectives de ce marché sont incertaines. La récolte est pauvre par suite des fortes pluies en décembre et des gelées tardives ultérieures. On estime la production du blé en Argentine à 4 millions de tonnes contre plus de 9 millions pendant la saison 1938-1939. Par suite du stock de 1.800.000 tonnes, il sera cependant possible d'exporter en 1940 3 millions de tonnes, soit la moyenne de ces dernières années.

Pour les pyrites également, les mêmes frets se répètent; de Setubal sur Anvers, 55/- et de Huelva 57/-; pour les graines oléagineuses et les arachides des Indes, les frets de Madras sur Anvers ont atteint 137/6. Des transports de cargaisons de manganèse ont été conclus de l'Afrique du Sud à 95/- la tonne.

Ce qui a le plus caractérisé le marché ces dernières semaines, c'est la forte demande de tonnage pour l'exportation de charbons de l'Angleterre.

Pour la Belgique, ce fait a trouvé son origine dans la suspension des expéditions de l'Allemagne vers notre pays; celles-ci représentent 160.000 tonnes par mois. De la Tyne à Anvers, le fret a évolué autour de 25/- la tonne; il était, au mois d'août, de 3/-. Les navires anglais réquisitionnés naviguent cependant dans ce trafic à des taux réduits de plus de 50 p. c. sur ceux du marché libre : de 7/9 à 10/-.

Les interventions des autorités anglaises sont très importantes en ce qui concerne le tonnage mondial; ce sont du reste elles qui prennent toutes les dispositions en ce qui concerne les besoins de tonnage pour la France aussi bien que pour la Grande-Bretagne. Il suffit qu'elles relâchent du tonnage dans certains trafics pour alléger immédiatement la situation, ainsi qu'il s'est produit récemment pour l'industrie cotonnière de Grande-Bretagne qui attendait des expéditions importantes de l'Amérique du Nord.

(1923 = 100.)		
Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud
245,59 %	245,43 %	182,94 %
Pour tous les trafics : 212,26 % ou 15,47 % de plus qu'en novembre.		
Quelques destinations intéressantes :		
De la côte Est de l'Angleterre vers	Rotterdam	315,79 %
	Anvers	384, — %
	Havre	260,87 %
Galles du Sud vers	Anvers	195,69 %
	Rouen	174,84 %
de Huelva vers	Rotterdam	509,97 %
Des Etats-Unis Nord vers le Continent (grains)		406,87 %
Du Golfe vers le Continent/U. K. (grains)		221,28 %

Pour se rendre compte où on en est arrivé en matière de frets en quatre mois, il suffit de parcourir l'index des frets donné à Londres pour le mois de décembre et dont la base de comparaison se trouve dans les cotations de 1923.

Une partie de l'augmentation de ces frets trouve sa justification dans l'accroissement considérable de toutes les dépenses que nous avons signalées antérieurement. Quant aux équipages de la marine marchande, dans les pays nordiques des arrangements ont été conclus allouant des primes de navigation de 60 à 250 p. c. suivant les zones parcourues par les navires. Ce dernier pourcentage est alloué pour la navigation en mer du Nord et le Nord-Atlantique; 125 p. c. sont prévus pour la navigation vers les ports hollandais ou belges.

En Belgique, après avoir fixé à 70 p. c. le *war-bonus*, le Conseil professionnel de la Marine marchande est saisi d'une nouvelle demande d'augmentation notable.

Le trafic des ports.

Les hostilités continuent à affecter tout spécialement les ports. Certains d'entre eux ont perdu un trafic considérable, d'autres en ont gagné. Parmi les premiers, nous avons donné déjà les renseignements relatifs aux ports d'Anvers et de Gand.

Signalons cependant pour le port d'Anvers la consolidation du trafic de ces derniers mois.

A Rotterdam, la perte de trafic s'élève à 70 p. c. Le transit à l'entrée qui était de 1.500.000 tonnes par mois, est tombé à néant; à la sortie, au mois de novembre, il était réduit de 76 p. c.; depuis lors, le blocus a diminué encore le trafic restant.

Le trafic national, qui comportait une moyenne mensuelle de 830.000 tonnes, et représentait un quart du trafic total, a été réduit de 28 p. c. à l'importation, de 20 p. c. à l'exportation.

Les ports français et italiens ont vu le mouvement de leurs marchandises augmenter dans de fortes proportions. En France, un décret a prévu la création d'un certain nombre de ports francs, dont les privilèges seront valables pour la durée de la guerre. Les zones franches sont délimitées par décrets, ainsi que la liste des marchandises susceptibles d'être entreposées. La zone franche comporte l'exemption des droits de douane ou de certaines impositions sur les importations ainsi que l'exemption de réquisition. Cette organisation est de nature notamment à servir les intérêts suisses pour l'importation des denrées destinées à ce pays.

Parmi les ports italiens, Trieste ou Venise accaparent les expéditions de l'ancien Etat autrichien au détriment des ports allemands; Fiume s'occupe du trafic de la Hongrie, au détriment de la France dont les chemins de fer ne peuvent pas maintenir la concurrence; aussi les tarifs réduits sur le réseau italien

ont-ils été supprimés. Enfin, Gênes augmente considérablement sa part dans le transit vers la Suisse, intervient dans le trafic de la Scandinavie qui emprunte les ports allemands de la Baltique et les chemins de fer allemands, et voit également des marchandises de Hollande et de Belgique passer par ses installations. Des démarches ont été effectuées par les intérêts maritimes italiens pour obtenir des tarifs réduits, pour faciliter ces trafics par la Suisse et

l'Italie. De grands dépôts sont mis, au Molo Vecchio, aux quais de Colomb et de l'Éthiopie, à la disposition de la Chambre Fédérale de Commerce Suisse, tandis que le trafic des marchandises hollandaises et belges se concentre au môle de l'Érythrée. Gênes a également été choisie comme terminus en Europe de la ligne de navigation américaine *United States Lines*, qui avait antérieurement envisagé des installations importantes à Lisbonne.

IX. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

Nous avons, en décembre dernier, exposé les principes régissant notre politique commerciale depuis les hostilités. Ces principes étaient au nombre de cinq que nous rappellerons brièvement :

1) Certaines marchandises essentielles à notre économie, à notre défense nationale, à l'approvisionnement de la population, étaient radicalement prohibées, à l'exportation;

2) Certaines autres marchandises comprises dans les listes de contrebande ne pouvaient être exportées vers les pays belligérants que dans la limite des courants normaux. Ce régime, c'était la traduction sur le plan économique de l'obligation où nous étions, conformément à la Convention de La Haye, de traiter tous les belligérants de manière égale, en matière de licences d'exportation :

3) Pour certains produits, également repris aux listes de contrebande et qui sont parmi les plus délicats (métaux non ferreux, laine, coton, jute, chanvre, produits chimiques, cuirs et peaux), le régime restait imprécisé. On leur appliquait, en attendant, les règles définies au paragraphe 2 ;

4) Le transit est et reste libre ;

5) Le commerce avec les pays neutres reste libre, sous réserve de certaines assurances de non-réexportation vers les pays belligérants.

Ce programme fut présenté aux Puissances belligérantes dès le mois d'octobre 1939. La France et la Grande-Bretagne, qui nous fournissent ou contrôlent la plupart des matières premières que nous importons, en prirent acte, l'acceptèrent et, en échange, nous garantirent le libre passage des marchandises qui nous étaient destinées. Cet engagement ne valait provisoirement pas pour les produits dont le régime d'exportation était imprécisé et pour lesquels nous n'avions pu établir qu'un statut provisoire (point 3 ci-dessus). Mais pour tous les autres il n'était plus exigé, par les autorités françaises et anglaises chargées du blocus, de *statutory declarations* ou certificats de non-réexportation dont les exigences, de plus en plus sévères, comportaient de véritables entraves à l'exportation. Ce nouveau régime entraînait l'octroi presque automatique des *navicerts* ou

sauf-conduits, délivrés dans certains ports d'embarquement, notamment en Amérique latine, et affranchissant les cargaisons des rigueurs du contrôle.

Le nouvel accord qui vient d'être paraphé à Paris, le 13 février, prolonge l'accord du 11 décembre. A vrai dire, il s'agit, dans l'un et l'autre cas, non d'un accord proprement dit, mais d'un échange de déclarations.

La Belgique communique aux Puissances alliées le régime de ses exportations, régime arrêté en pleine indépendance, mais en fonction des conditions de son approvisionnement en matières premières et, compte tenu d'autre part des exigences de sa politique de neutralité. Les Puissances alliées lui assurent, en échange, les garanties dont nous avons parlé plus haut. Le tout est révocable à tout moment.

L'échange de notes dont la teneur a été paraphée le 13 février comble la lacune laissée par l'accord du 11 décembre. Il fait disparaître la liste C, liste des produits dont le régime devait encore être fixé. Le régime prévu pour ces produits est soit celui de la liste A (prohibition de sortie), soit celui de la liste B (exportation vers les belligérants limitée aux courants normaux définis par la moyenne des années 1936, 1937 et 1938), soit un statut nouveau défini en général pour les trafics en direction des belligérants par une réduction sur le courant normal. Le pourcentage ou quantum de réduction est extrêmement variable. Il va de 20 p. c. à 25 p. c. (certains cuirs) à 100 p. c., soit donc la prohibition (certains peaux pouvant servir à des usages de guerre, nickel, aluminium et zinc bruts). Le pourcentage de réduction pour la laine lavée et peignée est de 60 p. c. Il s'accroîtra tous les mois de 5 p. c. pour atteindre 75 p. c. Pour les fils de laine, il est de 55 p. c.

Les réponses française et anglaise à la déclaration belge confirment en les généralisant, les assurances données le 11 décembre.

Dans notre chronique de décembre dernier, nous avons donné les listes A et B annexées à notre déclaration du 11 décembre. Comme elles ont été modifiées assez substantiellement dans notre nouvelle déclaration, nous les donnons dans leur nouvel état.

Nous y ajoutons la liste spéciale, liste des produits dont nous n'autorisons la sortie vers les pays belligérants qu'en dessous des courants normaux.

* * *

LISTE A.

Produits prohibés à l'exportation.

N° du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS
1 sauf 1/	Animaux vivants sauf espèce chevaline.
2 sauf 2c 3	Viandes fraîches même réfrigérées ou congelées, sauf viande porcine fraîche.
14b	Graisses provenant d'animaux d'espèce chevaline, à usages industriels.
15b	Graisses provenant d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine, à usages industriels.
16	Graisses de porc, etc.
19b 2A	Huiles et graisses de poissons, à usage industriel, de baleine.
20	Corps gras.
25a	Laines en suint.
51	Céréales.
105c	Noix palmistes.
110a	Coton brut ou égrené.
Ex. 110	Kapok.
110b	Coton : blanchi, teint ou cardé.
110c 1	Linters.
111a	Jute : brut, en brin ou teillé.
111b	Jute : peigné.
111c	Jute : étoupe.
113	Ramie.
114a	Chanvre sisal
117c 8A	Huiles de palme brutes.
117c 9	Huiles de ricin.
Ex. 118b 3	Gomme-laque naturelle.
120a, b	Caoutchouc brut, gutta-percha, balata et produits similaires, à l'exception du caoutchouc régénéré (120a 2).
121	Camphre.
128	Fourrages, paille, etc.
Ex. 119	Quartz.
151	Graphite brut, etc.
164	Talc, etc.
166	Mica brut, etc.
ex. 167	Phosphates de chaux naturelle.
170a	Soufre brut.
173	Borax brut.
182 sauf g	Minerai métallique, sauf minerai de fer.
Ex. 182g	Pyrites grillées et « purple-ore ».
Ex. 183	Cendres, déchets et rebuts contenant les métaux repris à la position ex. 287.
195, sauf d2	Huiles de pétrole, de schiste, de lignite et autres huiles minérales similaires à l'exception des huiles de graissage.
245	Margarine et graisses comestibles préparées.
281	Brome liquide.
285	Mercure.
286	Phosphore rouge et blanc.
Ex. 287	Corps simples non dénommés ni compris ailleurs : Chromé; Manganèse; Molybdène et ses sels; Titanium; Tungstène et ses sels; Uranium; Vanadium et ses sels; Sodium; Bismuth.
Ex. 305	Oxyde d'étain, oxyde d'antimoine, peroxyde de benzoyl, oxyde de cadmium, oxyde de nickel oxyde de titane.
384a	Borax raffiné.
384f	Tetrachlorure de carbone.
Ex. 384a	Tetrachlorure de titane.
400 sauf a	Extraits tannants, sauf extraits tannants de chêne.
401	Acides tanniques, etc.
422a	Noirs dits « Carbon black ».
426	Graphites conditionnés pour la vente au détail.
457 sauf d	Savons, sauf savons de toilette et médicinaux.
Ex. 477	Peaux coupées en bandes pour chapeaux, même façonnées : pouvant servir à des usages militaires.
Ex. 484	Joint pour freins de canons et joints en cuir pour arbres de transmission (1).
494	Soie dévidée ou moulignée.
495	Fils de bourre de soie simple ou retors.
Ex. 634	Bois de mines.
Ex. 637	Charbons absorbants.
Ex. 639	Billes et traverses pour voies ferrées à l'exception des billes et traverses usagées.
640	Bois sciés, etc.
658	Bois de fusil, etc.
787	Mica.
867a	Alliages ferro-métalliques.

(1) Cette liste pourra être complétée ultérieurement.

LISTE B.

Produits dont la sortie vers les pays belligérants n'est autorisée que dans la limite des courants normaux.

N° du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS
4	Gibiers vivants ou tués.
6a	Poissons, crustacés et mollusques, frais ou congelés, harengs.
8	Laits et crèmes fraîches.
10	Fromages.
11	Miel.
13	Cire d'abeilles.
14a	Graisses provenant d'animaux de l'espèce chevaline : comestibles.
15a	Graisses provenant d'animaux de l'espèce bovine, ovine et caprine : comestibles.
17	Graisses d'os et graisses de déchets.
19 sauf b2A	Huiles et graisses de poissons, sauf huiles et graisses de baleine à usage industriel.
23	Peaux de petits animaux.
25d	Laines : déchets du peignage, etc.
25e	Laines : effilochés de laine.
25f	Laines : cardées, même teintées.
26a	Poils d'alpaca, etc.
47	Boyaux, etc.
52 à 58	Sous-produits des céréales.
Ex. 59	Farine de moutarde.
62a	Cacao en fèves.
63	Café.
64	Epices.
72	Légumes secs.
105, sauf 105e	Graines et fruits oléagineux, à l'exception des noix palmistes.
109	Chanvre.
111d	Jute : déchets.
114b	Chanvre de Manille.
114c	Laine artificielle.
114d	Fibres de coco.
114e	Matières textiles non dénommées.
116	Graisses de cacao.
117 sauf c8A et c9	Huiles et graisses végétales.
118a	Gommes utilisées en médecine.
118b2	Térébenthines.
Ex. 118b3	Gommes non dénommées excepté gommes-laques naturelles.
Ex. 120a	Caoutchouc régénéré.
122	Essence de térébenthine.
150	Abrasifs.
155	Magnésite (carbonate de magnésie), lemolithe ou dolomie à l'état naturel; withérite (carbonate de baryte).
165	Amiante brut.
171	Sels marins, de saline, sels gemmes.
172	Magnésie brute.
Ex. 183	Scories, laitiers, etc., destinés à l'empierrement des routes.
190 à 194	Produits de la distillation de la houille et des goudrons de houille.
197	Autres résidus des huiles minérales, etc.
198	Bitume solide ou asphalte proprement dit.
200	Ozokérite.
202	Farines de céréales et féculés, etc.
203	Pâtes alimentaires.
204	Céréales, maïs pelliculés, etc.
205	Pain, biscuit de mer et autres produits de la boulangerie ordinaire.
209	Pâté de foie de toutes espèces, truffé ou non.
211	Conserves de gibiers ou de volaille.
213	Viande conservée non dénommée.
215	Extraits de viande, solides ou liquides.
219	Poissons, crustacés, mollusques conservés de toute façon, etc.
220 à 222	Cacao broyé, pelures et cacao en poudre.
223	Chocolat.
235 à 243	Sucre et sucreries.
Ex. 266	Alcool éthylique.
271 à 276	Résidus des industries alimentaires.
279	Arsenic métallique.
284	Magnésium
290	Chlore.
294	Ammoniaque anhydre.
297	Oxyde de magnésium.
303	Anhydride arsénieux.
Ex. 305	Anhydride acétique.
307c1	Acide chlorhydrique ordinaire.
397g1 et g2	Acide nitrique ordinaire et concentré.
307h	Acide oléique.
307l	Acide stéarique.
307m1	Acide sulfurique ordinaire à 60° Baumé et moins.
307m2B	Acide sulfurique : oléum.
307m2C	Acide sulfurique chimiquement pur.
311	Soude caustique.
Ex. 315a	Hypochlorite de calcium.
Ex. 316c	Chlorate de soude.
322d	Aluns de chrome et autres aluns non dénommés.
323b	Acétate de chaux.
326	Magnésie blanche.
328	Chromates et bichromates de potasse et de soude.

N° du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS
330	Sels de manganèse.
334	Nitrate de potasse raffiné.
341	Sels d'argent.
Ex. 345	Dinitrotoluène.
Ex. 346	Diméthylaniline.
360	Aldéhyde formique.
Ex. 372	Phtalate de butyl.
	Phtalate d'éthyl.
384c	Glycérine distillée ou raffinée.
Ex. 384h	Alcool phtalique.
	Dinitrochlorobenzène.
	Chlorobenzène.
	Diphénylamine.
	Nitrate d'ammoniaque raffiné.
407	Oxydes de cuivre.
418	Oxyde et protoxyde d'urane.
422b	Noir de fumée et noir minéral autre.
431	Vernis, etc.
441	Colle d'os, etc.
457d	Savons de toilette et savons médicinaux.
458	Matières huileuses et produits de la distillation du goudron de houille, etc.
461	Peaux de chevreau mégissées en croûtes.
462	Peaux tannées et corroyées en poils, etc.
464	Peaux parcheminées, etc.
465	Peaux diverses.
Ex. 466a	Peaux teintes ou maroquinées non dénommées ailleurs : peaux de mouton tannées au chrome, teintes en d'autres couleurs que le bleu, le gris ou le kaki.
Ex. 466a	Peaux teintes ou maroquinées non dénommées ailleurs, peaux de chèvre, de chevreau ou de mouton non tannées au chrome, qui seraient imprimées ou teintes.
467	Peaux vernies ou laquées.
469	Cuir factices ou artificiels.
471 à 476	Ouvrages en peaux ou en cuirs.
Ex. 477	Peaux coupées en bandes pour chapeaux, même façonnés, ne pouvant servir à des usages militaires.
478 à 482 et 485 à 488	Ouvrages en cuirs
496	Fils de soie artificielle.
511	Autres tissus de soie naturelle non dénommés ailleurs.
540 à 543	Tissus de coton.
547	Couvertures de coton.
Ex. 559	Fils de chanvre.
Ex. 563	Fils de chanvre conditionnés pour la vente au détail.
Ex. 570	Tissus contenant du chanvre.
578a1	Quate pharmaceutique.
594	Tissus de coton pour filtre-presse.
597	Toile émerisée.
599	Courroies de transmission, etc.
600	Tuyaux pour pompes à incendie.
Ex. 601	Cordes et ficelles, à l'exception des cordages.
Ex. 605	Drilles et chiffons, à l'exception des chiffons de laine croisée et des chiffons de coton classés de 1 à 3
Ex. 633	Bois de construction (conifères).
Ex. 638	Bois sciés (conifères).
700-701	Caoutchouc en feuilles.
703	Fils de caoutchouc, etc.
704a	Bandages en caoutchouc pour roues de véhicules : bandages pleins.
Ex. 704b2	Bandages en caoutchouc pour roues de véhicules, enveloppes pour vélocipèdes.
Ex. 704b3	Bandages en caoutchouc pour roues de véhicules : chambres à air pour vélocipèdes.
705 à 721	Ouvrages en caoutchouc.
723	Pâtes de bois et de chiffons.
737	Papier émerisé.
793	Meules artificielles en émeri.
801 à 804	Papiers, cartons, fils, tissus et ouvrages en amiante.
805	Briques réfractaires de toutes espèces.
866a 1B	} Platine.
Ex. 866a2 et	
Ex. 866c2	
Ex. 960	Anodes en nickel.
992 à 1001	Ouvrages en aluminium.
1199a	Coton nitré.
Ex. 1215b	Sacs de jute (usagés).

LISTE S.

Produits dont l'exportation vers les pays belligérants n'est autorisée « qu'en dehors » des courants normaux (réductions variables).

N° du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS
Ex. 22	Peaux brutes d'origine étrangère.
Ex. 22	Peaux brutes originaires de l'U. E. B. L.
24	Cuir à colle, oreillons, etc.

N° du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS
25b et c	Laines lavées, laines peignées, même teintes.
110c2	Coton : déchets autres que linters.
118b1	Copal.
280	Cadmium.
Ex. 287	Sélénium, boibium, cérium, zirconium, béryllium, iridium.
307m2A	Acide sulfurique concentré.
Ex. 460	Peaux de chèvre et de mouton tannées en croûtes, pesant 65 gr. au pied carré.
Ex. 466	Peaux chamoisées de chèvre et de mouton tannées en croûtes, pesant 65 gr. et plus au pied carré.
Ex. 463	Peaux chamoisées sauf peaux couturées et trouées comportant au moins une couture ou une perforation au pied carré.
Ex. 463	Peaux chamoisées couturées et trouées comportant au moins une couture ou une perforation au pied carré.
Ex. 460	Peaux teintes ou maroquinées non dénommées ailleurs :
	a) Peaux de mouton, tannées au chrome, non teintes en gris, en bleu ou en kaki.
Ex. 466	Peaux teintes ou maroquinées :
	a) Peaux de chèvre, chevreau ou mouton, non tannées au chrome qui ne seraient pas imprimées ou teintes.
Ex. 466b	Peaux teintes ou maroquinées, non dénommées ailleurs, autres.
Ex. 468 a	Peaux autrement préparées :
	Peaux de chèvre, de chevreau, de mouton et autres petites peaux pesant 50 gr. et moins au pied carré.
Ex. 468 a)	Peaux autrement préparées :
	Peaux de chèvre, chevreau, de mouton et autres petites peaux, pesant plus de 50 gr. au pied carré.
Ex. 468b1 et b2	Peaux autrement préparées non dénommées entières en croupons, d'une épaisseur supérieure à 4 1/2 mm.
Ex. 468b2	Peaux autrement préparées non dénommées, croupons, d'une épaisseur égale ou inférieure à 4 1/2 millimètres.
470a	Déchets et rognures de cuirs et de peaux, vieux cuirs : propres à être utilisés à des ouvrages en cuir.
470b	Déchets et rognures de cuirs et de peaux; vieux cuirs, autres.
483	Courroies de transmission ou de transport, bandes et lanières pour courroies de transmission ou de transport.
Ex. 484	Tuyaux, seaux, godets, etc., autres que ceux intéressant la défense nationale belge.
512 et 513	Fils de laine cardée et fils de laine peignée.
534 à 539	Fils de coton.
560	Fils de jute.
562	Fils d'abaca.
574	Tissus de jute.
Ex. 601	Cordages.
Ex. 605	Drilles et chiffons : chiffons de laine croisée et chiffons de coton classés de 1 à 3.
Ex. 630	Sacs de jute.
704b1	Bandages de caoutchouc pour roues de véhicules : enveloppes pour automobiles et motocycles.
Ex. 704b2	Bandages en caoutchouc pour roues de véhicules à l'exception de bandages pour vélocipèdes.
Ex. 704b3	Bandages en caoutchouc pour roues de véhicules : chambres à air pour automobiles, motocycles et autres véhicules à l'exception des chambres à air pour vélocipèdes.
960 à 964 et 967	Nickel et ouvrages en nickel, à l'exception des anodes.
968	Zinc brut en masse, etc.
969 à 972	Ouvrages en zinc.
982 à 987	Étain et ouvrages en étain.
991	Aluminium brut, etc.
	Duralumin.
1153	Brodequins communs, etc.
1079 et 1080	Câbles et fils pour transport de l'énergie électrique.
Ex. 287	Cobalt.
Ex. 287	Radium.
935 à 953	Cuivre et ouvrages en cuivre.
975 à 979	Plomb et ouvrages en plomb.

Le commerce extérieur de la Belgique s'est profondément modifié depuis les hostilités tant quant à l'importance que pour ce qui concerne ses directions. Sa structure, également, par l'effet de l'application des lois de contrebande comme de la transformation radicale des besoins, s'est grandement altérée.

Voici l'indication des chiffres globaux de nos échanges, mois par mois, depuis septembre. Nous avons fait le rappel des chiffres du mois d'août (déjà anormaux à la suite de la tension politique). On pourra voir ainsi l'importance du fléchissement.

	Importation	Exportation
1939 Août	1.776	2.031
Septembre	904	1.464
Octobre	1.152	1.608
Novembre	1.473	1.672
Décembre	1.442	1.895
1940 Janvier	1.271	1.715

Au total, pendant la période allant du 1^{er} septembre 1939 au 31 janvier 1940, nos importations ont atteint 6.242 millions de francs et nos exportations 8.354 millions. Pendant la période correspondante de l'année précédente, les importations avaient été de 9.652 millions et les exportations, de 9.477 millions. Les importations ont donc fléchi de 35 p. c. et les exportations, de 12 p. c. seulement. Le fléchissement plus accentué des importations s'explique par le fait que le contrôle des Alliés s'est surtout exercé sur les produits pouvant être destinés à l'Allemagne, c'est-à-dire donc les marchandises que nous importions.

Le mois de septembre a été, de loin, le plus faible de la période envisagée. Depuis, il y a eu une remonte jusqu'en décembre. Le mois de janvier marque une régression, ce qui s'explique par la rigueur du climat en cette saison et le renforcement de l'activité sous-marine.

Les directions de notre commerce extérieur ont aussi grandement varié. Le tableau ci-dessous le fera apparaître, qui donne nos exportations vers les principaux marchés avec la comparaison à la période correspondante de l'année précédente.

	Période du 1 ^{er} septembre 1938 au 1 ^{er} février 1939		Période du 1 ^{er} septembre 1939 au 1 ^{er} février 1940	
	Valeurs (millions de francs)	% des exportations totales	Valeurs (millions de francs)	% des exportations totales
Allemagne	1.074	10,3	711	8,5
France	1.342	14,0	925	11,0
Grande-Bretagne.	1.253	13,0	990	11,9
Pays-Bas	1.210	12,9	1.729	20,7
Suisse	276	2,8	568	6,7
États-Unis	689	7,25	781	9,4
Argentine	338	3,5	272	3,2

D'une manière générale, on voit, par ce tableau, que nos exportations vers les pays belligérants ont faibli, particulièrement vers l'Allemagne et la France. En revanche, nos exportations vers les Pays-Bas et la Suisse ont fortement augmenté non pas seulement en valeur relative mais en valeur absolue. Il en est de même pour les États-Unis. En revanche, vers l'Argentine nous marquons une légère régression.

Voici maintenant le même tableau que le précédent établi pour les importations :

	Période du 1 ^{er} septembre 1938 au 1 ^{er} février 1939		Période du 1 ^{er} septembre 1939 au 1 ^{er} février 1940	
	Valeurs (millions de francs)	% des importations totales	Valeurs (millions de francs)	% des importations totales
Allemagne	1.071	11,0	756	12,1
France	1.527	15,8	933	15,0
Pays-Bas	955	9,9	647	10,3
Grande-Bretagne.	805	8,3	493	7,9
Suisse	107	1,1	88	1,4
États-Unis	938	9,7	644	10,3
Argentine	356	3,6	592	9,4

Les variations sont, ici, beaucoup moins accusées que pour les exportations. Les différents pays gardent sensiblement leur valeur relative, sauf l'Argentine dont la part augmente fortement.

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur* au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention accompagnée d'une notice explicative est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, ces lois et arrêtés sont groupés sous les rubriques suivantes :

- I. Législation économique et sociale générale.
- II. Législation financière publique et privée.
- III. Législation commerciale intérieure.
- IV. Législation commerciale extérieure.
- V. Législation industrielle.
- VI. Législation du travail.
- VII. Législation internationale.

II. — LEGISLATION FINANCIERE PUBLIQUE ET PRIVEE.

Arrêté-loi du 2 janvier 1940

modifiant les dispositions de la loi du 12 juin 1930 et de l'arrêté royal n° 159 du 16 avril 1935 relatives à la circulation des monnaies divisionnaires (*Moniteur*, 7 janvier 1940, p. 69).

RAPPORT AU ROI.

Sire,

La loi du 12 juin 1930, portant création d'un Fonds monétaire, avait fixé à 1.200.000.000 de francs la limite assignée à l'émission par l'Etat de monnaies divisionnaires. Ces monnaies comprenaient à cette époque les pièces et billets de 5 et de 20 francs. L'arrêté royal n° 159 du 16 avril 1935 a incorporé aux monnaies divisionnaires le billet de 50 francs et a porté le total de circulation autorisé à 1.500 millions de francs. Mais, étant donné que les billets de 50 francs existaient à concurrence de 525 millions de francs, la circulation des pièces et billets de 5 et de 20 francs autorisée par la loi du 12 juin 1930 a été en réalité réduite de 1.200 millions à 975 millions.

Cette réduction se justifiait en 1935, alors que les besoins courants n'exigeaient pas une circulation atteignant le « plafond » fixé en 1930.

La mesure, toutefois, manquait de souplesse; dès cette époque, en effet, le maximum de 975 millions fut atteint et toute émission nouvelle n'a pu s'effectuer depuis lors que moyennant retrait compensatoire d'autres monnaies divisionnaires.

Les événements récents ont entraîné un besoin plus grand de numéraire, et il est actuellement urgent d'alimenter la Banque Nationale en monnaies nouvelles, notamment en pièces de 50 fr. On ne peut plus continuer la pratique des retraits compensatoires sans réduire exagérément le « volant » de circulation qui doit être mis à la disposition des caisses de la Banque.

Un relèvement maximum de circulation s'impose, par conséquent, d'urgence. Il suffira sans doute d'abord d'un accroissement modéré, mais le gouvernement doit pouvoir parer à tout imprévu, et il est raisonnable de lui assurer une marge de 250 millions de francs, soit environ 15 p. c. du chiffre actuel.

La situation actuelle amène également le gouvernement à proposer l'abrogation de la disposition terminant l'alinéa 2, article 1er, de l'arrêté royal n° 159 du 16 avril 1935, disposition qui prévoit le retrait du billet de 50 francs avant le 1er janvier 1940.

Il n'est pas possible, en effet, d'envisager actuellement, avant cette date très rapprochée, le retrait des billets de 50 francs, qui circulent normalement; la perturbation qu'une telle mesure apporterait serait grande; le remplacement immédiat des billets par des monnaies métalliques exigerait au surplus des achats d'argent très importants et des décaissements inopportuns pour le Trésor.

Vu la loi du 7 septembre 1939, donnant au Roi des pouvoirs extraordinaires; — Vu spécialement l'article 1er, 3o, de ladite loi; — Vu la loi du 12 juin 1930, portant création d'un Fonds monétaire; — Vu l'arrêté royal n° 159 du 16 avril 1935, autorisant la reprise par l'Etat des billets de 50 francs émis par la Banque Nationale de Belgique; — Attendu qu'il est nécessaire et urgent, en vue de défendre les intérêts économiques et financiers du pays, de mettre le gouvernement en mesure de faire face aux besoins supplémentaires de numéraire occasionnés par les événements actuels; — Sur la proposition de Nos Ministres, qui en ont délibéré en Conseil, — Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1er. La limite assignée à l'émission de monnaies divisionnaires par l'article 1er de la loi du 12 juin 1930, modifié par l'article 4 de l'arrêté royal n° 159 du 16 avril 1935, est portée à 1.750 millions de francs.

Art. 2. Dans l'alinéa 2 de l'article 1er de l'arrêté royal précité du 16 avril 1935, n° 159, sont supprimés les mots « et en tout cas avant le 1er janvier 1940 ».

Art. 3. Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur*.

Loi du 30 décembre 1939

contenant le budget des dotations pour l'exercice 1940. Erratum à la loi majorant le crédit spécial ouvert par la loi du 7 septembre 1939 et le portant à 3.100.000.000 de francs (*Moniteur*, 13 janvier 1940, p. 137).

Loi du 10 janvier 1940

instituant une taxe militaire (*Moniteur*, 14 janvier 1940, p. 150).

Loi du 10 janvier 1940

modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus et les complétant par l'établissement d'un impôt spécial et temporaire sur les bénéfices exceptionnels (*Moniteur*, 15-16 janvier 1940, p. 161).

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Article 1er. Il est établi un impôt spécial et temporaire sur les bénéfices exceptionnels réalisés en Belgique ou à l'étranger dans les exploitations industrielles, commerciales ou agricoles quelconques indiquées à l'article 25, § 1er, 1o, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, ou grâce à des

occupations lucratives visées au même article 25, § 1^{er}, 3^o, et de nature industrielle, commerciale ou agricole.

Art. 2. § 1^{er}. Est considéré comme ayant réalisé un bénéfice exceptionnel dans le sens de l'article 1^{er}, le contribuable dont les revenus, provenus de l'une des activités visées par cet article, dépassent :

a) Soit le résultat des dites activités pendant l'année 1938, soit le résultat moyen des dites activités pendant l'année 1936 et une des années 1937 ou 1938, s'il s'agit de redevables tenant une comptabilité par année civile, ou s'il s'agit d'autres redevables :

1° Pendant l'exercice social clôturé en 1938 ou pendant l'exercice social clôturé en 1939 si le bilan a été approuvé par l'assemblée générale avant le 15 novembre 1939, ou pendant les exercices sociaux clôturés au cours de l'année 1936 et de l'une des années 1937 ou 1938;

2° Pendant les exercices sociaux clôturés au cours de l'année 1937 et de l'une des années 1938 ou 1939 pour autant que le bilan de 1939 ait été approuvé par l'assemblée générale au plus tard le 15 novembre 1939 ou qu'il existe des écritures régulières arrêtées au plus tard à cette date et ce conformément aux règles ou usages statutaires ou autres en application à cette date;

b) Soit le tiers du total des résultats favorables des dites activités pendant l'une des trois périodes de trois années ou de trois exercices sociaux mentionnés au littéra a;

c) Soit 8 p. c. du capital social réellement libéré restant à rembourser ainsi que des réserves tels qu'ils existent au 1^{er} janvier 1939 ou au début de l'exercice social clôturé en 1939; le capital est éventuellement multiplié par les coefficients mentionnés à l'article 15, § 2, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus; sont à exclure du capital et des réserves, les sommes correspondant à des plus-values de réévaluation visées à l'article 26, § 2, 4^o, dernier alinéa, à l'article 27, § 2bis, et à l'article 86, § 1^{er}, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

§ 2. Le contribuable exprime dans sa déclaration ses préférences pour l'une des formules a, b ou c. La formule c ne peut être appliquée qu'au montant du capital social et des réserves tels qu'ils résultent des documents qui ont servi à l'application des impôts sur les revenus.

§ 3. Les quotités fixées au § 1^{er} sont réduites *pro-rata temporis* à l'égard des contribuables dont l'activité à envisager, pour la perception de l'impôt spécial, n'a été exercée que pendant une partie d'année.

§ 4. Il ne peut être tenu compte, pour déterminer les bénéfices réalisés pendant la période indiquée au § 1^{er}, litt. a, des rectifications de revenus qui seraient faites spontanément par l'intéressé après le 15 novembre 1939.

§ 5. Pour le contribuable qui pendant tout ou partie de l'année 1938 ou de l'exercice social clôturé en 1938 n'a pas exercé une activité ou occupation définie à l'article 1^{er}, le bénéfice qui sert de base de comparaison est égal à 8 p. c. du capital investi par le redevable lui-même au moment où cette activité a pris cours, sans toutefois que ce bénéfice puisse être inférieur à 15.000 francs.

§ 6. Lorsqu'une entreprise est continuée par une autre personne ou exercée, après reprise, avec le même capital et les mêmes moyens d'activités, le

bénéfice qui sert de base de comparaison est établi comme si l'entreprise n'avait pas changé de titulaire.

§ 7. Pour le contribuable qui augmente ou diminue son capital investi à partir de 1940, le bénéfice qui sert de base de comparaison est augmenté ou diminué de 8 p. c. de l'accroissement ou de la diminution du capital investi constaté au premier jour de l'année ou de l'exercice social pendant lequel a été réalisé le bénéfice exceptionnel. Il n'est tenu compte que des accroissements de capital investi résultant d'écritures régulières.

Art. 3. § 1^{er}. Les revenus à prendre pour base afin de déterminer l'excédent taxable, sont ceux envisagés pour l'application de la taxe professionnelle, sans déduction :

a) Ni des bénéfices réalisés à l'étranger, exempts en vertu d'une convention internationale;

b) Ni de la moitié des bénéfices exemptés par application de l'article 27, § 2, dernier alinéa, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, et employés notamment à la construction d'habitations ouvrières;

c) Ni des pertes professionnelles visées à l'article 32, § 1, 2^o alinéa, des mêmes lois coordonnées et dont il a été tenu compte pour fixer les bénéfices imposables de la période indiquée à l'article 2, § 1, litt. a et b, de la présente loi;

d) Ni des revenus déjà taxés, indiqués à l'article 52 des mêmes lois coordonnées.

§ 2. En ce qui concerne les redevables possédant la personnalité juridique, les bénéfices à comparer sont, outre les revenus indiqués au § 1, les rémunérations allouées aux personnes énumérées à l'article 25, § 1, 2^o, litt. b, des dites lois coordonnées, les dividendes distribués ainsi que les rémunérations et avantages quelconques attribués aux gérants, aux associés actifs et autres.

§ 3. Pour les redevables de l'impôt spécial, l'amortissement des investissements nouveaux effectués au cours de la période imposable tiendra compte des dépréciations diverses de valeur d'usure et d'utilisation dérivant de la destination spéciale qui a justifié ou motivé ces investissements et, notamment, les investissements en matériel et outillage.

Art. 4. § 1^{er}. Le taux de l'impôt spécial est de 70 p. c. sur la partie des revenus même d'origine étrangère, qui dépasse la quotité fixée à l'article 2, augmentée de 5 p. c. avec minimum de 10.000 francs et maximum de 50.000 francs. Ce taux est réduit au quart pour les bénéfices réalisés et imposés à l'étranger.

§ 2. L'impôt spécial n'est pas applicable lorsque le revenu professionnel taxable de la période imposable ne dépasse pas 15.000 francs. Il est réduit de moitié pour ceux dont le revenu professionnel taxable ne dépasse pas 40.000 francs.

§ 3. Le Ministre des Finances peut accorder l'exonération de l'impôt spécial à raison de la partie exceptionnelle des bénéfices qui provient de la fabrication de produits nouveaux; les demandes en exonération doivent être présentées au Ministre des Finances dès que cette fabrication a pris cours.

L'exonération n'est accordée qu'au redevable qui le premier a commencé la fabrication du produit nouveau et elle lui est accordée aussi longtemps que la partie exceptionnelle des bénéfices ne dépasse pas,

outre une rémunération de 8 p. c. du capital, le montant nécessaire pour amortir de 75 p. c. la valeur d'investissement des installations nouvelles affectées à la fabrication du produit nouveau.

§ 4. Il n'est consenti sur l'impôt spécial aucune réduction pour personnes à charge.

Art. 5. L'impôt spécial est établi à charge de ceux qui sont ou qui, à défaut d'exonération légale, seraient assujettis à la taxe professionnelle.

Le montant de cet impôt doit être prélevé par priorité sur les bénéfices taxables.

En ce qui concerne toutefois les redevables possédant la personnalité juridique, l'impôt spécial est établi à charge de la personne juridique elle-même sur la base du total des revenus tels qu'ils auront été déterminés conformément aux dispositions de l'article 3, § 2, de la présente loi.

Art. 6. L'impôt spécial ne peut être porté en déduction conformément aux modalités en vigueur pour les impôts directs, que dans la mesure de la quote-part qui, dans l'impôt spécial, correspond fictivement au montant des impôts directs auxquels la partie exceptionnelle des bénéfices est soustraite en vertu de l'article 7, § 2, de la présente loi.

Art. 7. § 1^{er}. L'impôt spécial est perçu au profit exclusif de l'Etat.

Les provinces et les communes ne peuvent établir ni centimes additionnels à cet impôt, ni aucune taxe similaire.

§ 2. La partie des bénéfices assujettie à l'impôt spécial n'est soumise dans le chef du redevable de cet impôt, ni à la taxe professionnelle, ni à la contribution nationale de crise, ni à l'impôt complémentaire personnel. Elle doit néanmoins être comprise dans la déclaration relative à ces impôts.

§ 3. Lorsque des revenus soumis à l'impôt spécial à charge de redevables possédant la personnalité juridique, sont répartis à des sociétés ou à des associés, ces revenus sont, par dérogation à l'article 3, exemptés dans le chef des dits bénéficiaires, du même impôt à concurrence du montant net attribué.

§ 4. Suivant les modalités fixées par arrêté royal, il sera prélevé sur le montant de l'impôt spécial, au profit des provinces et des communes, une quotité égale au produit des centimes additionnels à la taxe professionnelle, dont elles sont privées en vertu du paragraphe précédent.

Art. 8. S'il y a des raisons de craindre que les droits du Trésor sont en péril, l'administration peut exiger le paiement immédiat de l'impôt spécial ou le dépôt d'une garantie égale au montant de l'impôt dû ou présumé qui fait immédiatement l'objet d'une taxation à titre conservatoire.

La décision de taxation est notifiée au redevable par pli recommandé à la poste; elle est exécutoire par provision.

Le contribuable peut y faire opposition, dans le délai de dix jours à compter du jour du dépôt à la poste, devant le président du tribunal de première instance siégeant en référé.

L'opposition ne suspend pas l'exigibilité du paiement de l'impôt ni celle du dépôt d'une garantie en tenant lieu.

Art. 9. Pour autant qu'il n'y soit pas dérogé par les dispositions qui précèdent, les prescriptions relatives à la déclaration, à l'assiette, à la perception, au recouvrement et aux réclamations et recours en matière de taxe professionnelle sont applicables à l'impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels.

Art. 10. § 1^{er}. L'impôt spécial est établi pour la première fois sur les bénéfices constatés ou présumés résultant des écritures qui, conformément aux règles ou usages statutaires ou autres en application à la date du 15 novembre 1939, sont clôturées postérieurement au 30 décembre 1939.

§ 2. Les redevables seront taxés sur les bénéfices d'un même nombre d'années civiles ou d'exercices sociaux. L'impôt spécial sera appliqué pour la dernière fois sur la partie exceptionnelle des bénéfices réalisés jusqu'à la fin, soit de l'année civile durant laquelle l'armée sera remise sur pied de paix, soit de l'exercice social clôturé pendant ladite année ou pendant l'année suivante, selon qu'il s'agit de redevables tenant une comptabilité par année civile ou d'autres redevables.

§ 3. Le redevable de l'impôt spécial qui, au cours de l'année ou de l'exercice qui suit celui pendant lequel les bénéfices exceptionnels imposables ont été réalisés, éprouve une perte professionnelle atteignant au moins 30 p. c. du montant dudit impôt spécial, obtiendra un dégrèvement ou remboursement de l'impôt spécial égal au montant de la perte professionnelle. Dans ce cas, l'application de l'article 7, §§ 2 et 4, sera révisée rétroactivement eu égard au dégrèvement ou remboursement ainsi accordé.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur*.

Arrêté ministériel du 20 janvier 1940.

Emprunt de l'Indépendance. Emission de certificats de Trésorerie (Moniteur, 26 janvier 1940, p. 302).

Le Ministre des Finances,

Vu les autorisations d'emprunt accordées au gouvernement et notamment celles qui font l'objet de l'article 6 de la loi du 6 juillet 1939, contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires de l'exercice 1939, et de l'article 4 de la loi du 7 septembre 1939, ouvrant un crédit spécial de 2 milliards de francs; — Vu les dispositions insérées dans les textes susvisés habilitant le Ministre des Finances à créer des bons du Trésor à concurrence du montant des emprunts à contracter et à y attacher toutes exonérations fiscales; — Arrête :

Article 1^{er}. Il sera procédé, à partir du 31 janvier 1940, à l'émission de certificats de Trésorerie qui seront cédés au pair dans toutes les agences du caissier de l'Etat (Banque Nationale de Belgique).

Art. 2. Il sera créé trois catégories distinctes de certificats, savoir :

Des certificats à quatre mois de date, portant intérêt au taux de 2,40 p. c. l'an;

Des certificats à huit mois de date, portant intérêt au taux de 2,70 p. c. l'an;

Et des certificats à un an de date, portant intérêt au taux de 3 p. c. l'an.

Art. 3. Les intérêts, payables à la souscription, seront déduits du versement à effectuer pour l'obtention des certificats.

Les intérêts escomptés seront exempts d'impôt ou taxes réels quelconques, présents ou futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

Art. 4. Il sera créé pour chaque catégorie de certificats, des coupures de 10.000 francs et de 1.000 fr.; il pourra aussi être créé des coupures d'un capital nominal plus élevé.

Art. 5. Les certificats de 10.000 francs et de 1.000 fr. seront conformes aux modèles annexés au présent arrêté.

Ils seront revêtus de la griffe du Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique et de celle du Directeur de la Dette au porteur; ils seront visés par la Cour des comptes; le timbre spécial de contrôle de la Dette publique et celui de la Cour des comptes seront apposés partie sur le titre, partie sur la souche.

Pour être valables, les certificats devront porter en toutes lettres, l'indication du lieu et de la date de leur émission et être signés, au moment de leur délivrance, par un délégué du caissier de l'Etat; ils devront également porter l'empreinte à l'encre grasse du timbre à date de la Banque Nationale de Belgique.

Art. 6. Le remboursement des certificats sera effectué à vue, au porteur, dans toutes les agences de la Banque Nationale de Belgique, quatre mois, huit mois ou un an après la date de leur émission, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Ce remboursement aura lieu la veille de l'échéance lorsque celle-ci coïncide avec un jour non ouvrable.

Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté ministériel du 24 janvier 1940

Exécution de l'arrêté royal n° 71 du 30 novembre 1939, relatif au colportage des valeurs mobilières et au démarchage sur valeurs mobilières et sur marchandises et denrées (Moniteur, 26 janvier 1940, p. 303).

Le Ministre des Finances,

Vu l'article 2 de l'arrêté royal n° 71 du 30 novembre 1939, relatif au colportage des valeurs mobilières et au démarchage sur valeurs mobilières et sur marchandises et denrées, — Arrête :

Article 1^{er}. Tout démarcheur agissant pour le compte des entreprises de prêts hypothécaires visées au 2° de l'article 2 de l'arrêté royal n° 71 du 30 novembre 1939 ou des personnes, institutions ou établissements d'intérêt public visés au 3° dudit article, devra être porteur d'une licence du modèle ci-annexé, délivrée par la personne, l'entreprise ou l'institution pour le compte de laquelle il agit.

Art. 2. La licence ne pourra être délivrée qu'à des personnes majeures n'ayant subi aucune condamna-

tion, même conditionnelle, comme auteurs ou complices d'une des infractions ou d'une tentative de l'une des infractions visées à l'arrêté royal n° 22 du 24 octobre 1934, à l'arrêté royal n° 225 du 7 janvier 1936, ou au chapitre III du titre V du livre I^{er} du Code de commerce.

Les licences accordées contrairement à la présente prescription sont sans valeur.

Deux copies de la licence devront être transmises au Ministre des Finances par la personne, l'entreprise ou l'institution qui l'a délivrée, et ce dans les trois jours de cette délivrance.

Art. 3. Les licences ne peuvent contenir aucune référence à un contrôle ou à une garantie du gouvernement, ni à une autorisation ministérielle, ni faire mention des lois et arrêtés régissant le démarchage ou l'activité des sociétés dont les titres font l'objet du démarchage.

Art. 4. La licence n'est valable, au maximum, que pour un an, et doit être, le cas échéant, renouvelée. Elle est toujours révocable. Elle devra être retirée sur simple demande du Ministre des Finances.

Elle devra être restituée à la personne, l'entreprise ou l'institution qui l'a délivrée, dans les trois jours de la demande qui en sera faite au démarcheur par lettre recommandée à la poste, par la personne, l'institution ou l'entreprise agissant soit spontanément, soit sur réquisition du Ministre des Finances.

Elle sera caduque à l'expiration de ce délai et, à défaut pour la personne, l'entreprise ou l'institution de satisfaire dans les quarante-huit heures à la réquisition du Ministre des Finances, le cinquième jour après cette réquisition.

Art. 5. Lorsque l'autorisation de pratiquer le démarchage est accordée par le Ministre des Finances en application de l'article 2, 3°, à une personne ou à un organisme qui n'agit pas pour le compte de l'établissement d'intérêt public dont les titres sont placés, cette autorisation remplacera la licence visée à l'article 1^{er}. Toutefois, si les personnes ou les organismes ainsi autorisés utilisent des démarcheurs, ceux-ci devront être porteurs de la licence visée à l'article 1^{er}, et les articles 2, 3 et 4 seront applicables. Ces licences ne sont valables que pour la durée de l'autorisation accordée à l'employeur; celui-ci devra mentionner sur la licence sa date d'expiration.

Art. 6. Les personnes qui ne pratiquent que le démarchage auprès des banquiers, agents de change et agents de change correspondants sont dispensées du port de la licence.

Art. 7. Le présent arrêté entrera en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

III. — LEGISLATION COMMERCIALE INTERIEURE.

Arrêté ministériel du 16 janvier 1940

abrogeant l'arrêté ministériel du 19 septembre 1939, fixant les prix de vente du froment indigène (Moniteur, 18 janvier 1940, p. 218).

L'arrêté ministériel précité du 19 septembre 1939 est abrogé.

IV. — LEGISLATION COMMERCIALE EXTERIEURE.

Arrêté ministériel du 22 janvier 1940

relatif à l'exportation et au transit de certaines marchandises
(Moniteur, 31 janvier 1940, p. 393).

L'exportation et le transit des produits désignés ci-après, à partir du 1^{er} février 1940, sont subordonnés à la production préalable d'une autorisation déli-

vrée conformément aux dispositions de l'article 2 de la Convention du 23 mai 1935 :

Bois de construction et d'ébénisterie, rabotés, y compris les bois rainés ou languetés (n° 647 du tarif des douanes);
Bois de placage, simplement sciés, tranchés ou déroulés (n° 648);
Feuilles de placage superposées et collées; feuilles de placage appliquées sur un autre bois (n° 649);
Pièces de menuiserie, assemblées ou non, avec ou sans ferrures, pour bâtiments (portes, châssis de fenêtres, escaliers, stores, lambris, parquets, etc.) (n° 671);
Pièces de charpente et de charrognage, façonnées (n° 672);
Ouvrages en bois, non dénommés ni compris ailleurs (n° 685).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin.)

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE.

Source : Ministère de l'Intérieur — Office central de Statistique.

ÉPOQUES	Naissances	Décès	Excédent des naissances sur les décès	MIGRATIONS		Population à fin d'année	Nombre de mariages
				Immigrations	Émigrations		
1934.....	131.736	96.851	34.885	15.994	18.486	8.275.552	62.692
1935.....	126.304	102.132	24.172	16.397	16.240	8.299.940	63.160
1936.....	125.511	101.595	23.916	17.655	13.510	8.330.959	64.749
1937.....	125.495	104.163	21.332	22.185	14.199	8.361.220	63.435
1938.....	130.604	108.682	21.922	14.491	16.110	8.386.553	61.402
1938 Dix premiers mois.....	109.600	90.334	19.266				52.522
1939 Dix premiers mois.....	108.555	96.976	11.579				47.162
1939 Mars.....	11.688	14.001	— 2.313 *				2.257
Avril.....	11.192	10.164	1.028				7.209
Mai.....	11.259	9.285	1.974				6.085
Juin.....	10.594	8.579	2.015				4.600
Juillet.....	11.105	7.828	3.277				5.477
Août.....	10.738	7.591	3.147				6.082
Septembre.....	10.247	7.193	3.054				4.098
Octobre.....	10.045	8.586	1.459				3.607

(*) Excédent des décès sur les naissances.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT.

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %).

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE					TAUX « HORS BANQUE » acceptations de banques	CALL MONEY Marché	TAUX DES REPORTS sur valeurs belges cotées à terme à la Bourse de Bruxelles (en % par an)	
	Escompte			Prêts et avances sur fonds publics nationaux	Avances sur fonds publics nationaux ayant max. 120 jours à courir			1 ^{er} quinz.	2 ^e quinz.
	acceptat. et warrants (1)	traites sur l'étranger (*)	traites non acceptées et promesses (1)						
<i>Moyennes annuelles</i>									
1938.....	2,61		3,20	3,70		2,386	0,760	4,57	
1939.....	2,69		3,69	3,94		2,957	1,311	5,28 (5)	
<i>Moyennes mensuelles :</i>									
1938 Novembre.....	2,50		3,50	4,—		2,008	0,518	4,40	
Décembre.....	2,50		3,50	4,—		2,213	0,50	3,66	
1939 Janvier.....	2,50		3,50	4,—		2,—	0,50	3,52	
Février.....	2,50		3,50	4,—		1,98	0,52	4,42	
Mars.....	2,50		3,50	4,—		3,28	1,06	4,—	
Avril.....	3,28 (2)		4,28 (2)	4,78 (2)		4,28	2,125	8,53	
Mai.....	3,37		4,37	4,87		3,99	2,203	0,87	
Juin.....	3,—		4,—	4,50		2,794	1,38	4,24	
Juillet.....	2,58 (3)	1,50 (4)	3,58 (3)	3,68 (3)	2,50 (4)	2,297	1,142	3,33	
Août.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	2,242	1,026	4,11	
Septembre.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	3,222	1,4013	—	
Octobre.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	3,188	1,375	—	
Novembre.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	3,109	1,50	—	
Décembre.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	3,107	1,50	—	
1940 Janvier.....	2,39 (6)	1,50	3,39 (6)	3,39 (6)	2,39 (6)	2,9375	1,44	—	
<i>Données hebdomadaires :</i>									
1940 Janvier 1.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	—	—	—	
8.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	3,0625	1,50	—	
15.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	—	1,50	—	
22.....	2,50	1,50	3,50	3,50	2,50	3,1875	1,50	—	
29.....	2,— (6)	1,50	3,— (6)	3,— (6)	2,— (6)	2,6875	1,25	—	

(1) Jusqu'au 26 octobre 1938 inclus, les traites non acceptées domiciliées dans une banque étaient escomptées au taux des effets acceptés. Depuis, elles sont escomptées au taux des effets non acceptés. Depuis le 2 janvier 1939, tous les effets représentatifs de ventes à tempérament sont escomptés au taux maximum.

(2) Du 17 avril au 10 mai, respectivement : 4 - 5 - 5,50 %.

(3) A partir du 11 mai, respectivement : 3 - 4 - 4,50 %.

(4) A partir du 6 juillet, respectivement : 2,50-3,50-3,50 %.

(5) Nouveaux taux depuis le 6 juillet 1939.

(6) Moyenne des 15 premières quinzaines de l'année.

(7) A partir du 25 janvier 1940, respectivement 2-3-3-2 %.

(*) Traités acceptés ou documentaires et acceptations de banques représentatives de ventes à l'étranger de produits fabriqués en Belgique. (Ce taux n'est applicable qu'à des tirages libellés en francs belges.)

II. — TAUX, EN %, DES ADJUDICATIONS DES CERTIFICATS DE TRESORERIE ET BONS

A COURT TERME.

ÉPOQUES	ÉTAT (Certificats à 3 mois)		COLONIE (1) (3 mois)		INSTITUT DE RÉESCOMPTE ET DE GARANTIE				Régie des Télégraphes et des Téléphones (Bons de caisse à 3 mois)
	de	à	de	à	2 mois		3 mois		
					de	à	de	à	
<i>Données annuelles (taux extrêmes) :</i>									
1938.....	1,316	2,81	3,—	3,25	1,375	1,75	1,625	1,70	—
1939.....	2,297	2,396	—	—	—	—	—	—	—
<i>Données mensuelles (taux extrêmes) :</i>									
1938 Novembre.....	1,61	2,02	—	—	—	—	—	—	—
Décembre.....	1,56	1,81	—	—	1,65	1,75	1,70	1,875	—
1939 Janvier.....	1,51	1,67	—	—	—	—	1,53	1,625	1,96
Février.....	1,48	1,54	—	—	—	—	—	—	—
Mars.....	1,91	2,49	—	—	—	—	—	—	—
Avril.....	2,49	2,50	—	—	—	—	—	—	—
Mai.....	2,48	2,49	—	—	—	—	—	—	—
Juin.....	2,475	2,50	—	—	—	—	—	—	—
Juillet.....	2,27	2,44	—	—	—	—	—	—	—
Août.....	2,23	2,50	—	—	—	—	—	—	—
Septembre.....	2,50	2,62	—	—	—	—	—	—	—
Octobre.....	2,73	2,75	—	—	—	—	—	—	—
Novembre.....	2,7444	2,75	—	—	—	—	—	—	—
Décembre.....	2,75	2,49625	—	—	—	—	—	—	—
1940 Janvier.....	2,4928	2,35	—	—	—	—	—	—	—
<i>Adjudications récentes :</i>									
1939 1 décembre.....		2,74875	—	—	—	—	—	—	—
8 —.....		2,75	—	—	—	—	—	—	—
15 —.....		2,50	—	—	—	—	—	—	—
22 —.....		2,4975	—	—	—	—	—	—	—
29 —.....		2,49625	—	—	—	—	—	—	—
1940 5 janvier.....		2,4928	—	—	—	—	—	—	—
12 —.....		2,4784	—	—	—	—	—	—	—
26 —.....		2,39375	—	—	—	—	—	—	—

(1) La dette flottante de la Colonie comporte des bons du Trésor émis par négociation directe ou par adjudication.

III. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'ÉPARGNE.

Taux, en %, nets d'impôts.

ÉPOQUES	BANQUES. — Comptes de dépôts : (1)					CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (dépôts sur livrets)			SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE	
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 20.000 fr.	20.000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.	1 an	2 ans et plus
<i>Moyennes annuelles :</i>										
1938.....	0,50	1,16	1,40	1,60	2,12	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
1939.....	0,50	1,20	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,67	2,67
<i>Données mensuelles :</i>										
1938 Novembre.....	0,50	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Décembre.....	0,50	1,15	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
1939 Janvier.....	0,50	1,15	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Février.....	0,50	1,15	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mars.....	0,50	1,13	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Avril.....	0,50	1,15	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mai.....	0,50	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Juin.....	0,50	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Juillet.....	0,50	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Août.....	0,50	1,25	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Septembre.....	0,50	1,25	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Octobre.....	0,50	1,25	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Novembre.....	0,50	1,25	1,40	1,60	2,60	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Décembre.....	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
1940 Janvier.....	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—

(1) Moyennes des taux des principaux établissements de crédit.
(2) Depuis le 10 mai, taux modifiés comme suit : 3 p. c. net.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX.

I. — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX A LONDRES.

DATES	Or		ARGENT		Rapport or argent
	En sh. et p. par once (1) d'or fin (cours du fixing à Londres à 11 heures)	En francs (3) par kg. d'or fin	En deniers par once (1) au titre stand. (222/240)	En francs par kg. (2) de fin	
1937 4 janvier	141/8	33.114,01	21 1/4	447,49	74,—
1938 3 janvier	139/5	33.043,32	19 1/4	411,03	80,39
1938 1 ^{er} décembre	148/6 1/2	33.065,92	20 1/16	402,34	82,18
1939 3 janvier	150/0 1/2	33.146,57	21 1/8	420,44	78,84
1 ^{er} février	148/7 1/2	33.063,57	19 15/16	399,58	82,75
1 ^{er} mars	148/5	33.225,99	20 7/16	412,19	80,61
1 ^{er} avril	148/6	33.211,82	20	402,97	82,42
1 ^{er} mai	148/6	32.871,64	20 3/16	402,58	81,65
1 ^{er} juin	148/5	32.811,44	19 15/16	397,09	82,65
1 ^{er} juillet	148/6 1/2	32.877,88	18 1/16	360,17	91,28
1 ^{er} août	148/6 1/2	32.898,77	16 13/16	335,46	98,07
6 septembre	168/0	31.827,31	21 1/16	359,48	88,54
3 octobre	168/0	32.171,64	21 5/8	373,08	86,23
1 ^{er} novembre	168/0	32.542,98	23 1/4	405,74	80,21
1 ^{er} décembre	168/0	32.779,29	23 1/2	413,08	79,35
1940 2 janvier	168/0	32.239,16	22	380,34	84,76
1 ^{er} février	168/0	32.036,61	21 3/4	373,66	85,74

- (1) L'once troy = 31,103461 grammes.
 (2) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation. — A partir de novembre 1938, au cours du belga à Londres à 11 heures.
 (3) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles, à la date de la cotation. — A partir de novembre 1938, cette conversion est effectuée sur la base du prix du « fixing » à Londres, à 11 heures, et du cours du belga à Londres, à la même heure. — A partir de septembre 1939, cette conversion est effectuée sur la base du cours de l'or fixé par la Banque d'Angleterre.
 (4) A partir de septembre, cours fixé par la Banque d'Angleterre.

II. — COURS DES CHANGES AU COMPTANT A LA BOURSE DE BRUXELLES.

ÉPOQUES	LONDRES 1 £ = 48,6111 belgas	PARIS	NEW-YORK (cable) 1 \$ = 5,8986 belgas	AMSTERDAM 100 fl. = 401,6083 b.	ZURICH	BRUXELLES 100 Rm. = 237,946 b.	STOCKHOLM 100 Cr. = 297,6893 b.	OSLO 100 Cr. = 267,6893 b.	COPENHAGUE 100 Cr. = 267,6893 b.	MILAN 100 lit. = 31,0492 b.	BUCAREST 100 lei = 5,9748 b.	LISBONNE	MONTREAL
	(1)	(2)											
Moyennes annuelles :													
1938	28,9306	17,0488	5,9180	325,6103	135,3787	237,7908	149,1259	145,3616	129,1842	31,1373	4,3684	26,2705	5,8877
1939	26,3075	14,8861	5,9360	316,5652	133,7060	237,9385	142,5492	137,8103	120,8939	30,8408	—	23,9876	5,6909
Moyennes mensuelles :													
1938 Novembre	27,8214	15,5754	5,9137	321,3200	133,9218	236,9026	143,3321	139,7882	124,2224	31,1049	4,37	25,2403	5,8701
Décembre	27,7277	15,6298	5,9360	322,6733	134,2512	238,0024	142,8190	139,2986	123,8179	31,2250	4,36	25,1800	5,8858
1939 Janvier	27,6259	15,6084	5,9205	320,9875	133,6693	237,4364	142,2561	138,7986	123,3455	31,1410	—	25,0564	5,8759
Février	27,7909	15,7043	5,9307	318,0237	134,4787	238,0137	143,1562	139,6235	124,0940	31,1865	—	25,2110	5,9027
Mars	27,8536	15,7505	5,9437	315,6504	134,4720	238,5304	143,4898	139,9480	124,3674	31,2647	—	25,1706	5,9157
Avril	27,8059	15,7357	5,9409	315,6094	133,2767	238,4097	143,2578	139,6944	124,1528	31,2603	—	24,9271	5,8555
Mai	27,5048	15,5630	5,8750	314,8821	132,0879	235,7619	141,6600	138,1733	122,7921	30,9192	—	24,9614	5,8663
Juin	27,5298	15,5773	5,8788	312,4907	132,5357	235,9216	141,7480	138,3098	122,8938	30,9313	—	24,9770	5,8739
Juillet	27,5517	15,5907	5,8845	313,3465	132,7065	236,2145	141,9237	138,4207	122,9975	30,9591	4,17	24,8357	5,8769
Août	27,1133	15,3652	5,8966	314,7900	132,8438	236,6357	141,8607	136,3586	121,3000	30,9834	—	21,6829	5,2661
Septembre	23,3810	13,1889	5,8809	312,6476	132,7684	231,9000	140,3524	133,4286	114,7286	30,2206	—	21,8345	5,3820
Octobre	24,0170	13,6156	5,9800	317,7375	134,1932	239,5602	142,5111	135,9966	115,8659	30,1395	—	21,9284	5,2983
Novembre	23,8170	13,4934	6,0654	322,0711	136,0803	243,8618	144,6355	137,8521	117,5474	30,6122	—	21,9926	5,2522
Décembre	23,6991	13,4408	6,0349	320,5461	135,3591	243,0158	143,7395	137,1197	116,6421	30,4717	—	21,8345	5,2255
1940 Janvier	23,5365	13,3398	5,9398	316,0750	133,2034	238,8932	141,4359	134,9795	114,8375	29,9809	—	21,80	5,28
Données journalières :													
1940 Janvier 2	23,4725	13,295	5,935	316,10	133,30	239,50	141,20	134,95	114,70	30,0888	—	21,75	5,295
3	23,48	13,29	5,94	316,40	133,30	238,90	141,65	135,30	115,40	29,94	—	21,75	5,29
4	23,465	13,30	5,96	317,60	133,70	239,50	142,35	135,75	115,325	30,0075	—	21,65	5,2775
5	23,4775	13,325	5,995	320,20	134,40	240,75	142,65	136,40	116,00	30,0526	—	21,90	5,26
6	23,4925	13,31	5,9725	318,40	133,90	240,50	142,25	135,00	115,30	30,1523	—	21,80	5,22
7	23,5075	13,32	5,9525	317,30	133,55	240,00	142,00	135,00	115,00	30,1522	—	21,79	5,24
8	23,53	13,3425	5,95	317,35	133,50	239,90	142,00	135,50	115,25	30,0888	—	21,75	5,21
9	23,5025	13,3275	5,9475	317,40	133,425	239,20	141,80	135,25	115,00	30,012	—	21,70	5,21
10	23,475	13,3075	5,94375	317,50	133,275	238,90	141,625	135,25	115,00	30,012	—	21,88	5,22
11	23,595	13,38	5,94375	316,85	133,325	239,00	141,375	135,05	115,00	29,9491	—	21,90	5,24
12	23,615	13,385	5,9425	316,275	133,20	239,00	141,25	135,00	115,00	30,0706	—	21,88	5,22
13	23,5475	13,345	5,9425	315,775	133,25	239,00	141,25	135,05	114,80	29,985	—	21,88	5,20
14	23,50	13,32	5,9425	316,20	133,25	239,00	141,45	135,05	115,00	29,985	—	21,89	5,22
15	23,50	13,325	5,94625	316,35	133,35	239,00	141,30	135,10	115,00	29,985	—	21,92	5,21
16	23,58	13,36	5,945	315,70	133,25	239,00	141,50	135,00	114,80	30,0075	—	21,83	5,21
17	23,675	13,36	5,94375	315,975	133,25	239,00	141,45	135,00	114,90	30,0075	—	21,88	5,205
18	23,61	13,38	5,93875	315,00	133,10	239,00	141,20	134,90	114,75	30,0075	—	22,00	5,21
19	23,58	13,37	5,9125	313,80	132,60	237,00	140,85	134,40	114,20	29,9043	—	21,90	5,1925
20	23,58	13,36125	5,915	313,85	132,65	237,50	141,00	134,10	114,40	29,8329	—	21,82	5,19
21	23,55	13,345	5,91375	313,725	132,50	237,50	140,79	134,40	114,20	29,8329	—	21,85	5,18
22	23,5675	13,36	5,9025	313,20	132,30	238,00	140,50	134,10	114,00	29,7442	—	21,84	5,18
30	23,52	13,33	5,89125	312,70	132,10	238,50	140,35	134,00	113,40	29,7619	—		

- (1) Lire italienne : cours pour exécution de l'art. 3 de l'A. R. du 11 décembre 1935.
 (2) Sans affaires.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX.

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS (*).

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	COURS AU		
		1 ^{er} décem. 1939	2 janvier 1940	1 ^{er} février 1940
A. — Dettes intérieures.				
I. — DETTE DIRECTE DE L'ÉTAT BELGE (Intérêts à bonifier).				
Dettes 2 1/2 %	100,—	48,10	49,20	49,80
Dettes 3 1/2 % 2 ^e série	100,—	66,50	67,—	68,—
Dettes 3 1/2 % 1937	100,—	65,—	67,25	68,10
Dettes Unifiées 4 % 1 ^{re} série	100,—	71,—	77,50	79,25
Dettes Unifiées 4 % 2 ^e série	100,—	71,—	77,50	79,25
Bons du Trésor 2 1/2 % 1937, à 5 ans	100,—	—	—	—
Emprunt à lots 1932, 4 %	525,—	395,—	417,—	434,—
Emprunt à lots 1933, 4 %	1.050,—	800,—	832,—	866,—
Emprunt à lots (cert. prov.) 1938 (2)	500,—	387,—	391,—	398,—
II. — DETTE INDIRECTE ET DETTE GARANTIE PAR L'ÉTAT (Intérêts à bonifier).				
Domages de guerre à lots 1921, 4 %	250,—	178,—	188,—	195,—
Domages de guerre à lots 1922, 4 %	262,50	185,—	197,—	209,—
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	391,—	407,—	420,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche suisse) action privilégiée 6 %	500,—	482,—	510,—	501,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche hollandaise), action privilégiée 6 %	500,—	482,—	510,—	502,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche belge) action privilégiée 4 %	500,—	350,—	377,—	385,—
(*) Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, 3 %, coupon janvier-juillet	100,—	56,75	58,50	59,20
Société Intercommunale de la Rive Gauche de l'Escaut, 4 1/4 %	100,—	—	—	—
Société Nationale des Distributions d'Eau, 4 %	100,—	69,—	—	—
III. — DETTE DIRECTE DE LA COLONIE.				
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	121,50	123,25	129,50
<i>Intérêts à bonifier :</i>				
Dettes coloniales 1887, 2 1/2 %	100,—	—	—	—
Dettes coloniales 1904, 3 %	100,—	—	—	—
Dettes coloniales 1906, 4 %	100,—	—	—	74,50
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	68,50	72,50	74,50
(*) Dettes coloniales 1937, 3 1/2 %	100,—	63,—	—	66,—
IV. — DETTE GARANTIE PAR LA COLONIE (Intérêts à bonifier).				
Congo Supérieur aux Grands Lacs (avec faculté d'échange), 6 % (1)	500,—	—	—	600,—
Congo Supérieur aux Grands Lacs (sans faculté d'échange), 4 %	500,—	328,—	369,—	354,—
(*) Transports fluviaux (Unatra) participantes, 4 %	500,—	—	A.R.504,—	—
(*) Kivu (Chemin de fer), oap., 4 %	1.000,—	—	—	—
(*) Vicinaux du Congo, priv., 4 %	500,—	357,—	—	326,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>				
V. — PROVINCES ET COMMUNES.				
(*) Crédit Communal 1871 à 1879, 4 1/2 %	100,—	—	102,—	—
(*) " 1888 à 1911, 3 %	100,—	65,—	68,—	65,50
(*) " 1912 à 1918, 4 %	100,—	68,—	68,50	66,80
(*) " 1927 à 1929, 4 %	100,—	68,—	68,75	A.R.70,—
(*) " 1931 (janvier-juillet), 4 %	100,—	68,—	70,—	71,—
(*) " 1932, 4 %	100,—	67,05	68,75	A.R.70,—
(*) " 1937, 4 %	100,—	67,05	69,50	71,25
(*) " bons de caisse remboursables à 103 % 1934, 4 %	100,—	92,05	92,—	95,95
(*) " " " " 100 % 1938, 4 %	100,—	81,50	85,50	86,20
(*) " emprunt à lots 4 % (cert. prov.) 1938	500,—	425,—	429,—	432,—
<i>Intérêts compris dans le cours :</i>				
Province d'Anvers 1891, 3 %	100,—	—	74,—	—
Flandre Orientale 1936, 4 %	100,—	68,05	70,40	72,90
Ville d'Anvers 1930, 4 % (janvier-juillet)	100,—	68,55	68,55	70,35
" 1933, 4 %, remboursable à 103 %	100,—	87,30	—	97,50
" 1936, 4 % (coupon 31 décembre)	100,—	66,50	62,40	66,80
" 1937, 4 %	100,—	67,55	69,30	V.R.71,15
Bruxelles 1930, 4 %	100,—	A.R.67,55	70,05	73,30
" 1936, 4 %, remboursable à 103 %	100,—	81,25	—	—
" 1938, 4 %	100,—	86,05	91,—	93,55
Gand 1929, 4 %	100,—	A.R.68,15	70,05	71,85
" 1936, 4 % (coupon 31 décembre)	100,—	66,35	70,50	70,05
Liège 1917, 4 1/2 %	100,—	73,—	73,50	77,85
" 1919, 4 %	100,—	67,30	69,30	72,40
" 1929, 4 %	100,—	67,55	—	71,25
" 1937, 4 %	100,—	68,35	71,20	70,05
" 1938, 4 1/2 % (bons de caisse)	100,—	96,05	99,—	99,05
<i>Valeurs à lots, intérêts compris dans le cours :</i>				
Anvers 1887, 2 1/2 %, remboursable à 110	100,—	Cm.A.65,25	V.R.67,50	—
Anvers 1903, 2 %, remboursable à 110	100,—	53,—	53,25	55,25
Bruxelles 1902, 2 1/2 %, remboursable à 110	100,—	62,—	—	V.R.62,50
Bruxelles 1905, 2 %, remboursable à 110	100,—	A.R.50,—	53,—	53,—
(*) Canal et Installations Maritimes de Bruxelles 1897, 2 %	100,—	51,75	53,50	52,75
Gand 1896, 2 %	100,—	—	51,25	51,50
Liège 1897, 2 %	100,—	49,75	50,—	52,—
B. — Dettes extérieures de l'Etat.				
I. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN \$.				
Dettes belges 6 % 1955	100 \$	—	(3) 94,75	95,—
" 6 1/2 % 1949	100 \$	—	—	100,50
" 7 % 1955	100 \$	—	(3) 102,50	104,75
II. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN £.				
Emprunt 4 % 1936	100 £	60 3/8	63 1/2	59 1/2
Emprunt 4 % 1937	100 £	65 7/16	68	61 1/2
III. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN FRANCS FRANÇAIS.				
Emprunt extérieur 5 1/2 % 1932 (francs français-or)	1.000 f.fr.	2.755 f.fr.	2.980 f.fr.	2.875 f.fr.
Emprunt extérieur 5 1/2 % 1934 (francs français-or)	1.000 f.fr.	2.755 f.fr.	2.965 f.fr.	2.875 f.fr.
Emprunt extérieur 5 % conversion 1934	1.000 f.fr.	780 f.fr.	774 f.fr.	757 f.fr.
IV. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN FLORINS PAYS-BAS.				
Emprunt 3 1/2 % 1937	100 fl.PB.	58 1/4	62,—	60 3/4

(*) En général, les coupons des emprunts sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 p. c. sont marqués d'un astérisque.

(1) Intérêt garanti à concurrence de 4 p. c.

(2) Taux pendant les dix premières années : 3 1/2 p. c.; à partir de la onzième année, l'intérêt sera porté à 4 p. c.

(3) Cours au 3 janvier 1940.

II. — INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

15

DATES	TITRES A REVENU FIXE (30)					TITRES A REVENU VARIABLE (120) (**)													
	Indice global	Dettes belge directe et indirecte	Emprunts provinces et communes	Obligations 4 % impôt 18, — %	Obligations 6 % net d'impôts	Indice global	Assurances, banques et sociétés à portefeuille	Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	Tramways, chem. de fer économiq. et vicinaux	Tramways et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glacières et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	

Indices par rapport aux cours du mois précédent.

1940 2 janvier	103	106	101	101	102	105	102	97	113	102	112	105	105	111	97	103	104	100
1 ^{er} février	100	102	100	99	99	98	95	102	97	99	102	96	100	95	92	108	95	99

Indices par rapport aux cours du 3 janvier 1938.

1938 1 ^{er} décembre...	120	116	129	143	104	37	26	23	26	22	56	77	122	22	59	22	29	30
1939 3 janvier	119	114	128	141	104	35	25	23	25	21	55	72	119	21	56	21	27	29
1 ^{er} février	118	115	128	140	103	33	25	22	24	21	55	66	109	19	52	19	24	27
1 ^{er} mars	118	113	128	141	103	34	24	23	26	22	55	66	106	20	54	19	25	29
3 avril	116	111	125	140	100	32	24	22	25	21	53	60	101	18	49	18	24	27
1 ^{er} mai	114	109	123	137	101	31	23	22	25	20	51	63	96	17	45	17	23	27
1 ^{er} juin	116	110	125	138	103	33	24	23	25	20	54	74	114	17	49	18	20	28
3 juillet	116	109	125	138	103	30	22	21	23	19	51	61	101	15	45	16	22	25
1 ^{er} août	116	111	125	138	102	31	22	20	23	19	51	70	103	15	45	17	23	27
4 septembre	114	110	122	135	101	28	20	20	21	17	48	61	94	13	42	16	21	25
2 octobre	106	96	116	130	95	27	18	19	18	14	38	53	108	12	36	17	25	20
3 novembre	106	94	117	128	95	27	18	19	18	14	39	55	109	12	36	17	25	20
1 ^{er} décembre	104	93	115	126	93	26	16	19	17	14	36	52	99	12	33	16	24	21
1940 2 janvier	107	99	116	127	95	27	17	19	19	14	40	54	104	13	32	16	25	21
1 ^{er} février	107	101	116	126	95	26	16	19	19	14	41	52	104	13	29	17	24	21

(*) Le taux de l'impôt est de 18, — p. c. depuis le 5 janvier 1940 (loi du 31 décembre 1939).

(**) Les indices de 1939 (provisoires) des titres à revenu variable ont été corrigés d'après les résultats du calcul de l'indice annuel définitif au 2 janvier 1940.

III. — COURS, RENDEMENTS ET INDICES DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS.

16

DATES	TYPES DOMINANTS								OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers		
	Cours				Rendement (eu égard au cours seulement)				Rendement net moyen	Valeur boursière moyenne	Indices valeur boursière moyenne 3-1-1938 = 100
	I Dette unifiée 4 %	II Dette coloniale 1936 4 %	III Provinces, villes et communes 4 % (1)	IV Entrepr. industr. et comm. 4 ½ % (1)	I Dette unifiée 4 %	II Dette coloniale 1936 4 %	III Provinces, villes et communes 4 % (1)	IV Entrepr. industr. et comm. 4 ½ % (1)			
1938 1 ^{er} décembre..	89,37	84,35	86,52	95,26	4,48	4,74	4,62	4,72	4,83	96,40	95,25
1939 3 janvier	88,80	84,—	85,36	94,23	4,52	4,75	4,69	4,78	4,87	95,03	93,89
1 ^{er} février	88,75	82,—	86,42	94,14	4,51	4,88	4,63	4,78	4,90	94,28	93,15
1 ^{er} mars	87,60	83,—	85,89	92,60	4,57	4,82	4,66	4,86	4,95	93,33	92,21
3 avril	86,50	81,25	83,89	88,54	4,62	4,92	4,77	5,08	5,15	89,69	88,62
1 ^{er} mai	85,25	82,—	82,—	87,98	4,69	4,88	4,88	5,11	5,16	89,48	88,41
1 ^{er} juin	85,25	82,90	84,38	92,41	4,69	4,83	4,74	4,87	5,02	91,98	90,88
3 juillet	84,—	81,50	83,06	90,77	4,76	4,91	4,82	4,96	5,07	90,94	89,85
1 ^{er} août	86,15	84,50	83,87	90,30	4,64	4,73	4,77	4,98	5,10	90,51	89,43
4 septembre	85,80	82,—	79,97	87,21	4,66	4,88	5,—	5,16	5,22	88,50	87,44
2 octobre	72,50	69,50	71,43	74,86	5,52	5,75	5,60	6,01	5,90	78,57	77,63
3 novembre	71,50	68,—	71,93	71,38	5,59	5,88	5,56	6,30	6,13	76,03	75,12
1 ^{er} décembre	71,—	68,50	71,69	69,82	5,63	5,84	5,58	6,45	6,29	74,08	73,19
1940 2 janvier	77,50	72,50	73,09	72,81	5,16	5,52	5,47	6,18	6,06	76,69	75,77
1 ^{er} février	79,25	74,50	74,14	72,80	5,05	5,37	5,40	6,18	5,86	78,65	77,71

N. B. — Méthode d'établissement : voir *Bulletin*, de mars 1939, p. 187.

(1) Les chiffres ont été rectifiés, de février 1939 à janvier 1940, d'après les calculs détaillés effectués au 2 janvier 1940.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES.

a) Tableau rétrospectif
(milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1938.....	367	243.321	210.138	1.263	331.881	324.532	321	1.506.970	1.354.377	1.275.638
1939.....	310	238.908	214.155	1.071	250.353	243.256	232	734.615	627.114	519.265
1938 Octobre.....	30	11.606	10.246	96	22.893	22.673	16	39.090	27.983	27.586
Novembre.....	23	22.980	18.664	104	30.123	29.558	19	119.380	67.362	62.141
Décembre.....	34	22.774	21.844	270	66.166	65.613	49	219.916	210.797	199.958
1939 Janvier.....	28	26.035	21.335	121	31.059	29.029	26	65.042	40.572	36.706
Février.....	32	17.029	14.273	86	20.549	20.303	15	27.422	8.412	7.690
Mars.....	32	19.145	17.458	133	21.185	20.651	25	64.747	49.390	42.638
Avril.....	18	27.415	24.190	118	23.518	23.148	20	168.825	110.317	57.691
Mai.....	30	21.019	18.225	100	18.240	17.657	34	102.226	71.018	65.178
Juin.....	30	10.175	8.833	129	21.825	20.912	18	48.945	89.555	89.357
Juillet.....	28	23.979	21.202	124	38.123	37.187	21	37.092	55.173	55.155
Août.....	28	12.466	10.826	59	19.320	18.358	12	71.601	45.599	22.130
Septembre.....	9	6.600	5.000	27	6.900	6.582	13	28.200	31.625	30.825
Octobre.....	26	15.995	14.835	55	24.567	24.567	13	58.196	42.514	32.092
Novembre.....	18	19.945	19.576	39	6.958	6.843	11	10.982	8.830	8.104
Décembre.....	31	39.105	38.402	80	18.109	18.019	24	51.537	74.109	71.799

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au rembour- sement d'anciens emprunts (4)	Emissions nettes (5)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)		
1938.....	21	392.190	2.321.769	6.375	572.606	808.173	152.500	675.594
1939.....	11	41.200	1.157.575	—	472.660	258.703	—	286.513
1938 Octobre.....	1	49.215	111.697	—	26.655	22.590	—	60.475
Novembre.....	1	2.000	122.465	—	47.533	44.375	—	20.455
Décembre.....	—	—	299.737	—	92.597	25.447	—	69.371
1939 Janvier.....	4	16.900	114.566	—	32.236	12.801	—	158.933
Février.....	—	—	45.990	—	22.135	3.350	—	216.681
Mars.....	2	3.200	92.920	—	38.154	24.692	—	21.101
Avril.....	2	12.500	173.750	—	53.718	8.750	—	55.061
Mai.....	1	3.000	113.277	—	30.238	46.450	—	27.372
Juin.....	—	—	121.555	—	28.907	80.650	—	9.545
Juillet.....	—	—	117.275	—	83.353	6.850	—	23.341
Août.....	1	5.000	82.385	—	39.257	1.655	—	15.402
Septembre.....	—	—	45.125	—	17.320	15.000	—	10.087
Octobre.....	1	600	83.676	—	50.820	3.700	—	17.574
Novembre.....	—	—	35.733	—	16.844	6.200	—	11.479
Décembre.....	—	—	131.323	—	59.683	48.605	—	19.932

- (1) Non comprises dans les montants libérés.
(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(3) Compris dans les augmentations de capital.
(4) Compris dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.
(5) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

b) Détail des émissions
(milliers de francs).

DECEMBRE 1939.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non com- prises dans les mon- tants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à resp. limitée)							
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont em- prunts de con- version	Apports en nature		Augmen- tation de capital	Incorporation de réserves (comprise dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant					
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Montant nominal	Montant	Nombre			Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
							Constitutions de sociétés		Nombre	Montant	Nombre	Montant																	
1. Banques privées																								1	3.200				
2. Assurances																								1	800				
3. Opérations financières	4	23.210	23.210	1	140	140	2	6.300	5.300	5.300													5	25.050					
4. Importations, exportations																													
5. Commerce de métaux	4	930	930	2	724	724																		1	400				
6. Comm. d'habillem. et d'ameublem.	4	1.775	1.775	3	1.100	1.100																							
7. Commerce de produits aliment.	1	30	30	5	650	650																							
8. Commerces divers	9	6.085	5.767	31	3.669	3.579	6	4.770	4.680	3.720														3	557				
9. Sucreries																													
10. Meuneries																													
11. Brasseries	1	50	50				1	400	2.120	2.120														1	1.500				
12. Distilleries d'alcool																													
13. Autres industries alimentaires				2	650	650	1	4.000	2.000	2.000														3	1.785				
14. Carrières							1	625	425	425																			
15. Charbonnages							1	7.000	42.000	42.000																			
16. Mines et industries extractives				1	50	50																							
17. Gaz																													
18. Électricité																													
19. Constructions électriques				1	50	50	1	25	75	75														1	1.050				
20. Hôtels, théâtres, cinémas	2	2.525	2.525	2	280	280																		1	1.430				
21. Imprimerie, publicité				2	210	210																							
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)	1	1.600	1.560	3	1.785	1.785																		1	4.000				
23. Matériaux artificiels et céramiq.	1	150	150																										
24. Métallurgie et construct. mécaniq.	2	350	350	5	632	632	2	11.000	2.250	2.250														2	5.000				
25. Construct. (bâtim. et trav. publ.)				2	500	500	2	4.000	4.000	2.700														3	131				
26. Papeteries (industries)																													
27. Plantations et sociétés coloniales	1	500	155				2	7.500	2.950	2.950														2	17.536				
28. Produits chimiques				3	1.200	1.200	2	3.212	1.764	1.714														3	125.967				
29. Industries du bois				1	50	50																							
30. Tanneries et corroiries				1	50	50	1	2.500	5.000	5.000																			
31. Automobiles																													
32. Verreries et cristalleries																													
33. Glaceries																													
34. Industries diverses	2	1.900	1.900	10	5.419	5.419	1	100	600	600																			
35. Chemins de fer																													
36. Chemins de fer vicinaux																													
37. Navigation et aviation				4	900	900	1	105	945	945														1	50				
38. Télégraphes et téléphones																													
39. Tramways électriques																													
40. Autobus																													
41. Transports non dénommés				1	50	50																							
42. Divers non dénommés																													
TOTAUX	31	39.105	38.402	80	18.109	18.019	24	51.537	74.109	71.799														27	71.043	1	2.500	28	188.456

(1) Coopératives et Unions du Crédit : 5 sociétés constituées au capital minimum de 158.000 francs; 6 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.586.000 francs.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

c) Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs).

DECEMBRE 1939.

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à respons. limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Nombre	Montant	

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité.

Belgique	30	38.605	38.247	80	18.109	18.019	22	44.037	71.159	68.849	—	—	—	57.383	48.605	71.043	2.500	45.920
Belgique et étranger ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	125.000
Congo	1	500	155	—	—	—	2	7.500	2.950	2.950	—	—	—	2.300	—	—	—	17.536
TOTAL...	31	39.105	38.402	80	18.109	18.019	24	51.537	74.109	71.799	—	—	—	59.683	48.605	71.043	2.500	188.456

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ..	24	5.855	5.192	79	15.609	15.519	12	6.687	5.473	5.423	—	—	—	16.404	1.585	4.243	—	5.190
de 1 à 5 millions ...	6	10.250	10.210	1	2.500	2.500	11	37.850	26.636	24.376	—	—	—	21.409	5.020	6.800	2.500	24.016
de 5 à 10 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5.250
de 10 à 20 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	29.000
de 20 à 50 millions ...	1	23.000	23.000	—	—	—	1	7.000	42.000	42.000	—	—	—	21.870	42.000	—	—	—
de 50 à 100 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60.000	—	—
plus de 100 millions ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	125.000
TOTAL...	31	39.105	38.402	80	18.109	18.019	24	51.537	74.109	71.799	—	—	—	59.683	48.605	71.043	2.500	188.456

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(2) Comprises dans les augmentations de capital.

V. — RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.

VI. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (1).

PÉRIODES	RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS A L'EMPRUNT (2)		OPÉRATIONS BANCAIRES DU CRÉDIT COMMUNAL				PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
			Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :					
	en Belgique	à l'étranger	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires			
		Prélèvements sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets			
	(milliers de fr.)	(millions)	(milliers de fr.)					(milliers fr)
1938	2.534.875	—	699.505	258.243	231.272	237.796	1938 Moyen. mens.	232.768
1939	50.000	—	488.561	238.926	418.426	233.068	1939 Moyen. mens.	183.754
1938 Novembre ..	675.000	—	52.109	11.470	11.426	38.898	1938 Octobre	210.985
Décembre ..	—	—	60.431	79.389	17.451	28.864	Novembre	190.178
1939 Janvier ...	—	—	29.424	26.897	24.142	28.237	Décembre ...	223.407
Février ...	—	—	43.892	19.221	25.173	17.517	1939 Janvier	208.370
Mars	—	—	46.030	27.098	22.699	9.724	Février	173.873
Avril	50.000	—	33.182	15.771	45.992	10.356	Mars	244.488
Mai	—	—	36.735	11.211	27.813	8.152	Avril	234.217
Juin	—	—	56.715	12.256	26.336	6.056	Mai	223.450
Juillet	—	—	59.545	19.432	20.544	20.395	Juin	209.628
Août	—	—	43.594	17.817	23.504	18.158	Juillet	163.723
Septembre ..	—	—	41.636	8.300	37.715	11.142	Août	275.805
Octobre ...	—	—	35.563	4.939	41.939	22.927	Septembre ...	154.655
Novembre ..	—	—	31.009	11.639	71.432	34.465	Octobre	128.854
Décembre ..	—	—	31.236	64.435	61.137	45.939	Novembre ...	92.273
1940 Janvier ...	—	—	—	—	—	—	Décembre ...	95.707

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc.

LES FINANCES PUBLIQUES.

I. — RENDEMENT DES IMPOTS (d'après le « Moniteur belge »).

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs).

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1938.....	3.281	3.059	3.330	9.670	—
1939.....	3.363	2.978	3.187	9.528	—
1938 Octobre.....	391	266	279	936	7.975
Novembre.....	337	255	251	843	8.817
Décembre.....	291	281	281	853	9.670
1939 Janvier.....	453	246	289	968	968
Février.....	197	214	254	665	1.633
Mars.....	217	273	296	786	2.419
Avril.....	283	245	259	787	3.206
Mai.....	295	244	257	796	4.002
Juin.....	221	277	269	767	4.769
Juillet.....	316	265	272	853	5.623
Août.....	212	257	264	734	6.356
Septembre.....	203	215	248	666	7.023
Octobre.....	268	236	289	793	7.816
Novembre.....	374	247	246	867	8.683
Décembre.....	323	260	263	845	9.528

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 décembre 1939
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs).

	Exercice 1938 (2)		Exercice 1939		Décembre 1939	
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exercice 1938 (2)	l'exercice 1939
I. Contributions directes	3.141	2.844	2.882	2.752	—	323
II. Douanes et accises	3.061	3.094	2.955	3.188	—	260
dont douanes.....	1.544	1.650	1.438	1.557	—	104
accises.....	1.297	(1) 1.430	1.358	(1) 1.620	—	133
III. Enregistrement	3.330	3.967	3.187	3.741	—	263
dont enregistrement et transcription.....	486	515	389	500	—	28
successions.....	244	200	271	300	—	26
timbre et taxes assimilées.....	2.561	3.225	2.492	2.900	—	207
Total...	9.532	9.905	9.024	9.680	—	845
Différence par rapport aux évaluat. budgétaires..	— 373		— 656			

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

(1) Accises et taxes spéciales de consommation.
(2) L'exercice 1938 s'est clôturé le 31 mars 1939.

II. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(en millions de francs) (*).

NATURE	31 décembre 1934	31 décembre 1935	31 décembre 1936	31 décembre 1937	31 décembre 1938	31 décembre 1939
A. — Dette consolidée :						
Dette intérieure directe.....	17.365	22.301	23.108	25.745	26.525	26.240
Dette intérieure indirecte.....	11.053	9.283	9.260	9.106	9.066	8.948
	28.418	31.584	32.368	34.851	35.591	35.188
Emprunts extérieurs.....	8.858	7.582	6.555	6.268	5.827	5.214
Dettes envers des gouvernem. étrangers.....	9.658	13.383	13.276	13.139	13.133	13.065
	18.516	20.965	19.831	19.407	18.960	18.279
B. — Dette à moyen terme (1) :						
Dette intérieure.....	1.680	1.431	600	700	1.300	700
Dette extérieure.....	—	—	—	—	—	—
	1.680	1.431	600	700	1.300	700
C. — Dette à court terme (2) :						
Dette intérieure.....	50	—	831	500	460	4.430
Dette extérieure.....	966	1.209	775	—	733	722
	1.016	1.209	1.606	50	1.193	5.152
D. — Dette à vue (3) :						
Dette intérieure.....	2.397	2.312	2.721	2.961	3.031	3.167

(1) Titres à l'échéance d'un an au moins et de cinq ans au plus.

(2) Titres à moins d'un an d'échéance.

(3) Dépôts des particuliers en comptes chèques postaux.

(*) Le montant des dettes extérieures est établi d'après les cours des changes de la Bourse de Bruxelles de la dernière bourse du mois de décembre de chaque année. Toutefois, en 1934, les obligations estampillées des emprunts en dollars sont décomptées à fr. 35,60 le dollar. A partir de 1936, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. 195,675 pour 100 fr. français de capital nominal.

	4 ^e trimestre 1938	1 ^{er} trimestre 1939	2 ^e trimestre 1939	3 ^e trimestre 1939
Opérations en deniers (millions de francs).				
RECETTES.				
Dotations ordinaires pour l'amortissement de la dette consolidée	126	256	145	202
Provisions en vue du remboursement des Bons du Trésor, émis en vertu de la loi du 18 janvier 1939 et renouvelés (une première provision de 75.000.000 de francs a été comprise dans la recette globale de fr. 145.281.307,92 portée à la situation au 30 juin 1939).....	—	—	—	175
Excédents non employés de la dotation du 6 ½ % américain à affecter à la constitution d'une réserve productive (article 16 de la loi du 24 juillet 1927)	—	1	—	—
Intérêts et coupons encaissés	—	2	—	2
Produit net de la réserve du 6 ½ % américain	0,4	5	0,5	4
Cession de titres du portefeuille	—	2	0,5	1
Cession de titres acquis en vertu de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935.....	302	218	180	270
Intérêts sur titres acquis en vertu de l'arrêté royal du 11 mai 1935.....	—	21	3	6
Cession de titres acquis en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa de la loi du 23 juillet 1926.....	1	—	—	—
Intérêts et amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions (article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935).....	8	26	5	16
Recettes du trimestre...	438	531	334	676
DÉPENSES.				
Coût des titres de la dette consolidée rachetés ou remboursés pour l'amortissement	171	127	231	173
Remboursement de Bons du Trésor émis en vertu de la loi du 18 janvier 1939 et renouvelés....	—	—	—	250
Remboursement au Trésor d'une partie de la dotation affectée aux emprunts américains convertis.	0,2	—	—	—
Frais relatifs à l'amortissement de la dette consolidée	0,2	0,3	—	—
Frais généraux.....	0,1	0,1	—	—
Coût des titres acquis en vertu de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935.....	290	198	169	311
Coût des titres acquis en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926.....	2	—	—	1
Versement au Fonds de régularisation par prélèvements sur le produit de 1938	—	31	4	—
Versement au Trésor du produit net de la réserve du 6 ½ % américain pour 1938.....	—	10	—	—
Versement au Trésor des intérêts et de l'amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions.....	13	8	26	5
Prorata de coupons sur titres acquis par le Fonds de régularisation du marché des rentes.....	2	—	—	—
Coût des titres acquis pour le portefeuille	—	2	—	—
Dépenses du trimestre...	479	376	430	740
Solde favorable à fin de trimestre...	465	620	524	460

Opérations en titres
(millions de francs).

AMORTISSEMENT DE LA DETTE CONSOLIDÉE.				
Capital nominal des titres rachetés ou remboursés pour l'amortissement pendant le trimestre...	129	143	251	174
Remboursement des Bons du Trésor émis en vertu de la loi du 18 janvier 1939 et renouvelés....	—	—	—	250
CONVERSION DE LA DETTE FLOTTANTE.				
Montant des Bons du Trésor convertis en actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges jusqu'à la fin du trimestre.....	4.175	4.175	4.175	4.175
ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.				
Capital nominal des titres : a) émis contre espèces	824	824	824	824
b) échangés contre Bons du Trésor non estampillés	4.175	4.175	4.175	4.175
Solde disponible à la fin du trimestre	4.999 1	4.999 1	4.999 1	4.999 1
Total de la première émission (article 2 de la loi du 24 décembre 1927)	5.000	5.000	5.000	5.000
Non émis	5.000	5.000	5.000	5.000
Capital nominal des titres remis au Fonds d'amortissement (art. 11 de la loi du 23 juillet 1926).....	10.000	10.000	10.000	10.000
PORTEFEUILLE DE TITRES A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926.....	120	117	117	117
PORTEFEUILLE DE LA RÉSERVE DU 6 ½ % AMÉRICAIN A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en exécution de l'article 16 de la loi du 24 juillet 1927.....	269	269	267	267
PORTEFEUILLE DU FONDS DE RÉGULARISATION DU MARCHÉ DES RENTES A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en exécution de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935.....	1.001	1.012	1.005	1.050
PORTEFEUILLE DES ANCIENNES CAISSES DE PENSIONS A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en exécution de l'article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935	1.040	1.034	1.032	1.027
DÉPÔTS PAR DES FONDATIONS EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'INSCRIPTIONS NOMINATIVES 4 %, 3 ^e SÉRIE.				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en vertu de l'arrêté royal n ^o 267 du 28 mars 1936.....	335	335	335	335

III. — SITUATION TRIMESTRIELLE DU FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE

(suite).

27

	Au 31 décembre 1938	Au 31 mars 1939	Au 30 juin 1939	Au 30 septemb. 1939
Bilan (milliers de francs).				
ACTIF.				
Banques, chèques postaux et caisse	191.452	210.191	154.230	138.847
Placements temporaires en devises étrangères	918	743	861	802
Provisions d'amortissement constituées chez les banquiers étrangers	38.066	127.431	38.269	73.276
Remboursement de titres amortissables par tirages, à ventiler	—	47.010	92.621	13.732
Dotations échues, restant à encaisser	142	—	4.757	—
Ordonnances en portefeuille	5	—	—	—
Intérêts avancés à récupérer	—	1	—	—
Taxes et frais avancés à récupérer	29	9	—	135
Placements de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	234.911	234.909	233.031	233.031
	465.524	620.294	523.770	459.823
Portefeuille-titres (au prix de revient)	105.786	105.455	105.117	104.876
Total actif...	571.310	725.749	628.887	564.699
PASSIF.				
Solde des dotations à affecter à l'amortissement :				
a) en francs belges	152.756	102.304	195.869	114.178
b) en devises	38.066	127.431	38.269	73.276
Réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	239.238	234.397	234.782	239.192
Fonds de régularisation du marché des rentes	25.063	35.297	45.230	10.028
Produit du portefeuille des anciennes caisses de pensions	8.128	26.405	4.998	15.591
Solde disponible :				
Partie non utilisée du produit net de l'émission d'actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges	54.083	54.083	54.083	54.083
Contributions volontaires	4.104	4.104	4.104	4.104
	58.187	58.187	58.187	58.187
Excédent des revenus sur les charges	49.872	51.728	51.552	53.646
	108.059	109.915	109.740	111.833
Total passif...	571.310	725.749	628.887	564.699

Compte de pertes et profits

(milliers de francs).

DOIT.				
Frais d'administration	95	119	101	100
Frais relatifs à l'amortissement	152	333	107	254
Prorata de coupons sur titres acquis en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa de la loi du 23 juillet 1926	724	—	—	—
	971	452	208	354
Excédent des revenus sur les charges pour le trimestre	—	1.856	—	2.084
Total...	971	2.308	208	2.448
O				
AVOIR.				
Intérêts et coupons encaissés	—	2.308	32	2.448
Excédent des charges sur les revenus pour le trimestre	971	—	176	—
Total...	971	2.308	208	2.448
Solde favorable à fin de trimestre...	49.872	51.728	51.552	53.646

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

a) Décembre 1939.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserve	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires (2)	Coupons d'obligations bruts (1)
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			

(Milliers de francs)

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.

1a Banques privées	3	3	—	50.960	4.516	1.525	—	—	—	—
1b Banque d'intérêt public	1	1	—	20.000	41.565	5.171	—	2.200	112.500	3.937
2. Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Opérations financières	26	20	6	300.152	83.152	14.450	5.724	10.505	80.155	3.343
4. Exportations, importations	5	4	1	9.400	3.506	232	12	—	—	—
5. Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habil. et d'améubl.	6	5	1	118.970	8.557	4.451	3.300	4.005	15.004	861
7. Comm. de prod. alimentaires	4	4	—	21.000	32.932	5.440	—	2.414	3.324	198
8. Commerces divers	27	20	7	17.366	5.089	1.160	354	457	3.955	232
9. Sucrieries	3	3	—	246.430	28.718	16.481	—	14.961	13.828	830
10. Meuneries	1	1	—	12.000	476	1.457	—	1.190	—	—
11. Brasseries	7	5	2	48.745	12.942	3.166	21	2.538	4.300	246
12. Distilleries	1	1	—	100	78	39	—	—	—	—
13. Autres industr. alimentaires	10	7	3	56.957	5.527	6.734	1.896	5.748	1.250	62
14. Carrières	3	1	2	2.600	197	62	66	59	—	—
15. Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	37.268	1.885
16. Mines et autres industr. extr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17. Gaz	1	1	—	12.000	922	2.165	—	1.920	12.256	635
18. Electricité	2	2	—	13.000	495	1.009	—	540	55.000	2.570
19. Constructions électriques	5	3	2	6.248	753	571	1.086	479	8.859	487
20. Hôtels, théâtres, cinéma	11	6	5	1.902	262	17	563	7	—	—
21. Imprimerie, publicité	7	6	1	17.318	7.800	1.337	136	1.140	1.000	40
22. Textiles	26	16	10	249.458	56.424	18.152	1.592	12.749	17.362	843
23. Mat. art. et prod. céramiques	7	5	2	37.185	12.435	1.513	869	1.404	12.197	834
24. Métallurg. et constr. mécan.	30	20	10	446.433	136.861	58.525	8.702	51.042	54.146	2.882
25. Construct. (bât. et tr. publ.)	4	—	4	16.332	1.530	—	205	—	1.750	87
26. Papeteries	3	3	—	71.640	20.824	2.663	—	1.548	9.020	585
28. Produits chimiques	9	8	1	66.538	37.656	11.079	28	5.037	12.625	663
29. Industries du bois	2	1	1	1.300	410	32	106	—	550	33
30. Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31. Automobiles	2	—	2	220	89	—	42	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	1	1	—	100.000	47.015	4.629	—	3.555	—	—
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	18	14	4	36.477	10.593	3.998	72	3.050	41.747	1.891
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	3.000	195
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38. Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	11.691	715
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés	1	—	1	275	173	—	59	—	—	—
42. Divers non dénommés	2	2	—	75	26	5	—	—	—	—
TOTAL	228	163	65	1.931.081	556.030	166.063	24.833	126.548	512.787	24.054

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.

1. Banques priv. et soc. financ.	2	2	—	25.000	19.697	3.601	—	2.232	—	—
2. Sociétés commerciales	2	1	1	70.000	4.763	10.219	37	—	—	—
3. Sociétés industrielles	4	3	1	219.813	31.351	10.786	72	13.895	—	—
4. Sociétés agricoles	4	1	3	28.900	10.242	—	3.017	—	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	12	7	5	343.713	45.569	24.606	3.126	16.127	—	—

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.

1. Sociétés d'électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Plantations et sociétés colon.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses	8	7	1	314.128	164.459	22.120	51	17.049	21.520	901
TOTAL	8	7	1	314.128	164.459	22.120	51	17.049	21.520	901
Total général	248	177	71	2.638.922	766.058	212.789	28.010	159.724	534.307	24.955

(1) En outre il a été mis en paiement pendant le mois de décembre : (milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'État	—
Coupons d'emprunts de la Colonie	3.000
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	7.012
Coupons d'emprunts d'organismes divers	28.354
TOTAL	38.366

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État

10.216

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite).

b) Tableau rétrospectif.

30

PÉRIODES	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut distribué	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligat. bruts
	recensées	en bénéf.	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1938.....	7.694	5.879	1.815	48.321.151	17.837.626	6.179.386	435.372	4.296.989	8.134.056	384.070
1939.....	7.659	5.432	2.227	48.704.555	16.974.077	5.169.346	803.823	3.984.403	7.798.597	352.864
1938 Octobre.....	539	404	135	4.448.324	1.218.677	524.528	68.168	355.354	1.007.432	43.252
Novembre.....	265	207	58	4.307.131	2.175.520	645.802	13.761	462.563	381.990	17.896
Décembre.....	286	211	75	3.206.246	1.133.301	308.146	28.479	232.467	637.836	31.633
1939 Janvier.....	115	95	20	945.378	241.946	126.774	4.347	77.723	980.310	45.922
Février.....	187	145	42	619.122	113.121	42.032	19.707	26.279	567.252	25.659
Mars.....	1.298	947	351	5.143.110	2.549.165	505.073	45.435	389.062	456.287	22.048
Avril.....	1.679	1.183	496	8.792.056	2.010.671	815.296	91.459	620.109	1.029.369	43.312
Mai.....	1.218	867	351	8.944.179	4.680.939	1.016.669	85.025	805.868	403.807	18.349
Juin.....	638	453	185	3.185.604	791.710	303.074	31.873	227.661	550.427	25.768
Juillet.....	426	295	131	5.803.852	1.726.228	646.262	47.697	563.657	937.177	44.340
Août.....	167	114	53	1.259.216	320.709	84.672	56.439	65.927	504.196	22.399
Septembre.....	219	163	56	712.078	194.419	80.259	6.348	50.504	460.389	20.417
Octobre.....	499	349	150	4.391.498	1.207.431	449.580	316.291	327.509	1.019.908	43.518
Novembre.....	237	172	65	3.809.018	2.132.835	607.738	20.161	448.107	355.170	16.177
Décembre.....	248	177	71	2.638.922	766.058	212.789	28.010	159.724	534.307	24.965

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (1)

(milliers de francs).

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
1937.....	3.501.365	2.800.663	700.702	12.489.170	5.844.595
1938.....	3.331.391	3.496.925	— 165.534	12.670.559	5.973.360
1938 Novembre.....	284.011	188.739	95.272	12.317.666	
Décembre.....	249.353	243.383	5.970	12.323.636	
1939 Janvier.....	317.844	200.562	117.282	12.787.841	
Février.....	207.216	215.326	— 8.110	12.779.731	
Mars.....	193.282	406.173	— 212.891	12.566.840	
Avril.....	131.289	442.557	— 311.268	12.255.572	
Mai.....	224.931	214.043	10.888	12.266.460	
Juin.....	258.622	186.882	71.740	12.338.200	
Juillet.....	216.926	188.497	28.429	12.366.629	
Août.....	162.573	356.315	— 193.742	12.172.887	
Septembre.....	72.681	450.865	— 378.184	11.794.703	
Octobre.....	94.167	172.991	— 78.824	11.715.879	
Novembre.....	93.744 (3)	170.971 (3)	— 77.227 (3)	11.633.732 (3)	
Décembre.....	148.879 (3)	167.921 (3)	— 19.042 (3)	11.957.584 (3)	
1940 Janvier.....	150.164 (3)	150.315 (3)	— 151 (3)	11.957.433 (3)	

(1) Ces chiffres donnent les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1937, 1938 et au 31 décembre 1939 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs).

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 26 août 1937)	Total
1937.....	298.675	44.386	14.241	357.302
1938.....	317.907	48.116	18.114	384.137
1938 Octobre.....	26.837	4.148		
Novembre.....	25.682	3.972	4.538	96.214
Décembre.....	26.814	4.323		
1939 Janvier.....	27.272	3.781		
Février.....	25.707	3.778	4.977 (1)	97.030
Mars.....	27.435	4.080		
Avril.....	26.146	3.914		
Mai.....	25.493	3.939	4.704 (1)	92.112
Juin.....	23.910 (1)	4.006		
Juillet.....	24.172 (1)	3.917 (1)		
Août.....	21.837 (1)	3.825 (1)	4.582 (1)	86.250
Septembre.....	24.164 (1)	3.753 (1)		
Octobre.....				
Novembre.....			4.479 (1)	
Décembre.....				

(1) Chiffres approximatifs.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES. (Base : moyenne des salaires en 1933 = 100.)

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																							INDICES des salaires horaires moyens par catégorie d'industrie		
		Cokeries	Carières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports			Gaz et électricité	biens de production	biens de consommation
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)	Ensemble (1)			

a) Indice des salaires horaires moyens.

1937	Jun	109	114	104	125	114	104	113	108	105	109	105	105	100	102	106	101	112	104	—	104	105	122	105	108	106	111	104
	Septembre	113	118	108	129	119	110	118	112	106	112	108	107	107	108	108	102	113	108	122	106	109	122	107	110	107	114	107
	Décembre	115	121	108	129	121	112	119	115	108	114	108	109	108	109	111	105	115	109	115	106	114	130	113	116	110	117	109
1938	Mars	116	123	112	130	121	115	121	110	112	115	108	111	110	111	112	106	116	113	115	108	117	127	110	113	111	118	111
	Jun	116	123	111	132	121	113	121	109	112	116	109	112	110	111	112	108	115	112	—	109	115	125	109	112	111	118	111
	Septembre	117	123	108	132	121	113	121	110	110	117	109	112	111	111	114	109	115	113	—	110	115	125	115	115	111	118	110
	Décembre	118	126	114	135	121	113	122	114	113	118	109	114	112	113	115	108	117	113	116	111	112	125	115	117	114	119	112
1939	Mars	118	123	110	133	120	113	122	114	111	116	109	117	114	116	115	109	117	111	—	109	113	124	116	118	115	119	112
	Jun	118	122	109	135	119	113	122	110	112	115	108	114	111	112	116	109	117	105	—	110	114	122	109	112	113	118	111
	Septembre	118	123	109	133	120	112	121	113	115	116	108	114	109	112	115	111	117	108	116	107	115	119	117	117	113	118	111
	Décembre	* 122	132	112	146	126	117	129	111	122	* 120	* 112	* 111	112	* 111	116	110	125	108	119	108	109	—	—	—	118	* 123	* 113

b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.

1937	Jun	111	112	105	127	113	109	116	102	107	109	103	110	96	103	106	106	110	109	—	104	98	122	—	—	—	106	mat. prem. et demi-prod.	110	105
	Septembre	115	115	111	136	117	115	123	104	109	111	106	112	101	107	108	107	112	113	124	106	102	126	—	—	—	107	115	107	
	Décembre	117	117	113	133	120	117	123	106	106	114	106	115	102	109	110	111	114	115	127	105	110	128	—	—	—	111	117	109	
1938	Mars	118	116	114	132	120	120	124	107	112	114	108	116	104	110	111	111	116	115	127	106	112	125	—	—	—	112	118	111	
	Jun	118	114	114	136	120	117	124	106	110	116	107	116	105	111	113	112	114	115	—	107	110	127	—	—	—	112	117	111	
	Septembre	118	114	116	145	120	115	127	106	111	116	107	115	104	110	114	115	115	116	—	108	110	128	—	—	—	112	119	111	
	Décembre	120	117	118	142	120	115	126	108	113	117	108	117	106	111	115	114	116	115	126	108	110	129	—	—	—	113	120	112	
1939	Mars	120	115	114	140	119	116	125	109	110	115	107	120	109	115	115	112	116	115	—	109	111	126	—	—	—	114	118	112	
	Jun	120	114	115	141	119	116	126	109	111	115	106	118	106	112	116	114	117	111	—	108	113	127	—	—	—	113	117	112	
	Septembre	120	114	115	137	119	116	124	111	113	116	107	117	106	111	115	114	117	115	126	107	115	127	—	—	—	113	118	111	
	Décembre	* 123	122	123	152	124	121	133	110	121	* 118	* 112	* 114	104	* 109	116	114	125	115	129	108	126	—	—	—	119	* 123	* 113		

c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés.

		INDICES PAR INDUSTRIES																							VARIATIONS selon régimes (2)				
																									I	II	III		
1937	Jun	114	112	101	141	116	109	122	114	119	116	106	100	106	106	109	103	112	108	—	108	122	123	—	—	102	112	106	103
	Septembre	118	115	106	147	121	114	127	116	117	119	108	108	109	108	112	107	115	113	122	110	127	125	—	—	103	115	110	104
	Décembre	119	117	108	140	123	117	126	112	113	122	109	111	111	111	114	107	116	115	115	110	134	128	—	—	115	117	112	106
1938	Mars	120	116	110	142	123	120	128	116	118	122	109	113	111	112	115	109	118	115	115	114	136	123	—	—	116	119	114	107
	Jun	120	114	107	145	122	118	128	118	116	123	109	112	112	112	116	109	116	115	—	114	133	124	—	—	114	119	113	108
	Septembre	121	114	107	151	122	118	131	118	119	124	108	113	111	112	118	110	117	116	—	116	134	124	—	—	115	119	113	108
	Décembre	121	116	110	143	123	119	128	112	119	125	110	115	112	114	118	110	121	116	116	114	133	126	—	—	118	120	114	109
1939	Mars	122	116	108	142	121	119	128	112	116	123	109	120	113	116	119	112	120	116	—	114	133	133	—	—	119	119	115	109
	Jun	121	113	107	144	121	118	128	121	115	123	109	118	112	115	118	110	119	112	—	114	134	122	—	—	118	119	114	108
	Septembre	121	112	107	144	120	118	128	121	116	122	108	115	113	114	118	111	119	115	116	105	134	121	—	—	118	119	114	108
	Décembre	* 124	122	111	156	126	119	134	115	125	* 121	* 114	* 118	111	* 115	117	111	126	115	119	110	140	—	—	—	123	* 123	* 117	* 111

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

(2) Régime I : variations suivant indices des prix de détail ou barèmes des prix de vente.

Régime II : commissions paritaires ou autres organismes de conciliation.

Régime III : décisions patronales individuelles ou offre et demande.

* Chiffres provisoires.

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES.

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION.

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques (3)	CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES			COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)		Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (1)	Montant liquidé (millions de francs) (1)
1938 Moyenne mensuelle	38 (2)	332	32.201	164	24.275	6,56	21	305 (2)	513	82
1939 Moyenne mensuelle	38 (2)	303	31.849	146	24.128	7,29	21	295 (2)	337	42
1938 Novembre	38	320	26.223	157	19.469	—	19	305	409	54
Décembre	38	344	30.484	169	22.346	6,37	21	305	405	47
1939 Janvier	38	331	28.298	166	20.949	—	21	305	409	46
Février	38	300	25.700	147	19.039	—	19	305	332	46
Mars	38	345	36.907	170	28.302	6,50	23	305	617	79
Avril	38	314	32.919	153	24.757	—	18	305	361	49
Mai	38	331	31.921	162	24.691	—	20	305	351	40
Juin	38	330	33.174	159	25.742	7,10	22	305	304	34
Juillet	38	312	31.848	150	24.440	—	20	305	253	27
Août	38	300	31.322	142	22.202	—	21	300	276	38
Septembre	38	272	29.426	121	21.960	7,13	21	300	416	59
Octobre	38	299	34.694	140	27.256	—	22	295	256	37
Novembre	38	261	33.797	127	26.076	—	19	295	224	25
Décembre	38	245	32.186	119	24.123	8,44	20	295	243	28
1940 Janvier	38	239	38.016	120	30.065	—	22	286	246	33

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

(3) Rapport des capitaux compensés par trimestre au solde, à la fin du trimestre, des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX.

(millions de francs).

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne journalière)	Avoir des particuliers	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvem. général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Cheques et divers	Virements			
1938 Moyenne mensuelle	(1) 433.553	3.594	2.858	5.041	12.494	5.016	12.508	35.060	89,0	4,80
1939 Moyenne mensuelle	(1) 447.267	3.854	2.858	4.962	13.112	4.916	13.121	36.111	89,0	4,66
1938 Novembre	430.560	3.621	2.587	4.511	11.763	4.471	11.783	32.528	88,3	4,68
Décembre	433.553	3.654	2.678	5.297	12.921	4.833	12.941	35.993	88,5	4,60
1939 Janvier	437.067	4.006	2.896	5.194	13.742	5.106	13.755	37.797	88,7	4,53
Février	439.587	3.964	2.967	4.021	11.541	4.133	11.553	31.249	89,0	4,12
Mars	441.743	3.888	2.920	4.952	13.025	4.875	13.045	35.896	87,7	4,27
Avril	442.776	4.003	3.008	5.192	13.721	5.269	13.737	37.919	88,5	4,95
Mai	443.009	3.940	2.921	4.548	12.633	4.656	12.637	34.474	89,4	4,39
Juin	443.620	3.746	2.845	4.642	12.504	4.597	12.513	34.254	89,3	4,39
Juillet	443.620	3.819	2.867	5.006	13.013	4.885	13.018	35.921	89,1	4,88
Août	444.243	3.603	2.800	5.485	14.153	5.686	14.177	39.501	89,7	5,51
Septembre	445.125	3.523	2.544	4.603	12.213	4.755	12.207	33.779	88,3	4,63
Octobre	445.969	3.747	2.839	5.551	14.032	5.168	14.031	38.783	88,8	4,93
Novembre	446.209	3.874	2.786	5.006	13.343	5.014	13.346	36.708	89,7	4,94
Décembre	447.267	4.141	2.900	5.344	13.424	4.853	13.435	37.056	89,7	4,42
1940 Janvier	450.895	4.481	3.167	5.687	15.265	5.412	15.266	41.631	89,6	4,44

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

III. — DEMANDES EN AUTORISATION D'ETABLISSEMENTS CLASSES.

Source : *Revue du Travail*.

37

ÉPOQUES	Royaume	Brabant	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Hainaut	Namur	Luxembourg	Liège
1937	4.272	1.135	722	92	786	480	413	151	42	451
1938	3.744	976	704	100	378	408	472	114	28	564
1938 Septembre	277	80	52	3	17	25	39	14	1	46
Octobre	276	81	42	13	31	21	35	7	2	44
Novembre	248	62	59	9	8	23	44	5	4	34
Décembre	249	76	59	1	27	23	17	10	—	36
1939 Janvier	258	80	42	12	25	35	19	4	3	38
Février	231	50	38	12	25	27	27	9	3	40
Mars	334	73	39	16	47	43	61	11	6	38
Avril	323	100	45	3	31	38	45	2	2	57
Mai	315	80	43	15	44	37	50	5	6	35
Juin	331	83	32	9	44	43	66	5	3	46
Juillet	255	56	40	9	27	42	43	2	1	35
Août	307	59	65	7	42	35	62	10	5	37
Septembre	212	68	36	2	16	33	16	7	—	34
Octobre	248	60	50	5	32	25	34	7	—	35
Novembre	114	31	16	4	12	14	17	1	—	19

**IV. — RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				<i>(milliers de francs)</i>		
1938.....	1.473.634	100.453	6,82	8.145.032	157.898	1,94
1939.....	1.161.691	108.182	9,31	7.915.536	229.647	2,90
1938 Octobre.....	152.369	10.462	6,87	877.433	17.178	1,96
Novembre.....	128.356	7.950	6,19	849.872	13.569	1,60
Décembre.....	113.350	8.406	7,42	674.074	12.114	1,80
1939 Janvier.....	80.260	5.934	7,39	379.226	8.810	2,32
Février.....	72.894	5.704	7,83	296.515	7.829	2,64
Mars.....	96.952	7.470	7,70	629.823	14.042	2,23
Avril.....	117.728	9.226	7,84	893.051	19.598	2,19
Mai.....	127.107	9.305	7,32	1.124.731	21.386	1,90
Juin.....	114.856	7.991	6,96	957.359	19.723	2,06
Juillet.....	90.607	5.748	6,34	662.459	12.148	1,83
Août.....	76.142	10.065	13,22	372.922	16.145	4,33
Septembre.....	129.434	17.504	13,52	666.883	40.194	6,03
Octobre.....	101.886	12.297	12,07	655.952	33.162	5,06
Novembre.....	80.581	9.151	11,36	632.873	20.760	3,28
Décembre.....	73.244	7.787	10,63	643.743	15.849	2,46

**V. — DECLARATIONS DE FAILLITE,
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS,
PUBLIEES AU « MONITEUR DU COMMERCE BELGE ».**

a) Tableau rétrospectif.

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués		
	1937	1938	1939	1937	1938	1939
Première période.....	165	180	175	39	29	43
Deuxième période.....	138	145	207	23	34	43
Troisième période.....	111	118	140	17	23	42
Quatrième période.....	146	179	182	29	44	40
Total...	560	622	704	108	130	168

b) Détail par catégories d'industries.

JANVIER 1940.

GROUPES	NOMBRE DE											
	DECLARATIONS DE FAILLITE						CONCORDATS HOMOLOGUÉS					
	Personnes physiques	Sociétés de personnes	Sociétés anonymes	Sociétés de personnes à responsabilité limitée	Sociétés coopératives	Total	Personnes physiques	Sociétés de personnes	Sociétés anonymes	Sociétés de personnes à responsabilité limitée	Sociétés coopératives	Total
A. Opérations commerciales.....	24	—	1	1	2	28	7	—	1	—	2	10
B. Opérations bancaires et financières.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
C. Industries.....	4	—	1	—	—	5	5	—	—	—	—	5
D. Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total...	28	—	2	1	2	33	12	—	1	—	2	15

LES PRIX.

I. — INDICES DES PRIX DE GROS.

a) Indice officiel en Belgique. — Indice général et par groupe de produits.

Base : Avril 1914 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

45

PÉRIODES	Indice général	Produits destinés à l'alimentation	Combustibles	Goudron et dérivés	Produits des industries métallurg.	Pétroles et dérivés	Produits des industries céramiq.	Produits des industries verrières	Produits chimiques	Engrais chimiques	Matières grasses
Nombre de produits	121	16	4	3	14	7	9	2	12	4	7
1938 Moyenne mensuelle	630	559	873	605	695	967	865	549	617	503	463
1939 Moyenne mensuelle	649	555	871	578	724	1.047	854	587	594	524	497
1938 Novembre.....	610	514	837	560	685	906	859	549	602	520	436
Décembre.....	607	528	855	538	678	905	847	549	591	524	419
1939 Janvier.....	604	515	855	534	667	906	852	549	578	527	414
Février.....	599	508	855	527	666	908	849	549	573	529	414
Mars.....	600	509	855	512	671	907	854	549	573	532	416
Avril.....	602	518	835	512	673	914	852	549	571	533	417
Mai.....	599	511	835	513	664	914	855	549	571	521	415
Juin.....	597	504	833	504	668	914	860	549	569	521	416
Juillet.....	594	499	841	498	671	915	864	614	565	503	411
Août.....	584	502	843	498	691	915	859	614	565	500	404
Septembre.....	706	653	871	683	779	1.115	859	626	615	527	627
Octobre.....	735	639	871	729	807	1.266	854	626	632	530	706
Novembre.....	762	638	969	712	842	1.467	846	626	637	531	651
Décembre.....	793	663	982	715	887	1.419	847	626	673	533	673
1940 Janvier.....	822	704	982	715	954	1.422	860	626	705	507	657

PÉRIODES	PRODUITS DES INDUSTRIES TEXTILES					Matériaux de construction	Produits résineux	Produits des industries des peaux et cuirs	Tabac	Produits des industries du papier	Caoutchouc brut
	Indice général	Laines	Lins	Jutes	Cotons						
Nombre de produits	19	5	5	2	7	13	2	9	1	1	1
1938 Moyenne mensuelle	592	606	842	365	520	774	534	476	513	736	125
1939 Moyenne mensuelle	641	606	902	573	531	793	627	519	602	677	146
1938 Novembre.....	567	579	821	361	490	773	520	468	500	650	138
Décembre.....	571	572	857	357	488	772	520	461	545	644	133
1939 Janvier.....	583	560	929	400	480	775	532	466	545	644	130
Février.....	587	547	852	439	469	773	538	462	545	644	133
Mars.....	563	548	826	449	465	773	555	465	545	644	134
Avril.....	570	530	826	558	463	772	548	461	545	644	133
Mai.....	563	530	738	501	476	772	526	471	545	644	133
Juin.....	557	529	755	454	483	772	506	471	545	644	135
Juillet.....	549	538	715	472	480	765	485	471	545	644	138
Août.....	534	533	668	472	472	768	510	472	545	644	140
Septembre.....	672	674	815	565	613	822	722	576	636	715	143
Octobre.....	722	686	973	585	613	842	894	626	727	747	152
Novembre.....	842	764	1.196	964	627	841	856	643	727	756	188
Décembre.....	971	844	1.430	964	737	846	848	645	773	756	193
1940 Janvier.....	1.063	931	1.748	951	712	846	856	701	775	756	195

b) Indices des prix de gros à l'étranger.

PÉRIODES	ANGLETERRE (Board of Trade) Base : 1930	FRANCE (Statistique Générale de la France) Base : juillet 1914	PAYS-BAS (Centraal Bureau voor de Statistiek) Base : 1926-1930	SUISSE (Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail) Base : juillet 1914	SUÈDE (Kommerskollegium) Base : 1913	ALLEMAGNE (Statistisches Reichamt) Base : 1913	ÉTATS-UNIS (Bureau of Labor) Base : 1926
1937 Moyenne mens.	109	563	76	111	137	106	86
1938 Moyenne mens.	101	640	72	107	130	106	79
1938 Octobre.....	99	654	71	106	128	106	78
Novembre.....	98	657	70	106	127	106	78
Décembre.....	98	666	71	106	127	106	77
1939 Janvier.....	97	676	70	106	127	106	77
Février.....	97	677	70	105	127	106	77
Mars.....	97	681	70	105	127	107	77
Avril.....	97	682	70	106	128	106	76
Mai.....	98	693	70	107	129	106	76
Juin.....	98	685	70	106	130	107	76
Juillet.....	98	677	70	107	131	107	75
Août.....	98	672	70	107	133	107	75
Septembre.....	105		75	117	143		79
Octobre.....	111		81	120	150		79
Novembre.....	117		84	129	153		
Décembre.....	121		85	130	159		

II. — INDICES DES PRIX DE DETAIL ET DU COUT DE LA VIE.

a) Indices des prix de détail en Belgique.

Base : Avril 1914 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

DATES	Le Royaume	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège
1938 Moyenne mensuelle	761	801	828	760	766
1938 15 septembre	764	804	828	766	769
15 octobre	769	810	839	771	776
15 novembre	772	813	838	772	776
15 décembre	768	807	835	766	773
1939 15 janvier	769	807	835	768	774
15 février	759	798	826	758	763
15 mars	754	795	822	755	758
15 avril	781	791	817	752	753

b) Nouveaux indices des prix de détail en Belgique.

Base : Années 1936-1938 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

DATES	Royaume	Brabant		Anvers		Liège		Flandre Orientale		Flandre occidentale	Hainaut	Limbourg	Luxembourg	Namur
		Province	Ville de Bruxelles	Province	Ville d'Anvers	Province	Ville de Liège	Province	Ville de Gand					
1939 Moyenne mens.	105,8	105,7	105,4	105,3	105,1	106,3	106,0	105,8	106,6	104,9	106,7	106,9	105,2	105,8
1939 15 janvier	105,8	105,9	105,6	104,5	103,9	107,0	106,9	105,5	105,8	104,3	106,9	106,8	105,6	106,4
15 février	104,4	104,2	104,0	103,5	103,1	105,2	104,8	104,2	104,5	103,3	105,5	105,1	104,4	105,0
15 mars	103,6	103,5	103,4	102,8	102,5	104,4	104,0	103,6	104,1	102,5	104,6	104,4	103,6	103,7
15 avril	103,1	103,0	102,8	102,4	102,2	103,6	103,3	103,1	103,8	102,1	103,9	104,1	103,1	103,1
15 mai	102,9	102,9	102,7	102,3	102,1	103,5	103,3	102,9	103,8	102,0	103,9	103,8	102,6	102,5
15 juin	103,1	102,8	102,5	102,4	102,4	103,8	103,8	103,2	104,1	102,5	104,0	104,3	102,4	102,5
15 juillet	103,5	103,0	102,7	102,8	102,5	103,8	103,7	103,6	104,5	102,9	104,5	104,6	102,8	102,9
15 août	103,3	102,9	102,6	102,7	102,5	103,7	103,6	103,2	104,2	102,8	104,2	104,6	102,8	103,4
15 septembre	103,9	103,5	103,2	103,6	103,7	103,9	103,2	104,1	105,6	103,8	104,6	105,5	102,6	103,7
15 octobre	110,1	110,0	109,6	110,2	110,0	110,4	109,9	110,0	111,0	109,1	110,6	110,9	108,8	110,0
15 novembre	112,4	112,4	112,1	112,5	112,7	112,4	111,9	112,4	113,2	111,2	113,0	114,1	110,9	112,5
15 décembre	113,9	114,0	113,9	113,4	113,6	113,9	113,1	113,6	114,4	112,7	115,1	114,8	112,8	113,8
1940 15 janvier	115,4	115,6	115,5	114,9	114,9	115,0	113,8	114,9	115,6	114,5	116,7	116,8	113,7	115,4

c) Indices du coût de la vie en Belgique.

Budgets ouvriers, 3^e catégorie : ménages disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 francs, par unité de consommation et par quinzaine.

Base : 1921 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

PÉRIODES	Indice général	Nourriture	Habitations, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux
1938 Moyenne mensuelle	205	180	405	194	246	183
1939 Moyenne mensuelle	203	176	407	202	251	184
1938 Novembre	209	186	405	196	247	183
Décembre	208	184	405	198	247	183
1939 Janvier	209	186	405	199	247	183
Février	205	180	406	199	247	183
Mars	203	176	407	199	247	183
Avril	200	172	407	195	247	183
Mai	198	168	407	196	249	184
Juin	199	170	406	197	249	184
Juillet	200	171	406	196	249	184
Août	199	170	407	198	249	184
Septembre	199	170	407	201	250	184
Octobre	206	179	408	204	257	185
Novembre	210	183	410	218	261	185
Décembre	212	185	410	221	262	185
1940 Janvier	215	190	411	223	263	186

d) Indices du coût de la vie et des prix du détail, à l'étranger.

ÉPOQUES	GRANDE-BRETAGNE	FRANCE		PAYS-BAS	SUISSE	SUÈDE	ALLEMAGNE	ÉTATS-UNIS
	(Ministry of Labour)	(Statistique Générale de la France)		(Centraal Bureau voor de Statistiek)	(Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail)		(Statistisches Reichsamt)	(National Industrial Conference Board)
	Coût de la vie	Prix de détail (ind. pond. de 34 articles Moyen p ^r 300 villes)	Coût de la vie (budgets-types uniformisés)	Coût de la vie	Coût de la vie (34 villes)	Coût de la vie (49 villes)	Coût de la vie	Coût de la vie
	Base : juillet 1914 = 100	Base : juillet 1914 = 100	Base : 1930 = 100	Base : période 1911/13 = 100	Base : juin 1914 = 100	Base : juillet 1914 = 100	Base : 1913/14 = 100	Base : 1923 = 100
1937 Moyenne	154	572	102,4	137,3	137	162	125,1	88,5
1938 Moyenne	156	658	116,6	138,6	137	166	125,6	86,4
1938 Octobre	156	—	—	138,3	137	167	124,9	85,8
Novembre	156	690	120,3	137,4	137	—	125,0	85,6
Décembre	155	—	—	138,3	137	—	125,3	85,8
1939 Janvier	155	—	—	—	137	167	125,8	85,4
Février	153	709	122,3	—	136	—	125,7	85,1
Mars	153	—	—	138,2	136	—	126,0	84,9
Avril	153	—	—	—	136	168	125,9	85,0
Mai	153	698	122,5	—	137	—	126,1	84,8
Juin	156	—	—	136,0	137	—	126,5	84,7
Juillet	155	—	—	—	138	169	127,3	84,9
Août	155	—	—	136,5	137	—	127,3	84,5
Septembre	165	—	—	139,1	138	—	—	85,9
Octobre	165	—	—	142,8	140	171	—	—
Novembre	173	—	—	144,3	142	—	—	—
Décembre	174	—	—	—	142	—	—	—

III. — PRIX DE GROS INTERIEURS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS.
(en francs par tonne métrique).

PÉRIODES	CHARBONS							AGGLOMÉRÉS		COKE	SIDÉRURGIE						
	DOMESTIQUES			INDUSTRIELS				Briquettes type Etat belge	Boulets demi-gras, lavés, 145 gr.		Source : Echo de la Bourse						
	Oriblés ½ gras (1)	Criblés gras domestiques (2)	Gaillottes maigres 0/10 anthracite (1)	Fines grasses 0/10 ml. lavées (2)	Fines demi-grasses 0/10 lavées (1)	Menu demi-gras, 0,70, classe C Etat belge (1)	Grains maigres 5/10 lavés (1)			Poussier maigre brut 0/5 à 20 % de cendres (1)	Coke gros, lavé, type sidérurgique	Billettes	Largets	Aciers marchands	Profils	Toles fortes	Toles fines recuit four ouvert
1938 Moy. mens.	226,4	239,2	246,8	139,3	131,6	152,7	148,4	94,7	167,2	198,1	216,9	877	986	1.100	1.100	1.300	1.720
1939 Moy. mens.	226,4	239,2	246,8	139,3	131,6	152,7	148,4	94,7	167,2	198,1	216,9	877	986	1.148	1.148	1.355	1.870
1938 Novembre ..	217	237	237	131,5	124	149	140,5	92,75	165	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Décembre ..	222	235	242	136,5	129	149	145,5	92,75	163	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
1939 Janvier ...	222	235	242	136,5	129	149	145,5	92,75	165	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Février	222	235	242	136,5	129	149	145,5	92,75	165	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Mars	222	235	242	136,5	129	149	145,5	92,75	165	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Avril	222	235	242	136,5	129	149	145,5	92,75	166	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Mai	222	235	242	136,5	129	154	145,5	92,75	166	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Juin	222	235	242	136,5	129	154	145,5	92,75	166	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Juillet	222	235	242	136,5	129	154	145,5	92,75	166	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Août	222	235	242	136,5	129	154	145,5	92,75	166	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Septembre ..	222	235	242	136,5	129	154	145,5	92,75	166	197	202	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720
Octobre	222	235	242	136,5	129	154	145,5	92,75	166	197	225	—	—	1.250	1.250	1.475	1.910
Novembre ..	248,5	260	271	153	144,5	154	163	104,50	175	207	280	—	—	1.250	1.250	1.475	1.910
Décembre ..	248,5	260	271	153	144,5	154	163	104,50	175	200	280	—	—	1.375	1.375	1.610	2.060
1940 Janvier ...	248,5	260	271	153	144,5	172,5	163	104,50	191	200	280	—	—	1.375	1.375	1.610	2.060

(1) Départ. — (2) Rendu.

IV. — PRIX DES PRODUITS AGRICOLES.

a) Prix moyens des grains et autres denrées agricoles vendus sur les marchés régulateurs de Belgique (« Moniteur belge »).

PÉRIODES	FROMENT	SEIGLE	AVOINE	ORGE D'HIVER	POMMES DE TERRE		COSSETTES SÈCHES DE CHICORÉE	PAILLE DE FROMENT	LEIN BRUT	BEURRE DE FERME NON SALÉ	LAIN EN SUINT	ŒUFS FRAIS
	(dernière récolte)				Gelder-sche-muizen	Industrie	(dernière récolte)			(vendu par kilo)		
	en francs par 100 kilos											en fr. par pièce
1938 Moyenne mensuelle	121,57	90,23	98,47	93,80	39,07	43,10	85,80	23,49	104,44	23,—	16,44	0,63
1939 Moyenne mensuelle	120,80	77,89	80,72	94,65	31,73	35,09	84,17	23,23	112,93	19,70	15,41	0,62
1938 Octobre	111,41	64,43	77,40	75,13	25,62	31,53	81,62	18,89	102,43	24,89	15,12	0,84
Novembre	109,98	62,54	75,83	73,31	25,29	30,84	68,20	19,09	104,83	25,28	14,81	0,84
Décembre	109,32	64,17	76,57	74,89	26,76	31,28	67,—	18,81	103,80	26,23	14,25	0,75
1939 Janvier	110,53	63,96	78,85	74,52	31,53	35,34	66,12	19,07	103,28	25,03	13,94	0,70
Février	111,62	61,52	76,31	73,61	32,35	35,48	67,50	20,09	113,13	24,80	14,37	0,49
Mars	116,63	59,93	75,92	74,35	31,55	35,33	71,60	20,92	108,06	22,87	14,40	0,45
Avril	119,73	60,47	79,13	75,92	35,65	39,28	75,72	20,37	104,41	19,94	13,50	0,46
Mai	119,69	58,92	81,31	75,89	29,12	34,68	74,75	20,53	104,90	18,48	13,—	0,46
Juin	118,23	59,04	80,—	75,38	23,97	30,57	73,30	19,62	101,89	18,87	12,90	0,52
Juillet	117,06	59,40	78,06	73,66	35,25	35,05	75,16	19,44	101,98	18,57	13,31	0,55
Août	117,17	53,77	64,13	68,04	29,09	37,08	77,25	18,04	91,88	18,94	13,20	0,56
Septembre	123,71	106,70	86,15	117,05	31,30	35,44	106,04	22,27	104,21	19,10	15,69	0,67
Octobre	134,72	117,93	89,33	143,96	31,66	36,38	106,—	27,70	120,01	19,75	17,—	0,85
Novembre	134,85	111,04	85,68	137,31	33,94	37,36	107,10	32,65	131,98	20,83	19,86	0,89
Décembre	120,80	77,89	80,72	94,65	31,73	35,09	84,17	23,23	112,93	19,70	15,41	0,62

b) Prix moyens des grains aux Bourses aux Grains de Courtrai, Bruxelles, Charleroi, Namur et Liège.
Source : Ministère de l'Agriculture.

PÉRIODES	FROMENT (bonne qualité commerciale)	SEIGLE	AVOINE	ORGE	EPEAUTRE
	en francs par 100 kilos				
1938 Moyenne mensuelle	120,97	79,50	95,92	91,84	91,59
1939 Moyenne mensuelle	122,70	75,86	78,19	94,84	85,55
1938 Novembre	112,10	60,29	72,33	71,73	81,85
Décembre	111,65	61,94	73,94	73,36	83,55
1939 Janvier	113,17	61,41	76,02	72,67	82,37
Février	114,90	57,70	72,45	71,26	78,87
Mars	121,71	57,31	73,35	72,23	76,—
Avril	123,65	58,63	77,60	73,74	76,—
Mai	123,65	57,70	79,18	74,18	75,50
Juin	122,35	56,81	77,02	73,12	—
Juillet	121,74	58,—	74,83	73,—	—
Août	105,—	52,33	60,65	68,24	—
Septembre	122,63	106,05	85,22	122,78	86,83
Octobre	134,11	115,56	87,41	148,19	99,—
Novembre	134,20	108,—	83,14	139,87	94,87
Décembre	135,32	120,85	91,40	148,76	100,52
1940 Janvier	139,79	121,45	107,50	160,57	109,95

V. — INDICES AGRICOLES (1).
Base : 1936 = 100.

Source : Ministère de l'Agriculture.

a) Indices du Royaume.

PÉRIODES	INDICE DES PRIX DE VENTE DES PRODUITS DES CULTURES														Indice général cultures		
	INDICE SIMPLE									INDICE APRÈS ÉLIMINATION DE LA VARIATION SAISONNIÈRE							
	Froment	Seigle	Escourgeon et orge	Avoine	Paille	Lin (paille)	Cossuettes de chicorées	Betteraves sucrières	Pommes de terre	Froment	Seigle	Escourgeon et orge	Avoine	Paille		Betteraves sucrières	Pommes de terre
1938	107,4	108,4	105,6	107,8	124,9	125,4	109,9	113,9	90,4	107,4	108,4	105,6	107,8	124,9	110,5	90,4	104,4
1939	106,1	93,6	109,0	87,9	123,6	122,0	108,5	130,7	74,4	106,1	93,6	109,0	87,9	123,6	118,8	74,4	96,0
1938 Novembre	92,5	74,4	82,4	81,3	101,5	114,9	88,0	118,0	61,7	95,4	76,7	84,1	84,7	106,8	112,5	68,6	87,4
Décembre	91,9	76,5	84,3	83,1	100,0	114,2	86,4	121,3	63,8	94,7	78,9	85,2	87,5	101,0	114,1	70,9	88,0
1939 Janvier	92,3	75,8	83,5	85,4	101,4	121,2	85,2	118,9	73,6	95,2	79,0	84,5	89,0	98,4	112,9	76,7	90,5
Février	93,5	71,2	81,9	81,4	106,9	125,5	87,0	118,0	74,6	95,4	74,2	82,9	84,8	103,8	112,5	74,6	89,8
Mars	101,0	70,7	83,0	82,4	111,3	116,7	92,3	122,7	73,6	102,0	72,9	83,0	84,1	107,0	114,8	74,3	90,7
Avril	101,9	72,4	84,8	87,2	108,4	112,3	97,7	132,6	82,4	100,9	69,6	80,8	81,5	103,2	119,8	77,0	91,2
Mai	101,6	71,2	85,3	89,0	109,2	113,7	96,3	137,3	70,2	98,6	67,9	80,5	81,7	104,0	122,1	64,4	86,5
Juin	100,5	70,1	84,0	86,5	104,4	105,2	94,5	131,8	60,0	95,7	66,8	80,8	78,6	100,4	119,4	51,7	79,8
Juillet	100,5	71,6	83,9	84,1	103,4	109,0	96,9	133,2	77,3	93,9	68,8	85,6	77,1	102,4	120,1	68,4	86,2
Août	99,1	68,6	83,1	73,2	95,9	99,6	99,6	135,5	72,8	98,1	67,3	85,7	75,5	100,9	121,2	74,3	88,3
Septembre	112,5	130,9	141,1	95,7	118,5	110,0	136,7	138,2	73,4	114,8	132,2	145,5	102,9	128,8	122,6	79,8	104,5
Octobre	123,0	142,7	170,3	98,2	147,3	132,5	136,6	131,9	74,8	126,8	145,6	173,8	104,5	156,7	119,5	83,1	112,5
Novembre	123,1	133,3	160,8	93,4	173,7	142,0	138,0	138,0	78,4	126,9	137,4	164,1	97,3	182,8	120,0	87,1	115,7
Décembre	124,1	149,2	171,0	102,7	202,5	176,3	141,1	135,3	81,5	127,9	153,8	172,7	108,1	204,5	121,1	90,6	123,6
1940 Janvier	123,2	149,9	184,6	120,8	281,6	196,7	160,1	144,0	96,2	132,2	156,1	186,5	125,8	254,0	125,5	100,2	136,8

PÉRIODES	INDICE DES PRIX DE VENTE DES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE														Indice général culture et élevage
	INDICE SIMPLE							INDICE APRÈS ÉLIMINATION DE LA VARIATION SAISONNIÈRE							
	Boeufs	Vaches	Veaux	Porcs	Beurre	Oufs	Chevaux	Boeufs	Vaches	Veaux	Porcs	Beurre	Oufs	Indice général élevage	
1938	105,4	106,5	120,8	131,2	122,6	114,3	96,1	105,4	106,5	120,8	131,2	122,6	114,3	118,8	115,2
1939	103,6	106,7	113,2	116,4	109,7	108,8	75,1	106,6	108,7	113,2	116,4	109,7	108,8	109,6	106,2
1938 Novembre	103,4	106,5	140,2	141,6	135,8	145,1	75,3	106,6	108,7	138,8	137,5	129,3	92,4	119,2	111,2
Décembre	105,9	109,2	139,7	139,9	140,8	123,5	62,9	109,2	110,3	131,8	135,8	131,6	99,6	120,8	112,6
1939 Janvier	103,6	103,7	120,6	138,0	129,3	115,7	63,4	106,8	105,8	113,8	136,6	120,8	110,2	117,4	110,7
Février	103,2	103,1	108,6	123,4	133,5	84,3	63,4	106,4	106,3	105,4	125,9	124,8	93,7	113,3	107,5
Mars	104,6	105,3	113,6	120,6	117,4	82,4	75,5	105,6	106,3	111,4	124,3	115,1	117,7	114,4	108,5
Avril	109,5	110,8	127,1	113,8	104,5	87,6	75,5	106,3	109,7	125,8	118,5	113,6	134,8	117,0	110,6
Mai	115,4	111,8	125,3	111,2	100,4	80,4	77,2	109,9	108,5	126,6	115,8	115,4	121,8	115,1	108,0
Juin	115,6	111,6	115,5	108,9	101,6	97,1	78,2	111,2	106,3	121,6	115,9	114,2	131,2	116,1	107,0
Juillet	114,5	111,4	113,4	113,0	101,2	100,9	73,2	111,1	109,2	119,4	114,1	110,0	123,0	112,8	106,1
Août	110,5	107,3	105,5	113,0	98,7	109,8	74,6	108,3	106,2	109,9	107,6	99,7	112,0	104,8	100,7
Septembre	103,2	102,0	89,2	112,0	99,3	127,4	79,9	103,2	103,0	91,9	107,7	92,8	106,2	99,7	100,9
Octobre	98,1	103,1	91,1	124,7	94,4	153,9	79,9	100,1	105,2	92,0	119,9	89,0	103,3	100,0	103,2
Novembre	96,6	103,5	114,3	110,6	110,1	152,9	80,5	99,6	105,6	113,2	107,4	104,9	97,4	103,4	106,5
Décembre	103,6	107,3	132,8	108,3	126,0	115,7	80,5	106,8	108,4	125,3	105,1	117,8	93,3	108,5	112,2
1940 Janvier	111,7	110,6	131,9	105,5	130,9	121,6	82,2	116,1	112,9	124,4	104,5	122,3	115,8	115,3	120,7

(1) La méthode d'élaboration de ces indices a été exposée dans nos Bulletins d'Information et de Documentation de septembre et d'octobre 1939, pages 254 et 362.

a) Indices du Royaume (suite).

Source : Ministère de l'Agriculture.

PÉRIODES	INDICE DES FRAIS DE PRODUCTION								
	Fermage	Salaires	Engrais	Aliments pour bétail	Plants et semences	Matériel	Impôts	Frais généraux	Indice général frais de production
1938.....	102,3	109,4	108,5	127,7	95,1	108,5	107,5	111,0	111,0
1939.....	105,7	112,5	109,5	119,0	85,7	108,5	108,3	113,3	111,3
1938 Novembre.....	102,5	110,8	110,0	109,6	91,8	108,5	105,3	112,5	108,6
Décembre.....	102,5	110,8	109,7	117,6	91,8	108,5	105,3	112,0	109,9
1939 Janvier.....	106,1	112,1	109,1	117,8	91,8	108,5	103,8	110,6	110,8
Février.....	106,1	112,1	108,7	110,7	83,9	108,5	103,8	109,8	109,3
Mars.....	106,1	112,1	109,6	107,2	83,9	108,5	103,8	109,4	108,7
Avril.....	106,1	112,1	111,1	111,9	83,9	108,5	103,4	109,0	109,6
Mai.....	106,1	112,1	108,5	109,1	83,9	108,5	102,9	108,7	108,9
Juin.....	106,1	112,1	107,3	111,1	83,9	108,5	102,9	109,4	109,1
Juillet.....	105,4	112,9	106,1	99,3	83,9	108,5	103,3	109,8	107,2
Août.....	105,4	112,9	106,2	95,3	83,9	108,5	103,1	109,6	106,5
Septembre.....	105,4	112,9	109,0	135,8	87,4	108,5	110,2	110,2	114,2
Octobre.....	105,4	112,9	114,0	145,2	87,4	108,5	113,6	116,8	117,0
Novembre.....	105,4	112,9	113,3	136,6	87,4	108,5	111,6	119,2	115,6
Décembre.....	105,4	112,9	112,1	149,9	87,4	108,5	113,8	121,9	118,1
1940 Janvier.....	106,3	113,1	113,7	161,3	87,4	117,6	124,6	123,6	121,4

b) Indices régionaux.

Source : Ministère de l'Agriculture.

PÉRIODES	INDICE DES PRIX DE VENTE																				
	PRODUITS DES CULTURES					PRODUITS DE L'ÉLEVAGE					CULTURE ET ÉLEVAGE										
	Région limonnoise de moyenne Belgique	Région sablonoise des Flandres	Polders	Campine	Région herbagère	Condroz	Région ardennaise	Région limonnoise de moyenne Belgique	Région sablonoise des Flandres	Polders	Campine	Région herbagère	Condroz	Région ardennaise	Région limonnoise de moyenne Belgique	Région sablonoise des Flandres	Polders	Campine	Région herbagère	Condroz	Région ardennaise
1938.....	107,1	102,0	104,8	99,8	95,1	106,4	101,7	118,2	119,7	118,7	119,5	118,9	117,6	118,0	114,7	115,3	115,2	115,3	118,1	114,8	114,3
1939.....	102,3	90,8	96,5	88,4	83,9	95,6	87,3	109,1	110,4	109,7	110,2	109,8	108,4	109,0	106,9	105,4	106,4	104,9	108,9	105,2	104,0
1939 Janvier.....	95,4	85,7	91,6	80,6	82,5	90,3	84,6	116,1	118,8	117,5	118,7	117,9	115,3	116,3	109,6	110,5	110,9	110,2	116,7	109,0	109,1
Février.....	95,3	84,7	91,2	78,7	80,9	89,2	82,8	111,8	113,0	112,1	115,3	115,9	112,4	113,7	106,6	105,8	106,8	107,2	114,8	106,5	106,7
Mars.....	97,1	84,5	91,7	78,9	82,1	90,2	83,0	113,8	116,0	114,7	115,1	114,0	112,7	113,0	108,5	108,0	108,9	107,1	113,0	107,0	106,2
Avril.....	97,6	85,1	91,8	79,1	84,0	89,3	82,8	116,9	119,2	117,6	117,2	115,5	114,9	114,7	110,8	110,6	111,1	108,7	114,4	108,4	107,4
Mai.....	94,7	78,5	87,0	71,3	74,5	86,1	77,0	114,7	116,1	115,1	115,6	115,0	113,8	114,0	108,3	106,6	108,0	105,8	113,6	106,8	105,5
Juin.....	89,0	70,5	79,7	63,2	64,7	80,6	69,5	115,9	117,8	116,4	116,3	115,0	114,3	114,1	107,4	105,9	107,1	104,5	113,3	105,8	103,9
Juillet.....	93,2	79,7	86,5	73,5	76,7	84,4	77,0	112,4	114,2	113,2	113,1	112,1	111,2	111,4	106,4	105,5	106,4	104,3	110,9	104,5	103,5
Août.....	95,0	81,8	88,3	76,5	81,8	85,5	79,2	104,5	106,0	105,5	104,9	104,2	103,7	103,9	101,5	99,9	101,2	98,6	103,4	99,1	98,3
Septembre.....	108,7	101,6	102,8	100,6	90,8	105,2	96,9	99,6	101,2	100,8	99,5	98,5	98,5	98,7	102,5	101,3	101,3	99,8	98,3	100,2	98,3
Octobre.....	117,0	109,8	112,1	109,7	98,0	113,8	103,7	99,8	102,3	102,0	99,8	98,3	98,5	98,0	105,2	104,2	104,6	102,0	98,2	102,3	100,0
Novembre.....	121,0	112,9	116,4	112,6	98,6	115,9	103,0	102,8	103,4	103,2	104,0	104,3	103,0	103,6	103,6	105,8	106,6	105,9	104,1	106,3	104,2
Décembre.....	128,4	122,5	125,5	121,3	101,7	125,1	114,3	117,5	106,9	106,9	107,1	111,2	108,8	109,7	114,1	110,3	111,6	112,3	110,9	113,0	110,8
1940 Janvier.....	142,3	135,0	139,6	133,1	110,2	142,2	131,5	114,8	114,6	114,0	116,2	116,8	115,0	115,2	123,5	119,8	120,5	120,0	116,6	121,9	119,0

PÉRIODES	INDICE DES FRAIS DE PRODUCTION																				
	ENGRAIS					ALIMENTS					ENSEMBLE DES FRAIS DE PRODUCTION										
	Région limonnoise de moyenne Belgique	Région sablonoise des Flandres	Polders	Campine	Région herbagère	Condroz	Région ardennaise	Région limonnoise de moyenne Belgique	Région sablonoise des Flandres	Polders	Campine	Région herbagère	Condroz	Région ardennaise	Région limonnoise de moyenne Belgique	Région sablonoise des Flandres	Polders	Campine	Région herbagère	Condroz	Région ardennaise
1938.....	108,2	107,3	108,5	107,9	108,0	109,1	107,3	128,3	129,8	131,3	125,5	123,7	127,3	131,8	111,0	111,7	111,1	111,5	111,3	110,7	108,5
1939.....	108,7	108,1	109,7	109,7	110,5	110,9	110,5	119,1	121,1	123,9	116,9	117,0	117,1	121,4	111,1	111,7	111,7	111,3	111,4	110,9	110,4
1939 Janvier.....	108,4	107,8	109,0	110,0	110,9	110,6	111,2	118,1	119,9	122,0	115,7	115,0	116,6	120,9	110,6	111,2	111,1	110,8	110,6	110,6	110,2
Février.....	108,0	107,4	108,6	109,5	110,2	110,1	110,4	110,8	112,7	115,1	108,5	108,3	109,1	113,4	109,1	109,5	109,7	108,8	108,7	109,0	109,5
Mars.....	108,7	108,3	109,5	110,8	112,2	111,4	112,6	107,3	108,6	110,3	105,7	105,6	106,0	109,0	108,5	108,3	109,0	108,3	108,1	108,6	109,4
Avril.....	109,6	109,6	110,7	113,6	115,7	113,7	117,4	111,8	112,1	112,6	111,6	112,0	111,3	111,3	109,3	109,6	109,5	109,9	109,8	109,6	109,9
Mai.....	108,5	106,7	107,8	110,8	112,4	111,1	113,8	108,8	109,8	111,4	108,3	109,1	107,6	109,2	108,4	108,8	108,9	108,8	108,9	108,7	109,4
Juin.....	105,8	105,7	107,4	108,5	110,4	109,7	111,2	111,0	111,0	111,3	111,2	111,6	110,7	110,6	108,7	108,9	108,8	109,2	109,4	109,2	109,3
Juillet.....	105,5	104,9	106,6	105,9	106,7	107,3	106,6	99,0	99,2	100,0	99,4	100,7	98,3	98,1	106,8	106,8	107,1	106,5	106,7	107,1	106,7
Août.....	106,2	105,2	106,7	104,8	104,3	106,4	103,0	95,1	96,2	98,1	94,4	95,3	93,6	95,6	106,1	106,3	106,8	105,1	105,2	106,2	108,1
Septembre.....	108,1	107,6	108,9	109,8	110,8	110,6	111,0	136,4	139,7	143,4	131,9	130,3	133,9	141,9	114,1	115,2	114,7	114,6	114,7	113,6	111,5
Octobre.....	113,5	112,4	114,7	113,0	113,5	115,1	112,6	145,7	150,7	157,0	139,5	138,3	141,3	152,9	117,1	118,6	118,3	117,5	116,3	116,0	112,9
Novembre.....	112,9	111,8	114,1	111,7	114,0	110,5	112,6	138,6	140,9	146,9	146,9	132,9	132,9	141,2	115,6	116,8	116,8	115,8	116,3	114,6	112,3
Décembre.....	112,4	110,7	113,0	109,0	107,7	111,6	105,3	150,0	154,3	160,5	145,1	145,2	145,7	155,4	118,2	119,6	119,2	118,8	119,5	116,9	112,8
1940 Janvier.....	114,8	111,4	115,6	106,5	103,0	111,9	97,3	161,6	165,0	169,2	157,5	156,7	158,6	166,4	121,7	122,8	122,1	122,5	123,4	120,3	113,9

LA PRODUCTION.

I. — PRODUCTIONS CHARBONNIÈRE ET MÉTALLURGIQUE.

Source : Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS (milliers)		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1938 Moyenne mens.	91,4	130,3	408	355	665	33	459	545	2.465	24,1	1.934
1939 Moyenne mens.	90,1	128,7	379	354	659	32	460	603	2.487	24,1	2.129
1938 Octobre	91,1	130,4	427	367	670	34	470	558	2.526	24,8	2.204
Novembre	94,3	134,1	407	364	678	33	480	568	2.531	24,0	2.234
Décembre	92,1	131,5	421	358	690	33	481	583	2.566	24,8	2.222
1939 Janvier	94,5	133,8	441	387	704	34	503	595	2.664	25,4	2.333
Février	91,0	130,2	385	320	632	31	452	537	2.357	22,8	2.506
Mars	92,8	132,3	451	379	717	36	511	630	2.724	25,9	2.696
Avril	93,6	134,0	400	352	644	31	456	569	2.452	23,2	2.524
Mai	93,6	133,9	422	358	677	32	468	613	2.569	24,0	2.274
Juin	93,8	133,4	403	386	712	33	491	638	2.662	24,9	2.311
Juillet	90,1	129,6	339	308	606	33	469	567	2.321	22,7	2.275
Août	88,8	127,1	310	343	640	27	375	598	2.292	22,3	2.212
Septembre	81,4	116,8	349	356	648	31	433	591	2.409	25,6	1.923
Octobre	83,3	120,0	376	375	665	32	451	614	2.513	25,9	1.645
Novembre	88,7	125,6	354	357	655	31	453	662	2.512	24,2	1.526
Décembre	89,9	127,7	324	330	609	30	455	625	2.373	22,1	1.320

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la pér.)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)					
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis	Fer-blanc
1938 Moyenne mens.	392	3.775	142	870	37 (1)	205	184	6,0	145	2,5	0,2
1939 Moyenne mens.	431	3.757	127	814	44 (1)	256	253	6,2	184	2,6	
1938 Octobre	384	3.685	136	862	36	216	201	6,3	179	2,9	0,2
Novembre	380	3.685	136	839	36	222	213	5,7	188	2,3	0,2
Décembre	406	3.768	136	836	37	232	214	5,5	176	2,6	0,3
1939 Janvier	406	3.745	132	818	37	231	204	5,9	162	3,2	0,3
Février	360	3.681	105	814	37	203	193	5,9	152	2,5	0,6
Mars	371	3.673	123	772	35	222	217	7,5	174	3,1	0,6
Avril	362	3.647	110	782	37	225	213	6,0	169	2,5	0,6
Mai	417	3.662	121	803	42	270	274	6,7	195	2,7	0,7
Juin	436	3.741	117	793	44	286	298	7,0	200	2,7	0,7
Juillet	471	3.838	96	758	46	295	291	5,4	196	2,1	0,8
Août	470	3.860	110	754	45	280	277	5,8	185	2,4	
Septembre	419	3.761	126	735	38	206	206	6,1	145	10,6	
Octobre	474	3.813	165	836	39	256	255	6,0	196	10,8	
Novembre	482	3.806	168	905	45	281	290	6,0	213	2,7	
Décembre	509	3.858	172	995	44	314	318	6,2	218	2,6	

(1) Au 31 décembre.

II. — PRODUCTIONS DIVERSES.

56

PÉRIODES	COTON Production semestrielle de filés (tonnes)	LAINE		BRASSERIES Quantités de farines déclarées (tonnes)	DISTILLERIES Production d'alcool (hectolitres)	MARGARINE ET GRAISSES PRÉPARÉES		
		Conditionnem. de Verviers de Dison et de l'Est (laine condition- née ou simple- ment pesée) (tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (fin de mois)			Production	Déclarations en consom- mation	Déclarations à l'exportation
		(tonnes)						
1938 Moyenne mensuelle	29.100 (1) 32.600 (2)	2.274	3.801	16.087	38.730	5.089	5.072	17
1939 Moyenne mensuelle	34.500 (1)	2.730	3.564	15.042	38.572	5.062	5.047	10
1938 Octobre	32.600 (2)	2.836	3.626	16.771	30.674	5.311	5.263	30
Novembre		2.674	3.879	15.869	42.032	5.779	5.597	12
Décembre		2.631	3.951	13.696	48.340	6.452	6.553	17
1939 Janvier	34.500 (1)	2.607	4.264	15.407	45.055	6.126	6.158	10
Février		2.671	3.765	13.699	41.533	5.092	5.086	7
Mars		2.825	3.785	17.911	43.619	5.473	5.395	10
Avril		2.617	3.323	16.732	41.054	4.568	4.569	7
Mai		2.692	3.314	16.966	37.676	4.312	4.071	7
Juin		3.021	3.551	18.190	25.919	4.546	4.422	19
Juillet		2.439	3.399	18.043	40.047	4.363	4.503	5
Août		2.589	3.648	15.642	43.303	5.497	5.629	22
Septembre		2.767	4.468	11.088	32.023	4.772	4.681	4
Octobre		3.185	4.177	11.837	37.134	5.581	5.266	7
Novembre		3.224	2.581	13.145	36.733	5.216	5.189	11
Décembre		2.128	2.486	12.942	38.771	5.196	5.590	7

PÉRIODES	SUCRE				PÂCHE		ALLUMETTES		
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) (fin de mois)	Déclarations en consom- mation	Vente à la minque d'Ostende		Fabrication	Consomma- tion	Exportation (avec décharge de l'accise)
	Sucres bruts	Sucres raffinés			Quantités	Valeurs (milliers de francs)			
(tonnes)									
1938 Moyenne mensuelle	15.099	18.745	124.816	17.612	2.481	7.445	3.956	1.725	2.334
1939 Moyenne mensuelle	20.506	19.210	97.211	19.883	3.465	6.250	5.000	2.108	3.038
1938 Octobre	50.708	22.248	68.435	21.263	3.031	8.128	5.302	2.810	3.489
Novembre	120.898	27.371	161.138	18.841	2.812	7.208	4.893	1.522	2.302
Décembre	8.949	19.236	158.699	15.193	2.179	7.453	3.992	1.513	2.105
1939 Janvier	552	17.929	152.301	14.641	2.258	8.362	3.963	1.453	2.447
Février	292	15.843	141.351	12.899	2.352	7.792	4.325	1.555	2.065
Mars	86	19.969	128.891	19.211	2.658	9.814	5.118	1.764	3.820
Avril	123	20.241	113.897	20.708	2.289	6.719	4.823	2.161	2.518
Mai	—	21.821	98.829	17.722	2.464	6.395	4.780	1.575	3.639
Juin	3	20.461	74.464	17.026	2.077	5.595	5.637	1.571	3.366
Juillet	—	19.024	53.389	23.579	2.077	5.695	4.515	1.830	2.609
Août	7	21.677	25.579	20.112	2.662	7.067	5.109	2.000	3.695
Septembre	91	17.462	9.655	27.823	2.556	7.665	5.515	2.827	3.854
Octobre	72.752	19.771	50.384	28.780	5.141	12.083	5.744	3.856	3.225
Novembre	123.732	21.620	143.104	18.631	1.804	5.538	5.298	2.552	2.514
Décembre	48.438	14.697	174.700	17.464	1.198	4.324	5.183	2.156	2.707

(1) Production du semestre du 1er février au 31 juillet.
(2) Production du semestre du 1er août au 31 janvier.

III. — ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

57

PÉRIODES	AUTORISATIONS DE BATIR DÉLIVRÉES DANS LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES (53 agglomérations — 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
1938 L'année	8.585	16.416	25.001
1939 L'année (*)	5.156	11.196	16.352
1938 Octobre	566	1.024	1.590
Novembre	533	1.072	1.605
Décembre	424	1.012	1.436
1939 Janvier	505	951	1.456
Février	721	1.149	1.870
Mars	940	1.528	2.468
Avril	646	1.261	1.907
Mai	573	1.259	1.832
Juin	572	1.282	1.854
Juillet	454	1.208	1.662
Août	442	1.113	1.555
Septembre	110	501	611
Octobre	77	385	462
Novembre	47	278	325
Décembre	46	270	316

(*) Chiffres rectifiés.

IV. — PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE.

PÉRIODES	PRODUCTION TOTALE (Centrales de 100 kw. et plus) Source : Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage						PRODUCTION des 121 centrales industrielles dites de référence Source : Association des Centrales électriques industrielles de Belgique	
	PRODUCTION (milliers de kw.h.)						Production totale (milliers de kw.h.)	Production moyenne p ^r jour ouvr. (millions de kw.h.)
	Total des centrales	Union des exploitat. électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	Total		
1938 Moyenne mensuelle	338 (1)	194.288	198.624	26.321	20.616	439.848	177.766 (2)	6,98 (2)
1939 Moyenne mensuelle	351 (1)	198.272	216.853	29.858	21.037	466.020	191.131	7,51
1938 Octobre	338	204.253	213.638	27.740	22.782	468.413	187.878	7,22
Novembre	338	207.337	214.280	28.483	24.364	474.464	189.212	7,88
Décembre	338	218.200	216.357	28.107	27.447	490.111	189.698	7,02
1939 Janvier	355	217.255	214.820	29.772	26.635	488.482	186.775	7,18
Février	355	195.481	192.896	27.778	22.632	438.787	170.454	7,10
Mars	354	218.876	214.559	31.550	23.918	488.903	190.151	7,31
Avril	354	192.663	200.359	28.857	19.996	441.875	177.113	6,81
Mai	354	182.430	218.713	29.710	18.155	449.017	192.685	7,70
Juin	354	178.536	227.097	28.831	18.017	452.481	199.800	7,68
Juillet	354	173.089	222.932	27.476	15.720	439.217	195.995	7,54
Août	354	189.844	216.505	28.318	18.411	453.077	189.417	7,58
Septembre	353	177.409	209.001	29.159	18.512	434.081	183.616	7,06
Octobre	352	206.819	227.810	32.182	22.123	488.934	201.140	7,73
Novembre	351	213.328	228.283	32.648	23.064	497.323	202.248	8,25
Décembre	351	233.524	229.260	32.017	25.264	520.065	204.176	8,17

(1) A fin d'année.

(2) Moyennes des sept derniers mois.

V. — DISTRIBUTION DU GAZ (1)

(milliers de mètres cubes).

Source : Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.

PÉRIODES	RÉGIES COMMUNALES		SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION		SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES productrices de gaz alimentant directement des établissements consommateurs	TOTAL
	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)		
					(gaz vendu)	
1938 Moyenne mensuelle	5.915	463	1.208	39.810	9.876	57.273
1939 Moyenne mensuelle	5.645	439	1.146	40.276	14.515	62.022
1938 Octobre	6.222	402	1.179	39.702	9.277	56.782
Novembre	5.815	358	1.103	38.283	9.378	54.937
Décembre	6.419	386	1.255	42.688	9.494	60.242
1939 Janvier	6.209	398	1.116	41.226	9.758	58.707
Février	5.490	356	998	37.663	9.082	53.587
Mars	5.720	384	1.054	41.497	9.716	58.371
Avril	5.265	438	1.006	38.404	11.231	56.344
Mai	5.422	449	1.098	39.790	13.297	60.056
Juin	5.959	515	1.333	42.600	14.498	64.905
Juillet	5.904	632	1.423	43.799	17.886	69.645
Août	5.979	722	1.438	43.753	18.395	70.287
Septembre	5.540	407	1.217	39.884	15.632	62.680
Octobre	5.274	317	1.023	37.271	19.005	62.890
Novembre	5.132	305	980	37.045	17.983	61.445
Décembre	5.841	347	1.071	40.387	17.701	65.347

(1) Cette statistique se rapporte à la distribution du gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend donc pas le gaz de l'espèce produit dans les cokeries minières, métallurgiques et chimiques et dans les autres industries et utilisé pour les besoins propres des producteurs.

LA CONSOMMATION.

NOTE. — Pour les consommations de sucre, margarines et graisses préparées et allumettes, voir tableau n° 56.

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION.

Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (1).

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS						Magasins à succursales		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (1)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939
Janvier	85	74	129	103	123	127	132	133	74	63	148	154	158	162
Février	72	65	117	110	101	99	123	128	73	59	140	143	127	119
Mars	109	95	129	129	125	130	136	146	81	71	150	163	166	165
Avril	100	89	130	100	123	126	140	146	73	64	153	161	184	176
Mai	99	99	136	119	124	134	136	139	71	64	146	152	167	163
Juin	88	86	114	105	128	130	137	138	72	67	148	150	142	141
Juillet	77	81	120	108	138	148	141	149	72	64	147	158	130	127
Août	55	50	96	84	124	142	137	158	67	61	142	176	114	123
Septembre	78	99	114	71	137	171	150	202	69	65	175	212	164	237
Octobre	99	96	116	66	126	138	140	160	68	63	140	166	220	222
Novembre	76	67	101	49	121	158	135	145	66	64	140	145	155	147
Décembre	76	76	118	69	182	183	164	174	72	73	180	171	174	165

(1) Pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers), la base est la moyenne mensuelle de 1934.

II. — CONSOMMATION DE TABAC.

(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1938.....	195	615	5.108	13.201
1939.....	180	556	5.128	14.335
1937 2 ^e trimestre	43	140	1.395	3.283
3 ^e id.	46	153	1.406	3.420
4 ^e id.	57	159	1.252	3.274
1938 1 ^{er} trimestre	47	152	1.263	3.223
2 ^e id.	48	200	1.444	3.246
3 ^e id.	42	133	1.312	3.299
4 ^e id.	57	129	1.089	3.433
1939 1 ^{er} id.	45	117	1.070	3.152
2 ^e id.	40	135	1.378	3.436
3 ^e id.	39	130	1.404	3.654
4 ^e id.	56	174	1.278	4.093

III. — ABATAGES DANS LES 13 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Boeufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1938 Moyenne mensuelle	16.457	778	10.957	23.066	6.304
1939 Moyenne mensuelle	19.688	902	12.774	23.475	6.703
1938 Octobre	18.822	1.002	9.333	23.356	10.229
Novembre	17.740	856	9.665	23.217	13.537
Décembre	15.260	919	8.904	21.624	13.636
1939 Janvier	16.012	917	12.212	22.581	8.968
Février	15.186	822	13.043	20.001	6.588
Mars	18.069	871	16.844	23.553	5.573
Avril	14.831	770	14.353	18.357	3.701
Mai	19.493	903	16.135	25.312	3.330
Juin	15.120	767	13.323	22.733	2.117
Juillet	16.003	871	11.685	24.663	2.231
Août	19.068	975	13.045	25.295	2.308
Septembre	26.433	1.075	10.910	24.704	3.399
Octobre	31.072	1.054	10.306	25.209	10.934
Novembre	23.486	881	11.296	26.302	15.216
Décembre	21.484	918	10.141	22.997	16.072

LES TRANSPORTS.

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs).

70

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Recettes extraordinaires	Total			
1937 Moyenne mens..	69,8	149,4	4,9	224,1	221,0	3,1	98,63
1938 Moyenne mens..	70,2	136,7	5,0	211,9	226,2	— 14,4	106,78
1938 Octobre	67,3	151,6	4,7	223,6	220,1	3,5	98,43
Novembre	54,5	148,8	4,2	207,5	219,9	— 12,4	105,95
Décembre	57,8	141,5	5,5	204,8	225,7	— 20,9	110,20
1939 Janvier	66,8	139,2	8,5	214,7	226,8	— 12,2	105,62
Février	53,9	126,5	6,0	186,5	217,6	— 31,2	116,70
Mars	62,4	145,9	6,2	214,5	229,0	— 14,5	106,76
Avril	70,8	142,3	5,8	218,8	220,9	— 2,0	100,92
Mai	71,9	151,9	6,6	230,4	220,2	10,2	95,57
Juin	69,3	151,7	6,0	227,0	220,4	6,6	97,10
Juillet	94,2	141,0	6,2	241,4	220,6	20,9	91,36
Août	89,0	139,7	6,4	235,2	218,7	16,5	92,98
Septembre	50,4	144,3	6,6	201,4	217,8	— 16,4	108,12
Octobre	48,4	154,0	8,0	210,4	213,6	— 3,2	101,51
Novembre	47,8	160,9	7,2	215,9	212,4	3,5	98,37
Décembre	58,3 *	144,1 *	14,2 *	216,6 *	219,2 *	— 2,6 *	101,20 *

(*) Chiffres provisoires.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1).				c) Statistique du trafic. 1° Trafic général.						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs- Km. (millions)	Tonnes transport. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
								Service interne belge	Service internat.	Transit	
1937 Moyenne mens.	438.774	132.576	108.493	547.267	16.870	512	6.090	205	204	110	519
1938 Moyenne mens.	388.932	114.745	90.664	479.647	16.234	497	5.250	186	154	88	429
1938 Septembre	399.858	118.692	96.075	495.933	16.173	530	5.440	196	165	86	447
Octobre	433.676	135.446	97.584	531.280	16.004	485	5.907	204	171	93	468
Novembre	424.833	122.017	94.742	519.575	16.093	475	5.940	205	167	105	477
Décembre	382.513	134.608	91.991	474.504	15.068	450	5.228	177	176	118	471
1939 Janvier	368.597	130.560	89.095	457.692	16.780	496	4.990	170	167	97	434
Février	339.856	108.450	79.899	419.755	14.292	417	4.573	155	148	82	385
Mars	392.725	118.072	87.221	479.946	15.660	461	5.246	179	167	85	431
Avril	376.007	128.090	84.736	460.743	14.966	463	5.237	186	167	83	436
Mai	400.619	140.343	95.620	496.239	16.125	505	5.727	191	196	109	496
Juin	406.538	129.738	100.441	506.979	15.105	493	5.848	190	204	120	514
Juillet	368.714	112.613	94.553	463.267	15.346	569	5.310	172	200	84	456
Août	379.086	114.627	92.876	471.962	15.274 (2)	563 (2)	5.283	178	184	86	448
Septembre	390.057	143.102	71.524	461.581	12.612 (3)	416 (3)	5.136 (4)	172	207	59	438 (4)
Octobre	441.757	149.098	83.058	524.815	14.249 (3)	467 (3)	6.081 (4)	226	178	97	501 (4)
Novembre	437.869	142.616	86.800	524.669							
Décembre	384.878	137.638	86.757	471.635							

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les militaires rappelés.

(3) Y compris les militaires rappelés.

(4) Y compris les transports militaires.

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (suite).

c) Statistique du trafic (suite).

2° Transport des principales grosses marchandises.

A. — Ensemble du trafic.

70

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										
	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmac.	Graisses et huiles industriell. pétrole, brais et goudrons	Divers
1937 Moyenne mens.	6.090	379	2.434	572	653	556	777	65	202	82	370
1938 Moyenne mens.	5.250	347	2.161	401	439	476	794	54	191	66	320
1936 Mars	5.563	298	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392
Juin	3.767	227	1.486	328	355	366	556	29	128	53	239
Septembre	5.492	281	2.152	435	542	534	822	104	192	63	367
Décembre	5.942	385	2.679	511	609	443	629	67	188	72	359
1937 Mars	6.147	341	2.472	536	672	592	726	64	255	98	391
Juin	6.316	243	2.515	567	826	594	898	53	175	61	384
Septembre	6.251	289	2.434	584	664	630	869	100	198	71	412
Décembre	5.985	330	2.370	674	608	456	747	49	275	106	370
1938 Mars	5.547	301	2.110	424	428	555	996	51	223	81	373
Juin	5.000	207	1.954	388	422	509	983	39	125	56	317
Septembre	5.440	284	2.232	378	429	496	864	81	268	63	345
Décembre	5.226	315	2.506	408	547	374	450	52	200	70	304
1939 Mars	5.246	307	2.180	368	517	455	727	55	216	68	353
Juin	5.848	244	2.446	550	639	495	872	46	155	55	346
Septembre	5.136	262	2.450	503	357	347	672	45	181	53	266

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										
	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmac.	Graisses et huiles industriell. pétrole, brais et goudrons	Divers
1937 Moyenne mens.	3.527	253	1.692	11	186	350	610	13	94	30	288
1938 Moyenne mens.	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248
1938 Août	3.071	143	1.373	13	130	317	694	38	89	23	251
Septembre	3.384	183	1.566	12	134	322	737	26	98	26	280
Octobre	3.700	532	1.734	11	136	295	640	9	83	25	235
Novembre	3.766	804	1.648	11	131	277	550	8	71	24	242
Décembre	2.962	177	1.743	7	133	212	353	8	75	23	231
1939 Janvier	2.909	148	1.795	8	130	201	369	9	82	25	232
Février	2.729	131	1.468	13	122	231	410	9	98	23	224
Mars	3.225	162	1.574	12	146	288	623	9	119	24	268
Avril	3.259	135	1.711	21	130	270	641	8	87	27	229
Mai	3.321	115	1.741	10	136	297	684	8	67	25	238
Juin	3.384	118	1.679	10	154	314	750	9	71	27	252
Juillet	3.050	123	1.515	22	122	296	617	8	76	28	243
Août	3.166	149	1.569	21	134	296	614	33	95	27	228
Septembre	3.485	207	1.849	27	182	232	591	28	119	28	222
Octobre	4.049	636	1.976	26	205	261	533	19	131	35	227

II. — MOUVEMENT DES PORTS.

PÉRIODES	a) Port d'Anvers.											
	Sources : Administration du Port d'Anvers et « Bulletin du Commerce avec les pays étrangers ».											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
			chargés	sur lest								
1937 Moyenne mens..	1.032	2.093	1.193	864	167	1.177	4.129	1.422	469	3.994	1.378	422
1938 Moyenne mens..	980	2.012	989	846	134	975	3.699	1.222	382	3.562	1.187	368
1938 Septembre.....	1.025	2.142	1.012	855	139	993	3.921	1.252	368	3.589	1.135	405
Octobre.....	1.012	2.042	926	915	132	1.042	3.916	1.220	376	3.757	1.198	318
Novembre.....	987	1.987	1.000	838	143	1.166	3.780	1.234	399	3.463	1.148	314
Décembre.....	1.007	2.097	1.027	870	153	1.145	3.195	1.064	399	3.207	1.045	355
1939 Janvier.....	1.018	2.240	1.004	847	155	952	3.910	1.245	269	3.662	1.224	302
Février.....	939	1.931	924	841	119	932	3.664	1.126	392	3.503	1.134	331
Mars.....	1.046	2.124	903	901	136	1.002	4.054	1.284	361	3.950	1.246	285
Avril.....	1.040	2.107	926	926	132	921	3.960	1.290	399	3.852	1.253	346
Mai.....	1.093	2.212	994	954	122	1.084	3.996	1.373	438	3.721	1.297	342
Juin.....	1.066	2.233	1.137	931	131	1.199	4.266	1.397	464	3.876	1.279	432
Juillet.....	1.018	2.051	937	894	126	1.168	3.836	1.259	344	3.834	1.266	407
Août.....	983	1.950	990	858	139	1.135			421			380
Septembre.....	(*) 258	(*) 523	428			751			253			290
Octobre.....	(*) 346	(*) 666	491			467			241			195
Novembre.....	(*) 377	(*) 688										

PÉRIODES	a) Port d'Anvers (suite).					b) Port de Gand.							
	Source : Administration du Port d'Anvers.					Source : Administration du Port de Gand et Bulletin du Commerce avec les pays étrangers.							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)					NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)			ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
total	belges	total	belge		Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties	
1937 Moyenne mens.	(1) 5	(1) —	(1) 19	(1) —		185	189	243	186	190	94	212	186
1938 Moyenne mens.	(1) 15	(1) 3	(1) 37	(1) 3		151	162	191	151	162	87	170	127
1938 Novembre ...	16	3	38	3		163	172	241	161	156	77	150	124
Décembre ...	15	3	37	3		158	163	204	162	174	103	152	106
1939 Janvier.....	12	2	33	2		141	153	151	141	157	116	144	82
Février.....	12	2	31	2		131	124	171	134	134	88	133	128
Mars.....	10	2	25	2		161	137	139	160	134	78	124	142
Avril.....	9	2	17	2		153	141	161	154	138	59	131	125
Mai.....	5	2	5	2		148	144	162	149	147	76	131	120
Juin.....	5	2	5	2		177	165	133	172	157	116	140	122
Juillet.....	4	2	4	2		168	184	220	166	183	117	146	165
Août.....	4	2	4	2		181	171	227			112	117	154
Septembre.....						58	75	126			57	57	114
Octobre.....						59	51	66			52	84	57
Novembre.....						64	71						
Décembre.....						62	70						
1940 Janvier.....						58	50						

(*) Chiffres publiés par le *Moniteur des Intérêts Matériels*.
 (1) A fin d'année.

PÉRIODES	c) Ports de Bruges et Zeebrugge.						d) Port du Grand-Bruxelles.						
	Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et « Bulletin du Commerce avec les pays étrangers ».						Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.						
	NAVIGATION MARITIME			NAVIGATION FLUVIALE			NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Navires entrés	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
Entrées			Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)		
1937 Moyenne mensuelle	172	189	59	34	21	4	72	37	32	73	38	39	579
1938 Moyenne mensuelle	131	163	37	26	13	2	52	28	22	52	28	29	492
1938 Novembre	130	145	35	28	15	2	66	36	26	67	36	42	450
Décembre	166	208	34	36	16	1	58	38	35	60	39	43	387
1939 Janvier	146	185	27	39	16	3	60	40	25	63	41	39	462
Février	134	162	38	33	19	3	45	23	15	46	27	33	453
Mars	146	183	26	27	15	3	48	22	17	47	22	23	543
Avril	133	166	21	30	11	2	50	30	17	49	27	33	481
Mai	134	191	31	37	14	3	65	30	27	61	30	32	498
Juin	128	156	42	28	15	4	63	32	27	62	31	29	504
Juillet	159	235	65	19	13	3	84	39	38	85	40	31	489
Août	123	174	44	29	10	2	80	41	30	79	38	40	499
Septembre	27	46	18	14	7	2	40	29	20	45	32	36	485
Octobre	25	33	19	14	9	2	46	26	16	46	29	33	559
Novembre	15	19					30	13	8	30	13	13	510
Décembre	20	19					15	9	10	19	9	6	500
1940 Janvier	43	35											

PÉRIODES	e) Port d'Ostende.															
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION INTÉRIEURE						PAQUEBOTS DE L'ÉTAT			
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Nombre de voyag. (milliers)	Nombre de navires	Nombre de voyag. (milliers)
1937 Moyenne mens.	71	39	10	71	39	21	107	20	8	109	3	—	100	32	101	33
1938 Moyenne mens.	69	41	10	69	41	20	88	16	7	86	3	—	95	27	95	27
1938 Novembre	54	31	11	56	32	26	83	16	8	85	2	—	62	5	62	6
Décembre	71	33	19	68	33	20	63	11	6	66	2	—	64	11	64	7
1939 Janvier	58	31	10	62	32	19	69	12	6	62	1	—	63	7	63	11
Février	47	27	21	46	25	14	66	12	7	65	3	—	56	5	56	6
Mars	52	32	12	54	35	11	74	11	3	89	7	—	63	6	63	7
Avril	49	32	3	48	31	17	86	17	8	79	1	—	74	19	75	20
Mai	52	33	11	52	33	17	93	17	7	82	3	—	71	16	71	16
Juin	79	67	6	76	64	18	112	21	8	114	6	—	92	18	93	21
Juillet	111	94	26	115	97	20	109	20	9	95	3	—	154	51	154	43
Août	121	105	20	116	103	27	110	22	13	107	9	3	173	58	174	73
Septembre	22	14	9	24	16	13	62	10	3	59	3	—	34	2	34	3
Octobre	12	12	3	12	12	11	72	16	5	66	6	—	14	1	14	2
Novembre	16	10		17	11		57	13		55	1		11	1	11	1
Décembre	23	13		22	12		62	8		58	1		13	1	13	—
1940 Janvier	17	9		17	9		18	4		20	1		12	1	13	—

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

I. — RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913.

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)						PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
	Anim. vivants	Objets d'alimen- tation et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimen- tation et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouverts et monnaies	Totaux			
IMPORTATIONS.														
1937 L'année	12,0	4.076	34.063	835	38.986	36,0	5.419	15.869	6.163	405,5	27.893	715		
1938 L'année	8,6	3.777	27.110	659	31.555	28,2	4.660	12.612	5.395	471,7	23.167	734		
1938 Septembre ...	0,7	344	2.267	47	2.859	2,2	401	1.001	409	32,6	1.845	694		
Octobre	0,3	372	2.226	57	2.655	1,7	414	999	423	18,6	1.855	699		
Novembre	0,3	382	2.249	52	2.683	1,4	408	1.004	425	56,7	1.895	706		
Décembre	0,3	337	2.234	51	2.622	2,0	381	1.161	424	17,6	1.986	757		
1939 Janvier	0,1	296	2.283	54	2.633	0,9	334	1.224	441	70,8	2.071	787		
Février	0,3	304	2.098	54	2.456	1,5	319	1.061	459	41,3	1.841	750		
Mars	0,3	359	2.166	65	2.590	1,4	367	1.120	519	40,4	2.047	791		
Avril	0,2	307	2.150	62	2.519	1,-	318	927	425	38,7	1.709	679		
Mai	0,2	347	2.489	63	2.897	1,6	365	995	443	33,5	1.839	635		
Juin	0,1	416	2.381	59	2.857	0,7	388	962	418	29,-	1.798	629		
Juillet	0,8	272	2.533	56	2.862	3,2	260	885	397	41,-	1.587	544		
Août	0,9	279	2.469	52	2.802	3,2	261	1.057	399	56,2	1.777	634		
Septembre	0,6	171	1.495	31	1.698	2,0	210	455	198	37,7	904	532		
Octobre	0,8	292	1.796	41	2.130	2,8	341	569	300	12,1	1.225	575		
Novembre	0,8	388	1.877	46	2.312	2,6	458	719	357	2,9	1.539	666		
EXPORTATIONS.														
1937 L'année	6,3	730	18.516	5.758	25.010	67,4	1.364	11.252	12.523	310,0	25.516	1.020	- 2.377	91,5
1938 L'année	5,5	604	17.209	4.189	22.008	67,4	1.134	9.790	10.502	231,1	21.724	987	- 1.443	93,8
1938 Septembre ...	0,4	36	1.499	343	1.879	5,6	72	829	849	20,0	1.776	945	- 68	96,3
Octobre	0,4	52	1.665	360	2.078	4,3	91	905	941	18,2	1.959	943	+ 103	105,6
Novembre	0,5	56	1.546	404	2.007	6,1	99	892	923	26,0	1.946	969	+ 50	102,6
Décembre	0,3	90	1.331	383	1.805	4,4	137	919	963	23,4	2.047	1.134	+ 61	103,0
1939 Janvier	0,3	51	1.277	338	1.667	4,2	98	802	823	21,8	1.749	1.050	+ 322	84,5
Février	0,5	42	1.289	317	1.649	5,3	92	907	823	23,4	1.851	1.122	+ 9	100,5
Mars	0,5	39	1.345	368	1.752	5,6	80	900	881	25,5	1.892	1.079	+ 155	92,4
Avril	0,5	35	1.356	359	1.750	5,1	69	725	838	20,0	1.656	946	- 53	96,9
Mai	0,4	41	1.656	406	2.103	4,9	79	940	979	16,8	2.020	960	+ 180	109,8
Juin	0,5	52	1.870	451	2.374	4,8	88	886	1.056	25,8	2.061	868	+ 263	114,6
Juillet	0,7	30	1.695	425	2.151	7,4	61	812	989	19,6	1.889	878	+ 303	119,1
Août	0,6	41	1.715	427	2.184	5,0	74	958	969	24,7	2.031	930	+ 254	114,3
Septembre	0,2	10	1.123	266	1.399	2,6	25	657	774	5,7	1.464	1.047	+ 561	162,1
Octobre	0,3	13	1.374	287	1.674	4,-	29	692	913	7,2	1.645	983	+ 421	134,3
Novembre	0,2	29	1.148	330	1.508	2,3	43	714	951	2,8	1.714	1.136	+ 174	111,3

II. — RESUME D'APRES LE DEGRE D'ACHEVEMENT DES PRODUITS
(classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations du 17 septembre 1935).

76

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
1937 L'année	29.755	8.557	752	39.065	13.754	7.641	5.860	27.662
1938 L'année	24.452	6.432	670	31.555	11.297	6.267	5.163	23.167
1938 Août	2.005	521	53	2.580	1.063	436	349	1.939
Septembre	2.100	516	43	2.658	890	535	388	1.845
Octobre	2.039	533	83	2.655	900	531	404	1.855
Novembre	2.054	552	77	2.683	937	483	418	1.895
Décembre	1.946	626	60	2.623	1.011	645	372	1.987
1939 Janvier	1.979	602	52	2.633	1.022	658	421	2.071
Février	1.873	511	51	2.455	976	428	393	1.839
Mars	1.961	568	60	2.589	982	522	504	2.048
Avril	1.914	544	59	2.517	774	478	415	1.708
Mai	2.240	598	59	2.898	856	591	447	1.839
Juin	2.198	604	55	2.857	844	615	409	1.798
Juillet	2.245	543	53	2.840	708	446	395	1.692
Août	2.233	545	50	2.828	794	523	402	1.776
Septembre	1.285	374	35	1.694	360	291	218	907
Octobre	1.664	409	47	2.120	564	331	288	1.196

IMPORTATIONS.

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
1937 L'année	11.462	11.716	1.833	25.011	5.021	11.846	8.666	25.689
1938 L'année	11.041	9.281	1.682	22.008	4.394	9.321	7.873	21.724
1938 Août	939	717	123	1.779	344	682	701	1.734
Septembre	963	775	142	1.875	362	780	624	1.777
Octobre	1.103	829	143	2.077	413	857	682	1.960
Novembre	1.023	840	144	2.007	382	869	669	1.945
Décembre	857	789	157	1.805	411	806	761	2.040
1939 Janvier	787	761	118	1.667	368	794	575	1.749
Février	761	767	121	1.649	374	710	753	1.851
Mars	971	636	145	1.752	398	750	724	1.888
Avril	910	697	141	1.749	339	731	576	1.656
Mai	1.139	801	163	2.103	409	917	683	2.017
Juin	1.244	961	168	2.374	378	840	728	2.053
Juillet	1.051	961	127	2.147	326	884	662	1.852
Août	830	1.197	155	2.184	263	1.030	581	1.889
Septembre	624	671	105	1.399	258	715	489	1.464
Octobre	784	791	97	1.675	240	827	579	1.646

EXPORTATIONS.

(1) Y compris les articles non classables ou soumis à des conditions spéciales.

LE CHOMAGE.

I. — RENSEIGNEMENTS MENSUELS.

Source: Office national du Placement et du Chômage.

80

MOIS	Assurés ayant chômé au cours du mois								Journées perdues			
	Chiffres absolus				Moyennes par 100 assurés				par 1.000 assurés et par semaine		en % des journées de travail possible	
	en chômage complet		en chômage intermittent		en chômage complet		en chômage intermittent		1937	1938	1937	1938
Décembre	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
	136.298	167.145	147.510	232.788	14,9	16,9	16,1	23,6	1.114	1.420	18,6	23,7
Janvier	148.678	173.299	178.668	218.334	15,9	17,4	19,4	21,9	1.213	1.318	20,2	22,0
	141.499	166.851	164.444	178.051	15,3	16,7	17,8	17,8	1.195	1.208	19,9	20,1
Février	131.007	152.735	136.510	148.688	14,2	15,1	14,8	14,7	1.038	1.092	17,3	18,2
Mars	121.734	144.932	136.141	145.062	13,1	14,3	14,7	14,3	992	1.056	16,5	17,6
Avril	121.763	150.021	171.217	157.655	13,1	14,8	18,4	15,6	1.014	1.073	16,9	17,9
Mai	115.382	144.188	158.064	146.928	12,3	14,2	16,8	14,5	956	1.010	15,9	16,8
Juin	114.555	144.651	152.286	156.804	12,1	14,3	16,1	15,4	936	990	15,6	16,5
Juillet	118.750	150.791	149.096	163.355	12,5	14,9	15,7	16,1	899	1.021	15,0	17,0
Août	124.010	183.292	144.074	158.385	13,0	18,2	15,1	15,7	950	1.259	15,8	21,0
Septembre	135.847	168.681	154.827	137.116	14,1	16,7	16,1	13,6	958	1.120	15,9	18,7
Octobre	160.892	172.647	156.470	133.410	15,5	17,0	16,1	13,2	1.123	1.184	18,7	19,7

II. — CHOMAGE PAR PROVINCE.

Source: Office national du Placement et du Chômage.

a) Moyenne journalière des chômeurs contrôlés.

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total
	1939 Juin	—		—	24	163.867	175.250	33.995	40.068	20.921	22.146	24.141	25.769	37.445	42.318	26.718	27.581	9.091	10.738	2.834	2.846	656	656
Juillet	—	—	29	163.532	173.732	38.473	39.494	21.248	22.432	25.470	26.981	36.556	40.553	25.842	26.740	9.525	11.048	2.774	2.785	699	699	2.945	3.000
Août	—	—	23	165.850	176.033	39.345	40.334	21.529	22.719	25.683	27.428	37.402	41.389	25.556	26.358	9.550	10.954	3.028	3.050	826	826	2.916	2.975
Septembre	—	—	24	203.355	222.884	43.162	49.537	25.467	27.139	36.281	42.532	42.489	49.137	29.648	31.087	12.636	14.631	3.655	3.676	1.238	1.238	3.779	3.856
Octobre (*)	—	—	29	189.279	194.209	43.802	45.200	23.877	25.383	33.458	37.654	37.173	41.475	25.227	26.206	10.374	11.837	2.846	2.864	894	898	2.628	2.692
Novembre (*)	—	—	23	185.956	203.143	45.540	47.258	26.484	28.369	33.269	38.371	37.992	43.017	24.988	26.377	10.467	12.392	3.228	3.260	944	952	3.071	3.147
Décembre (*)	—	—	23	193.549	213.632	46.490	47.947	28.748	30.598	35.998	39.411	41.011	46.048	26.523	27.749	11.604	13.646	3.881	3.879	949	950	3.346	3.404
1940 Janvier (**)	—	—	29	226.789	241.280	49.045	50.669	32.689	34.627	41.897	44.665	45.467	50.353	30.953	32.155	14.418	16.363	5.366	5.388	1.697	1.697	5.260	5.355
1939 Novembre	6	11	5	178.753	195.058	44.267	45.823	25.201	26.911	31.784	37.003	36.685	41.427	24.273	25.494	10.057	11.825	3.060	3.078	736	786	2.640	2.706
	13	18	6	182.561	199.207	45.321	47.023	25.643	27.360	32.791	37.967	37.372	42.211	24.528	25.819	10.192	12.002	2.995	3.013	870	872	2.849	2.935
	20	25	6	185.819	202.983	45.803	47.494	26.692	28.603	33.508	38.509	37.839	42.905	24.706	26.136	10.245	12.202	3.120	3.150	962	963	2.941	3.019
	27	2	6	195.690	213.977	47.763	48.450	28.401	30.358	34.996	39.771	40.070	45.261	26.446	27.912	11.372	13.446	3.737	3.765	1.158	1.159	3.855	3.855
Décembre	4	9	6	192.706	210.419	45.904	47.692	27.605	29.793	34.656	39.199	39.915	45.399	25.637	27.135	11.311	13.498	3.445	3.474	1.017	1.017	3.215	3.304
	11	16	6	190.000	205.585	45.233	46.765	23.053	30.048	33.441	36.930	39.133	44.101	25.295	26.656	11.297	13.395	3.465	3.494	921	923	3.162	3.243
	18	23	6	199.593	213.656	46.881	48.381	28.706	30.360	36.952	39.917	41.536	46.241	26.006	27.221	11.383	13.410	4.067	4.090	898	899	3.164	3.237
	25	30	5	211.895	227.116	47.942	49.330	30.627	32.508	38.941	41.998	43.459	48.933	29.155	30.433	12.423	14.411	4.545	4.574	961	962	3.842	3.917
1940 Janvier	1	6	5	223.986	239.647	48.639	50.407	33.278	35.315	41.130	44.275	45.539	50.889	29.935	31.234	14.091	16.088	5.094	5.126	1.372	1.372	4.858	4.941
	8	13	6	220.137	234.233	48.703	50.261	32.199	34.401	40.148	42.826	44.715	49.387	29.319	30.529	13.773	15.749	5.174	5.193	1.388	1.388	4.713	4.709
	15	20	6	225.801	239.951	49.162	50.705	32.473	34.377	41.515	44.233	44.907	49.559	30.705	31.922	14.545	16.473	5.493	5.516	1.759	1.760	5.302	5.406
	22	27	6	232.659	247.042	49.929	50.547	32.793	34.693	43.776	46.433	45.749	50.689	32.824	33.994	15.205	17.144	5.577	5.601	2.003	2.003	5.798	5.908
	29	3	6	231.302	245.527	49.737	51.425	32.699	34.651	42.914	45.510	46.425	51.283	31.932	33.098	14.475	16.359	5.480	5.503	1.693	1.693	5.627	5.730

b) Journées de chômage constatées

(milliers de journées).

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total
	1939 Juin	—		—	24	3.876	4.140	924	950	499	528	571	607	831	993	629	649	217	256	63	68	15	15
Juillet	—	—	29	4.688	4.995	1.105	1.126	614	647	727	765	1.049	1.189	741	769	274	311	82	80	19	20	84	87
Août	—	—	23	3.766	3.985	890	911	492	522	591	616	848	938	582	598	217	245	69	70	19	19	66	68
Septembre	—	—	24	4.817	5.210	1.129	1.149	606	603	859	1.008	1.006	1.155	729	740	295	347	87	88	28	29	90	92
Octobre (*)	—	—	29	5.176	5.565	1.238	1.293	689	728	965	1.082	1.089	1.182	729	752	300	342	82	84	26	25	75	77
Novembre (*)	—	—	23	4.242	4.630	1.022	1.072	603	638	763	884	803	982	674	603	240	284	73	71	22	20	69	72
Décembre (*)	—	—	23	4.515	4.835	1.044	1.087	758	677	822	906	932	1.046	607	630	266	313	88	75	22	19	76	80
1940 Janvier (**)	—	—	29	6.533	6.942	1.392	1.441	943	998	1.213	1.292	1.312	1.446	898	932	416	473	155	155	48	48	153	155
1939 Novembre	6	11	5	885	966	214	222	125	134	158	184	192	206	121	127	50	59	15	15	4	4	13	13
	13	18	6	1.084	1.187	266	276	155	166	196	227	222	250	147	154	61	72	18	18	5	5	17	17
	20	25	6	1.105	1.207	269	279	159	170	200	230	225	255	148	156	61	73	18	18	6	6	17	18
	27	2	6	1.168	1.271	273	283	169	181	209	237	239	269	158	167	68	80	22	22	7	7	22	23
Décembre	4	9	6	1.144	1.247	269	280	165	178	207	234	235	266	154	162	68	81	21	21	6	6	19	20
	11	16	6	1.130	1.222	265	275	167	179	200	221	233	262	151	160	63	80	20	21	6	6	19	19
	18	23	6	1.191	1.275	276	285	174	184	221	239	248	275	156	163	68	80	24	25	5	5	19	19
	25	30	5	1.050	1.125	234	241	152	162	194	209	216	242	146	152	62	71	23	23	5	5	19	20
1940 Janvier	1	6	5	1.112	1.188	233	243	166	176	205	221	228	252	149	156	70	80	25	25	7	7	24	24
	8	13	6	1.311	1.393	286	296	192	203	240	256	267	293	176	183	82	94	31	31	8	8	23	23
	15	20	6	1.345	1.429	289	298	194	205	249	265	268	295	184	191	87	99	33	33	10	10	32	32
	22	27	6	1.387	1.471	288	299	196	207	262	278	273	302	197	204	91	103	33	33	12	12	35	36
	29	3	6	1.377	1.461	291	302	195	207	257	272	276	304	192	198	86	97	33	33	11	11	34	35

(*) Chiffres provisoires en ce qui concerne les hommes.

(**) Chiffres provisoires.

STATISTIQUES BANCAIRES.

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE.

a) Banque Nationale de Belgique.

Principaux postes des situations hebdomadaires

(millions de francs).

1° Jusque décembre 1939.

85

PÉRIODES	Encaisse-or	Devises étrangères et valeurs-or	Portefeuille		Avances sur fonds publics belges	Créances sur l'État	Fonds publics	Billets en circulation	Comptes courants		Total des engagements à vue	Rapport p. c. de l'encaisse-or aux engagements à vue	Taux d'escompte des traites acceptées (1)	Taux des prêts sur fonds publics (2)
			effets sur la Belgique	effets sur l'étranger					Divers	Trésor public				
Moyennes annuelles :														
1938	15.945	4.717	1.486	16	286	742	1.144	21.812	2.118	227	24.157	66,01	2,61	3,70
1939	16.935	3.827	2.156	16	581	716	1.327	24.029	1.222	97	25.348	66,81	2,67	3,93
Moyennes mensuell. :														
1938 Novembre	17.065	4.512	1.632	11	242	735	1.152	22.547	2.016	605	25.168	67,80	2,50	4,—
Décembre	17.207	4.580	1.103	11	227	735	1.152	22.076	2.137	641	24.854	69,23	2,50	4,—
1939 Janvier	17.167	4.618	952	11	181	729	1.163	21.941	2.286	413	24.640	69,63	2,50	4,—
Février	17.341	4.604	873	11	190	722	1.173	22.122	2.363	256	24.741	70,09	2,50	4,—
Mars	15.659	3.775	1.433	11	464	722	1.170	21.604	1.362	95	23.061	67,91	2,50	4,—
Avril	15.318	2.807	2.392	15	729	722	1.191	22.152	791	51	22.994	66,62	3,20	4,70
Mai	15.428	2.480	2.877	19	530	722	1.269	22.300	685	90	23.075	66,86	3,32	4,82
Juin	15.828	3.313	1.970	16	311	722	1.210	22.167	914	106	23.187	68,26	3,—	4,50
Juillet	16.585	3.981	1.214	13	313	712	1.222	22.741	1.037	51	23.829	69,60	2,58	3,66
Août	17.810	4.385	1.190	17	489	709	1.265	24.048	1.542	32	25.622	69,51	2,50	3,50
Septembre	18.162	4.664	2.254	21	1.089	709	1.634	27.186	1.065	23	28.274	64,24	2,50	3,50
Octobre	18.089	4.393	2.582	19	758	709	1.668	27.032	934	12	27.978	64,65	2,50	3,50
Novembre	17.993	3.701	3.540	18	944	709	1.580	27.403	824	7	28.234	63,73	2,50	3,50
Décembre	17.962	3.232	4.718	18	1.000	709	1.462	27.878	914	65	28.857	62,24	2,50	3,50

2° Depuis janvier 1940.

PÉRIODES	Or et devises		Effets sur la Belgique	Effets sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Créances sur l'État	Fonds publics	Billets en circulation	Comptes courants		Total des engagements à vue	Taux d'escompte des traites acceptées (1)	Taux des prêts sur fonds publics (2)
	Encaisse légale min ma	Excédent							Divers	Trésor public			
Moyenne mensuelle :													
1940 Janvier	11.678	9.436	5.405	17	817	695	1.424	28.271	912	11	29.194	2,39	3,39
Données hebdomadaires :													
1940 Janvier 4	11.679	9.449	5.326	17	894	695	1.413	28.292	898	9	29.199	2,50	3,50
11	11.694	9.446	5.457	16	793	695	1.415	28.222	1.011	2	29.235	2,50	3,50
18	11.692	9.422	5.439	17	817	695	1.427	28.282	923	26	29.231	2,50	3,60
25	11.645	9.422	5.397	16	762	695	1.443	28.288	816	8	29.112	2,—	3,—

(1) Depuis le 6 juillet 1939, les traites acceptées ou documentaires et acceptations de banque représentatives de ventes à l'étranger de produits fabriqués en Belgique sont escomptées au taux de 1,50 p. c.

(2) Depuis le 6 juillet 1939, les avances sur fonds publics nationaux ayant moins de 120 jours à courir, sont effectuées au taux de 2,50 p. c.

Note : A partir du 25 janvier 1940, les taux d'escompte et d'intérêt appliqués sont :

Traites acceptées ou documentaires et acceptations de banque, représentatives de ventes à l'étranger de produits fabriqués en Belgique : 1,50 p. c.

Traites acceptées et warrants } 2 p. c.

Prêts et avances en compte courant sur effets publics ayant maximum 120 jours à courir } 2 p. c.

Traites non acceptées et promesses } 3 p. c.

Prêts et avances en compte courant sur effets publics ayant plus de 120 jours à courir } 3 p. c.

Situation des avoirs de la Banque Nationale en effets publics

(en milliers de francs).

NATURE	31 décembre 1938	31 mars 1939	30 juin 1939	30 septembre 1939	31 décembre 1939	
					Valeur nominale	Valeur comptable
A 120 jours au maximum : Certificats de Trésorerie	(1) 25.000,0	(1) 211.500,0	(1) 224.500,0	(1) 413.500,0	3.318.000,0	3.306.624,5
Titres assimilés (3)	—	—	—	—	421.500,0	419.732,9
A un an au plus	—	—	—	—	—	—
A 5 ans au plus	—	—	—	—	—	—
A plus de 5 ans	(2) 603.467,1	(2) 621.542,5	(2) 660.465,9	(2) 1.132.202,6	(2) (4) 862.397,4	(4) 862.397,4
TOTAL	628.467,1	833.042,5	884.965,9	1.545.702,6	4.601.897,4	4.588.754,8
Montant autorisé						5.685.995,1

(1) Valeur nominale.

(2) Valeur comptable.

(3) Titres garantis par l'Etat belge, titres émis ou garantis par la Colonie ou par le Grand-Duché de Luxembourg, titres émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat belge.

(4) Solde des « Fonds publics » de la Banque, soit fr. 1.412.387.378,25, déduction faite du montant des titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932, soit fr. 549.989.919,50.

b) Banque du Congo belge.
Principaux postes des situations mensuelles
(millions de francs).

PÉRIODES	ENCAISSE			Encaisses diverses et avoirs en banque	Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étrang.	Débiteurs	Circulation (billets et monnaies métalli- ques)	CRÉDITEURS		Proportion de l'encaisse à la circula- tion %
	Lingots et monnaies d'or	Devises-or	Totale					à vue	à terme	
1937 Moyenne annuelle.....	98,3	67,4	165,7	344,1	174,4	168,3	342,6	559,5	58,6	48,39
1938 Moyenne annuelle.....	155,9	17,1	173,0	246,3	226,4	169,3	377,2	502,5	64,5	45,85
1938 30 septembre	165,9	—	165,9	190,0	292,0	155,6	360,0	497,6	61,0	44,96
31 octobre	165,9	—	165,9	134,2	319,9	150,2	363,1	481,0	50,9	45,68
30 novembre	165,9	—	165,9	149,8	293,8	184,9	364,6	503,8	52,9	45,49
31 décembre	165,8	—	165,8	193,0	244,7	188,9	395,8	488,1	46,9	41,90
1939 31 janvier	165,8	5,0	170,8	212,2	267,4	167,6	398,4	504,1	49,7	42,88
28 février	165,8	5,0	170,8	232,6	262,1	164,4	401,3	523,0	48,2	42,58
31 mars	165,8	—	165,8	267,8	211,6	167,1	387,6	530,6	51,3	42,79
30 avril	165,8	—	165,8	275,6	197,0	171,6	376,9	529,1	42,0	44,—
31 mai	165,8	—	165,8	282,2	221,9	172,4	380,7	562,7	41,2	43,56
30 juin	170,9	—	170,9	261,9	249,5	162,8	389,8	546,7	44,6	43,83
31 juillet	170,9	—	170,9	207,9	327,5	190,0	394,1	596,8	51,2	43,35
31 août	170,9	—	170,9	250,4	336,4	186,5	389,0	636,1	49,6	43,92
30 septembre	170,9	—	170,9	225,1	331,8	200,6	385,2	595,0	48,2	44,36
31 octobre	170,9	—	170,9	219,2	376,0	184,0	380,4	637,6	41,2	44,92
30 novembre	170,9	—	170,9	238,0	360,2	190,5	377,8	649,4	40,5	45,23

c) Situations trimestrielles globales des banques belges (1)
publiées par les soins de la Banque Nationale de Belgique
(millions de francs).

85

RUBRIQUES	31 déc. 1938	31 mars 1939	30 juin 1939	30 sept. 1939	31 déc. 1939
ACTIF.					
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :					
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.106	1.263	978	1.281	1.634
Prêts au jour le jour	579	524	785	388	278
Banquiers	2.686	3.320	3.006	2.822	2.618
Maison-mère, succursales et filiales	517	477	409	359	372
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.539	1.693	1.617	1.285	1.135
Portefeuille-effets	3.747	3.283	3.365	3.682	2.903
Reportis et avances sur titres	1.292	1.322	1.135	862	700
Débiteurs par acceptations	872	1.017	950	936	767
Débiteurs divers	5.272	5.804	5.475	5.207	5.047
Portefeuille-titres	4.838	4.926	4.607	5.094	4.487
a) Valeurs de la réserve légale	144	148	149	149	149
b) Fonds publics belges	3.710	3.770	3.493	3.590	3.012
c) Fonds publics étrangers	44	66	34	308	252
d) Actions de banques	335	334	324	333	316
e) Autres titres	605	608	602	714	758
Divers	168	204	226	241	535
Capital non versé	52	52	54	53	53
Total disponible et réalisable...	23.668	23.685	22.613	22.010	20.427
C. Immobilisé :					
Frais de constitution et de premier établissement	5	5	5	7	5
Immeubles	329	333	331	328	328
Participation dans les filiales immobilières	171	171	171	170	170
Créances sur les filiales immobilières	116	100	98	96	94
Matériel et mobilier	13	13	13	13	13
Total de l'immobilisé...	634	622	618	614	610
Total général actif...	24.302	24.307	23.231	22.624	21.037
PASSIF.					
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—	—
B. Exigible :					
Créanciers privilégiés ou garantis	128	413	219	687	701
Emprunts au jour le jour	10	50	28	35	6
Banquiers	1.473	1.336	1.299	1.175	1.196
Maison-mère, succursales et filiales	300	259	227	174	143
Acceptations	873	1.019	958	937	773
Autres valeurs à payer à court terme	389	850	538	485	404
Créditeurs pour effets à l'encaissement	819	800	801	766	712
Dépôts et comptes courants	16.313	15.635	15.286	14.423	13.155
a) à vue et à un mois au plus	14.592	13.993	13.798	12.983	11.934
b) à plus d'un mois	1.721	1.642	1.487	1.440	1.221
Obligations et bons de caisse	55	32	29	29	29
Montants à libérer sur titres et participations	255	247	246	252	252
Divers	380	357	268	359	336
Total de l'exigible...	20.995	20.998	19.899	19.322	17.707
C. Non exigible :					
Capital	2.685	2.676	2.678	2.650	2.637
Fonds indisponible par prime d'émission	64	64	64	64	64
Réserve légale (article 13, arrêté royal 185)	146	151	152	151	152
Réserve disponible	376	377	393	391	358
Provisions	36	41	46	46	119
Total du non exigible...	3.307	3.309	3.333	3.302	3.330
Total général passif...	24.302	24.307	23.231	22.624	21.037

(1) Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques, voir tableau n° 35.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES.

a) Taux d'escompte des principales banques d'émission.

86

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Hollande	29 août 1939	3,—
Belgique	25 janvier 1940	2,—	Hongrie	29 août 1935	4,—
Bohême et Moravie	1 janvier 1936	3,—	Indes	30 novembre 1935	3,—
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Danemark	10 octobre 1939	5,50	Japon	11 mars 1938	3,46
Dantzig	2 janvier 1937	4,—	Lettonie (1)	1 janvier 1939	5,—
Espagne	5 décembre 1938	4,—	Lithuanie	15 juillet 1939	6,—
Estonie	1 octobre 1935	4,50	Norvège	22 septembre 1939	4,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	27 août 1937	1,—	Pologne	18 décembre 1937	4,50
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Portugal	11 août 1937	4,—
France	4 janvier 1939	2,—	Roumanie	5 mai 1938	3,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2,—	Suède	14 décembre 1939	3,—
Grèce	4 janvier 1937	6,—	Suisse	26 novembre 1936	1,50
			Yougoslavie	1 février 1935	5,—

(1) Taux pour effets de maisons de commerce. Pour institutions de crédit : 4,5 p. c.

b) Banque de France.

Situations hebdomadaires

(en millions de francs).

DATES	Encaisse-or (Monnaies et lingots)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Avances provisionnelles sans intérêt à l'Etat (remboursable conformé- ment à l'article 8 de la convention du 12-11-38)	Avance provisoire à l'Etat (Convention du 29 septembre 1938 approu- vée par le décret du 1er septembre 1939)	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagem. à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés						
			sur la France	sur l'étranger							
1938 Moyenne ann..	—	21,9	10.513	20,3	1.475	3.740	—	—	101.704	23.291	—
1938: Moyenne du 1-1 au 10-11	56.086	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45,90
Moyenne du 17-11 au 31-12	87.265	—	—	—	—	—	20.627	—	—	—	61,01
1939 Moyenne ann..	92.939	20,0	8.563	18,8	3.924	3.427	20.564	7.566.666(2)	—	—	—
1938 10 novembre ..	55.808	12,2	12.941	26,5	1.997	4.005	—	—	108.771	26.987	41,11
17 novembre ..	87.264 (1)	13,5	12.070	25,8	2.253	3.971	20.627	—	107.349	37.785	60,13
8 décembre ..	87.265	19,1	10.783	22,7	2.500	3.708	20.627	—	108.779	33.911	61,16
1939 5 janvier ...	87.265	14,6	7.923	23,1	2.677	3.686	20.627	—	111.520	29.081	62,07
9 février ...	87.266	15,3	7.743	20,2	3.012	3.422	20.627	—	111.253	27.877	62,72
9 mars	87.266	14,0	6.830	18,4	3.037	3.371	20.627	—	113.886	24.336	63,13
6 avril	87.266	13,8	6.651	17,5	3.873	3.397	20.577	—	120.303	18.775	62,75
4 mai	92.266	15,6	7.476	16,8	3.862	3.441	20.577	—	125.353	19.460	63,71
8 juin	92.266	14,7	6.964	15,5	3.631	3.468	20.577	—	121.287	23.517	63,72
6 juillet	92.266	14,0	6.420	14,7	3.481	3.557	20.577	—	123.478	20.379	64,14
10 août	97.266	13,8	6.441	14,1	3.595	3.502	20.577	—	123.733	25.939	64,99
7 septembre ..	97.266	7,2	20.101	19,7	4.520	3.824	20.577	—	146.149	20.239	58,46
5 octobre ...	97.266	17,2	13.185	19,7	4.309	3.724	20.473	3.300	145.716	18.094	59,38
9 novembre ..	97.266	35,9	8.470	19,0	4.576	3.653	20.473	8.700	146.721	16.067	59,75
7 décembre ..	97.266	46,5	7.015	28,5	5.797	3.581	20.473	10.000	149.456	13.660	59,63
1940 4 janvier ...	97.267	40,5	6.730	31,7	6.040	3.577	20.473	14.750	152.969	14.861	57,96

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 4 janvier 1939.
précédent : 2 ½ %, depuis le 25 novembre 1938.

(1) Encaisse réévaluée sur la base d'un poids de 27,5 mgr. d'or à 0,900 de fin par franc.

(2) Cette rubrique ne figure à la situation hebdomadaire qu'à partir du 21 septembre 1939; ce chiffre est donc la moyenne des quinze dernières situations de l'année 1939.

c) Bank of England.
Situations hebdomadaires
(en milliers de £).

86

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts				Rapport de l'encaisse du Bank. Departm. au solde de ses dépôts %
	Or (Issu Departm.)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Departm.)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble		Organismes publics	Banques	Autres dépôts	Total	
1938 Moyen.ann.	326.411	995	103.168	9.581	20.986	133.735	485.562	18.200	106.224	36.230	160.654	23,0
1939 Moyen.ann.	—	819	106.985	8.501	22.890	138.376	507.256	21.318	102.535	37.993	161.846	25,6
Moyen. des 3 pr. mois..	214.201	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyen. des 4 d. mois...	183	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1938 9 nov. ...	326.414	1.292	101.571	11.103	20.979	133.653	482.690	15.937	109.498	35.504	160.939	27,9
7 déc. ...	326.416	1.198	86.136	17.871	21.503	105.510	487.752	18.628	102.945	35.944	157.517	44,3
1939 4 janvier.	326.416	695	71.381	48.906	22.380	142.667	488.071	20.503	135.955	37.241	193.699	35,6
11 janvier. (1)	126.414	652	96.171	22.122	22.321	140.614	475.644	19.214	118.139	36.653	174.006	29,5
8 févr. ...	126.414	890	77.636	20.649	22.357	120.642	474.998	15.351	103.950	35.490	154.791	33,7
8 mars ... (2)	226.033	1.041	89.246	3.360	22.395	115.001	479.178	11.449	97.424	35.804	144.677	33,1
5 avril ...	226.160	1.105	100.351	8.485	21.509	130.345	491.451	16.042	91.947	40.529	148.518	24,1
10 mai ...	226.160	703	114.126	8.102	21.245	143.473	495.894	19.059	101.356	36.279	156.694	19,7
7 juin ...	226.160	587	114.176	7.801	22.608	144.585	498.371	18.401	100.623	36.104	155.128	18,2
5 juillet ...	226.414	671	118.706	8.789	22.465	149.960	505.722	19.301	96.477	37.561	153.339	13,9
9 août ...	246.417	687	114.831	5.955	21.533	142.319	521.877	31.846	81.654	35.929	149.429	16,8
6 sept. ... (1)	102	586	123.721	6.017	25.213	154.951	549.886	15.029	111.267	41.235	167.531	18,3
4 octob. ...	165	735	113.616	2.392	22.335	138.343	538.749	15.346	106.034	40.867	162.247	25,9
8 nov. ...	193	935	102.246	5.451	21.923	129.620	528.372	21.267	101.859	41.477	164.603	32,0
7 déc. ...	220	1.129	114.886	5.400	23.362	143.648	533.876	47.141	86.288	39.824	173.253	27,4
1940 10 janv. ...	220	926	127.356	6.305	25.352	159.013	536.132	27.853	115.719	42.500	186.072	24,1

(1) Transfert d'or au Fonds d'égalisation des changes.
(2) Réévaluation de la Réserve-or.

Taux d'escompte | actuel : 2 %, depuis le 26 octobre 1939.
| précédent : 3 %, depuis le 28 septembre 1939.

d) Nederlandsche Bank.
Situations hebdomadaires
(en millions de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantissements			Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Rapport de l'encaisse métallique aux engagem. à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger	de titres	de marchand. et warrants	Total			
1938 Moyenne annuelle.....	1.484	10,0	4,8	295	1,3	296	944	870	81,79
1939 Moyenne annuelle.....	1.231	25,5	2,3	233	1,5	235	1.056	466	80,87
1938 10 octobre	1.495	18,5	4,0	289	1,3	290	1.069	757	81,85
7 novembre	1.502	15,7	4,0	307	1,3	308	1.016	835	81,15
5 décembre	1.486	10,9	3,6	306	1,6	307	1.010	819	81,28
1939 9 janvier	1.489	8,4	3,6	305	1,7	307	988	839	81,47
6 février	1.489	8,1	3,1	299	1,7	301	993	828	81,77
6 mars	1.442	7,4	3,1	244	1,3	245	988	730	83,91
11 avril	1.317	11,0	2,7	208	0,9	209	1.022	535	84,51
8 mai	1.227	11,6	2,7	215	1,0	216	1.056	422	83,02
5 juin	1.227	11,6	2,7	209	0,7	210	1.034	436	83,48
10 juillet	1.151	10,1	2,2	222	0,9	223	1.025	382	81,81
7 août	1.154	9,9	1,8	214	1,2	215	1.014	387	82,34
4 septembre	1.139	84,5	1,6	247	1,4	248	1.206	303	75,44
9 octobre	1.113	35,2	1,6	225	1,6	227	1.129	291	78,39
6 novembre	1.115	17,9	1,6	212	1,7	213	1.114	272	80,44
4 décembre	1.034	48,2	1,6	215	4,4	219	1.158	195	76,41
1940 8 janvier	1.024	9,2	1,6	239	3,9	243	1.117	195	78,06

Taux d'escompte | actuel : 3 %, depuis le 29 août 1939.
| précédent : 2 %, depuis le 3 décembre 1936.

e) Banque Nationale Suisse.
Situations hebdomadaires
(en millions de francs suisses).

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissemments	Correspondants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1938 Moyenne annuelle	2.852	394	35,7	22,8	15,5	1.558	1.807	96,46
1939 Moyenne annuelle	2.525	281	93,4	36,9	6,2	1.806	1.179	94,01
1938 7 novembre	2.873	302	96,0	24,8	3,7	1.696	1.668	94,38
7 décembre	2.890	284	95,8	27,5	4,1	1.670	1.697	94,28
1939 7 janvier	2.890	281	140,1	19,7	5,0	1.675	1.717	93,46
7 février	2.813	255	148,9	18,8	4,4	1.620	1.673	93,18
7 mars	2.813	265	114,3	24,3	5,2	1.642	1.631	94,03
5 avril	2.633	249	171,5	25,9	7,0	1.741	1.405	91,60
6 mai	2.472	264	172,5	32,0	3,9	1.748	1.237	91,67
7 juin	2.471	266	36,1	28,8	4,2	1.699	1.148	96,18
7 juillet	2.469	271	37,8	29,5	5,5	1.711	1.141	96,07
7 août	2.461	274	41,6	26,8	4,3	1.711	1.135	96,12
7 septembre	2.419	283	61,9	48,7	5,0	2.067	787	94,71
7 octobre	2.419	278	86,6	45,4	5,2	2.043	823	94,10
7 novembre	2.353	316	86,4	60,2	7,1	2.002	852	93,55
7 décembre	2.307	335	87,6	61,4	5,0	1.990	834	93,55
1940 6 janvier	2.259	366	97,4	68,2	7,4	1.983	824	93,51

Taux d'escompte { actuel : 1 ½ %, depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 %, depuis le 9 septembre 1936.

f) Reichsbank.
Situations hebdomadaires
(en millions de RM.).
1° Jusqu'au 15 juin 1939.

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Valeurs servant de couverture additionn.	Portefeuille-effets	Avances sur nantissem.	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1938 Moyenne annuelle	70,8	5,6	174	394	6.039	45,0	11,3	6.228	983	1,06
1939 Moyenne du 1 ^{er} janvier au 15 juin	70,8	5,8	184	695	7.205	42,3	8,5	7.825	1.073	0,86
1938 7 novembre	70,8	5,8	121	548	7.020	32,9	0,5	7.423	918	0,92
7 décembre	70,8	5,6	134	548	7.252	47,1	0,1	7.629	1.003	0,88
1939 7 janvier	70,8	5,7	168	554	7.225	44,1	1,5	7.705	950	0,88
7 février	70,8	5,9	203	671	6.761	43,8	1,2	7.549	1.064	0,89
7 mars	70,8	5,7	179	677	7.084	37,9	0,2	7.737	1.027	0,87
6 avril	70,8	5,6	121	668	7.776	37,8	2,3	8.165	1.060	0,83
8 mai	70,8	5,9	123	659	7.473	48,5	1,2	8.252	1.219	0,81
7 juin	70,8	5,7	153	921	7.174	34,1	2,3	8.192	1.117	0,82

2° A partir du 23 juin 1939.

DATES	Couverture de l'or et devises	Portefeuille effets, chèques et effets du Trésor du Reich	Valeurs achetées en vertu du § 13, n° 3 (valeurs serv. de cov. additionn.)	Avances sur nantissemment	Monnaies divisionnaires allemandes	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Couverture de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1939 Moyenne du 23 juin à fin décembre	76,9	9.350	1.063	32,2	236	9.987	1.391	0,68
1939 7 juillet	76,6	7.779	925	57,3	133	8.531	987	0,80
7 août	76,6	8.188	919	24,9	125	8.799	1.086	0,77
7 septembre	76,8	10.592	1.063	32,0	63	10.970	1.611	0,61
7 octobre	76,7	9.754	1.349	20,9	237	10.695	1.395	0,63
7 novembre	76,6	9.625	1.218	34,9	345	10.583	1.552	0,63
7 décembre	77,1	9.921	942	38,8	371	10.922	1.606	0,62
1940 6 janvier	77,3	11.220	654	27,0	365	11.414	1.617	0,59

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

us) Federal Reserve Banks.

Situations hebdomadaires
(en millions de \$).

86

DATES	RÉSERVES		EFFETS		Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or sur le Trésor	Autres réserves	escomptés	achetés sur le marché libre				
1937 Moyenne annuelle.....	8.939	297	13,9	3,4	2.504	4.221	7.326	80,0
1938 Moyenne annuelle.....	10.423	402	8,6	0,5	2.564	4.200	8.980	82,1
1938 5 octobre.....	10.976	367	7,3	0,5	2.564	4.263	9.437	82,8
9 novembre.....	11.327	352	7,8	0,5	2.564	4.356	9.654	83,4
7 décembre.....	11.672	346	0,0	0,5	2.564	4.422	9.950	83,6
1939 4 janvier.....	11.848	365	4,3	0,5	2.564	4.441	10.146	83,7
8 février.....	11.989	442	7,4	0,5	2.564	4.345	10.437	84,1
8 mars.....	12.194	415	3,3	0,5	2.564	4.343	10.597	84,4
5 avril.....	12.582	361	2,6	0,6	2.564	4.398	10.891	84,7
3 mai.....	13.128	364	3,5	0,6	2.564	4.465	11.362	85,2
7 juin.....	13.401	350	3,5	0,6	2.564	4.476	11.618	85,4
5 juillet.....	13.543	318	4,6	0,6	2.551	4.543	11.649	85,6
9 août.....	13.923	349	4,9	0,5	2.443	4.551	11.950	86,5
6 septembre.....	14.461	308	6,0	0,5	2.594	4.684	12.505	85,9
4 octobre.....	14.705	325	6,7	0,5	2.785	4.732	12.916	85,2
8 novembre.....	14.867	324	6,5	—	2.687	4.817	12.875	85,9
6 décembre.....	15.008	291	8,1	—	2.512	4.900	12.747	86,7

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 1 %, depuis le 27 août 1937.
précédent : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.

h) Sveriges Riksbank.

Situations à fin de mois
(en millions de Kr.).

1° Jusqu'à fin décembre 1939.

ÉPOQUES (fin d'année ou de mois)	Encaisse métallique (1)	Or déposé à l'étranger et non compris dans l'encaisse métallique	Comptes courants à l'étranger	TITRES D'ÉTAT		EFFETS PAYABLES		Avances et avances en comptes courants	Billets en circulation	COMPTES COURANTS				Droit d'émission total (2)	RAPPORT EN %	
				en Suède	à l'étranger	Suèdois	Étrangers			de l'État	de banques commerciales	autres comptes	de banques étrangères		de l'encaisse métallique en circulation	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1936.....	459	69,8	259	29,7	70,4	12,2	391	25,3	893	278	294	15,4	3,0	1.269	51,45	36,21
1937.....	471	68,1	256	6,1	39,6	12,8	749	25,4	980	311	434	6,4	61,4	1.291	48,02	36,45
1938 Octobre.....	591	115,9	473	82,0	31,8	13,2	385	28,0	1.028	237	673	4,1	71,1	1.531	57,49	38,58
Novembre.....	591	115,8	491	87,0	32,1	14,1	351	32,7	982	484	452	3,2	89,5	1.533	60,18	38,55
Décembre.....	591	115,8	414	102,0	34,0	13,2	386	36,8	1.061	418	428	3,4	83,7	1.533	55,76	38,58
1939 Janvier.....	594	135,5	448	112,0	36,0	12,3	298	39,0	979	350	583	3,4	87,5	1.538	60,83	38,62
Février.....	595	135,3	468	117,0	36,2	12,1	259	42,7	991	345	564	3,1	87,6	1.541	60,06	38,64
Mars.....	596	135,2	460	127,0	38,9	12,6	231	47,6	1.054	324	524	3,0	69,1	1.543	56,59	38,66
Avril.....	601	146,6	488	137,0	49,8	12,8	153	51,4	1.041	347	500	3,2	72,1	1.551	57,66	38,72
Mai.....	614	144,6	526	147,0	45,9	13,2	87	56,3	1.012	606	397	3,5	66,2	1.572	60,68	39,08
Juin.....	615	146,5	550	152,1	45,7	12,5	50	57,2	1.059	490	368	4,3	63,0	1.570	58,12	39,20
Juillet.....	621	146,1	560	162,1	45,5	11,2	22	59,2	1.025	350	544	4,0	64,0	1.567	60,60	39,65
Août.....	633	148,9	545	182,1	43,6	11,3	19	60,5	1.126	338	483	3,2	58,7	1.589	56,24	39,86
Septembre.....	634	152,3	470	190,0	43,6	13,0	15	73,4	1.259	320	327	3,4	53,6	1.547	50,35	40,99
Octobre.....	626	106,1	392	203,0	43,3	13,8	17	111,5	1.248	291	246	3,4	31,4	1.485	50,17	42,19
Novembre.....	627	106,0	348	213,0	40,9	65,2	18	150,0	1.232	519	90	3,0	20,2	1.551	50,91	40,44
Décembre.....	590	88,6	278	232,9	32,6	107,3	14	211,5	1.422	267	153	4,6	23,1	1.530	41,48	38,56

2° A partir de janvier 1940.

ÉPOQUES (fin d'année ou de mois)	Encaisse or (1)	Fonds d'Etat et oblig. suéd. : effets payabl. en Suède prêts et avances	Fonds d'Etat étr. : effets payables à l'étr. soldes compt. cour. à l'étranger	Actifs divers	Billets en circulation	COMPTES COURANTS				Divers Passifs	Droit d'émission total (2)	RAPPORT EN % (3)	
						de l'État	de banques commerciales	autres	Ensemble			de l'encaisse métall. aux billets en circulation	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1940 Janvier.....	569	600	406	484	1.351	195	141	4,1	340	315	2.089	80,19	51,88

Taux d'escompte { actuel : 3 % depuis le 14 décembre 1939.
précédent : 2 ½ % depuis le 1^{er} décembre 1933.

(1) Jusqu'en décembre 1939, la couverture métallique comprend l'or de la banque déposé en Suède, augmenté, à concurrence de 15 p. c. du total de la couverture métallique, de l'or déposé à l'étranger. A dater de janvier 1940, la couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.

(2) Le contingent d'émission est fixé au double de l'encaisse métallique plus 350 millions de Kr. Pour établir cette limite, l'encaisse métallique est évaluée, à partir de janvier 1940, sur la base du prix courant de l'or.

(3) L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.

i) Banque du Japon.
Situations hebdomadaires
(en millions de Yen).

DATES	ENCAISSE ET LINGOTS			Fonds spécial pour charge étranger	Effets escomptés	Avances à l'État	Avances	Avances sur effets étrangers	Obligations du Trésor	Billets émis	DÉPÔTS DU GOUVERNEMENT			Autres dépôts	Tous autres engagements	Total des engagements	Rapport de l'encaisse et des lingots à l'ensemble des engagements
	Monnaies d'or et lingots	Autres	Ensemble								Compte courant	Divers	Total				
1937 Moyenne annuelle .	624	46	670	—	535	154	29,9	86,1	676	1.532	217	129	346	72	163	2.113	% 31,7
1938 Moyenne annuelle .	665	41	706	(1) 300	456	2,9	30,4	30,8	1.251	1.930	278	150	428	112	132	2.602	27,1
1938 10 septembre...	501	46	547	300	468	2,9	30,4	15	1.366	1.843	452	178	630	122	139	2.734	20,0
8 octobre.....	501	44	545	300	482	2,9	30,5	15	1.441	1.940	411	201	612	143	140	2.835	19,2
5 novembre...	501	47	548	300	477	2,9	30,5	25	1.571	2.042	430	200	630	89	215	2.976	18,4
10 décembre...	501	49	550	300	418	2,9	30,6	15	1.495	2.105	187	216	403	202	120	2.830	19,4
1939 7 janvier.....	501	46	547	300	403	2,9	30,7	22	1.845	2.318	306	251	557	148	145	3.168	17,3
4 février.....	501	36	537	300	420	2,9	30,5	25	1.619	2.246	265	285	560	85	121	3.012	17,8
4 mars.....	501	34	535	300	416	2,9	30,2	31	1.627	2.234	225	323	548	89	170	3.041	17,6
8 avril.....	501	26	527	300	407	2,9	30,6	15	1.650	2.162	323	298	621	110	137	3.030	17,4
6 mai.....	501	37	538	300	402	2,9	30,1	15	1.499	2.142	226	213	439	134	162	2.877	18,7
10 juin.....	501	39	540	300	399	2,9	30,4	29	1.475	2.060	277	230	507	180	128	2.875	18,8
15 juillet.....	501	47	548	300	397	2,9	30,6	22	1.560	2.194	331	257	588	99	113	2.994	18,3
19 août.....	501	46	547	300	387	2,9	30,2	29	1.497	2.244	227	285	512	84	119	2.959	18,5
9 septembre...	501	49	550	300	390	2,9	30,3	58	1.630	2.284	325	286	611	81	137	3.113	17,7
7 octobre.....	501	45	546	300	408	2,9	30,3	74	1.852	2.504	359	271	630	85	124	3.343	16,3
4 novembre....	501	50	551	300	421	2,9	30,4	144	2.059	2.679	409	275	684	70	205	3.647	15,1
9 décembre....	501	44	545	300	382	2,9	30,4	159	2.108	2.789	388	253	641	91	129	3.650	14,9

Taux d'escompte { actuel : 3,46 %, depuis le 11 mars 1938.
précédent : 3,285 %, depuis le 7 avril 1936.

(1) Ce poste ne figure aux situations hebdomadaires que depuis le 23 juillet 1936.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE.

SITUATION en milliers de francs suisses-or [unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)].

87

	Au 31 décembre 1939		Au 31 janvier 1940	
ACTIF.				
I. Or en lingots	22.608	4,7	29.482	6,3
II. Encaisse : A la banque et en compte courant dans d'autres banques	50.415	10,5	33.102	7,0
III. Fonds à vue placés à intérêts	11.788	2,5	10.877	2,3
IV. Portefeuille réescomptable : 1° Effets de commerce et acceptations de banque	61.024	12,7	57.876	12,3
2° Bons du Trésor	99.324	20,7	101.833	21,7
	160.348		159.709	
V. Fonds à terme placés à intérêts : A 3 mois au maximum	9.960	2,1	9.170	2,0
VI. Effets et placements divers : 1° A 3 mois d'échéance au maximum : a) Bons du Trésor	38.400	8,0	54.894	11,7
b) Placements divers	39.304	8,2	40.894	8,7
2° De 3 à 6 mois d'échéance : a) Bons du Trésor	44.816	9,3	27.869	5,9
b) Placements divers	57.549	12,0	84.911	18,1
3° A plus de 6 mois d'échéance : a) Bons du Trésor	12.963	2,7	13.590	2,9
b) Placements divers	25.878	5,4	2.750	0,6
	218.910		224.908	
VII. Autres actifs	5.673	1,2	2.159	0,5
TOTAL ACTIF...	479.702	100,0	469.407	100,0

PASSIF.				
I. Capital : Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 francs suisses-or chacune	500.000		500.000	
Actions libérées de 25 %		125.000	125.000	26,6
II. Réserves : 1° Fonds de réserve légale	5.117		5.117	
2° Fonds de réserve de dividendes	6.659		6.659	
3° Fonds de réserve générale	13.317		13.317	
		25.093	25.093	5,3
III. Dépôts à long terme : 1° Dépôts au compte de Trusts des annuités	153.096	31,9	153.096	32,6
2° Dépôt du gouvernement allemand	76.548	16,0	76.548	16,3
		229.644	229.644	
IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) : 1° Banques centrales pour leur compte : a) A 3 mois au maximum	73	—	—	—
b) A vue	46.398	9,7	34.234	7,3
2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants : A vue	46.471	0,2	34.234	0,2
3° Autres déposants : a) A 3 mois au maximum (y compris, à partir du 31 décembre 1939, le dépôt du gou- vernement français — Sarre — 697)	723	0,1	723	0,2
b) A vue	1.232	0,3	790	0,2
		1.955	1.513	
V. Dépôts à court terme et à vue (or) : a) A 3 mois maximum	—	—	1.764	0,4
b) A vue	10.298	2,1	10.400	2,2
	10.298		12.164	
VI. Postes divers	40.054	8,4	40.645	8,7
TOTAL PASSIF...	479.702	100,0	469.407	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES DES STATISTIQUES COURANTES.

	Tabl.		Tabl.
STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE	1	II. — Indices des prix de détail et du coût de la vie	46
LE MARCHÉ DE L'ARGENT.		a) prix de détail en Belgique;	
I. — Taux d'escompte et de prêts	2	b) nouveaux indices des prix de détail en Belgique;	
II. — Taux des certificats de Trésorerie et des bons à court terme	3	c) indices du coût de la vie en Belgique;	
III. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne.....	4	d) indices du coût de la vie et des prix de détail à l'étranger.	
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX.		III. — Prix de gros de produits industriels...	47
I. — Cours des métaux précieux à Londres..	9	IV. — Prix des produits agricoles	48
II. — Cours des changes au comptant à la Bourse de Bruxelles.....	10	V. — Indices agricoles.....	49
III. — Change à terme	11	LA PRODUCTION.	
a) change à 1 mois;		I. — Charbonnière et métallurgique.....	55
b) change à 3 mois.		II. — Productions diverses	56
LE MARCHÉ DES CAPITAUX.		III. — La construction	57
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	IV. — L'électricité	58
II. — Indice de la Bourse de Bruxelles	15	V. — Le gaz	59
III. — Cours, rendements et indices des principaux types d'obligations	16	LA CONSOMMATION.	
IV. — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I. — Indices des ventes à la consommation.	65
a) tableau rétrospectif;		II. — Le tabac.....	66
b) détail des émissions;		III. — Les abatages	67
c) groupement par importance du capital.		LES TRANSPORTS.	
V. — Recours des pouvoirs publics à l'emprunt	18	I. — Société nationale des Chemins de fer belges	70
VI. — Inscriptions hypothécaires	19	a) recettes et dépenses d'exploitation;	
LES FINANCES PUBLIQUES.		b) wagons fournis à l'industrie;	
I. — Rendement des impôts	25	c) trafic :	
II. — Situation de la Dette publique	26	1° trafic général;	
III. — Situation du Fonds d'Amortissement de la Dette publique	27	2° grosses marchandises :	
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE.		A) ensemble du trafic;	
I. — Rendement des sociétés anonymes belges	30	B) service interne belge.	
a) détail par industries;		II. — Les ports	71
b) tableau rétrospectif.		a) Anvers;	
II. — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	b) Gand;	
a) dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne;		c) Bruges et Zeebrugge;	
b) versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		d) Grand-Bruxelles;	
III. — Indice trimestriel des salaires	32	e) Ostende.	
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES.		LE COMMERCE EXTÉRIEUR.	
I. — Chambres de compensation	35	I. — Classification adoptée par la Convention de Bruxelles.....	75
II. — Chèques postaux.....	36	II. — Classification d'après le degré d'achèvement des produits	76
III. — Demandes en autorisation d'établissements classés.....	37	LE CHOMAGE.	
IV. — Effets impayés	38	I. — Tableau général	80
V. — Faillites et homologations de concordats.	39	II. — Tableau par provinces	81
a) tableau rétrospectif;		STATISTIQUES BANCAIRES.	
b) détail par industries.		I. — Belgique et Congo belge.....	85
LES PRIX.		a) Banque Nationale de Belgique;	
I. — Indices des prix de gros	45	b) Banque du Congo belge;	
a) en Belgique;		c) Situations trimestrielles des banques belges, publiées par la Banque Nationale de Belgique.	
b) à l'étranger.		II. — Banques d'émission étrangères.....	86
		a) Taux d'escompte;	
		b) Situations Banque de France;	
		c) " Bank of England;	
		d) " Nederlandsche Bank;	
		e) " Banque Nat. Suisse;	
		f) " Reichsbank;	
		g) " Federal Reserve Banks;	
		h) " Sveriges Riksbank;	
		i) " Banque du Japon.	
		III. — Banque des Règlements Internationaux.	

Prix de l'abonnement annuel : Belgique, 100 francs.
Etranger, 120 francs.

Prix du numéro ordinaire : Belgique, 7,50 francs.
Etranger, 9 francs.

Prix du numéro spécial consacré à l'examen de la situation économique du pays
pendant l'année antérieure : Belgique, 20 francs.
Etranger, 25 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de
Belgique.

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition
française ou flamande.

Anciens Etabliss. d'Imprimerie
TH. DEWARICHET
J., M., G. et L. Dewarichet
Frs et Srs, soc. en nom coll.
16, Rue du Bois-Sauvage, 16
— BRUXELLES —

17765